هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 11 233 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 12 MARS 1981

LE BLOCAGE DE L'EUROPE DES PÊCHES

Front commun de Bonn et de Paris face à l'intransigeance britannique

LIRE PAGE 29



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B. 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 55 p. ; Italie 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U. 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Deux projets de budget

• M. Reagan propose davantage d'économies
• Mme Thatcher augmente la pression fiscale sur les particuliers

Les gouvernements américain et britannique ont présenté, le 10 mars, leurs projets de budget.

● A WASHINGTON, le président Reagan a proposé d'augmenter de 14 % le montant des coupes budgétaires pour les porter à environ 60 milliards de dollars. En dépit de ces nouvelles propositions, le déficit représentera encore 45 milliards de dollars (270 milliards de francs).

● A LONDRES, le budget proposé par Mme Thatcher prévoit une augmentation des taxes indirectes, et un alourdissement de la fiscalité directe pour les particuliers. L'objectif est de réduire de 3 milliards de livres le déficit, pour le ramener à 10,5 milliards (115 milliards de francs).

Pour aider les entreprises, le taux d'escompte a été abaissé de deux points, à 12 %.

De notre correspondant

Londres. — Pour apporter aux industriels une aide — jugée dans l'ensemble insuffisante par ses bénéficiaires — sous la forme d'une réduction de deux points du taux d'escompte, qui revient de 14 % à 12 %, le gouvernement, dans le budget présenté le 10 mars aux *Communes*, augmente sensiblement la taxation, reniant ainsi ses engagements et sa philosophie. Aussi bien, les milieux politiques, estiment qu'il s'agit bien d'un budget *« de la dernière chance »* pour Mme Thatcher.

Les conservateurs *« modérés »* estiment même qu'à l'automne prochain le gouvernement sera contraint de modifier sa politique, compte tenu de la poussée du chômage qui, selon des estimations officielles, toucherait alors trois millions de personnes, et de la persistance de la récession.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 30.)

Contraste

Par l'effet d'une extraordinaire coïncidence, c'est le même mardi de cette semaine que M. Reagan a soumis au Congrès son très ambitieux programme d'allégement fiscal, accompagné d'une réduction des dépenses publiques, et que Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, a présenté aux Communes le troisième budget annuel du cabinet conservateur arrivé au pouvoir en mai 1979. Entre ces deux documents et le climat qui règne à Washington, d'une part, et à Londres, de l'autre, le contraste ne peut être plus accusé. Ce qui fait tout l'intérêt de ce rapprochement est que, dans les deux capitales anglo-saxonnes, la doctrine est *pourtant fondamentalement* la même

D'une certaine façon, les Américains ont de la chance, du moins si l'on admet que les nations, plus sages en cela que *les individus, sont capables* de tirer parti de l'expérience d'autrui. Mme Thatcher les a précédés dans la carrière. Les graves échecs qu'elle a essuyés mettront-ils en garde les Américains contre les dangers que comporte la politique dans laquelle ils sont en train de s'engager avec un enthousiasme et une détermination dignes d'un meilleur sort que celui qu'a connu jusqu'à maintenant l'entreprise de la « dame de fer ».

Comme l'écrit notre confrère le « Financial Times », dans son éditorial, il est difficile de ne pas voir dans les décisions annoncées par Sir Geoffrey autre chose que l'aveu d'une défaite sur toute la ligne du cabinet auquel il appartient. En présentant, le 12 juin 1979, son premier budget, le chancelier de l'Echiquier avait surpris, comme aujourd'hui le chef de la Maison Blanche, par le ton nouveau de ses déclarations et, encore plus — les mœurs politiques étant ce qu'elles sont dans les démocraties d'aujourd'hui — par leur conformité aux promesses *faites à l'électorat.* Sans aller aussi loin, il est vrai, que M. Reagan, le gouvernement conservateur offrait aux sujets de Sa Gracieuse Majesté une réduction de l'impôt direct (*compensée en partie* par un relèvement du taux de la T.V.A.) ; il s'engageait aussi à diminuer les dépenses de l'Etat en promettant d'accentuer l'effort d'économies au cours des années à venir.

Aujourd'hui, le chancelier de l'Echiquier doit admettre implicitement que l'augmentation du déficit des finances publiques a largement échappé à son contrôle, s'élevant pour l'exercice qui s'achève à quelque 13,5 milliards de livres sterling contre les 10,5 milliards prévus. Ce déficit représente 6 % du produit national brut, ce qui est un pourcentage considérable. La cause en est une véritable explosion des *dépenses publiques*, qu'il s'agissait de contenir. On avait compté sans le coût du réaménagement de la grille de rémunération des fonctionnaires (rapport Clegg), sans les secours *d'urgence de* plus en plus massifs apportés aux entreprises nationalisées, en perdition, sans l'aide au chômage.

En se voilant la face, les conservateurs doivent en conséquence, pour colmater l'énorme brèche, consentir à une substantielle augmentation de la pression fiscale de la pire façon de leur point de vue, c'est-à-dire par le biais de l'impôt sur le revenu.

Le seul succès *dont* a pu se prévaloir sir *Geoffrey*, le très sensible ralentissement de la hausse des prix, n'en est pas tout à fait un, dans la mesure où il est la conséquence d'une forte réévaluation de la *livre* sterling, qui a considérablement ajouté aux difficultés de l'industrie britannique. Pour pallier cet inconvénient, *le* taux d'intérêt a été diminué de deux points. Dans les circonstances actuelles, cet abaissement a paru bien modeste.

Le bilan et les engagements du président sortant

Au cours de son « dernier mandat », M. Giscard d'Estaing entend régler le problème de l'emploi

M. Georges Marchais, qui était, mercredi, l'invité à déjeuner de la presse présidentielle, et M. François Mitterrand, qui donnait, mercredi après-midi, une conférence de presse, n'ont pas manqué de commenter les propos tenus, la veille au soir, par M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de l'émission de TF 1 « Le grand débat ».

Dans cette intervention télévisée, le chef de l'Etat a répondu à la question sur le second tour de *l'élection présidentielle* et *il a affirmé* qu'il opterait pour M. Mitterrand face à M. Marchais et pour M. Chirac ou M. Debré face à M. Mitterrand. De son côté, M. Marchais a souligné qu'il est candidat « pour être présent au second tour », et, que, dans l'hypothèse où il serait lui-même absent de ce second tour, il lui serait « très désagréable » de se retrouver « aux côtés » du président sortant pour appeler à voter en faveur du candidat socialiste.

M. Giscard d'Estaing s'est pour sa part attaché à donner l'image d'un chef d'Etat épris de fermeté : « Ceux qui veulent un pouvoir faible, *a-t-il dit, ne doivent pas voter pour moi* », et il s'est efforcé de répondre aux accusations portées contre lui, dans l'affaire des diamants notamment.

Le président de la République a enfin annoncé que, s'il est réélu, il proposera des mesures de rénovation *républicaine. Il a* reconnu que l'emploi était le principal échec de son septennat et a confirmé que ce problème serait *traité* prioritairement au cours de son prochain mandat (lequel, a-t-il indiqué, sera le « dernier »). Il va proposer des mesures d'anticipation favorisant le retour à l'équilibre entre les offres d'emploi et les départs à la retraite.

Sérénité et sévérité

par NOEL-JEAN BERGEROUX

Il fallait un certain souffle pour entreprendre, comme l'a fait mardi soir M. Valéry Giscard d'Estaing, une offensive généralisée visant à la fois à pourfendre ses adversaires politiques, à restaurer son image personnelle, à se justifier de quelques accusations gênantes et à se poser en postulant convenable pour un nouveau mandat. Le souffle ne *manquait pas, loin de là, et on* a vu un président sortant, armé de sérénité et de sévérité, s'atteler à sa tâche de candidat en manifestant, par moments une aisance et un entrain peu communs.

Les adversaires. Ils ont été « traités » dès la première demi-heure pour l'essentiel. Et si l'on a reparlé d'eux par la suite, ce fut pour renforcer les traits deci de-là ; mais le principal avait été dit. Le principal, à savoir que, pour M. Giscard d'Estaing, M. François Mitterrand n'incarne pas une *« alternative politique organisée »* et que M. Chirac n'est pas véritablement un homme politique responsable.

Avec M. Mitterrand — crédité du *« record du monde de durée de candidature à la présidence »* — le chef de l'Etat ne s'est pas caché de rechercher l'affrontement. Il a même évoqué la possibilité d'un face-à-face télévisé après le premier tour. Mais surtout, quel étonnant « marquage » des critiques du candidat socialiste ! En effet, au-delà de la condamnation de la politique *« étatique »* et du rappel du partage *forcé des postes avec* les communistes, la plupart des arguments exposés au cours de cette émission étaient, de près ou de loin, des réponses aux thèmes de campagne de M. Mitterrand. Ainsi en était-il des développements sur la *« rénovation républicaine »*, sur le renforcement du rôle du Parlement, sur la stratégie après l'élection (*« si je suis élu, je ne dissoudrai pas l'Assemblée »*), et, bien sûr, sur la « monarchie ». Sur les partis aussi, où M. Giscard d'Estaing s'est employé à corriger l'effet produit dans la classe politique par les critiques contenues dans sa déclaration de candidature du 2 mars

Ces réparties et ces attaques n'étaient d'ailleurs pas exemptes d'excès. Où le président de la République est-il allé chercher que M. Mitterrand était présent, le 27 mai 1968, au meeting du stade Charléty ? C'est une attitude déjà scabreuse que celle qui consiste à annoncer qu'on ne critiquera pas les autres candidats et, dans le même discours, à mettre en cause l'un d'entre eux. *C'en est une autre, encore plus* surprenante, d'appuyer en partie son réquisitoire sur une contre-vérité !

Si M. Mitterrand a été « honoré » d'arguments qui lui étaient spécialement destinés, M. Chirac a *fait l'objet d'un traitement* tout autre : une sorte de provocation dans la banalisation. Pire que la volonté d'ignorer le candidat semblait être celle de le « banaliser ». Et de ce point de vue, l'effet était réussi. On avait regardé la veille un ancien premier ministre consacrant toute sa combativité à une critique sans relâche et sans faiblesse du président de la République. On a vu mardi un président de la République qui disait presque : *« M. Chirac ? Ah oui, mon ancien premier ministre ? Non, je n'ai rien de particulier à lui reprocher ! »* Tactique adroite qui tendait à faire du détracteur acharné quelqu'un dont on se demandait *a posteriori* s'il avait bien tout son bon sens pour s'en prendre avec une telle rudesse à un « grand monsieur » qui lui voulait si peu de mal.

(Lire la suite page 11.)

Tardif et incomplet

Que n'a-t-on interrogé plus tôt le président de la République sur cette déplorable « affaire des diamants » ? Il aurait répondu à tout moment puisqu'il n'y a « aucun mystère dans tout ça ». On croit rêver en entendant M. Giscard d'Estaing s'exprimer avec une telle assurance.

Les journalistes n'auraient donc pas fait leur métier. Ils se seraient contentés de reprendre à leur compte des « balivernes » ou auraient délibérément fomenté une campagne contre le chef de l'Etat en ne reculant ni devant « la bassesse » ni devant « la lâcheté ». Il s'agit, bien sûr, des journalistes qui ne se sont pas tus ou qui ne se sont pas satisfaits de vagues explications.

L'insulte ne dispense pas de la vérité. Il est faux de prétendre que des questions précises n'ont pas été posées dès le début sur cette affaire. Elles ont été si bien posées qu'il y a eu plusieurs sortes de démentis, aussi peu convaincants les uns que les autres, et qu'il y a même eu des promesses de réponses pour plus tard, le moment venu... Questions de journalistes qui, sans doute, importent peu, mais aussi, questions de personnalités politiques, de représentants du peuple, au Parlement.

Dans un premier temps, le président de la République n'a pas voulu répondre ; dans un deuxième temps, il n'a répondu qu'à moitié, et dans le troisième temps de cette valse-hésitation, il s'explique plus longuement en prétendant qu'on ne l'a pas interrogé.

La réponse est-elle, cette fois, complète ? Même pas. Outre qu'elle est tardive, elle est partielle. L'affaire des diamants, en elle-même, méritait, depuis longtemps, une mise au point claire et définitive, mais elle n'est que l'écume de la vague. Des complaisances plus graves, des liens intimes plus contestables, l'aide privilégiée accordée à un homme qui ne la méritait pas, comme les conditions de sa déposition, sans parler de la mascarade du sacre ont mis directement et indirectement en cause certains aspects de la politique africaine de la France, aux yeux non seulement d'observateurs français mais de nombreux dirigeants africains. Des questions ont été posées. Elles n'ont pas reçu de réponse.

Complaintes

par GILBERT COMTE

« Nous sommes tous des juifs allemands ! », scandaient les foules fiévreuses du printemps 1968, lorsqu'un ministre utilisa l'état civil de M. Daniel Cohn-Bendit pour le chasser de son pays natal. Douze ans de suite, leur cri ensemença de flamboyantes colères. A peine changé, toujours incantatoire, il vole encore de cortèges en manifestations chaque fois qu'un rassemblement se forme quelque part pour défendre une liberté. *« Nous sommes tous des travailleurs émigrés ! »*, clament les antiracistes, après une expulsion de Nord-Africains par des policiers fous de rage. *« Nous sommes tous des paysans du Larzac ! »*, rétorque immédiatement à l'autre bout du territoire l'écho des luttes écologiques.

Héroïques Français ! Férus de droits à la différence, jaloux de spécifique, ils troquent à tout bout de champ leur identité nationale contre n'importe quelle autre de rechange, pourvu qu'elle porte le nom d'une misère, le sceau d'une injustice. Qui ne s'émerveillerait de les voir si prompts au sacrifice de leur confort personnel, pour endosser généreusement les hardes du chagrin ? Par nature, hélas ! tout travestissement confine un peu à la farce. Celui-là confirme la loi du genre, bien davantage qu'il ne l'enfreint. Car enfin, ces solidarités bruyantes avec d'authentiques *détresses accompagnent* d'étranges dissimulations.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

SPORT

Le nouvel élu nous réclamait cinq cents jours pour faire ses preuves. Nous avons accordé sept ans au président. Le citoyen candidat nous propose aujourd'hui un forfait global de quatorze ans pour arriver à ses fins.

Le record du monde d'entraînement à la présidence de la République française sera-t-il battu ?

HENRI MONTANT.

RÉTROSPECTIVE A LONDRES

L'Amérique selon Hopper

D'Edward Hopper à l'exposition des *« Réalismes »*, quatre toiles : une maison isolée au bord d'une ligne de chemin de fer, des *Fenêtres dans la nuit*, une chambre à Brooklyn, une chambre d'hôtel où une jeune femme déshabillée est assise sur un lit près de ses bagages non défaits (1). Quatre chefs-d'œuvre, poignants, suprêmement bizarres dans leur prosaïsme, muets et qui pourtant ne rendent pas tout à fait justice à leur homme qui fut l'un des artistes les plus personnels et hors du temps de la première moitié du siècle, et l'un des interprètes majeurs de la tragédie américaine.

L'œuvre de Hopper a fait l'objet d'une rétrospective très complète présentée l'automne dernier au Whitney Museum de New-York. Celle-ci est aujourd'hui à Londres (Hayward Gallery). Elle ira ensuite à Amsterdam, à Düsseldorf et terminera sa carrière à San-Francisco.

Il est tout à fait regrettable qu'elle ne passe pas par Paris. Et l'on comprend d'autant moins les réticences ou le refus du Musée d'art moderne, que les racines de l'art de Hopper sont en grande partie françaises, et que ses premiers tableaux aboutis sont des paysages parisiens, dont la présence aurait été plus stimulante à deux pas de la Seine que sur les bords de la Tamise ou d'un canal hollandais, même si *la Ronde de nuit* fut de toutes les œuvres du passé celle que Hopper admirait le plus.

(1) *Le Monde* du 18 décembre 1980.

(Lire page 15.)

Le Monde

idées

LA POLITIQUE SANITAIRE EN AFRIQUE

L'article du *Monde* du 3 mars sur les missions désormais confiées aux Etats-Unis en Afrique, dans les domaines sanitaire et rural, a suscité de nombreuses réactions. Le médecin général Journiac assure qu'il ne s'agit là que d'un complément très utile aux actions *déjà existantes*. Mais le professeur Gentilini, qui conteste l'efficacité, dans ce domaine, des méthodes américaines, s'étonne du secret dont l'affaire a été entourée. Jacques Kosciusko-Morizet est bien près de voir là une nouvelle défaillance de notre politique africaine. Lionel Jospin, quant à lui, préfère parler de constat de faillite.

Un complément très utile

par le médecin général HENRI JOURNIAC (C.R.) *

L'ARTICLE du *Monde* m'a à la fois étonné et peiné. Certes, la recherche du *scoop* est de bonne guerre journalistique mais, pour l'ancien responsable de la coopération sanitaire au ministère de la coopération, depuis sa création jusqu'en 1980, *il est pour le moins ahurissant de constater comment « l'opinion que l'on a »* peut modifier les données objectives et en transformer le sens.

Il est vrai qu'un encadré rendait compte de l'importante action menée par la coopération française en Afrique dans le domaine médical. Le 25 avril 1980, à l'occasion du centième anniversaire de la découverte de l'hématozoaire du paludisme par Laveran, M. Galley remettait aux journalistes un document très complet sur les actions bilatérales menées par le ministère de la coopération dans le domaine de la santé, notamment pour la lutte contre les grandes endémies et la médecine préventive (1).

Ces actions bilatérales s'élèvent, en 1981, à 238 millions de francs, soit une somme bien supérieure aux 35 millions de dollars que l'aide américaine envisage d'affecter à un programme de cinq années.

Toutes proportions gardées, si l'on tient compte de ces éléments chiffrés, ce serait la participation américaine qui apparaîtrait complémentaire de l'aide française au moins en ce qui concerne les pays francophones d'Afrique noire.

C'est dans cette optique et dans le cadre d'une organisation nouvelle inter-Etats donateurs, l'Action concertée pour le développement de l'Afrique (ACDA) créée à l'initiative du président Giscard-d'Estaing, que des contacts ont été pris pour coordonner l'action des pays désireux d'aider le continent africain. L'initiative américaine ne peut être accueillie que comme un geste de bonne volonté apportant, *partout où elle se développera* dans de bonnes conditions, un complément très utile aux actions menées par les pays africains avec notre propre participation.

La réunion tenue à Dakar par l'*Association pour la médecine* préventive groupait avec les experts de l'O.M.S. tous les techniciens africains et européens qui s'intéressent aux grands problèmes posés par les programmes de *vaccination polyvalents*.

Définir une stratégie

Lorsque l'on sait qu'une vaccination coûte dans un pays africain *aussi cher que le prix du* vaccin administré à chaque injection, on comprendra qu'il est important de définir une stratégie aussi économique et efficace que possible permettant de toucher les masses rurales (80 % de la population) qui vivent dans un habitat dispersé, peu accessible et démuni pour la majeure partie de toute infrastructure sanitaire fixe. C'est donc dans un esprit de coopération et d'échange que les experts africains, européens et américains ont recherché les moyens les plus sûrs pour parvenir à protéger l'enfant africain des fléaux qui le menacent.

A la suite de ces conversations, le ministère de la coopération a été amené à définir ce que pourrait être sa propre action conjointement à celle envisagée par les autres pays membres de l'ACDA. Un financement de 5 millions de francs par an pendant cinq années, soit environ 2 % du coût de notre coopération sanitaire, est en principe retenu spécifiquement pour soutenir les programmes de vaccination. Sa mise en *œuvre, comme pour les autres* pays membres de l'ACDA, interviendra au plan bilatéral en supplément des 238 millions déjà consacrés annuellement à la coopération sanitaire française et qui augmenteront comme le budget du département.

En toute équité, il faut relever dans l'article du *Monde* un aspect extrêmement positif : la défense des intérêts français des producteurs de vaccins en France et en Afrique. Cette action vient à point renforcer l'intérêt constant que le ministère de la coopération a toujours témoigné au développement des instituts Pasteur en Afrique, aux fabrications de vaccins sur le continent africain et aux activités constructives des laboratoires Mérieux. Elle devrait aider ces deux grandes maisons à s'implanter également sur le marché américain à l'occasion de ces programmes concertés.

(1) Ce document était cité et largement repris dans l'encadré auquel se réfère le médecin-général Journiac. — (N.D.L.R.)

(*) Ancien sous-directeur de l'action sanitaire et sociale au ministère de la coopération.

Télégrammes chiffrés

par MARC GENTILINI (*)

VOUS verrez que, en haut lieu, personne n'était au courant ; qu'il n'y avait pas d'accord, tout juste un ensemble de mesures ; que nos partenaires africains étaient *tenus informés* ; que le secret de l'opération ne visait qu'à nous réserver une surprise.

On n'a rien bradé du tout et l'on continuera comme avant à faire de notre mieux pour améliorer l'état sanitaire des populations africaines. Bref, la révélation de l'existence de l'ACDA (Action concertée pour le développement de l'Afrique) et l'utilisation qui en est faite ne sont qu'une opération politique qui n'a rien à voir avec la réalité.

Et puis quoi ? Les Américains, pourquoi pas ? Si nous avons la garantie qu'ils feront plus et mieux. L'Afrique n'est pas une chasse gardée ! Et, tout de même, 35 millions de dollars, ce n'est pas rien !

Ne voyez donc pas, derrière chaque membre de l'U.S.-AID ou du Peace Corps un agent de la C.I.A. Les *Etats-Unis, pourquoi pas ? Puisqu'il* y a déjà les Russes, directement, ou par Cubains interposés. Et puis vous, Européens, qu'avez-vous fait de votre *coopération ?*

D'accord ! Personne ne savait rien. D'accord ! Il n'y a pas de traité. D'accord ! Le secret n'était que discrétion.

Mais la question n'est pas là. Depuis plus de vingt ans l'on nous dit que les Etats africains sont indépendants ; d'aucuns ajoutent même : « l'Afrique aux Africains ! ». Or, sans concertation apparente, ces pays voient leur situation sanitaire confiée, *par-dessus leur tête*, aux Etats-Unis d'Amérique, en accord avec les nations européennes à la suite d'un partage quasi clandestin des responsabilités ! L'on a parlé de « Yalta sanitaire » !

Excessif ? à peine.

Pour quelle politique sanitaire ? En vertu de quelles adaptations et connaissances du terrain ?

Pourquoi, si des crédits étaient disponibles, ne pas avoir organisé publiquement, et non secrètement, une concertation ouverte avec les organismes internationaux, régionaux ou nationaux, ayant vocation à définir une politique de santé et à en prévoir la stratégie ?

A la France, les promoteurs de l'ACDA ont concédé la culture du riz dans la vallée du fleuve Sénégal et dans le delta du Niger.

Certes, nous sommes de bons agriculteurs, mais notre production de riz reste modeste et la Beauce n'est pas le Gourma ! Dans le domaine sanitaire, en revanche, il ne semble pas que les Européens aient eu besoin d'être conseillés, dirigés, coordonnés par l'U.S.-AID pour entreprendre, avec les responsables africains, une série de démarches, de soins, de recherche et de formation à travers les instituts Pasteur d'outre-mer, le corps de santé des armées servant au titre de la coopération, les coopérants civils, le Centre international de l'enfance, les enseignants de tous rangs de nos universités, les discrets agents sanitaires des organismes non gouvernementaux, les médecins des grandes endémies de l'O.C.C.G.E. et de l'OCEAC, les entomologistes médicaux de l'ORSTOM.

Providentiels millions de dollars

Providentiels millions de dollars qui vont être déversés brutalement sur des pays qui en ont tant besoin et dont les enfants vont être vaccinés sous le contrôle fiable du C.D.C. d'Atlanta !

Mais, de nos jours, l'arme vaccinale dans une population où l'on fait naître le besoin tout en se donnant les moyens de la suspendre peut, comme l'arme alimentaire, être *un élément de chantage politique* dont je ne suis pas certain qu'elle ne soit, un jour, plus ou moins sournoisement utilisée. Il est des éthiques qui s'accommodent davantage de ce type d'intervention que de l'envol grossier de chars et de troupes aéroportées.

Et puis, les Etats-Unis d'Amérique ont-ils si bien maîtrisé la situation sanitaire et alimentaire du Nord-Est brésilien qu'ils soient en droit de présenter leurs actions comme des modèles, leurs agents comme des experts ?

Ni en Bolivie, ni au Nicaragua, *ni au Salvador, leur efficacité n'est* davantage évidente. Non plus au Sud-Est asiatique, qu'ils ont laissé meurtri et délabré. Le Libéria, en Afrique même, où ils ont été chez *eux si longtemps, n'a guère bénéficié* de cette science dont ils paraissent, aujourd'hui, investis.

FAUSSE, l'information confiant le développement sanitaire de l'Afrique aux Etats-Unis doit faire l'objet d'un démenti catégorique du ministère des affaires étrangères et non d'explications embarrassées dont on se demande pourquoi elles n'ont pas été fournies plus tôt. Elle doit, également, *s'assortir, en ces temps*, d'une explication précise de la présidence de la République.

VRAIE, elle devrait acculer ses signataires à la démission. En une *autre époque, ils eussent été taxés* de forfaiture.

L'Afrique n'est peut-être pas une chasse gardée ; elle l'est pourtant pour trop d'hommes politiques et de technocrates qui baignent voluptueusement dans le secret comme d'autres dans les marigots. Or, en Afrique, à ce genre de trompettes répétées ou prolongées, on finit par contracter des maladies dont, *parfois, on ne se relève pas.*

(*) Professeur de santé publique, chef du service de parasitologie et médecine tropicale à la Pitié-Salpêtrière (Paris).

Une nouvelle défaillance

par JACQUES KOSCIUSKO-MORIZET (*)

LE lièvre levé par *le Monde* à propos du développement sanitaire en Afrique noire *court encore*. Le communiqué officiel, trop alambiqué pour être complètement rassurant, n'est pas parvenu à l'arrêter.

Nous ne voulons faire au gouvernement aucun procès d'intention, mais le sujet est trop grave pour que des réponses précises ne soient pas données à des inquiétudes, largement partagées par les milieux médicaux et agricoles en France et en Afrique.

1) Pourquoi, tout d'abord, ce mystère ? Le gouvernement aurait pu se flatter de cette action concertée en Afrique. Pourquoi ne pas avoir publié l'accord avant sa mise en application ? L'opinion, plus sensibilisée qu'on ne le croit aux problèmes du tiers-monde, ne pouvait-elle être informée ? Notre Parlement, très attentif à notre politique de coopération, ne devait-il pas en connaître ?

Si toutes les dispositions prises sont aussi limpides qu'on veut bien, maintenant, nous le dire, on comprend mal que la naissance d'un aussi bel enfant n'ait été révélée que par une indiscrétion de presse.

2) Qui a pris la décision d'accepter un accord dont les incidences politiques sont considérables tant pour l'ensemble de notre action de coopération que pour l'image de la France en Afrique ?

Il était question, au départ, de verser des contributions à un fonds. Les « donateurs » (européens et américains) devaient, ensuite, se concerter avec les « bénéficiaires » africains sur les actions à mener, selon les compétences et les disponibilités de chacun, et dans le cadre des programmes nationaux et régionaux des Etats intéressés. Pourquoi a-t-on abandonné cette procédure normale ? Sous quelle pression ou pour quelles raisons ?

3) Qui a été préalablement consulté ? Le ministère de la santé ? Le service de santé de l'armée, qui a une grande expérience de ces problèmes ? Les Instituts Pasteur de France et d'outre-mer ? La Fondation Mérieux ? L'ORSTOM ? Les instituts spécialisés de recherche agronomique ?

A en juger par la vive émotion exprimée par le professeur F. Gros et le docteur Charles Mérieux, ils ont été mis devant le fait accompli. Inadvertance de technocrates ou désir d'écarter des objections gênantes ?

4) Et les Africains eux-mêmes ? Il nous est précisé que les gouvernements sont d'accord. C'est heureux. Il nous est dit aussi que le « chef de file » d'un programme ouvrira, le moment venu, les *négociations avec les pays bénéficiaires*. Sans doute, ces derniers, dans les difficultés où ils se trouvent, recueilleront-ils la manne avec satisfaction. Mais la manière n'y est pas. Une vraie coopération exige une concertation sur une base d'égalité.

5) Il n'y a rien à redire sur les opérations d'infrastructure confiées aux Allemands, aux Anglais et aux Belges, dans des pays qui leur sont familiers. Il est bon aussi que le développement rural nous soit confié, même si les priorités choisies peuvent être discutées.

Domaines sensibles

En revanche, le secteur, très ample et très général, confié aux Etats-Unis — amélioration de la santé publique, recherches et méthodes de développement rural — soulève beaucoup de questions puisqu'il s'agit de la prise en charge de domaines sensibles auxquels nous continuons d'attacher la plus haute priorité, dans lesquels se sont toujours illustrés nos médecins, nos chercheurs, nos instituts. Sans doute les crédits de la coopération ne sont-ils pas à la mesure des immenses besoins et une aide américaine serait-elle la bienvenue. Mais une chose est d'obtenir une assistance internationale pour étendre nos programmes, une autre d'admettre que l'U.S.-AID et le C.D.C. d'Atlanta soient désormais les « chefs de file » dans les pays francophones.

Il faut aussi savoir que, depuis des années, nous avons eu, au plan international, à défendre le Centre international de l'enfance, fondé par le professeur Debré, nos instituts de santé et de recherche agronomique contre de multiples assauts, menés sous le couvert d'aides multilatérales, pas toujours désintéressées.

Nous n'entendons nous réserver aucun monopole. Les Africains sont d'ailleurs les maîtres des assistances qui leur sont proposées. Mais la coopération ne peut être établie dans l'équivoque. Et nous devons rester extrêmement vigilants pour tout ce qui touche à notre mission de coopération scientifique, c'est-à-dire, en fin de compte, à notre rayonnement humain et culturel.

(*) Ambassadeur de France, chargé de mission du R.P.R. pour la coopération.

Un constat de faillite

par LIONEL JOSPIN (*)

DES « *grands projets* » de 1976 au télégramme codé que seule une fuite révèle, le grand dessein giscardien de Fonds exceptionnel pour le développement de l'Afrique aura, en quatre ans, suivi une bien étrange évolution.

Car sur les sept projets, rendus *publics par le télégramme du* Quai d'Orsay daté du 27 mai 1980, les deux derniers sont des innovations ; il s'agit en effet d'études qui intéressent la totalité du continent dans deux domaines essentiels — santé publique et développement rural — et ces deux études sont confiées aux Etats-Unis.

Problèmes stratégiques, et en fait étroitement liés. Veiller à la santé des hommes, impose de les compter, de les localiser, de les encadrer, tâche éminemment politique ; cela conduit à définir une politique de population, à infléchir ou non la croissance démographique et, par là, dans une large mesure, à fixer un style de développement.

En ce domaine, les Etats-Unis *ont fait des choix qui ne sont* ni ceux des socialistes, ni ceux de la majorité des experts français, ni — et c'est plus important encore — ceux d'une large part des Africains : infrastructures lourdes, fixes, *mal adaptées* aux conditions naturelles et sociales ; lien étroit établi entre une limitation drastique des naissances et les espoirs de développement économique et de développement rural.

Développement rural

Le développement rural reste la base du développement de l'Afrique ; on ignore encore à ce sujet les propositions américaines, mais il serait fort surprenant que le lobby agro-industriel n'impose pas quelque version africaine *d'une « révolution verte » qui a* connu pourtant, par exemple en Asie, des échecs patents, et dont l'inadéquation à la situation économique actuelle et au renchérissement du coût de l'énergie est pourtant *évidente*.

La diplomatie française s'efforce aujourd'hui de présenter la tâche confiée aux Etats-Unis comme une simple approche pour établir une base de discussion : il n'en est rien. Les Américains ont pris leur mission très au sérieux, et les crédits dont disposent leurs experts, s'ils ne permettent pas une action sanitaire, autorisent l'établissement d'un contrôle sur des rouages essentiels en ce domaine.

Qui nous fera croire que des études sont une entreprise neutre ? Pour avoir lui-même largement joué en Afrique de l'activité de ses experts, le gouvernement français sait fort bien qu'il n'en est rien : les études peuvent déboucher, pour qui le veut, sur le contrôle des réalisations, des marchés qu'elles ouvrent, de la formation des spécialistes nationaux, bref, sur une mainmise technique, économique et idéologique qui s'opérera cette fois au détriment de la France comme des autres pays européens, et, à mon sens, de l'Afrique elle-même.

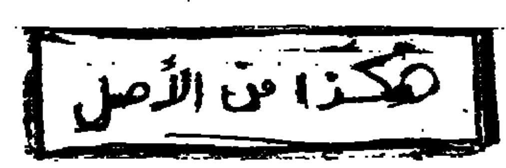
La France n'a pas cédé aux Etats-Unis un leadership dont elle n'a pas à disposer. A partir d'une idée qu'il avait lancée, Giscard leur a laissé les moyens d'établir leur propre tutelle dans des domaines où l'expérience et la compétence de nos chercheurs et de nos praticiens nous permettaient d'apporter une contribution de première importance.

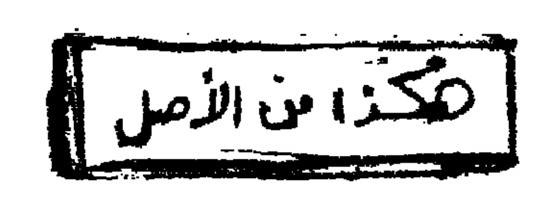
Pourquoi ce soudain effacement, consenti il y a neuf mois déjà, et non point sous la pression d'une administration Reagan, *soucieuse de reprendre* fermement en main le « *bloc occidental* » ? Le renforcement de la présence des pays communistes en Afrique, l'accroissement des tensions au Proche-Orient, l'intervention soviétique en Afghanistan, ont fait entrer le continent africain dans la zone dite de risque pour la sécurité américaine. L'Afrique, avec Reagan, va entrer dans le champ des tensions majeures : le projet américain de soutien à l'UNITA en Angola, l'encouragement au durcissement de la politique sud-africaine en sont des signes. Giscard a consenti à cette évolution, dont on mesure mal encore les conséquences explosives.

Quel avantage politique peut-il en espérer, lui qui fondait largement le poids international de la France sur son influence en Afrique, sur la cohésion de la francophonie ? Quelles contreparties économiques attend-il de l'abandon de marchés importants ? A-t-il troqué la santé des hommes, l'espoir de plus belles moissons contre quelques Mirage de plus ? Se contenterait-il de devenir le meilleur élève de la classe de M. Reagan ?

Peut-être, simplement, soudain lucide, celui qui voulait une « grande politique » africaine a-t-il mesuré son impuissance face à un continent où il n'a guère semé qu'illusions ? Cela s'appelle un constat de faillite. *Il est temps de définir* une autre politique de la France en Afrique.

(*) Premier secrétaire du parti socialiste.





Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

L'entrevue entre M. Walesa et le général Jaruzelski a un peu apaisé la tension

De notre correspondant

Varsovie. — C'était la première rencontre entre M. Walesa et le général Jaruzelski, et le premier ministre avait convoqué, pour l'occasion, mardi 10 mars, l'officier sous les ordres duquel le président de Solidarité avait fait son service militaire. Geste de bienvenue ou discret rappel à une hiérarchie qui ne saurait placer à égalité le caporal Walesa et le général Jaruzelski? On ne le sait.

Le caporal a dit : *« Ah ! bonjour, mon lieutenant. »* Le colonel qu'est devenu le lieutenant ne s'est pas formalisé de la gaffe. On a *échangé trois souvenirs. Le figurant* a été prié de quitter la scène et l'on est passé aux choses sérieuses — en tête à tête pour cent cinquante minutes avant d'étoffer les délégations pour une petite heure supplémentaire (1).

Préparé par des contacts officieux et par les discussions de la veille entre M. Walesa et le vice-premier ministre Mieczysław Rakowski, cet entretien serré, mais serein, a permis d'apaiser un peu la tension créée par les pressions soviétiques de la semaine dernière. Le premier ministre a souhaité que les militants de Solidarité participent activement au redressement du pays. Son interlocuteur a réaffirmé que le syndicat souhaite la paix sociale et qu'il est donc disposé à une trêve. Les deux parties, en un mot, ont tenté de reprendre le chemin du *modus vivendi* — un chemin suffisamment étroit pour que le général Jaruzelski s'exclame à un moment : *« N'oubliez pas que nous sommes observés avec attention ! »*

Le premier ministre a laissé comprendre que les autorités ne comptent pas, après l'inculpation prononcée contre M. Kuron (2), prendre de nouvelles mesures contre les animateurs du KOR. Mais cette déclaration a été accompagnée de mises en garde sur les conséquences qu'entraînerait un développement des activités du mouvement ; le procès des dirigeants de la K.N.P. (Pologne indépendante), l'autre groupe contestataire, devrait en revanche s'ouvrir prochainement. Le ton employé a pu laisser supposer que les peines seraient modérées, mais aucune assurance n'a été donnée sur ce point.

Le second des deux dossiers les plus brûlants — celui de l'enregistrement du syndicat paysan — n'a, lui, pas avancé du tout. Solidarité rurale, doté d'un appareil élu depuis ce week-end, ne cessant de se développer, la menace d'une bataille de grande ampleur autour de cette question grandit.

Les nombreuses plaintes provoquées par les brutalités ou les persécutions policières des militants syndicaux de province ont amené le général Jaruzelski à annoncer son intention de charger deux officiers supérieurs de la milice d'examiner, en liaison avec Solidarité, les problèmes de ce genre qui pourraient se poser à l'avenir. Une sorte de procédure d'alerte serait ainsi instituée, dont les capacités préventives ne sont pas évidentes s'il est vrai, comme l'affirmait récemment un ministre, que le gouvernement n'a pas de prises sur l'action de la milice.

Ces problèmes posés par l'hostilité de plus en plus marquée de l'appareil de sécurité au *« renouveau »* ont d'ailleurs plané sur une bonne part des entretiens. Le directeur de l'hôpital de la milice de Lodz et la section de Solidarité de la ville ont signé, ce mercredi 11 mars, à 1 heure du matin, un accord aux termes duquel les cinq *militants syndicaux mis à la* porte de l'hôpital sont réintégrés, en attendant que la justice se prononce sur la légalité de leur licenciement.

La grève régionale qui aurait dû suivre jeudi la grève d'avertissement de mardi matin n'aura donc pas lieu. Mais l'accord, signé à la demande des autorités centrales, met entre parenthèses le problème de fond : les possibilités de création d'une section de Solidarité dans une entreprise dépendant de la milice ou de l'armée. Il risque de se reposer *bientôt à Lodz et dans d'autres* villes.

L'affaire de Radom — où les ouvriers réclament le départ de fonctionnaires du parti et de l'État responsables de la violente répression des manifestations de *1976* — devrait aussi être réglée prochainement. Les mutations promises dès lundi par M. Rakowski devraient être annoncées officiellement dans les jours à venir. Mais des difficultés persistent : *les autorités, notamment*, rechignent à toucher au commandant de la milice.

Le premier ministre, enfin, a insisté pour que soient stoppées, notamment à Now-Sacz et Suwalki, les demandes de transformation d'immeubles de la milice en hôpitaux. D'autres bâtiments administratifs ou du parti devraient être cédés au ministère de la santé afin de combler le manque criant d'équipements hospitaliers.

Le général Jaruzelski — qui s'est engagé à rencontrer à bref délai l'ensemble de la direction de Solidarité — a, par ailleurs, insisté sur la gravité de la situation économique, qui devrait provoquer bientôt des difficultés d'approvisionnement.

Lundi soir, l'agence officielle PAP a confirmé l'organisation prochaine des manœuvres du pacte de Varsovie (*le Monde* du 10 mars). Elles auront lieu *« dans la deuxième quinzaine de mars »* et mettront en action des troupes de la R.D.A., de la Tchécoslovaquie, de l'U.R.S.S. et de la Pologne sur le territoire de ces quatre pays. Comme pour amplifier encore les craintes qu'elles suscitent, elles ont été baptisées *Soyouz-81*, c'est-à-dire Union-81.

BERNARD GUETTA.

(1) Se sont joints aux conversations M. Marian Jurczyk, président du syndicat de Szczecin, un vice-premier ministre, M. Rakowski, et le ministre chargé des relations avec les syndicats, M. Stanislaw Ciosek.

(2) Celui-ci qui devait se présenter mardi pour la première fois au commissariat pour un contrôle depuis sa mise en liberté surveillée, ne l'a pas fait et a annoncé son intention d'agir de même à l'avenir.

Au cours de sa visite en France du 22 au 29 mars

LE PRÉSIDENT DE SOLIDARITÉ RENCONTRERA TOUS LES SYNDICATS REPRÉSENTATIFS

(De notre correspondant.)

Varsovie. — La visite en France, du 22 au 29 mars, d'une délégation de Solidarité conduite par M. Lech Walesa a été confirmée, mardi à Varsovie, à l'issue d'une rencontre entre le dirigeant syndical polonais et le secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., M. Jacques Chérèque.

Le communiqué, qui devait être publié ce mercredi dans la matinée, rappelle que cette visite se fera « à l'initiative de la C.F.D.T. » *et indique notamment :* « Solidarité a exprimé à nouveau l'objectif syndical qu'il poursuit à travers ce voyage. A cet effet, les diverses dispositions du programme mis au point lui permettront de rencontrer toutes les organisations syndicales représentatives françaises. »

M. Edmond Maire avait invité M. Walesa à se rendre en France lors du voyage qu'il avait fait à Gdansk le 29 décembre dernier. Une semaine plus tard, M. Pierre Gensous avait fait de même au nom de la C.G.T. Récemment, M. Séguy avait toutefois écrit à M. Walesa pour lui demander de repousser son voyage, en faisant état de l'exploitation politique à laquelle il risquerait, selon lui, de donner lieu en période de campagne électorale.

Cette suggestion n'a pas été retenue par les dirigeants de Solidarité qui ont estimé qu'ils sont suffisamment prémunis contre ce risque par leur décision de ne répondre à aucune invitation d'hommes politiques et de rencontrer l'ensemble des confédérations sans exception. Ils avaient déjà adopté cette ligne de conduite lors de leur voyage en Italie au mois de janvier.

B. G.

● *Suicide d'un syndicaliste soviétique à Paris.* — M. Paul Aboltine, un syndicaliste soviétique qui séjournait en France depuis le 5 mars, sur l'invitation de la C.G.T., s'est donné la mort, dans la nuit du 9 au 10 mars, en se jetant par la fenêtre de son hôtel, rue des Récollets, à Paris (10e). Selon la police — qui a immédiatement prévenu le consulat soviétique à Paris. — M. Aboltine souffrait de dépression. Il faisait partie d'une délégation de trois syndicalistes invités par la C.G.T. pour des discussions sur les systèmes de protection sociale et les retraites.

UNE SOIRÉE SUR L'AIDE A SOLIDARITÉ

Trois représentants de Solidarité, MM. Krzysztof Sliwinski, chargé, à Varsovie, des contacts avec l'étranger, Witold Kiliszczyk, ouvrier de l'usine d'Ursus, et le typographe Jerzy Mamontowicz prendront la parole jeudi 12 mars dans la grande salle de la Mutualité, où aura lieu, de 19 heures à 24 heures, une soirée sur le thème de l'aide matérielle, morale et politique à apporter au syndicat indépendant polonais. Les débats seront entrecoupés de projections de films et d'animations audiovisuelles.

Organisée par le comité parisien Une imprimerie pour Solidarité (1), cette soirée vise à mobiliser *« l'ensemble des forces ouvrières et démocratiques »* et à tenter de constituer un Collectif national de liaison solidarité avec Solidarité, pour coordonner matériellement toutes les initiatives, tout en laissant à chaque groupe, qui existe ou se créerait, sa propre liberté d'action.

Les trois syndicalistes, qui resteront en France jusqu'au 22 mars, se rendront ensuite en province (notamment à Nantes, à Roubaix, à Lyon, à Saint-Etienne et au Larzac), pour rencontrer divers collectifs régionaux d'inspirations variées.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris (Dons pour l'imprimerie à l'ordre de Suzanne Gossez.)

Italie

Détenue depuis deux ans dans les quartiers de haute sécurité

UNE PRISONNIÈRE VA ACCOUCHER

(De notre correspondant.)

Rome. — *Détenue depuis près de deux ans dans les quartiers de haute sécurité de diverses prisons italiennes, dont celle de Messine, une terroriste de Prima Linea accouchera à la mi-mars. La nouvelle de la grossesse de Francesca Bellere, vingt-huit ans, condamnée à seize ans de prison, a suscité un certain affolement parmi les responsables du système carcéral italien, puisque précisément les quartiers de haute sécurité, ces « prisons spéciales » souvent dénoncées pour leur caractère inhumain, sont prévues pour le contrôle permanent des détenus.*

Mlle Bellere, refusant de fournir le nom du père, une enquête a été aussitôt ouverte à la prison de Messine. Un rapport a été envoyé au ministère et une expertise médicale a été ordonnée pour connaître la date de la conception (fin juin ou début juillet 1980), au moment du procès où Mlle Bellere a pu retrouver, pour la première fois depuis son arrestation, Fabio Brusa, appréhendé en même temps qu'elle à Côme en mai 1979.

Mais même pendant le temps du procès, les détenus sont isolés sauf pendant les audiences où ils sont enfermés ensemble dans une grande cage. Les magistrats sont donc réduits à examiner soigneusement les images tournées au cours du procès par la télévision. — M. S.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- ● IDÉES : L'élection présidentielle.
- ● CHILI : Le second souffle de la dictature, fin de l'enquête de J.-P. Clerc.
- ● SUPPLÉMENT : Les grandes écoles dans la révolution informatique.
- ● « LE MONDE DES LIVRES » : L'histoire et la fiction.

République fédérale d'Allemagne

LANCÉ A BERLIN-OUEST

Le mouvement des squatters devient un enjeu politique national

De notre envoyée spéciale

Berlin. — Tout a commencé à Kreuzberg, ce quartier populaire de Berlin-Ouest où les façades délabrées de quelques splendides immeubles du siècle dernier côtoient encore ce que l'urbanisme d'après-guerre a pu faire de plus laid. Berlin y prend tour à tour des airs de bourgade du fin fond de l'Anatolie et de banlieue dans laquelle vient « zoner » tout ce qu'une métropole occidentale compte de marginaux. Kreuzberg, le dos au mur, aujourd'hui doublement « occupé », dit-on en faisant un clin d'œil à l'histoire... *par les Turcs et par les squatters.*

Il y avait là de ces vieilles résidences de la bourgeoisie berlinoise d'antan, vides ou presque depuis des années, et que leurs propriétaires préfèrent — leurs loyers étant bloqués — laisser se dégrader lentement pour les revendre ensuite à bon prix à des entrepreneurs. De quoi tenter les nombreux Berlinois en quête de logement et ceux pour lesquels les loyers du secteur libre sont difficilement supportables. Etudiants, marginaux, groupes de femmes ou d'homosexuels, immigrés turcs entourés de nuées d'enfants et intellectuels en mal de vie communautaire, élirent ainsi illégalement domicile à Kreuzberg, et les banderoles fleurirent aux façades noires de suie.

Les périls de l'« alternative »

Mais le phénomène, qui aurait pu n'être qu'anecdotique et sanctionner seulement les erreurs de la politique d'urbanisme et de logement d'une municipalité, est devenu affaire d'Etat. Le mouvement, à Berlin-Ouest tout d'abord, a pris des proportions spectaculaires (113 immeubles y sont aujourd'hui occupés), *tandis* que son soutien s'élargissait. A preuve, le succès de ce réseau d'entraide comme seuls savent en organiser les « alternatifs » ouest-allemands : un numéro de téléphone grâce auquel sont réparties offres et demandes de matériel et de travail bénévole (car les squatters retapent ardemment). A preuve aussi les quinze mille personnes qui manifestaient dans les rues de Berlin-Ouest en décembre.

Problème embarrassant pour le gouvernement socialo-libéral de la ville, à deux mois des élections. Qu'il donne un ordre d'expulsion, et c'est l'explosion de rue assurée. On la pressent depuis le mois de décembre et les vitrines du Kurfürstendam, la grande avenue centrale de Berlin-Ouest, ont encore volé en éclats dans la nuit du 9 mars, après que la police eut évacué un des derniers immeubles occupés.

Le parti social démocrate (S.P.D.) et son allié libéral (F.D.P.) sont t[...] sérieusement menacés de perdre les élections si une trop grande partie de leur électorat optait pour la « liste alternative ». Le bourgmestre régnant, M. Vogel, dépêché par Bonn pour tenter de sauver la coalition après le scandale qui, en janvier, avait provoqué la démission de son prédécesseur, a donc choisi la tolérance, tout en cherchant à éviter que le mouvement ne s'étende davantage. Le chef de la police berlinoise, M. Hübner, a même refusé la semaine dernière d'exécuter un ordre d'expulsion lancé par le procureur général.

Le rôle de la ville-pilote

Du coup, l'opposition chrétienne-démocrate au Parlement de Berlin-Ouest déposait, le 5 m[ars], une motion de censure contre le ministre de la justice de la ville, M. Meyer, accusé de laxisme. Peu s'en fallut qu'elle ne fût adoptée, et, dans la frange la plus conservatrice du parti libéral, des voix commencent à se faire entendre qui dénoncent avec l'opposition, la faillite du pouvoir.

Elles flattent évidemment ceux des Berlinois qui ne veulent voir dans ces immeubles occupés que repères de « *drogués* » ou de « *casseurs* ».

Mais, bien au-delà tous les milieux politiques ouest-allemands se sont maintenant lancés dans le débat sur le respect de la légalité et de l'autorité de l'Etat.

Comme souvent, en effet, Berlin-Ouest a joué là le rôle de ville-pilote pour l'ensemble de la R.F.A. : on squatte désormais à Hambourg, à Francfort, à Cologne, dans les villes de Hesse, de Bavière et du Bade-Wurtemberg. On manifeste un peu partout, et la police de Nuremberg a arrêté la semaine dernière cent quarante jeunes gens. Les autorités bavaroises n'entendent pas, en effet, badiner avec le mouvement. M. Franz Josef Strauss, faisant sa rentrée sur la scène politique, vient de déclarer que les squatters constituaient *« le noyau d'un nouveau mouvement terroriste »*. Et les conservateurs de citer en exemple la fermeté des autorités bavaroises contre le laxisme de la municipalité berlinoise, tandis que socialistes et libéraux dénoncent le *« scandale »* des arrestations de Nuremberg.

Les partis au pouvoir en République fédérale ne peuvent ou ne veulent pas aborder de front, comme ils l'avaient fait au début des années 70 avec l'opposition extra-parlementaire, la vague d'agitation d'un type nouveau qui se développe au sein de la jeunesse ouest-allemande. Déjà, il y a dix jours, l'opposition chrétienne-démocrate s'était émue de ce que l'on ait permis à plusieurs dizaines de milliers de personnes de se rassembler autour du site nucléaire de Brokdorf pour une manifestation cependant interdite. Comme elle s'était servie de Brokdorf, elle se sert aujourd'hui du mouvement des squatters pour reprocher au parti de M. Helmut Schmidt son incapacité non seulement à appliquer ses grandes options politiques, mais à faire respecter la légalité.

CLAIRE TRÉAN.

● *Le ministre turc des affaires étrangères*, M. Ilter Turkmen, a envoyé, le 10 mars, un message au ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, dans lequel il indique : *« Nous prenons acte de la garantie que vous avez donnée de ne laisser aucun répit aux assassins jusqu'à ce qu'ils soient démasqués et arrêtés. Le peuple turc, irrité, attend cependant avec patience le résultat de la détermination que vous avez dit être la vôtre. » « J'ai aussi la conviction,* poursuit M. Turkmen, *que vous prendrez désormais les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des représentants de notre pays qui se trouvent sur votre territoire »*

Le congrès de la C.D.U. est divisé sur les modalités d'un éventuel retour au pouvoir

De notre correspondant

Mannheim. — Après avoir un peu prématurément célébré une prochaine victoire des chrétiens-démocrates sur la coalition gouvernementale, les sept cents délégués de la C.D.U., réunis en congrès à Mannheim, se sont lancés, mardi 10 mars, dans quelques controverses. Ils ont cependant approuvé unanimement un programme visant à stimuler la construction de logements.

Ce programme prévoit avant tout un retour à l'« économie de marché » aux dépens des constructions subventionnées par l'Etat. Il s'agit pour la C.D.U. de rendre l'immobilier plus rentable pour les investisseurs, grâce à divers avantages fiscaux et en assouplissant le contrôle des loyers. Selon le ministre-président du Bade-Wurtemberg, M. Spätch, près d'un million de familles bénéficieraient depuis *bien des années de « logements* sociaux » à très bas prix, alors que, entre-temps, leurs ressources ont beaucoup augmenté. La gauche du parti, qui avait émis des réserves sérieuses sur ce point, s'est finalement inclinée, afin de ne pas troubler de façon trop visible l'harmonie triomphaliste de ce congrès.

Pour le reste, les dirigeants de la C.D.U., après avoir réélu M. Helmut Kohl à la présidence, ont jugé que la politique du parti n'avait pas à être redéfinie. La C.D.U. se présente toujours comme le parti de la stabilité économique, financière et sociale. Elle est pour l'intégration européenne, l'alliance atlantique et la « communauté de destin » avec les Etats-Unis. Enfin, elle entend défendre l'« état de droit » contre tous les désordres.

Seul thème nouveau de ce congrès, celui de la jeunesse. L'analyse du scrutin du mois d'octobre dernier montre en effet que les jeunes votent de moins en moins pour la C.D.U. Mais, aussi bien M. Kohl que le secrétaire général, M. Geissler, se sont contentés sur ce point d'exhortations et d'appels au « dialogue ». Il est peu probable que ces discours touchent les contestataires qui déferlent de nouveau *dans les rues des grandes villes* allemandes.

Bien qu'il ait été beaucoup question, à Mannheim, de *« l'agonie du gouvernement Schmidt »*, une divergence sérieuse subsiste sur la façon dont la C.D.U. pourrait revenir au pouvoir. M. Kohl se prononce pour une attitude critique à l'égard du gouvernement, mais n'exclut pas que les chrétiens-démocrates puissent apporter leur soutien au chancelier Schmidt lorsque *« des questions d'intérêt national sont en jeu »*. L'ancien candidat à la chancellerie, M. Franz Josef Strauss, qui était venu apporter au congrès les vœux fraternels de la C.S.U. bavaroise, paraît beaucoup plus pressé. Il évoque le *« pourrissement »* de la coalition gouvernementale et voudrait pousser le F.D.P. à abandonner son alliance avec les sociaux-*démocrates. L'une et l'autre thèse* ont été applaudies avec le même enthousiasme. Si les chrétiens-démocrates se montrent optimistes quant au retour de leur parti au pouvoir, personne, à vrai dire, ne voit très bien quand et comment le cours politique de la République fédérale pourrait changer de façon aussi spectaculaire.

JEAN WETZ.

AMÉRIQUES

Chili : le second souffle de la dictature

III. — La révolution capitaliste sauvage

Tandis que les adversaires de la dictature de plus en plus personnalisée du général Pinochet s'interrogent sur la meilleure manière de faire face, le régime met en place un plan de transformation radicale de l'économie, sans considération de ses effets sociaux (« le Monde » du 10 et du 11 mars 1981).

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Santiago — *« Du temps de l'Unité populaire, j'avais toujours trois bouteilles d'huile d'avance. Il fallait faire une demi-journée de queue, mais au moins on ne manquait pas. » « Maintenant,* poursuit cette ménagère d'une *poblacion* de la banlieue sud de la capitale, *je ne peux plus acheter l'huile qu'à la mesure. »*

Dans beaucoup de quartiers populaires, l'époque de Salvador Allende a laissé des souvenirs mitigés, surtout auprès des femmes. Elles n'ont guère aimé les grèves, les manifestations, le marché noir. Et moins encore ces retours tardifs du mari ou des fils, cette liberté qui montait à la tête des adolescents, ces disputes en famille à propos de politique, ces jeunes qui venaient en remontrer aux plus anciens et leur apprendre ce qui était bon pour eux.

Mais à la Cisterna, on se souvient, ça oui, que l'on n'a jamais eu faim, et que le mari n'est jamais rentré sans paie. Aujourd'hui, l'ordre règne. Mais, *« si les boutiques sont pleines, les portefeuilles sont vides »,* entend-on répéter dans le quartier. Le mari est fréquemment chômeur ; les adolescents errent comme des âmes en peine au long des rues mornes ; quant à la télévision, elle met de drôles d'idées dans les têtes, avec ses publicités pour des produits que, même avec quarante mois de crédit, on ne pourra jamais s'offrir.

Dans les milieux d'affaires et les organismes financiers internationaux, en revanche, on n'hésite pas à parler de *« miracle économique chilien ».* Et on ne fait pas qu'en parler : on en veut sa part ! Pas de semaine où Santiago n'accueille quelques représentants de ces races nouvelles dans le pays du bout du monde : les *businessmen* et les banquiers. Grâce à eux, *« l'isolement international du Chili »* n'est plus qu'une figure de rhétorique. Il n'est pas jusqu'aux pays de l'Europe de l'Est qui, discrètement, ne renouent des liens commerciaux avec le général Pinochet.

On peut, certes, chipoter, et d'abord sur les statistiques. *« De petits coups de pouce à la balance autorisent le régime à parler de « miracle » là où il y a, simplement, une bonne croissance,* commente cet économiste de l'Académie d'humanisme chrétien (1). *Ce n'est, en tout cas, ni la Corée ni la R.F.A. »*

Pour le monde extérieur, la réussite la plus spectaculaire de la junte de Santiago a été la réduction de l'inflation léguée par l'Unité populaire. Elle dépassait 500 % en 1973. Elle a été un peu supérieure à 30 % en 1980. Ce succès est d'autant plus remarqué que l'Argentine voisine, partie des mêmes bases en 1976, se débat encore dans une inflation à trois chiffres.

Cette inégalité de résultats est évidemment imputée à la différence des médications employées de part et d'autre des Andes. On en parle d'autant plus doctement au Chili que la méthode de réduction « graduelle », en honneur à Buenos Aires, a également été utilisée, dans un premier temps, à Santiago. Comme sa réussite était médiocre, on a alors employé le remède de cheval du professeur Milton Friedman : rééquilibrage du budget, libération des taux d'intérêt et ouverture des frontières.

Ce « traitement de choc » administré par les « Chicago boys » (2) a valu au pays deux années terribles, 1975 et 1976. Innombrables faillites, élévation vertigineuse du taux de chômage, réduction draconienne du pouvoir d'achat. Le renvoi de plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires et employés du secteur public a, en particulier, jeté sur le pavé, et parfois contraint à l'exil, une partie substantielle de la petite bourgeoisie chilienne.

L'austérité ne fut pas équitablement partagée. La libération des taux d'intérêt favorisa ceux qui avaient du bien au soleil. Ce fut la belle époque des *financieras* — des organismes de collecte de l'épargne. Les spéculateurs purent s'en donner à cœur joie. *« Il y a eu trois années de gains éhontés,* commente cet observateur français, pourtant favorable au système. *On pouvait empocher plus de 60 % l'an de profit réel. »*

Combat dans un tunnel

Les usines contraintes à la fermeture furent rachetées par plus solides qu'elles. A ce *facteur* de concentration s'ajoute la « reprivatisation » d'un grand nombre d'entreprises qui avaient été nationalisées *sous l'Unité* populaire ou qui appartenaient depuis longtemps au secteur public.

Ce fut un pays différent qui émergea en 1977 de ce qu'un journaliste chilien dénomme *« un combat sauvage dans un tunnel ».* Les « grands équilibres », chers aux économistes, se rétablissaient.

Le budget était en ordre. La croissance repartait allégrement. Le secteur public s'était réduit à une cinquantaine d'entreprises — dont les quatre grandes mines de cuivre — sommées de faire des bénéfices. Un tiers, semble-t-il, des terres distribuées à des paysans au titre de la réforme agraire avaient, à nouveau, changé de main. Et, surtout, de nouvelles puissances économiques avaient émergé : au lieu des quatre ou cinq groupes de moyenne importance avec lesquels il fallait compter en 1970, il y en avait désormais deux très grands — à l'échelle du pays — et une dizaine de moyens. Les Cruzat-Larrain et les Vial avaient détrôné le vieil Agustin Edwards dans le Gotha de *« l'extrême richesse ».*

Cette remise en ordre inspira confiance à l'étranger. Une charte des investissements parmi les plus libérales du tiers-monde les conforta, en 1977, dans leur bonne opinion. Pour les banquiers, Santiago devenait une des places les plus sûres de la planète. Aussi le Chili, qui avait dû, en 1974, renégocier sa dette, emprunte-t-il aujourd'hui allégrement (1 milliard et demi de dollars en 1980) pour combler le déficit du secteur externe. Ce pays qui vivait naguère selon des principes d'économie patriarcale « flambe » littéralement : sa dette extérieure dépasse, désormais, les 10 milliards de dollars, contre 3 en 1973.

Les adversaires les plus résolus de M. Sergio de Castro, ministre des finances, lui concèdent quelques succès. Et, d'abord, d'avoir réussi à diversifier les exportations. En 1973, le cuivre assurait au pays plus de 80 % de ses rentrées de devises. Il en a représenté, en 1980, moins de 50 %. Non que les tonnages aient chuté, ou que les prix du métal rouge soient déprimés. Mais de nouveaux produits figurent aujourd'hui sur les bilans.

Des minerais, d'abord, comme le molybdène, le fer ou l'argent. Mais aussi le bois : le Chili a entrepris une exploitation en règle de ses importantes forêts du *sud.* Mais le *boom* le plus spectaculaire des exportations *« non traditionnelles »* est sans doute celui des fruits et légumes, embarqués par bateaux frigorifiques ou avions-cargos vers les États-Unis, voire l'Europe. C'est *là un exemple typique* de mise *à profit de l'un des « avantages comparatifs »* que possède le Chili : son été austral en plein hiver boréal ! Cependant, des productions agricoles traditionnelles — céréales betteraves — sont en difficulté et le pays doit importer du blé et du lait.

Les exportations industrielles ne sont pas à la hauteur. La rupture, en 1976, avec le Pacte andin a privé le pays d'un marché potentiel de 65 millions de consommateurs pour les industries dans lesquelles il avait lui-même une avance sur ses cinq partenaires — le textile en particulier. La quasi-suppression des droits de douane à l'entrée du Chili a, au contraire, presque ruiné ce secteur. Elle en a affecté quelques autres, comme l'industrie mécanique, la métallurgie, le montage automobile, l'électronique.

Malgré la reprise très nette des importations en biens de capitaux, tout se passe comme si les « Chicago boys » étaient sceptiques sur les possibilités industrielles du pays. Peut-être estiment-ils qu'avec 11 millions d'habitants, le Chili n'a pas de marché intérieur. Et comme, avec un SMIC à 450 francs par mois, il ne saurait être aussi compétitif que la Corée du Sud ou Taïwan, tout au plus pourrait-il, dès lors, se tailler une place modeste dans la division internationale du travail. Son « créneau » pour l'essentiel serait une certaine transformation de ses ressources naturelles. De nombreux industriels se sont, ainsi, mis à importer les produits qu'ils fabriquaient auparavant. Les faillites ont parfois dissimulé de profitables conversions, tandis que les concentrations facilitaient les redistributions de capital dans des secteurs désormais rentables, comme l'agriculture d'exportation, l'agro-alimentaire ou les activités minières ou forestières.

Un *ministre* en visite à Arica, la ville la plus septentrionale du pays, jadis capitale de l'automobile, déclara récemment aux ouvriers qui se plaignaient du chômage qu'il y avait du travail pour eux sur les chantiers de plantation et de coupe de bois du sud — à 3 000 kilomètres de chez eux ! Cette anecdote traduit assez bien l'absence totale de « sensibilité sociale » des tenants du système.

« Mais enfin, qu'appelez-vous le coût social ? », s'impatiente M. Julio Dittborn, jeune et brillant « Chicago boy » du commissariat au plan. Le chômage ? (Officiellement, plus de 10 % de la population active du grand Santiago. Davantage, selon toute vraisemblance, dans certaines régions. Probablement 40 % de la population agricole sous-employée. Sans oublier cent trente mille personnes — 4 % de la population active — réduites à travailler à un « programme d'emploi minimum », payé 150 francs par mois). M. Dittborn ne veut voir qu'une seule chose : *« Les indices de l'emploi se sont améliorés au fur et à mesure de l'abaissement des barrières douanières. Ce n'est donc pas l'ouverture qui a provoqué le chômage. Il y a eu, en matière d'emploi,* affirme-t-il, *redistribution et non contraction globale. »* Le chômage a été provoqué, estime-t-il, par *« l'indispensable réduction du déficit fiscal »,* et par *« l'augmentation de la force de travail »* — des femmes et des jeunes pour l'essentiel.

On exagère !

La pauvreté ? On l'exagère ! *« La Banque centrale a fait une enquête sur les revenus des chômeurs. Par le biais du* pololo (bricolage, travail au noir), *ils gagnent en moyenne 850 francs par mois. Leur problème, c'est évidemment que leurs revenus ne sont pas fixes et qu'ils n'ont pas la sécurité sociale. »* Les 20 % de Chiliens en situation de pauvreté absolue ? *« Ces chiffres remontent à 1969. Ce n'est donc pas nous qui avons créé les pauvres* (3). *On disposera prochainement d'une enquête nationale, qui nous permettra de porter remède là ou le bât blesse vraiment, et non, comme auparavant, d'agir en priorité là où réside la plus grande capacité de pression politique. Nous ne croyons pas à l'assistance. Il faut simplement donner un coup de main à ceux qui manifestent le désir de se prendre en charge. »*

Cette philosophie est déjà mise en œuvre en matière de logement. La construction sociale a été pratiquement arrêtée. En revanche, on accorde un « subside » à ceux qui veulent devenir propriétaires. Mais il faut un apport initial représentant trois mois de SMIC et le versement mensuel est d'au moins un tiers du SMIC. Impossible pour les plus mal lotis ! Aussi la crise du logement est-elle explosive, avec des dizaines de millions de familles contraintes dans les *poblaciones,* de se serrer pour faire place à de plus pauvres qu'elles.

Bien que les dépenses sociales comptent officiellement pour 51 % du budget de 1981, les services publics traditionnels, et notamment l'éducation et la santé, se portent mal, et les municipalités sont appelées à prendre le relais de l'État tant pour l'éducation que pour les hôpitaux.

Dans la logique du régime, cependant, la municipalisation de l'éducation et de la santé devrait n'être qu'une étape vers la privatisation, selon le principe dit de *« subsidiarité de l'État »,* ainsi défini par M. Bardon, président de la Banque centrale : *« Le secteur privé se charge de ce qui est rentable, et ce qui n'est pas rentable mais socialement nécessaire est fait par l'État. »* Le gouvernement vient, déjà, d'annoncer la création d'un système de retraite par « capitalisation » géré par des entités privées, qui devrait se substituer peu à peu à l'ancien régime.

Jusqu'où peut aller la privatisation ? C'est l'une des querelles du moment au Chili. L'État produit encore 60 % du P.N.B., ce qui, selon les standards français, est important. Produits du sous-sol, forêts, terrains agricoles ou constructibles : le Chili est à l'encan. Et pourtant, jusqu'en 1980, il n'y avait pas eu avalanches d'acheteurs étrangers : moins de 1 milliard de dollars d'investissements depuis 1974 — la quasi-totalité dans les mines de cuivre — alors que 6 milliards sont entrés dans le pays depuis cette date sous forme de crédits aux grands groupes du secteur privé pour l'essentiel. Apparemment, la confiance en la stabilité du régime n'était pas encore totale. *Le « oui »* au référendum du 11 septembre 1980, qui consacre pour huit-neuf ans au moins le pouvoir au général Pinochet, a, selon toute apparence, *été sablé* au champagne dans le monde des affaires : *« C'est un délai suffisant pour récupérer sa mise, et au-delà »,* nous dit cet homme dont le métier est de « placer » le Chili en Europe. Après le « boom » des banques étrangères, ces dernières années, après celui de la construction actuellement, ce sont les mines, l'énergie, le tourisme, l'hôtellerie et les services qui pourraient être les secteurs d'avenir.

Si, pourtant, *« par-delà les vicissitudes politiques »,* comme le dit pudiquement un observateur étranger, et par-delà même le *« coût social »,* autre euphémisme, on s'interroge sur les vertus et *les limites du modèle des « Chicago boys »,* on est frappé par son optimisme béat. *« Exportons, exportons, il restera toujours quelque chose... à exporter »,* telle semble être la philosophie. L'idée de conforter les bases d'une économie productrice assurant, à terme, une certaine indépendance au Chili ne semble pas traverser l'esprit d'hommes qui se font, pourtant, une religion de la *« sécurité nationale ».*

Prochain article :

UN PAYS MÉCONNAISSABLE

(1) L'Académie d'humanisme chrétien a été créée, sous l'égide du cardinal de Santiago, pour accueillir des universitaires, démocrates chrétiens ou de gauche, révoqués de l'« alma-mater » par le régime.

(2) La dénomination « Chicago boys » vient de ce que beaucoup de membres de l'équipe économique, anciens de l'Université catholique, ont terminé leurs études à la faculté de Chicago, où ils ont suivi l'enseignement de M. Friedman.

(3) Bien que les indices soient en hausse sensible, le niveau de vie des classes populaires rattrapait à peine, en 1980, celui de 1970.

Guatemala

Un ministre a été assassiné dans la capitale

Le ministre guatémaltèque de la reconstruction nationale, M. Gonzalvo Yurrita, a été assassiné par des inconnus, le mardi 10 mars, dans la capitale. Le chauffeur de M. Yurrita a également trouvé la mort dans l'attentat. D'autre part, quatre bombes ont explosé dans le centre, blessant une passante. Des tracts d'une organisation étudiante d'extrême gauche ont été retrouvés sur les lieux des explosions.

A Genève, la Commission internationale des juristes a publié une liste de quinze avocats ou juristes assassinés ou disparus.

De notre correspondante

Genève. — La Commission internationale des juristes (C.I.J.), *dont* le siège est à Genève, a publié une liste de quinze juges, avocats et juristes assassinés ou disparus depuis l'automne dernier au Guatemala. Il s'agit de MM. Jaime Rafael Maroquin, juge à la cour criminelle de Guatemala, tué le 9 septembre 1980 ; Cristobal Arnulfo Villagran Dieguez, assistant du précédent, tué en même temps que lui ; Hector Augusto Valdez, juge au même tribunal, assassiné le 16 septembre 1980 ; Fulgencio Napoleon Rivas, avocat à Huehuetenango, mitraillé au moment où il sortait de son bureau ; Cesar Augusto Santallana, juge de paix à Escuintla, enlevé le 24 septembre 1980 ; Ricardo Galindo Gallardo, avocat, disparu à son arrivée dans la capitale en provenance de Panama, le 6 octobre 1980 ; Pablo Emilio Valle de la Peña, avocat, mitraillé le 10 octobre 1980 ; Rodolfo Montoya Guzman, juriste dans une clinique de l'université de San Carlos, mitraillé à son domicile le 17 octobre 1980 ; Rigoberto Aroche, juge de paix à San José, étranglé le 16 novembre 1980 ; Leonel Roldan, professeur à la faculté de droit de l'université de San Carlos, enlevé le 17 novembre 1980 ; sa femme a été tuée, et le corps du professeur a été retrouvé à plusieurs kilomètres du lieu de l'enlèvement dix-huit jours plus tard ; Miguel Angel Currichiche, mitraillé le 20 novembre 1980 ; Gilberto Jimenez, inspecteur général des tribunaux, assassiné le 12 décembre 1980 en même temps que son chauffeur ; Augusto Sac, avocat à *Quetzaltenango, arrêté par des* hommes armés et abattu au bord de la route ; Saul Najarro, avocat, tué le 21 janvier 1981 lors d'une tentative d'enlèvement ; Abel Lemus, avocat, tué le 27 janvier 1981.

La C.I.J. cite encore les cas de tentative d'enlèvement de l'avocat Fredy Rolando Rios à Mazatenango, le 7 novembre 1980, la tentative d'assassinat du juge de paix Oscar Armado Gomez à Chichicastenango, le 28 décembre 1980, et la tentative d'assassinat du licencié en droit Eliezer Cisuentes à Chimeltenango à la fin de 1980.

ISABELLE VICHNIAC.

LA VISITE DE M. REAGAN A OTTAWA

Le Canada appuie la position américaine à l'égard du Salvador

A l'issue d'un entretien de plus de quatre heures, le président américain, M. Ronald Reagan, et le premier ministre canadien, M. Trudeau, ont affirmé, mardi 10 mars, qu'il n'y avait pas de désaccords sérieux entre les deux pays, y compris à propos de l'Amérique centrale, tout en reconnaissant que les problèmes et les incompréhensions se sont multipliés entre Washington et Ottawa. Pour sa première visite à l'étranger depuis son entrée à la Maison Blanche (il avait rencontré le président Lopez Portillo à la frontière mexicaine, en janvier, alors qu'il n'était encore que président élu), M. Reagan a choisi de se rendre au Canada, le plus fidèle allié des États-Unis et leur plus important partenaire commercial. Au cours de la campagne électorale, le candidat républicain avait dit souhaiter une plus large intégration économique entre les trois pays nord-américains, une sorte de Marché commun qui ferait appel à une *« coopération d'esprit ».*

Cette proposition n'a guère soulevé d'écho à Mexico et à Ottawa, où l'on soupçonne fortement les *États-Unis de chercher,* en fait, à obtenir des garanties pour leur approvisionnement en hydrocarbures. M. Trudeau a cependant accepté le principe de « sommets tripartites » réguliers entre les trois pays ; mais le président mexicain ne s'est pas encore prononcé sur le sujet.

La visite de M. Reagan, qui doit s'adresser aux deux chambres réunies du Parlement canadien avant de rentrer à Washington ce mercredi, est plutôt une prise de contact que l'occasion de négocier sur les problèmes réels séparant les deux capitales depuis le dernier voyage officiel d'un président américain, celui de M. Richard Nixon en 1972. Les désaccords portent sur la délimitation des territoires de pêche au large de la côte atlantique et sur la pollution atmosphérique provoquée par les usines américaines, les fameuses « pluies acides » que les vents transportent au-delà de la frontière.

Les deux pays devront également renouveler l'accord de défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) qui expire au mois de mai. Enfin, M. Reagan devait défendre auprès de ses interlocuteurs canadiens les plaintes des milieux d'affaires américains contre le programme de « canadianisation » de l'industrie pétrolière, qui est actuellement contrôlée à plus de 70 % par des sociétés américaines. Ottawa souhaite porter la part des sociétés canadiennes à 50 % d'ici à 1990 et a adopté des dispositions techniques (fiscales notamment) pour parvenir à cet objectif.

Ce ne sont pourtant pas les problèmes bilatéraux qui ont soulevé l'intérêt des Canadiens à l'égard de leur visiteur, mais *plutôt l'attitude des États-Unis* sur le Salvador. Environ deux mille manifestants ont protesté contre l'envoi de conseillers militaires américains dans ce pays. Contrairement à toute attente, M. Trudeau a appuyé la position de Washington dans cette affaire, alors qu'il avait parlé d'« erreur » quelques jours auparavant et que son ministre des affaires extérieures, M. McGuigan, avait reçu une délégation du Front démocratique révolutionnaire.

M. Trudeau a déclaré mardi qu'il n'y avait *« pas de désaccords »* ni de *« différences fondamentales »* entre les deux pays sur les grands problèmes internationaux, plus particulièrement sur l'Amérique centrale. *« Nous appuyons le centre au Salvador,* a-t-il ajouté. *Nous ne voulons la victoire ni des fascistes ni des marxistes et nous croyons que c'est également l'objectif des États-Unis. »* Selon un membre de la délégation américaine, les explications de M. Reagan ont réussi à créer une *« réelle compréhension »* entre les deux hommes, sans qu'il y ait pourtant *« identité de vues ».*

BERTRAND DE LA GRANGE.

L'ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INFORMATION DÉNONCE LES MANŒUVRES DE LA C.I.A. EN AMÉRIQUE CENTRALE

L'Association pour le droit à l'information (ADI) (1) a donné, mardi 10 mars, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle les opérations menées par les services de renseignements américains en Amérique centrale, et tout particulièrement au Salvador, ont été vivement dénoncées.

Des membres de l'association, l'amiral Antoine Sanguinetti et M. Antoine Blancard, responsable des questions latino-américaines au parti socialiste, qui rentraient de la conférence de l'Internationale socialiste à Panama, ont fait état de documents nord-américains mettant en lumière, selon eux, les graves responsabilités de la C.I.A. dans la région. M. Blancard estime qu'une *« offensive américaine »* se prépare au Salvador. L'amiral Sanguinetti a dénoncé le *« manichéisme de la presse occidentale en ce qui concerne les informations sur le Salvador ».*

M. Roberto Armijo, porte-parole du Front démocratique révolutionnaire salvadorien, présent à la conférence de presse, a affirmé que les documents américains sur l'aide soviétique et cubaine à la guérilla étaient des « faux ».

(1) ADI, 46, rue de Vaugirard 75006 Paris.

● *Au Salvador,* les forces *armées ont engagé mardi* des opérations d'envergure contre les groupes de guérilla dans le nord du pays. Les corps de soixante-quatre victimes de la violence ont été découverts mardi, dont dix-neuf dans la seule capitale. La commission des droits de l'homme a précisé, mardi, que seize mille personnes ont été tuées depuis le 15 octobre 1979.

● *M. Ungo,* leader du Front démocratique révolutionnaire, s'est entretenu, le mardi 10 mars, de la situation dans son pays au Vatican avec le sous-secrétaire des affaires publiques, qui lui a assuré que le Saint-Siège était toujours prêt à contribuer à la recherche d'une solution pacifique. A Bonn, M. Helmut Schaeffer, expert du parti libéral (F.D.P.) pour les questions étrangères, a demandé aux États-Unis d'aider le président salvadorien José Napoleon Duarte en faisant pression sur les militaires. M. Schaeffer, qui revient du Salvador, a ajouté qu'il était opposé à la livraison d'armes américaines à la junte. — (Reuter.)



AFRIQUE

Éthiopie

M. Stirn est attendu en visite officielle à Addis-Abeba

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, entreprend, jeudi 12 mars, une visite officielle en Ethiopie. C'est le premier *séjour* à Addis-Abeba d'un membre d'un gouvernement occidental depuis le début de l'intervention militaire soviéto-cubaine en Ethiopie, il a quatre ans, et l'alignement diplomatique de ce pays sur l'U.R.S.S. Malgré les désaccords idéologiques patents opposant les deux pays, le dialogue politique franco-éthiopien s'est poursuivi au cours des dernières années.

En novembre 1979, le colonel Berhanu Bayeh, *responsable* à l'époque des affaires étrangères au sein du DERG, le comité militaire au pouvoir, avait été reçu par M. Giscard d'Estaing. Il avait eu avec M. Stirn des conversa*tions largem nt consacrées* à la situation dans la corne de l'Afrique. En septembre 1980, le ministre éthiopien de la justice avait eu de nouveaux entretiens avec les responsables français. *Son passage* à *Paris s'inscrivait* dans la campagne de sensibilisation déclenchée par le régime d'Addis-Abeba après l'accord américano-somalien mettant à la disposition de Washington l'an*cienne base soviétique de Berbera*. Une délégation parlementaire française s'est, entre-temps, rendue dans la capitale éthiopienne.

Dans le camp occidental, la France apparaît comme un interlocuteur privilégié aux yeux des Ethiopiens en raison de ses responsabilités en Afrique et dans l'océan Indien. Son attitude envers Addis-Abeba semble, à la fois, moins rigide et moins partiale que celle des Etats-Unis. Paris a toujours conservé une position prudente dans le conflit mettant aux prises Ethiopiens et Somaliens, au sujet de l'Ogaden. D'autre part, tout en considérant la rebellion érythréenne comme une affaire interne éthiopienne, la France a répété qu'elle appelait de ses vœux une solution politique, de type fédéral par exemple.

La retenue et le souci de modération manifestés à Paris sont, notamment, dictés par la présence, à Djibouti, de quatre mille cinq cents soldats français. La jeune *République* demeure le principal point d'ancrage outre-mer de la puissance militaire française. Les Soviétiques en poste à Addis-Abeba ne perdent aucune occasion pour dénoncer cette présence. Les dirigeants éthiopiens, au contraire, semblent fort bien s'en accommoder, même s'ils ne le proclament pas trop ouvertement, par souci de ménager leur puissant protecteur.

A leurs yeux, la France semble jouer, dans cette région stratégique, un rôle *« stabilisateur »* ; sans doute ne souhaitent-ils pas voir la corne de l'Afrique soumise tout entière à l'influence des deux Super-Grands. D'ailleurs, les relations, entre l'Ethiopie et Djibouti, se sont sont nettement améliorées. M. Hassan Gouled, chef de l'Etat djiboutien, se rendra, très prochainement, à Addis-Abeba. Des négociations bilatérales se poursuivent enfin pour régler le dernier point du contentieux concernant l'ancien chemin de fer franco-éthiopien.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Centrafrique

L'opposition accuse Paris d'« intervention directe » en faveur de M. Dacko dans la campagne présidentielle

Bangui *(A.F.P.)*. — Les quatre candidats d'opposition à l'élection présidentielle centrafricaine du dimanche 15 mars (*le Monde* du 7 mars) ont élevé mardi 10 mars, dans un communiqué commun, *« la plus vive protestation contre la politique giscardienne en Centrafrique »*, qui tendrait, selon eux, à *« imposer M. David Dacko au peuple centrafricain par tous les moyens, y compris la force »*.

MM. Abel Goumba (Front patriotique oubanguien/Parti du travail), Henri Maïdou (parti républicain pour le progrès)), Ange Patasse (Mouvement de libération du peuple centrafricain) et François Pehoua (indépendant) rejettent sur le président Giscard d'Estaing et sur le président sortant centrafricain, M. David Dacko, la responsabilité d'éventuels troubles en Centrafrique. Ils en appellent également à la vigilance des *« peuples de France et de Centrafrique en vue de déjouer un complot de nature à altérer les relations franco-centrafricaines »*.

« Pour soutenir la campagne de M. Dacko, poursuit le communiqué, *les autorités françaises ont récemment mis à la disposition de l'Union démocratique centrafricaine* (parti de M. Dacko) *une soixantaine de véhicules tout terrain et d'importants moyens financiers. » « Les forces militaires françaises basées en Centrafrique* (« Barracuda ») *ont reçu mission de prêter main forte à M. Dacko en intervenant directement dans la campagne présidentielle et en intimidant les populations des villes et villages qu'elles ne cessent de sillonner »*, affirme encore le communiqué.

[A Paris, de source officieuse, on oppose un démenti catégorique à ces assertions, et on rappelle que le ministère de la défense veille « de très près » à ce que les troupes françaises n'interviennent pas dans les affaires intérieures de l'Etat centrafricain.

D'autre part, en réponse à une requête de Me de La Pradelle, avocat de Bokassa, M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a fait savoir, mardi 10 mars, qu'il ne prendrait pas d'« initiative personnelle » pour la constitution d'une commission d'enquête sur les accusations portées contre l'ancien monarque centrafricain.]

Madagascar

M. Monja Joana se rallie au régime

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *Principal opposant* au régime *du* président Ratsiraka, le fondateur du parti MONIMA (Madagascar aux Malgaches), M. Monja Joana a réintégré le Front national pour la défense de la *révolution*, coalition au pouvoir depuis quatre ans. L'événement, annoncé mardi 10 mars par la *radio* malgache, bouleverse le paysage *politique* de la grande île. M. Joana a pris sa décision au cours d'un entretien, lundi, avec le chef de l'Etat.

Le Front *rassemble*, depuis janvier 1977, *les six formations ayant* adhéré aux principes socialistes de la *révolution* malgache. Cinq mois après sa *création*, le vieux dirigeant paysan, aujourd'hui presque octogé*naire, avait quitté* l'alliance gouvernementale et refusé de prendre part aux élections législatives. Il faisait *grief au président* d'avoir trop favorisé les dignitaires de l'ancien régime. Depuis juin 1977, il a réclamé en vain une *« épuration »* du gouvernement.

Bien *que* son *parti* se fût *mis* de *lui-même hors la loi*, M. Joana continua à faire entendre sa voix. Depuis Toliary (ex-Tuléar), la *capitale* du Sud et sa région natale, *M.* Joana ne cessa d'aiguillonner le régime sur sa gauche. A l'automne dernier, il commit la double erreur de signer personnellement un tract appelant à la *« grève générale »* et de se rendre à Antananarivo. *Dans la nuit* du 30 novembre, les deux chefs d'état-major de l'armée et de la police l'arrêtèrent dans un hôtel de la capitale *(le Monde* daté 18 et 19 jan*vier). Depuis,* il était *« assigné à résidence fixe »* au camp militaire d'Ihosy, à quelque 600 kilomètres au sud de la capitale, d'où il vient d'être libéré.

Pourquoi ce *retour au bercail* du vétéran gauchiste ? A-t-il jugé qu'il valait mieux, pour contrer la droite renaissante, se tenir au côté d'un régime rendu vulnérable par une *grave crise financière ? Dans une* lettre au chef de l'Etat *(le Monde* daté 15 et 16 *février*), M. Monja Joana s'était déjà *désolidarisé* des meneurs de la manifestation lycéenne du 3 février, qui, dégénérant *en émeute*, avait fait cinq morts et quarante-quatre blessés. *Il avait dénoncé* ceux *qui utilisaient* son nom et le prestige de son parti pour déstabiliser le régime.

« M. Monja Joana a quitté le front sans condition, qu'il revienne sans condition », nous disait récemment le chef de l'Etat. Le président du MONIMA a-t-il obtenu de M. Ratsiraka certaines assurances quant à une *« épuration »* de l'équipe en place ? Y a-t-il eu compromis entre deux hommes qui se portent une estime mutuelle, et si oui, quel est-il ? On devrait connaître la réponse dans les prochaines semaines.

De toute façon, il faudra, sinon remanier, du moins élargir la coalition pour laisser une place au MONIMA. Dans l'immédiat, la décision de M. Joana justifie a *posteriori* l'attitude à la fois ferme et souple adoptée par le président et devrait favoriser la décrispation de la vie politique dans une capitale toujours soumise au couvre-feu. — J.-P. L.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

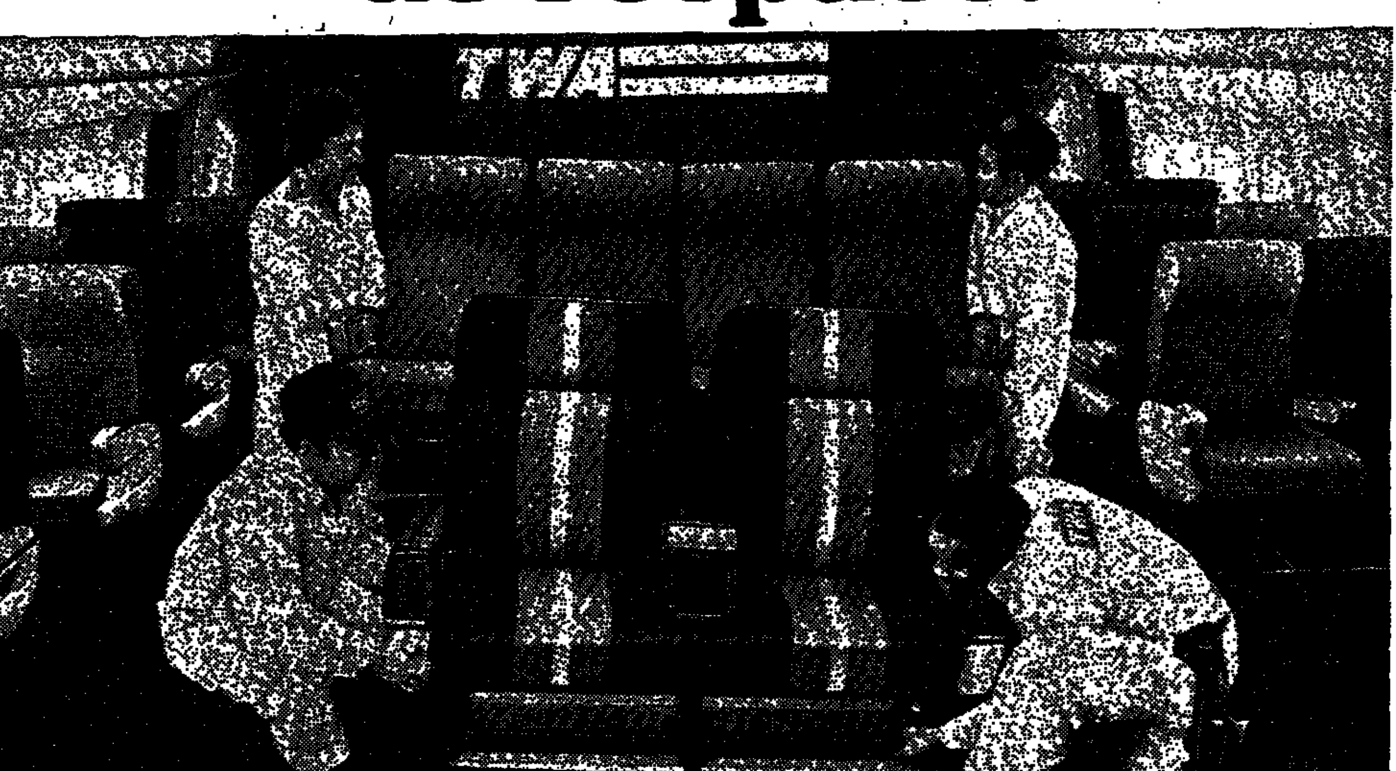
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.





ASIE

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK ANNONCE QUE SES PREMIERS ENTRETIENS AVEC LES KHMERS ROUGES ONT ÉCHOUÉ

Le prince Norodom Sihanouk a annoncé, mardi 10 mars, que les négociations qu'il avait entreprises avec le premier ministre khmer rouge, M. Khieu Samphan, n'avaient pas abouti : *« Je ne crois pas qu'il y ait possibilité d'accord mais je ne romps pas les ponts »*, a-t-il déclaré à l'A.F.P. *« Cet entretien a duré deux heures et demie et a constitué le premier round de nos négociations dont il faut s'attendre qu'elles débouchent sur un échec »*, a-t-il précisé, ajoutant qu'il était prêt à rencontrer à nouveau M. Khieu Samphan à la fin avril à Pékin.

L'ancien chef de l'Etat cambodgien a ajouté : *« Il y a eu désaccord sur la condition que j'ai posée portant sur la neutralisation du Cambodge et le désarmement de toutes les forces armées cambodgiennes dans l'éventualité d'un départ des troupes vietnamiennes. Khieu Samphan prétend qu'exiger un futur désarmement de ses forces découragerait ses combattants, et qu'au surplus une telle situation ouvrirait la porte à un retour des Vietnamiens au Cambodge. Ce n'est qu'un mauvais prétexte. Si les Khmers rouges devaient conserver leurs forces, ils ne feraient qu'une bouchée des forces de Sihanouk et de celles de Son Sann* (1) *et prendraient le pouvoir. Je ne peux pas céder sur ce point. »*

(1) Ancien premier ministre et président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.).

DIPLOMATIE

Paris et Port-Vila ont signé des accords de coopération

Les accords de coopération entre la France et Vanuatu ont été signés mardi 10 mars à Port-Vila par le premier ministre vanuatuan, M. Walter Lini, et le chargé d'affaires français, M. Paul de Cour. Ces textes — huit accords d'aide et deux conventions, monétaire et domaniale — portent essentiellement sur les problèmes d'éducation, de santé et d'assistance technique. Le montant de l'aide serait, selon Port-Vila, de 5,75 millions de dollars. On se refuse au quai d'Orsay à fournir des chiffres, mais la somme de 120 millions de francs avait été avancée à la fin de l'an dernier, lors des négociations franco-vanuatuanes et avant la *brouille* entre les deux pays qui, le mois dernier, avait entraîné l'expulsion de l'ambassadeur de France, M. Yves Rodrigues.

Cet incident diplomatique était survenu la veille même du jour où devaient être signés des accords auxquels semblaient opposés à la fois les éléments les plus extrémistes de la majorité anglophone au pouvoir à Port-Vila et certains éléments français, en particulier parmi les anciens résidents de l'ex-condominium franco-britannique. Après plusieurs semaines de temporisation, le bon sens apparaît prévaloir de part et d'autre, Vanuatu ayant un besoin urgent d'aide extérieure, et la France — qui au début avait lié la signature des accords au retour de M. Rodrigues — ayant considéré que les apaisements fournis étaient suffisants, et que les intérêts de la fraction francophone de la population vanuatuane devaient être préservés.

Les deux parties ont d'ailleurs signé un communiqué commun affirmant *« leur volonté de promouvoir entre les deux pays des relations cordiales fondées sur le respect mutuel des principes de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre pays. Le gouvernement de Vanuatu s'engage auprès du gouvernement français à protéger les ressortissants français et leurs biens à Vanuatu conformément à l'esprit et à la lettre de la Constitution et, pour sa part, le gouvernement français s'engage, de même, auprès du gouvernement de Vanuatu, à protéger les ressortissants de Vanuatu et leurs biens sur tout le territoire de la République française, et en particulier en Nouvelle-Calédonie »*.

Ces garanties offertes aux quelque deux mille cinq cents à trois mille résidents français à Vanuatu ainsi que la reconnaissance explicite dans le communiqué de l'appartenance de la Nouvelle-Calédonie à la France satisfont Paris. Toutefois l'un des dirigeants les plus « durs » et hostiles à la présence française, le ministre de l'intérieur, M. Fred Timakata, a déclaré mardi par téléphone à l'agence Reuter que son pays ne s'estimait pas tenu par les accords à ne pas manifester son appui aux mouvements indépendantistes des territoires français voisins : *« Cela n'est pas précisé dans l'accord. La Nouvelle-Calédonie est un territoire. La République française, ce n'est pas la même chose. »* Quoi qu'il en soit, a-t-il ajouté, *« la situation, pour Vanuatu, est redevenue normale, et nous espérons que l'accord consolidera nos relations avec la France »*.

Pendant ce temps, le gouvernement australien a annoncé qu'il était prêt à accroître son aide à Vanuatu et à entreprendre des démarches auprès de pays riverains du Pacifique (Japon, Canada, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée) pour qu'ils accordent une aide à Port-Vila.

P. de B.

LE B.I.T. S'INQUIÈTE DE LA RÉPRESSION SYNDICALE EN AMÉRIQUE LATINE

Le B.I.T. a adressé des appels pressants aux gouvernements de Malaisie, du Pérou, du Soudan, du Salvador et du Guatemala, qui n'ont pas encore fait part de leurs observations au sujet des plaintes les concernant. Dans ces deux derniers cas, l'institution genevoise a relevé la gravité des allégations (morts, mauvais traitements, arrestations de *dirigeants syndicaux, occupations de* locaux syndicaux) contenues dans ces plaintes.

Le gouvernement du Brésil a été prié d'indiquer les résultats des actions judiciaires intentées contre certains dirigeants syndicaux ainsi que les mesures prises pour faire cesser le contrôle des syndicats par les autorités. Le B.I.T. a demandé au Chili de modifier sa législation pour assurer une meilleure application des libertés syndicales. Il a regretté que les enquêtes menées par les organes judiciaires du Chili n'aient pas permis d'éclaircir les circonstances dans lesquelles certains syndicalistes avaient disparu.

● *M. René de Choiseul-Praslin* est nommé ambassadeur en République de Saint-Vincent et des Grenadines par décret publié au *Journal officiel* du mardi 10 mars. M. de Choiseul-Praslin reste simultanément ambassadeur à Trinité et Tobago (et continuera à résider à Port *of Sain*) ainsi qu'à La Grenade, à La Barbade, à Sainte-Lucie, en Guyana et à la Dominique.

● *M. Van Agt*, premier ministre des Pays-Bas et président du conseil de la Communauté européenne, a quitté Lisbonne mardi 10 mars en réaffirmant que l'entrée du Portugal dans la Communauté se ferait *« aussitôt que possible »*. Au terme d'une visite de deux jours, il a déclaré qu'il avait renouvelé l'intention de la Communauté *« d'accélérer »* les négociations avec le Portugal, tout en tenant compte *« des problèmes intérieurs substantiels que la Communauté doit auparavant régler »*. — *(A.F.P.)*

POUR TASS ET LA « PRAVDA »

L'intention de Washington de livrer des armes à la résistance afghane justifie l'intervention soviétique de 1979

M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a achevé, mardi 10 mars, sa visite à Washington par un entretien avec M. Weinberger, secrétaire américain à la défense. Le ministre allemand a assuré que l'effort de défense de la R.F.A. serait poursuivi, que les programmes importants seraient maintenus mais que l'achat de certaines armes nouvelles serait ajourné pour des raisons financières.

Au sujet de l'implantation des euromissiles en Europe, Washington et Bonn se sont mis d'accord pour convoquer, fin mars, le comité consultatif spécial de l'OTAN qui examinera à la fois cette question et la possibilité de négociations avec l'U.R.S.S. sur ce type d'armes. Les deux gouvernements seraient, en tout cas, d'accord pour refuser le « gel » proposé par M. Brejnev et tout ce qui pourrait légitimer la supériorité actuelle de l'U.R.S.S. dans ce domaine.

Le gouvernement américain aurait, d'autre part — selon le « Washington Post ». — l'intention de demander au Congrès la levée de l'interdiction de toute aide américaine, directe ou indirecte, aux rebelles angolais. Cette interdiction avait été votée en 1976, sous la présidence de M. Ford.

De notre correspondant

Moscou. — Les déclarations que le président Reagan a faites sur l'Afghanistan dans son interview à la chaine de télévision A.B.C. étaiet une trop belle occasion, que les Soviétiques n'ont pas laissé passer. Pour les commentateurs de Tass et de la *Pravda*, le fait que l'administration américaine envisage de livrer des armes aux insurgés musulmans constitue l'aveu de l'intervention impérialiste en Afghanistan... depuis la révolution d'avril 1978.

« M. Reagan a pratiquement reconnu que les Etats-Unis menaient une agression armée contre la République démocratique d'Afghanistan depuis le territoire pakistanais, écrit Tass. *Il n'a fait que confirmer ce que son prédécesseur passait sous silence.*

» Washington jette le masque de la non-intervention, renchérit la *Pravda* ; *en dernière analyse, l'agression américaine est ainsi officiellement légalisée. »*

Du même coup, si les Etats-Unis envisagent aujourd'hui d'envoyer des armes aux *« bandits contre-révolutionnaires »*, que M. Reagan appelle des *« combattants de la liberté »*, l'intervention soviétique en Afghanistan de décembre 1979 était pleinement justifiée. On voulait faire croire à l'homme de la rue, peu informé, que l'U.R.S.S. avait *« fait irruption »* dans ce pays, affirme l'agence officielle soviétique. *« Or le président américain en personne reconnaît aujourd'hui ouvertement que ce sont précisément les Etats-Unis qui ont déclenché et qui poursuivent la guerre non déclarée contre l'Afghanistan »*. La déclaration de la Maison Blanche *« confirme une fois de plus que le gouvernement de Kaboul avait des arguments de poids pour solliciter auprès de l'U.R.S.S., pays voisin et ami, une aide destinée à repousser l'agression étrangère »*.

Mais elle ne fournit pas seulement une justification *a posteriori*, elle constitue aussi une menace pour l'avenir, puisque, selon le journal du parti communiste soviétique, *« il s'agit, on le voit, d'une escalade de l'intervention impérialiste »*, qui contraste ouvertement avec les propositions de règlement politique avancées par Moscou et ses protégés de Kaboul. *« Sur le Potomac*, conclut la *Pravda*, *on pense toujours en termes de confrontation, pas de solution pacifique. »*

Tout en insistant pour que le dialogue commence le plus rapidement possible, les Soviétiques continuent de s'en prendre en termes très vifs à l'administration républicaine, ne serait-ce que pour mettre en valeur l'*« offensive de paix »* de M. Brejnev. Mais peuvent-ils de bonne foi justifier par l'intention des Américains de livrer eux-mêmes *« un flot d'armes »* aux rebelles afghans la présence de quatre-vingt-cinq mille soldats soviétiques en Afghanistan ?

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● EXPULSION DE RESSORTISSANTS ETRANGERS. — La Cour suprême chilienne a confirmé mardi 10 mars l'ordre d'expulsion du pays frappant le président du parti démocrate-chrétien, M. Andres Zaldivar. En octbore 1980, le gouvernement avait interdit le retour au Chili de M. Zaldivar. D'autre part, cinq Allemands de l'Ouest, une Hollandaise et une Norvégienne ont été expulsés mardi sur ordre du gouvernement. Les sept personnes avaient été arrêtées dimanche alors qu'elles participaient à une manifestation interdite à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Enfin, un homme et une femme se sont réfugiés mardi à l'ambassade de France à Santiago pour demander l'asile politique. Il s'agit de M. Felipe Arellano et de Mme Marcela Moraga, qui appartiennent au Mouvement de la gauche révolutionnaire. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LES FORCES ARMEES COLOMBIENNES ont exprimé mardi 10 mars leur « préoccupation » face au développement de la guérilla à la suite de la saisie d'un important stock d'armes provenant de l'« extérieur » et destiné selon les militaires au M. 19. D'autre part le M. 19 a révélé mardi les identités des véritables assassins du linguiste américain Chester Bitterman, affirmant que ceux-ci appartiennent à un groupe dissident de leur organisation. — *(A.F.P.)*.

Côte-d'Ivoire

● PROTESTATION GHANEENNE. — Le gouvernement ghanéen a élevé une protestation « énergique » à la suite de la mort par asphyxie de quarante-six ressortissants ghanéens dans une cellule de la gendarmerie ivoirienne (*le Monde* du 11 mars). Le ministre ghanéen de l'intérieur est attendu, ce *mercredi 11 mars, en Côte*-d'Ivoire où il sera reçu par le président Houphouët-Boigny. Les autorités ivoiriennes semblent néanmoins décidées à poursuivre les *« opérations coup de poing »* à Abidjan et dans ses banlieues, où l'augmentation de la criminalité inquiète la communauté étrangère. — *(A.F.P., Reuter)*

Djibouti

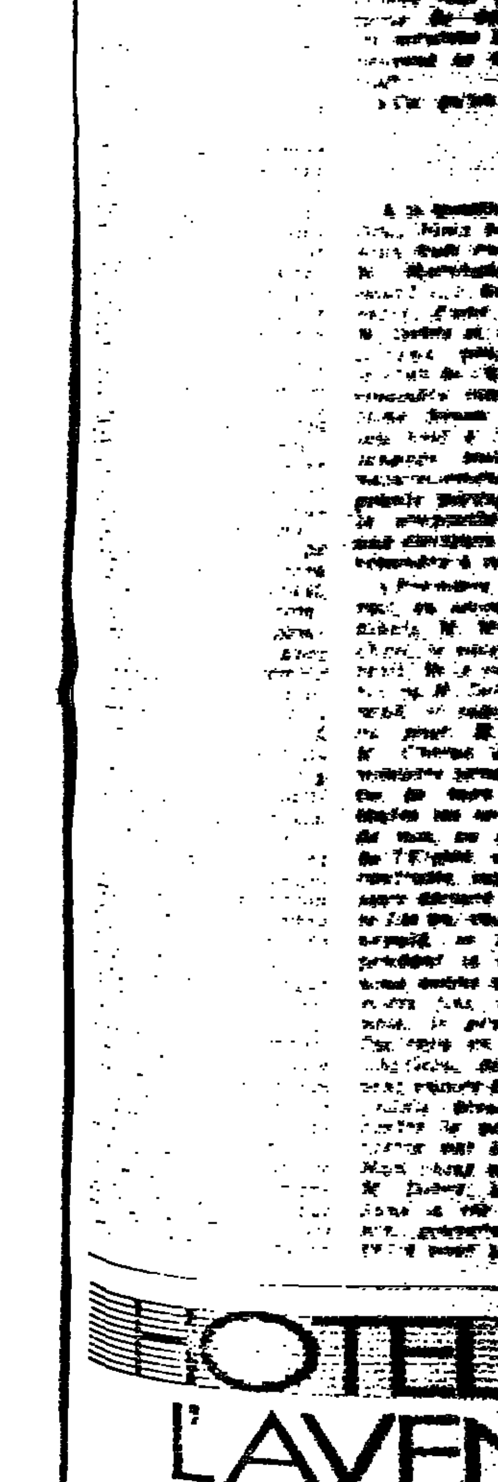
● PROCES POLITIQUES REPORTES. — Deux procès politiques prévus les 8 et 10 mars ont été respectivement reportés aux 29 mars et 1er avril, les inculpés ayant refusé de comparaître en l'absence de leur avocat. Ce dernier, Me Marc Portehaut, du barreau de Paris, *nous signale que*, s'étant rendu à Djibouti le 5 mars, il s'est vu *« interdire l'exercice de sa profession par ordre verbal de M. le président de la République Hassan Gouled, ordre notifié par M. le procureur général Pappas »*. Le 6 mars, nous a-t-il précisé, au départ de l'aéroport de Djibouti, *son passeport lui a été* retiré et, après avoir été détenu dans les locaux des la police, il n'a pu reparti pour Paris que sur intervention de *« personnalités »*.

Etats-Unis

● LES LIMITES IMPOSEES A L'ACTIVITE DE LA C.I.A. sur le territoire américain font actuellement l'objet d'un examen en vue de la rédaction d'un nouveau projet de décret qui pourrait être soumis au début de l'été au président Reagan, a annoncé, mardi 10 mars, l'amiral Inman, directeur adjoint de la centrale américaine de renseignements. Ce réexamen a été rendu nécessaire, selon lui, par la recrudescence du terrorisme depuis 1978, date à laquelle M. Carter avait limité les activités de la C.I.A. à l'intérieur des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Mali

● PROCES POLITIQUE. — Le procès de vingt et un gendarmes et civils, accusé d'avoir tenté de renverser le gouvernement et d'assassiner le chef de l'Etat malien, dans la nuit du 30 au 31 décembre 1980, s'est ouvert, mardi 10 mars, devant la Cour spéciale de sûreté de l'Etat de BamaZo. Le principal inculpé du « complot », l'adjudant Aboul Karim Sissoko, est en fuite. Les inculpés entendus mardi ont tous nié les faits qui leur sont reprochés. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DE M. GISCARD D'ESTAING SUR TF1

« Ceux qui veulent un pouvoir faible en France ne doivent pas voter pour moi »

C'était sans doute le « citoyen-candidat » qui était mardi soir l'invité de l'émission « Le grand débat », puisque la pendulette de l'arrière-grand-père n'était pas sur la table... On n'était pas à l'Elysée et le cérémonial présidentiel ne prévalait pas.

Un peu plus d'une heure et quinze minutes d'émission : un rythme parfois élevé, des questions abordées de manière frontale, la fermeté dans le ton, la décontraction, le chef de l'État a fait la démonstration de la maitrise de ses moyens et a su donner *l'image d'un homme sûr de lui et confiant dans son avenir* : la télévision, il connait, et ses adversaires n'ont qu'à bien se tenir. La candidature aussi, il connait, et il ne fait pas de doute que la campagne est entrée désormais dans une phase décisive.

M. Giscard d'Estaing s'est attaché à répondre à toutes les questions. Même si parfois ses réponses étaient soigneusement conçues pour ne pas porter très exactement sur le sujet lui-même mais légèrement à côté, l'impression qui demeurait en fin d'émission était celle d'un interlocuteur qui n'avait pas éludé les difficultés. On n'en regrettait qu'un peu plus que les journalistes n'aient pas *exercé ce que l'on nomme parfois* le « droit de suite » et n'aient pas contraint leur invité à plus de précision ou à plus de rigueur. Cette fois, Jean-Marie Cavada ne s'est pas gratté l'oreille en prétextant qu'il n'entendait pas très bien, comme il l'avait fait avec M. Chirac. Il est vrai que l'autorité de la fonction joue peut-être, derrière l'ardeur du candidat...

C'est là d'ailleurs la partie qu'a réussie M. Giscard d'Estaing ; malgré un mauvais passage lorsqu'il s'est quelque peu emporté en voulant en finir avec les « diamants », il est parvenu à donner l'impression qu'un candidat à l'aise et soucieux de séduire pouvait relayer un président distant et contesté.

N.-J. B.

Voici les principaux extraits des déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de l'émission « Le grand débat », mardi 10 mars à 20 h. 30 sur TF 1. Le chef de l'Etat était interrogé par Jean-Marie Cavada, Patrice Duhamel, Jean-Claude Bourret, Jean Lefèvre et Yves Mourousi.

Après avoir noté que le fait qu'un président en exercice participe à une telle émission lui paraît « *sans précédent* », M. Giscard d'Estaing indique : « *Je souhaite, pendant toute la campagne à venir, m'écarter autant que possible du langage politique convenu : c'est un langage codé pour initiés, qui intéresse quelques-uns et que l'opinion publique, qui nous écoute, a du mal à comprendre et à suivre. Je souhaite donc des choses très simples, très claires, et d'ailleurs tout à l'heure, sur les questions économiques et sociales, si vous me le permettez, je ferai même usage d'un tableau pour écrire quelques chiffres. Je souhaite enfin que cette campagne soit l'occasion d'un progrès pour la France, c'est-à-dire que cette campagne, au lieu d'être un affrontement pour la lutte pour le pouvoir, soit l'occasion pour l'opinion publique, qui va trancher, de mieux connaître les problèmes réels de la France.* »

Il rappelle aussi qu'il n'a pas dit « *moi ou la décadence* », dans sa déclaration de candidature du 2 mars, et précise : « *Ce que j'ai dit, c'est que, du côté de l'opposition, il n'y a pas à l'heure actuelle d'alternative organisée pour être crédible. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'alliance politique organisée permettant de dire : voilà la manière dont sera gouvernée la France. Il y avait, jusqu'en 1978, le programme commun, c'était un programme commun avec des signatures et avec l'intention de gouverner ensemble pour l'appliquer. Et puis ce programme, comme vous le savez, a été répudié par ses auteurs et il n'y a plus, à l'heure actuelle, d'alternative politique organisée. Il y a, par contre, un scénario politique qu'on propose aux Français. Ce scénario, qu'est-ce que c'est ? C'est de dire : nous ne vous dirons pas ce que nous ferons au lendemain de l'élection.(...) Nous ne vous dirons pas ce que nous ferons, nous ne ferons qu'une chose, qui sera de dissoudre l'Assemblée nationale. Il y aura donc une deuxième vague d'élections. Mais vous savez très bien quel est le système électoral en France, c'est le système majoritaire. Il ne pourrait pas être changé brusquement, pour des motifs de circonstances, entre l'élection présidentielle et l'élection législative : ce serait un trucage politique. C'est donc la loi actuelle, majoritaire, qui prévaudrait. Vous savez très bien que dans ce scrutin majoritaire, si les communistes se maintiennent au second tour, ils empêchent l'élection de la plupart des députés socialistes. Donc, il y aura la nécessité d'une négociation avec le parti communiste, où il posera ses conditions, et ces conditions seront celles du partage des responsabilités. Donc, il n'y a pas, ai-je dit, dans l'opposition, à l'heure actuelle, d'alternative de gouvernement crédible. Et dans la majorité, j'ai simplement indiqué qu'à l'heure actuelle toutes les indications disponibles montraient que j'étais le seul à pouvoir l'emporter sur l'opposition.* »

Le président de la République répond ensuite à la question relative au second tour. Il souligne : « *Sur cette question, on dit des choses tout à fait inexactes. On parle de désistement. (...) Dans les scrutins locaux, les candidats peuvent se maintenir au second tour.*

» *Ce qu'on appelle le désistement, c'est le fait que le candidat décide de ne pas se maintenir et il indique alors aux gens qui auraient voté pour lui : vous auriez pu voter pour moi si je reste, mais comme je me retire, je vous demande de voter pour Untel. Or, dans l'élection présidentielle, il n'y a pas désistement, il y a élimination, c'est-à-dire qu'il ne reste au second tour que deux candidats. Si c'est le candidat de l'opposition que l'on connaît, c'est le record du monde de durée de candidature à la présidence de la République. Seize ans depuis 1965. Les Français le connaissent très bien. Et si c'est moi-même, ou si c'est un autre, qui a été premier ministre, les Français les connaissent, ils les jugeront donc d'eux-mêmes. Il n'y aura donc pas désistement, il y aura le choix des Françaises et des Français, auxquels le pouvoir est rendu au moment de l'élection présidentielle.* »

Le second tour

A la question : « *Disons qu'il y a deux blocs possibles : dans le cas d'un duel entre M. Mitterrand et M. Marchais, pour qui votez-vous ? (...) dans le cas d'un duel entre, d'une part, M. Chirac ou M. Debré et, d'autre part, M. Mitterrand, pour qui votez-vous ?* » le chef de l'Etat répond : « *Il faut répondre clairement à ces questions. Sinon, c'est ce que j'appelais tout à l'heure l'obscurité du langage politique. (...) Il faut naturellement que les grands dirigeants politiques aient au moins la simplicité que l'on demande aux électeurs d'avoir. Donc, il faut répondre à cette question.*

» *Première hypothèse : il resterait, au second tour, comme candidats, M. Mitterrand et M. Marchais, je voterais pour M. Mitterrand. Si le candidat était M. Chirac ou M. Debré face à M. Mitterrand, je voterais pour M. Chirac ou pour M. Debré. Pourquoi ? M. Chirac a été mon premier ministre pendant la première partie de mon septennat, il était toutes les semaines assis en face de moi, au conseil des ministres de l'Elysée, et M. Mitterrand, au contraire, est depuis 1958 l'adversaire déclaré de la Ve République ; je l'ai vu, quand j'étais tout jeune député, se dresser à son banc pendant la séance historique où nous avons accueilli pour la première fois, à l'Assemblée nationale, le général de Gaulle ; je l'ai revu en 1968 au moment de Charléty, dont les images peuvent encore être diffusées, s'élever, j'allais presque dire s'insurger, contre le pouvoir tel qu'il était exercé par le général de Gaulle. Mon choix est tout fait. Quant à M. Debré, lorsque je suis entré dans la vie politique, c'est dans son gouvernement que je suis entré pour la première fois, donc entre M. Debré et M. Mitterrand, je voterais pour M. Debré.* »

Le président de la République évoque son septennat. Il rappelle qu'il a demandé aux Français d'être reconduit pour « *un septennat nouveau* », qu'il « *rend le pouvoir aux Français* » et que, s'il est réélu, il proposera une « *réflexion sur la rénovation républicaine* ». Il s'explique sur ce point : « *Je proposerai une réflexion sur la rénovation républicaine : qu'un certain nombre de sujets soient mis à l'ordre du jour, et que l'on réfléchisse à la solution à leur apporter. Je vous les cite : par exemple, le regroupement des dates des élections ; nous vivons dans une instabilité politique perpétuelle, les cantonales sont le troisième tour des sénatoriales, qui sont la revanche des législatives. On ne peut pas travailler dans ces conditions-là. Donc regroupement, par exemple, en deux échéances, des échéances électorales principales, naturellement, par consensus, accord, avec les institutions concernées. Deuxième exemple : le cumul des mandats. Je suis partisan d'un travail actif... du Parlement et de la représentation nationale.* »

Après avoir rappelé les réformes qu'il a déjà apportées au travail parlementaire (questions d'actualité, saisine du Conseil constitutionnel), il poursuit : « *Je suis partisan de développer et d'affirmer le rôle du Parlement dans le choix des ministres. Vous avez vu que c'est ainsi que nous avons procédé quand nous avons nommé un nouveau ministre de la défense, qui était M. Le Theule. C'était le rapporteur du budget de la défense à l'Assemblée ; les deux ministres chargés de l'économie, M. Monory et M. Papon, étaient les rapporteurs du budget à l'Assemblée nationale et au Sénat. Quand nous avons nommé, à la suite du décès douloureux de M. Ségard, un secrétaire d'Etat aux P.T.T., c'était le rapporteur parlementaire du budget des P.T.T. Donc je suis partisan de développer le rôle, la compétence, la spécialisation de l'Assemblée, d'où le problème du cumul des mandats, et je suis partisan de limiter à deux l'exercice possible des mandats électifs.* »

« Je ne serai plus candidat à aucune élection »

A propos du recours au référendum il indique : « *J'ai toujours eu l'intention d'avoir recours au référendum. Mais j'ai toujours pensé qu'il fallait utiliser le référendum pour un sujet qui soit adapté à la technique du référendum. Vous savez que dans notre Constitution, à l'heure actuelle, on ne peut faire de référendum que sur deux sujets : l'organisation des pouvoirs publics et l'approbation d'un traité international. J'entends dire souvent : on devrait faire un référendum sur la peine de mort ou un référendum sur l'énergie nucléaire, notre Constitution ne nous le permet pas. Je suis partisan d'un usage du référendum que j'appelle le « référendum à la Suisse », c'est-à-dire un référendum dans lequel le chef de l'Etat ne s'engage pas, il peut indiquer une préférence s'il le souhaite, il ne lie pas son sort au résultat du référendum, — et où on demande aux Françaises et aux Français leur avis sur une question importante qui les concerne. Dans ce que je viens de vous dire, il peut y avoir des sujets de référendum, et par exemple on peut imaginer que le cumul des mandats est une question qui soit traitée le moment venu par référendum (...) je pense que je le proposerai avec l'idée suivante : si les Français s'intéressent à ce genre de référendum, il faudra à ce moment-là ouvrir le débat sur la réforme de la Constitution permettant d'utiliser plus largement le référendum. Mais je dis attention, parce qu'il ne faut pas non plus que le référendum affaiblisse les pouvoirs du Parlement à l'excès. Dernier sujet, la durée du mandat présidentiel. Je proposerai une réflexion de rénovation républicaine sur la durée de ce mandat et sur le renouvellement de ce mandat. C'est une question très difficile, il faut se garder des réponses improvisées, je vous en donne une indication, nous avons actuellement sept ans renouvelables indéfiniment. Je vous dis tout de suite que, si je suis élu, je ne le renouvellerai plus, je ne serai plus candidat à aucune élection, ce sera la dernière élection de ma vie, et donc, aussitôt après l'élection, il faudra songer à rechercher, à choisir le futur président de la République.* »

A partir de la réflexion d'un journaliste, « *Quatorze ans, c'est long* », M. Giscard d'Estaing ajoute : « *Il faut faire attention : si on raccourcit le mandat, on présidentialise le régime. Voyez déjà l'importance de l'élection présidentielle, cela fait deux ans en réalité qu'elle domine la vie politique du pays. Supposez que le mandat soit de cinq ans ; on va aboutir à une situation où tout le monde centrera toute la vie politique sur l'élection du président et sa réélection et donc on présidentialise le régime. D'autre part, il faut savoir s'il y aura souvent des présidents réélus, ce n'est pas sûr, et, à ce moment-là, si vous avez un mandat court, ce sera une succession de présidents de la République, donc cela mérite la réflexion, et j'appellerai à cette réflexion, je le ferai d'autant plus facilement que je serai, en ce qui me concerne, totalement désintéressé. Si je devais exprimer une préférence, je vous dirais que je rejoins celle d'un parti politique qui a réfléchi à ce problème. On peut imaginer que six ans renouvelables une fois soit, par exemple, une bonne formule ; je ne suis pas partisan de cinq ans, parce que ça coïncide avec le mandat législatif, et, à ce moment-là, on serait dans le régime présidentiel.* »

Après avoir indiqué qu'il ne désignerait « *sûrement pas* » un successeur, il note, à propos de la nomination, en 1974, de M. Chirac comme premier ministre : « *Je n'ai pas à éprouver de regret ou à indiquer des regrets. Je suis responsable de l'ensemble des décisions que j'ai prises pendant mon septennat ; j'ai dit, d'ailleurs, que je dirai les motifs et les circonstances de toutes les décisions importantes que j'ai prises.* » Après avoir affirmé qu'il « *ne nie en aucune manière l'utilité des partis politiques dans une démocratie* » et qu'une éventuelle réforme du mode de scrutin législatif ne constitue pas « *un sujet actuel* », M. Giscard d'Estaing poursuit :

» *Je ne m'occuperai pas des autres candidats pendant ma campagne. Que chacun propose son programme, expose ses intentions au lieu de se tourner les uns vers les autres dans une atmosphère qui n'est pas celle que j'entends donner à cette campagne.*

» *Même si c'est contraire à mon intérêt, je n'entrerai dans aucune querelle avec les autres candidats.* »

M. Giscard d'Estaing déclare encore : « *Je ne dissoudrai pas l'Assemblée nationale sauf accident politique survenant ultérieurement. (...) Sachez, en ce qui concerne les partis politiques, que je ne nie en aucune manière leur utilité dans une démocratie. Il n'y a pas de démocratie sans partis. (...) Leur rôle est inscrit dans la Constitution à l'article 4. En revanche, ils ne doivent pas agir, intervenir dans la vie propre des institutions, par exemple à l'Assemblée nationale. (...) Et j'ai observé que pendant tout mon septennat, c'est-à-dire avec les gouvernements de M. Chirac et de M. Barre, l'Assemblée nationale a toujours eu une majorité. Toujours. Bien entendu, il faut faire fonctionner cette majorité mieux qu'elle n'a fonctionné dans les dernières années, sous la pression des états-majors des partis. (...)*

» *Il faut donc qu'il y ait un contrat de majorité et il faut que ce contrat de majorité soit formé au moment de la constitution du gouvernement qui suivra l'élection présidentielle. Je vous rappelle simplement d'un mot que la majorité, ce n'est pas la majorité d'avant, c'est la majorité qui se formera le 10 mai prochain lorsque un peu plus de 50 % des Françaises et des Français éliront un président de la République.* »

Le chef de l'État indique ensuite qu'il n'exclut pas un face-à-face télévisé avec son concurrent du second tour : « *Cela me paraît assez naturel*, dit-il ; *plutôt que s'exprimer dans des soliloques, il vaut mieux qu'ils se rencontrent et qu'ils aient un débat devant l'opinion. En revanche, avant le premier tour, je trouve que les débats entre les candidats n'ont pas de sens.* »

Le protocole et les accusations

Le président de la République est ensuite interrogé sur son « style » d'exercice du pouvoir et ce qu'on a pu appeler la « *monarchie giscardienne* ». Il déclare : « *Qu'est-ce que cela veut dire ? Ces critiques n'ont évidemment aucun fondement. J'ai exercé les pouvoirs tels qu'ils m'ont été conférés par la Constitution. Je n'ai modifié les textes que dans le sens d'un approfondissement de certaines compétences parlementaires. Ces critiques cherchent à affaiblir le pouvoir, elles l'ont fait avec de Gaulle. C'est un orgue de Barbarie, c'est une boîte à musique, cela revient tous les sept ans. Rappelez-vous les articles et libellés concernant la soi-disant monarchie au temps du général de Gaulle.*

(Lire la suite page 8.)

POLITIQUE

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE

(Suite de la page 7.)

Ce sont les mêmes mots qui ressortent. D'ailleurs je suis même convaincu qu'on doit recopier certains textes. Cela évite un effort de création intellectuelle. En fait cette entreprise est celle de ceux qui veulent affaiblir le pouvoir. Ces critiques veulent dire qu'on souhaite un pouvoir faible en France. Je le dis carrément : ceux qui veulent un pouvoir faible en France ne doivent pas voter pour moi. »

A propos du rang de sa famille dans les cérémonies, il ajoute : *« Tout ceci est ridicule, pour commencer. Ensuite, c'est faux. Et, subsidiairement, c'est indigne, car les règles que j'ai respectées, c'étaient exactement les règles de mes prédécesseurs. Je me souviens encore, je n'avais pas l'habitude de la vie présidentielle, et, lorsque je suis arrivé, j'ai dit à ceux qui tiennent l'Elysée de s'en tenir strictement aux règles qui étaient appliquées avant moi. Aucune de ces règles n'a été changée. Concernant le cas des enfants, ce n'est pas très glorieux de s'attaquer à des enfants, et ceux qui le font ne doivent pas avoir de très belles âmes. Qu'est-ce qui se passe ? Ils ont été invités, parfois, dans des voyages officiels par les pays qui nous invitaient. Et le dernier chef d'Etat que j'ai reçu en France, qui était le président Sadate, est venu avec ses deux filles. J'ai observé que tout le monde trouvait ça très sympathique, et que les grands magazines français ont mis les filles du président Sadate sur leur couverture, en disant : regardez comme c'est bien une famille unie, quel bon exemple ! Et, nous, quand un de nos enfants est invité par un pays, c'est un scandale, pourquoi ? On raconte qu'il sont placés protocolairement après les ministres.*

Trouvez-moi une personne qui en soit le témoin. Trouvez-moi une personne. Jamais, jamais ! En même temps, on ne dit pas que nous avons marié nos enfants sans qu'on ait donné la moindre cérémonie à l'Elysée, que mes deux fils ont fait leur service militaire dans des régiments; trouvez beaucoup de fils de personnages politiques importants qui ont servi dans des unités de base de l'armée française, citez-m'en beaucoup, donc ceci n'a naturellement aucun fondement. D'ailleurs, j'ai fait étudier par le service de l'Elysée la publication d'un hebdomadaire [N.D.L.R. : Il s'agit du « Nouvel Observateur » du 2 au 8 février 1981] *qui m'avait fait paraître sur la couverture avec une couronne sur la tête. Je peux vous dire d'ailleurs, pour vous distraire, qu'un de mes amis, qui revenait de voyage, a acheté cet hebdomadaire, et il n'a absolument rien compris, parce qu'il n'a pas une très bonne vue, que le dessin n'était pas très bien fait, et a cru que le personnage qui était sur la couverture était M. Mitterrand. Pas du tout, c'était moi.*

» J'ai fait étudier par les services de l'Elysée toutes les affirmations qu'il y avait : tout est faux, ou en tout cas n'a de sens d'un bout à l'autre. Je vous cite un cas : on vous a raconté, par exemple, qu'à Brégançon — vous me posez ces questions, c'est tellement stupide, mais j'y réponds — je recevais sur un fauteuil qui était presque une sorte de trône. Brégançon, j'y ai reçu les députés du Var, les autorités locales, notamment à l'occasion du Festival de Brégançon, il n'y a que des chaises, dans la salle à manger il n'y a que des chaises.

» J'ai lu également que, par souci de vanité j'imagine, je faisais écrire à la main les menus de l'Elysée ; je vais vous dire pourquoi, c'est par souci d'économie. Quand je suis arrivé, j'ai demandé combien coûtaient les menus, on les faisait imprimer à l'Imprimerie nationale, même lorsqu'on était six ou huit à table, on faisait donc composer par une imprimerie un menu ; le menu nous coûtait 250 francs. J'ai dit : on va arrêter cette dépense, on ne va pas dépenser 250 francs pour écrire vos plats, etc. Et simplement c'est une employée de l'Elysée qui écrit par esprit d'économie les menus à la main. Voilà le niveau, si vous voulez, des attaques de ce genre. Mais là aussi, là aussi, c'est la même chose, c'est l'idée fondamentale de l'abaissement du pouvoir présidentiel. »

Yves Mourousi pose alors « la question sur les diamants ». Le président de la République affirme : *« J'aurais répondu à tout moment, il n'y a aucun mystère dans tout ça. Ce qui est indigne, absolument indigne, c'est les campagnes qui ont été organisées, car il s'agissait de campagnes, et pas du tout d'une recherche de la vérité. Qu'est-ce qui s'est passé dans ce cas particulier ? D'abord je vous rappelle que le chef de l'Etat centrafricain était au pouvoir avant que je n'aie été élu ; il était même au pouvoir depuis huit ans, et c'est de mon temps qu'il est parti ; ce n'est pas moi qui l'ai installé, c'est moi qui l'ai fait partir. Fait partir, lorsqu'on a eu l'accord des principaux chefs d'Etat africains et de l'opinion publique africaine, pour ne pas imposer de l'extérieur, et par une attitude coloniale, le départ de ce chef d'Etat. Il faisait des cadeaux. M'a-t-il fait des cadeaux différents de ceux qu'il faisait aux autres avant ou pendant mon septennat ? Nullement. Ces cadeaux, qu'est-ce que c'était ? Il y a à Bangui deux magasins, l'un produit des objets en ivoire, je ne sais pas si vous connaissez Bangui, et l'autre c'est une taillerie. Et le chef d'Etat centrafricain donnait à ses hôtes des produits de ces deux magasins.*

» En fait, ce n'était pas du tout, comme on l'a dit, des diamants, c'est-à-dire de grosses pierres ayant une grande valeur, et qu'on pouvait les garder pour soi, auxquelles on pouvait donner je ne sais quelle destination, c'était les produits de la taillerie de Bangui, qui sont plutôt utilisables sur un plan de décoration en bijouterie. Il vous faisait ces cadeaux, ces cadeaux qu'est-ce que j'en ai fait ? Comme c'était d'ailleurs mon devoir, c'est ce que j'ai dit à la télévision, ils sont restés à l'Elysée, je ne m'en suis jamais occupé, et, lorsqu'il y a eu un nouveau chef d'Etat centrafricain, je lui ai indiqué qu'ils seraient vendus, et que le produit serait versé à des œuvres centrafricaines.

» Cela a été fait. Le produit a été versé pour l'essentiel à la Croix-Rouge centrafricaine, et le surplus a été versé à trois œuvres que j'avais eu l'occasion de connaître : une maternité, une pouponnière et une mission.

» Cela correspond à une somme qui est de l'ordre de grandeur des cadeaux moyens que se font les chefs d'Etat. En tout cas, ça figure dans la comptabilité de l'Elysée, tous les documents y sont joints ; et pour la première fois d'ailleurs dans l'histoire de la République, toutes ces archives, et notamment les archives comptables seront bien entendu déposées aux archives nationales. Chacun pourra les voir.

M. Giscard d'Estaing déclare encore : *« Je n'ose pas vous dire qu'il n'y a pas dans un grenier de l'Elysée un objet en ivoire qui n'ait été donné parmi les cadeaux africains. D'ailleurs, sur les cadeaux, je n'en parle pas, mais vous auriez toujours remarqué vous-mêmes que leur destination était parfaitement connue. Les chevaux qui m'ont été donnés sont dans des haras nationaux, les cadeaux beaucoup plus beaux, d'ailleurs, du roi du Maroc, sont dans la salle à manger de Rambouillet, etc. J'en passe. Je leur ai donné, comme mes prédécesseurs, leur destination naturelle.*

» Mais ces campagnes étaient indignes. Parce que si on m'avait posé la question, comme vous le faites, j'aurais, bien entendu, et facilement, répondu ce que je vous dis.

Les diamants : on ne m'a jamais posé la question

» On ne m'a jamais posé la question. Tout ceci était dû au fait que comme le chef de l'Etat Centrafricain avait été chassé de son trône, il cherchait à se venger. Cherchant à se venger, il recrutait de pauvres diables, il faut bien le dire, pour diffuser ou publier et fabriquer des documents dont le contenu était des affabulations grotesques.

» Si on m'avait posé des questions précises, comme vous-même, comme on l'a fait d'ailleurs à la télévision, je rends justice à vos confrères, chaque fois à la télévision la question m'a été posée, j'ai répondu. Mais ceux qui m'ont attaqué, je ne parle pas des autres journalistes, car la presse française est une presse qui a une défense, mais les journaux qui se sont spécialisés dans les attaques, sachez qu'ils ne m'ont jamais posé une question ; sachez que depuis le début jusqu'à présent, je mets au défi les directeurs, les rédacteurs en chef, les rédacteurs de ces journaux qui m'ont accompagné dans ces voyages, qui sont venus à mes conférences de presse, de dire qu'ils m'ont posé une seule question à ce sujet.

» Ils faisaient pourtant quelque chose qui était très grave, qui était d'attaquer le président de la République française dans sa dignité, président dont ils savaient qu'il avait le droit à tout moment de les faire condamner; et que c'est par une discipline que je m'étais imposée à moi-même que je ne les poursuivais pas.

» J'avais dit à la télévision que le général de Gaulle a poursuivi cent dix-sept fois les journaux pour offense, cent dix-sept fois ; le président Pompidou a poursuivi dix-huit fois les journaux pour offense ; et moi, jamais Eh bien, j'estime que ces responsables, avant d'accréditer les rumeurs, les balivernes de, je vous le répète, de quelques pauvres diables commandités par un chef d'Etat chassé, auraient pu avoir la décence de poser au président de la République la question de savoir si lui avait quelque chose à leur dire; alors naturellement, ils s'attendaient à ce qu'on réponde dans les colonnes de leurs journaux, pour, à ce moment-là, être maîtres de tout, de la présentation, du titre, du commentaire; est-ce que j'allais m'abaisser à cela ?

» Mais je le dis, parce qu'il faut que les Français le sachent, entre le moment où ces attaques ont commencé et aujourd'hui, aucun de ceux qui ont écrit à ce sujet ne m'a posé une seule question, et je prends à témoin les Françaises et les Français qui ont assisté à ma conférence de presse du 26 juin 1980 en direct. J'avais dit : « Dernière rubrique, les questions diverses, les questions de société », vous étiez d'ailleurs peut-être là; aucune question à ce sujet. J'ai donc vu qu'il y avait à la fois la bassesse et la lâcheté (...).

» Il y a effectivement des hommes qui, soit par haine, soit à la suite de contacts, d'ailleurs singuliers, quand on observe qui sont ces gens, où ils vont, qui ils rencontrent, essaient d'introduire dans la vie politique des facteurs dégradants ; et je vous dirai que pour moi, c'est une question de principe, d'hygiène morale ; en sept ans de présidence, je n'ai attaqué personne. N'imaginez pas que le président de la République ne sait rien. Je n'ai attaqué personne, parce que j'estime que ce n'est pas à ce niveau que doit se situer le débat politique.

Pourquoi y avait-il ces attaques contre moi ? Ces attaques avaient un objectif très simple. Jusqu'à l'élection européenne, peu d'attaques ; j'étais le même. Après l'élection européenne, il y a eu un conseil des ministres ; j'ai dit aux ministres, vous allez voir les attaques contre moi vont commencer, parce que comme le prochain enjeu politique, c'est l'élection présidentielle, c'est maintenant moi que l'on va attaquer. Et l'idée, c'était en termes de Tour de France, c'était de m'écœurer, c'était l'idée, de faire en sorte que l'on se sente atteint, que l'on ait plus la foi ou l'ardeur de vouloir continuer le combat politique en raison de la bassesse des attaques, c'était ça l'idée, c'était de m'écœurer, eh bien, c'était mal me connaître, parce que lorsque, au contraire, j'ai vu ces attaques, et à qui on avait affaire, je me suis dit que je ne laisserais par la France être gouvernée ou subir l'influence de gens qui portent les cornes noires du chapeau de Basile, c'est-à-dire qui font de la calomnie un instrument du débat politique.

La crise : elle a commencé avant mon septennat

Le président de la République aborde le bilan du septennat. Il rappelle : *« J'ai dit que j'en ferai l'engagement central de ma campagne, et donc vous verrez au fur et à mesure que celle-ci se développera, j'entrerai de plus en plus dans le fond de ce débat. J'ai observé jusqu'ici que les débats qui ont eu lieu n'ont en rien, en rien, fait progresser la question. Car on a voulu faire croire qu'il y a des remèdes-miracles, il n'y en a évidemment pas, parce que, s'il y en avait, il y aurait bien un pays au monde qui les aurait appliqués. Il n'y en a pas. Vous savez que dans les pays de l'O.C.D.E., c'est-à-dire les pays industrialisés, il y a, à l'heure actuelle, 23 millions de chômeurs et que ces 23 millions de chômeurs sont dans des pays aussi divers que des pays socialistes, que des pays libéraux, que des pays pratiquant de politiques réactionnaires ou des pays qui pratiquent des politiques progressistes. Donc, il y a un phénomène mondial très grave qui est celui de la crise dans laquelle nous avons vécu. Et à propos de cette crise, et avant d'aborder le problème de l'emploi, je voudrais vous rappeler quelques chiffres qui seront les chiffres de base de ma campagne. Je ne veux pas me perdre dans des statistiques innombrables, mais il y a quelques chiffres qu'il faut avoir dans la tête, me permettez-vous de les écrire ? »*

M. Giscard d'Estaing se lève alors et se rend devant un tableau à feuilles détachables. Il écrit ses chiffres avec un marqueur et indique : *« La crise à commencé avant mon élection, à l'automne de 1973 (...), avant mon septennat. Une crise, par quoi ça se traduit-il normalement ? Ça se traduit par une baisse du niveau de vie, et ça se traduit par une augmentation des personnes sans travail. Que s'est-il passé en France ? Le niveau de vie des Français (dernier trimestre de 1973, dernier trimestre de 1980, ce sont les derniers chiffres connus) : si c'est 100 en 1973, c'est 122 en 1980, plus 22 %. »* M. Giscard d'Estaing souligne : le niveau de vie des Français est passé de 100 à 122, « *alors que les Français croient*, précise-t-il, *et qu'on leur dit, naturellement, que leur niveau de vie à baissé au cours de cette période* ». Il poursuit : *« La production de la France, qui est parallèle à celle du niveau de vie, est passée de 100 à 121,7 ou 121,8, le même chiffre. Donc le niveau de vie a progressé pendant la crise. Deuxième chiffre. Le nombre de Françaises et de Français salariés. Il y avait, le 31 décembre 1973, comme nombre de salariés : 17 250 000 salariés en France. Le 31 décembre 1980, le nombre des salariés, en France, était de 17 800 000, donc un chifre en augmentation, c'est-à-dire plus 550 000.*

» Le nombre de personnes qui sont salariées en France est supérieur de 500 000 au nombre de personnes qui étaient salariées au début de la crise. Le nombre a augmenté. La troisième chose, c'est la réduction des inégalités poursuivie pendant la crise, alors que, normalement, dans une crise les inégalités s'accroissent, un chiffre : le minimum vieillesse, avant mai 1974, exprimé en francs d'aujourd'hui était de 28,20 F. Une personne âgée touchait 28,20 F, aujourd'hui, elle touche 46,60 F. Je répète les deux chiffres sont en francs d'aujourd'hui, car en francs d'autrefois, c'était 14 F. Alors, nous disons aujourd'hui 28,20 F - 46,60 F, augmentation : 65 %. J'estime que, dans une période de crise économique, avoir réussi à faire progresser le sort d'une catégorie très nombreuse dans ces proportions constitue d'abord le record du monde de la progression et ensuite un effort considérable. Et ça pose un problème qui est celui des charges qui pèsent sur l'économie française. On vous dit « il y a trop de charges ».

» Il faut savoir que, pendant cette période, si les charges ont augmenté, c'est à cause de deux dépenses sociales, et non de l'Etat. Le prélèvement de l'Etat sur l'économie française n'a pratiquement pas bougé au total de 1974 à 1980. Il a monté un peu en 1975-1976, et s'est stabilisé à 18 %. Par contre, le prélèvement social a augmenté, c'est un prélèvement qui est redistribué ; à trois catégories : aux malades, ce sont les dépenses de l'assurance-maladie ; aux personnes âgées et aux chômeurs. Les malades et les personnes âgées ont touché cette année, en plus de ce qu'elles touchaient à l'origine, 100 milliards de francs. Eh bien ! pouvait-on arrêter tout progrès social pendant la crise, ou fallait-il, comme je le pense, le poursuivre... Et c'est ces trois causes : malades, personnes âgées, chômeurs, qui expliquent l'accroissement des dépenses.

» L'emploi ? Vous avez donc vu que le nombre des salariés en France a augmenté au cours de la période. Ce que personne ne croit. J'espère qu'au cours de la campagne nous ferons passer cette idée. Alors, les chômeurs : il y en avait, à la fin 1973, 441 000, disons 440 000 demandeurs d'emploi en France. Fin 1980, il y en a 1 515 000. Le chiffre a d'ailleurs augmenté en janvier et en février, vous avez cité un chiffre supérieur. Cela s'explique par l'augmentation de notre population au cours de cette période. Nous avons pu créer quelques emplois, 500 000, mais nous n'avons pas pu en créer assez pour faire face à l'arrivée massive des jeunes. Les jeunes, il en arrivait 750 000 par an. Au début de mon septennat, sur ces 750 000, vous en aviez plus de 200 000 qui n'avaient pas de formation professionnelle. Et, en 1980, le nombre est tombé aux alentours de 85 000. Les retraités, eux, sont peu nombreux à partir.

» Vous aviez 750 000 jeunes qui arrivent, 500 000 retraités qui partent, 250 000 demandeurs d'emploi en plus, par an. Alors qu'est-ce qu'il faut, qu'est-ce qui a été fait? Eh bien ! d'abord, il fallait améliorer la formation professionnelle, et ensuite chercher systématiquement des emplois pour ces jeunes. C'est ce qui a été entrepris par les pactes successifs pour l'emploi des jeunes. Pourquoi, maintenant, peut-on avoir des perspectives meilleures ? C'est d'abord parce que le phénomène démographique change. La plus mauvaise année au point de vue de l'augmentation de la population active a été 1980. 1981, légère diminution. 1982, 1983, 1984, diminution. »

On rétorque à M. Giscard d'Estaing que les experts prévoient une augmentation régulière jusqu'en 1984. Le président de la République répond : *« Non, non. Déjà le chiffre de 1981 est plus faible que 1980. La diminution ne deviendra très sensible qu'à partir de 1985.*

» Mais il y a déjà une diminution, et, comme nous allons vers une diminution, nous pouvons donc prendre, et ce sera un premier ensemble des mesures que je proposerai, des mesures d'anticipation. Quand un phénomène est en train de vous échapper, vous ne pouvez malheureusement rien faire ; quand, au contraire, vous voyez l'horizon se rapprocher, on peut prendre des mesures d'anticipation, c'est-à-dire, en gros, faciliter certaines retraites volontaires, mais dans des conditions favorables, de façon à recruter des jeunes et coupler des anticipations de retraite avec des recrutements de jeunes. »

M. Giscard d'Estaing évoque ensuite le problème des travailleurs immigrés : *« Il y a en France, à l'heure actuelle, 1 490 000 travailleurs émigrés ; ce qui est à peu près du même ordre de grandeur que la situation de l'emploi : 1 490 000. Il y en avait en 1973 1 725 000. Nous avons donc diminué l'émigration (moins de 135 000). Quand je parle des travailleurs émigrés, je mets à part les travailleurs émigrés européens ; ceux de la Communauté ou les candidats à l'adhésion, Espagnols et Portugais, c'est donc à l'heure actuelle, en dehors d'eux, 1 500 000. Je considère que sur plusieurs années, et à partir d'un système uniquement incitatif — la France ne va pas prendre des mesures naturellement brutales de départs de travailleurs qui sont installés et qui vivent dans notre économie, — qui est actuellement en préparation, nous devons pouvoir réduire ce nombre en quelques années de quelques centaines de mille. Et si nous combinons à la fois l'anticipation des mesures démographiques, un départ beaucoup plus rapide mais progressif de travailleurs émigrés et, enfin, le perfectionnement de nos mécanismes de formation des jeunes, nous pouvons aboutir à l'équilibre. Pour la formation des jeunes, je cite un chiffre.*

» Quand j'ai été élu, il y avait par an, 70 000 apprentis en France, et pour la rentrée de 1980, il y a eu 125 000 apprentis, donc, il y a, comme vous le voyez, 55 000 apprentis de plus que nous avons réussi à mettre en formation, et je suis convaincu qu'il y a encore d'autres branches de formation dans lesquelles nous pouvons développer la formation des jeunes. Donc, ce sont les directions dans lesquelles on peut trouver, proposer des solutions au problème. »

Emploi : nous devons revenir vers une situation d'équilibre

M. Giscard d'Estaing déclare que l'on doit refuser de parler avec « *legèreté* » du problème du chômage et de son augmentation. Il ajoute : *« Les mesures sur lesquelles je travaille à l'heure actuelle seront décrites dans leurs détails, au fur et à mesure du déroulement de la campagne présidentielle. Elles devraient permettre d'aboutir à offrir des emplois à tous les jeunes qui se présenteront sur le marché du travail dans les années à venir. Et si nous poursuivons, d'autre part, notre croissance économique qui, elle, crée des emplois pour les personnes actives plus âgées, nous devons revenir vers une situation d'équilibre ; je serai amené à préciser dans le détail cet engagement. »*

Le président de la République précise que ce n'est pas le nombre des jeunes qui va diminuer, mais celui des départs à la retraite qui va augmenter. « *Ce n'est donc pas le déclin démographique*, poursuit-il. *Et, au contraire, vous avez noté qu'à la suite de la politique familiale qui a été suivie, et à la suite peut-être d'un certain renouveau de l'esprit de la famille en France, que je salue et dont Mme Pelletier a été un agent très actif — c'est pour ça que je l'ai prise à côté de moi dans cette campagne, où elle a quitté, vous l'avez vu, sans formalités, le gouvernement, — on a assisté, en 1980, à une certaine reprise de la natalité, et la politique d'aide aux familles nombreuses doit être poursuivie dans les années à venir.* » Le président de la République déclare qu'il s'adressera aux jeunes pour évoquer la lutte contre le chômage et qu'il se prêtera « *à des interrogatoires, des interviews de la presse écrite, parce que j'estime que c'est un sujet dans lequel il faut entrer dans le détail des propositions* ».

Interrogé sur les mesures proposées par les autres candidats en ce qui concerne la lutte contre le chômage, M. Giscard d'Estaing déclare : *« Il y a deux politiques qui sont sûres d'échouer. Comme elles sont sûres d'échouer, je ne les proposerai pas aux Français.*

» La première politique, c'est la politique étatique : c'est-à-dire on va recruter des fonctionnaires, on va nationaliser des secteurs ; c'est ce que le gouvernement travailliste a fait en Grande-Bretagne, et vous avez vu l'état de l'industrie britannique : à l'heure actuelle, il y a deux millions et demi de chômeurs en Grande-Bretagne, deux millions et demi, malgré leurs ressources considérables de pétrole. Et il y a des pans entiers de l'industrie britannique qui ont disparu ; on a peut-être nationalisé l'industrie automobile, mais actuellement les Japonais la rachètent ! Et l'industrie sidérurgique britannique est dans une difficulté très supérieure à la nôtre, où nos deux entreprises luttent avec difficulté, mais luttent pour maintenir leur activité et leur emploi.

» Donc, la solution qui consiste à créer des emplois non productifs, et donc non rémunérateurs pour la société, c'est une solution qui est assurée de l'échec au bout de deux ou trois ans, cet échec a un nom très simple, c'est la faillite. Et tout ce qui consiste à dire que l'on recrutera des personnes sans contrepartie de travail compétitif, c'est la certitude de la faillite.

» Alors, l'autre solution : c'est la politique — on invoque Mme Thatcher, on évoque Reagan, — ce sont des politiques qui, appliquées à la France, seraient extraordinairement dangereuses socialement ; parce que ce sont des politiques qui acceptent le ralentissement de l'économie. Et, par exemple, je peux vous dire que l'année prochaine l'économie britannique sera à nouveau en déclin, c'est-à-dire qu'il y aura une baisse de la production en Grande-Bretagne. Et que ces politiques, qui consistent à libérer certaines forces de l'économie, ce qui est sain lorsque c'est poussé à la limite, aboutissent à des situations d'emploi et de conjoncture qui sont totalement inacceptables, qui s'accompagnent de taux d'intérêt de 20 % ; puisque, à partir du moment où on crée de grands déficits on les finance par l'emprunt, et les emprunts atteignent un taux de 19 % aux Etats-Unis, 22 % en Grande-Bretagne. Vous imaginez les agriculteurs français, les éleveurs français, à l'heure actuelle, avec des crédits au taux de 22 % ! Vous imaginez la construction en France avec des taux d'intérêt de 20 % ! Eh bien, je suis persuadé qu'il y aurait une révolte au bout de quelques mois ! Or ces politiques, qu'on appelle des politiques monétaristes, qui consistent à raréfier la quantité de monnaie, c'est un super-encadrement du crédit, et c'est accepter des taux d'intérêt qu'à mon avis les Français, et je les comprends tout à fait, n'ont aucunement l'intention d'accepter. Donc, il faut se situer dans une politique médiane. »

Interrogé sur ce qu'il a à dire « au titre du cœur » aux chômeurs, le président de la République déclare :

« Je crois qu'il faut surtout leur dire la vérité. N'est-ce pas je reçois beaucoup de lettres, et des lettres d'ailleurs que je lis moi-même bien entendu, qui décrivent des situations de très grande détresse, d'ailleurs souvent avec beaucoup de dignité parce que les Français sont des gens dignes et qui dans leurs épreuves gardent leur dignité. Je crois qu'il faut surtout leur dire, n'est-ce pas, que ce que nous faisons et ce que nous ferons apportera une solution à leurs problèmes.

» Je crois qu'ils ne demandent pas qu'on leur dise des bonnes paroles et qu'on les trompe, parce qu'ils ont du jugement, ils savent très bien qu'on les trompe ! Non, ils demandent à pouvoir croire que ce qu'on fait apportera une solution à leurs problèmes. Et il y a une des choses que nous avons faites et que je considère comme vraiment un des grands actifs de la France, c'est la politique de l'énergie. Parce que ce qui est très frappant dans les programmes de tout le monde, y compris les programmes étrangers qu'on nous cite en exemple, c'est qu'ils ne vont pas au fond du débat : le débat, c'est que nous avons été victimes de l'augmentation du coût de l'énergie, et que ça a entraîné des quantités de conséquences. Or, nous, les Français, nous sommes depuis 1975 les seuls dans le monde à avoir traité à fond le problème !

Pétrole : en 1990, la France sera tirée d'affaire

» Sachez qu'à l'heure actuelle, lorsqu'une usine va se construire en France et qu'elle utilisera l'énergie électrique, son énergie électrique lui coûtera moitié moins cher que si elle fonctionnait au fuel ! Et nous pouvons fournir cette énergie électrique parce que nous avons fait nos centrales ; donc l'industrie française va pouvoir se développer et s'équiper. A l'heure actuelle, le prélèvement pétrolier sur la France représente 4,7 % de la production française totale. Or nos programmes en cours, tels qu'ils ont été décidés et tels, que hélas, les grands responsables voulaient s'y opposer en annonçant l'arrêt des constructions, les moratoires, je ne sais quoi, ces programmes nous permettront de ramener ce 4,7 % à moins de 2 %. En 1990, la France n'aura plus à prélever sur ses ressources que 2 % pour ses achats de pétrole. Elle sera donc tirée d'affaire.

Où est la faiblesse ?

M. Giscard d'Estaing revient ensuite sur les critiques qui lui sont adressées quant à sa manière de gouverner. Il déclare :

« On m'a reproché au début l'excès de ma simplicité, on m'a reproché ensuite l'excès du protocole. Les uns me disent autoritariste, les autres me disent laxiste. La vérité, c'est que je cherche dans ce peuple de sagesse, dans ce peuple de raison, la vérité commune. Et cette vérité commune, en effet, elle comporte des éléments qui sont parfois contradictoires.

» Alors, la faiblesse. Je vous rappelle qu'il y avait des manifestations de désordre en Bretagne. Elles ont complètement disparu. Je vous rappelle qu'il y avait des comités de soldats dans l'armée quand je suis arrivé, qu'on distribuait des tracts aux permissionnaires, gare du Nord

DE M. GISCARD D'ESTAING

et gare de l'Est. Tout ceci a complètement disparu. Nous avons fait l'effort de défense le plus considérable qui ait été réalisé en Occident de 1974 à 1980.

» Où est la faiblesse ? Alors, par contre, j'ai agi pour la paix et, si je suis élu, je continuerai d'agir pour la paix. Et je ne veux pas qu'on trompe l'opinion française sur ce sujet. Ce qu'on appelle la faiblesse, ça consiste à être faible dans ses moyens. Or, je vous répète, j'ai trouvé une situation de défense en France qui comportait de graves faiblesses. Lorsque nous avions un otage au Tchad, en novembre 1974, j'ai demandé à notre état-major de prévoir le fait qu'on irait la chercher par nos moyens militaires, et on m'a dit : « Nous » n'en sommes pas capables. » On était en 1974. Trois ans plus tard nous faisions Kolwezi parce que nous avions réorganisé nos forces. Nous avons, à l'heure actuelle la troisième puissance militaire du monde et, au fur et à mesure qu'entrent en service nos nouveaux moyens, nous ne serons pas dans une situation de faiblesse, nous serons dans une situation de force. »

La peine de mort

Interrogé sur la peine de mort, et en particulier sur le sort des cinq condamnés à mort qui sont actuellement dans les prisons françaises, M. Giscard d'Estaing répond :

« Je remplirai les obligations de mon mandat jusqu'au bout. Et si j'ai des décisions à prendre elles seront prises. La peine de mort a été appliqué du temps de ma présidence et je considère qu'à l'heure actuelle le gouvernement ne doit pas proposer au Parlement l'abolition de la peine de mort. J'estime qu'un tel changement ne peut intervenir que dans une société apaisée dont les membres ont confiance pour leur sécurité et aussi longtemps que cet apaisement ne sera pas ressenti par le corps social français, ce serait aller contre la sensibilité profonde du peuple français et j'estime qu'on n'a pas le droit d'aller contre la sensibilité profonde d'un peuple qu'on représente ou qu'on gouverne. »

Le plus grave échec ?

Revenant sur les problèmes économiques, le président de la République souligne : « *Nous avons pris en matière économique la plus grande décision, qui a changé le cours de l'économie française, qui a été la libération des prix après les élections de 1978 et je souhaite qu'avant l'élection présidentielle tout soit terminé à cet égard.* »

Il réfute les accusations de « *laxisme* » et affirme que sa politique tend à éviter les « *solutions extrêmes* » : « *S'il y a des solutions extrêmes en France, la France sera déchirée. La France ne supportera (...) ni une politique d'extrême droite, ni une politique d'extrême gauche. Elle ne supportera ni l'une ni l'autre. C'est une illusion de le croire. Eh bien ! quand on suit une telle politique, naturellement les extrêmes vous attaquent (...)* »

» (...) Je cherche à savoir si j'ai agi de façon juste pour la France, je cherche à le savoir par rapport à ce que j'ai fait, et non pas par rapport à ce que d'autres feront, mais sachez que la fermeté, c'est le sang-froid ; j'ai connu dans l'existence beaucoup de matamores (...), ce ne sont pas les gens fermes et les gens courageux ; les hommes courageux, que j'ai connus dans la guerre et dans la paix, ce sont les gens de sang-froid, et un pays comme la France, avec nos moyens nucléaires, avec nos responsibilités au carrefour de toutes sortes de choses, doit être conduit avec sang-froid, et c'est pour cela que c'est une attitude qui est et restera la mienne. »

En conclusion, M. Giscard d'Estaing indique que « *le plus grave échec* » de son septennat, « *c'est le fait de ne pas avoir pu régler le problème de l'emploi dans des conditions qui m'auraient donné,* dit-il, *la paix de l'esprit et du cœur* »

En revanche, le président estime que ce qu'il a « *le mieux réussi* » c'est « *l'amélioration de la situation des personnes âgées, le programme électro-nucléaire donnant l'indépendance à la France* ».

Il ajoute : « *Si je conduis le destin de la France pour un septennat suivant, ce sera le problème de la jeunesse qui sera le problème central, parce que mon second septennat serait consacré à la préparation de l'avenir pour la France. Je crois que nous sommes sortis d'un certain monde, que nous entrons dans un nouveau monde et que nous devons préparer la France pour que la France soit l'élite de ce nouveau monde, que ce soit le pays le plus capable, le plus organisé, et celui qui résolve le mieux ses problèmes économiques, sociaux et culturels et c'est évidemment à la jeunesse de le faire. Ce sera donc autour des problemes de la jeunesse, éducation, grands problèmes pour la France, formation et emploi et également culture, que je développerai les grands thèmes de ma campagne.* »

M. HENRI CAILLAVET, sénateur (n. i.) du Lot-et-Garonne : « *Toutes les émissions, dans le cadre de cette présentation, ont été faites en direct et devant un public pluraliste, préalablement invité par cartons. Seule l'émission du 10 mars a fait l'objet d'un véritable privilège. Le président de la République, en ayant affirmé qu'il serait un citoyen-candidat, a enfreint les règles de l'égalité en se rendant à une émission à ce point entourée d'égards que les circonstances en ont fait véritablement une interview, sinon une causerie au coin du feu.* »

LES RÉACTIONS

M. MARCHAIS : « Il me serait désagréable de me trouver aux côtés de M. Giscard d'Estaing pour appeler à voter pour M. Mitterrand »

M. Georges Marchais a participé mercredi 11 mars, au déjeuner de la presse présidentielle. Dans une déclaration liminaire, le candidat communiste à l'élection présidentielle a commenté les propos tenus mardi à la télévision par M. Giscard d'Estaing. « *Mais sur quelle planète vit-il donc ?* », a-t-il demandé, en soulignant que le président sortant « *n'a même pas prononcé le mot de hausse des prix* ». M. Marchais a reproché à M. Giscard d'Estaing de ne pas dire un mot des profits : « *Ce n'est pas Matamore,* a-t-il dit, *c'est Tartuffe : cachez ces profits que je ne saurais voir...* »

Interrogé sur la position de M. Giscard d'Estaing, qui avait déclaré qu'en cas de second tour opposant MM. Marchais et Mitterrand il voterait pour le candidat socialiste, M. Marchais a déclaré : « *C'est dans la nature des choses.* » A la question de savoir si, devant choisir entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, il voterait pour M. Mitterrand, le candidat communiste a répondu : « *Le premier tour est capital. Je suis candidat pour gagner, pour être présent au second tour.* » Il a ajouté : « *Il me serait très désagréable de me retrouver aujourd'hui aux côtés de M. Giscard d'Estaing pour appeler à voter François Mitterrand.* »

M. Marchais a déclaré, d'autre part, que la proposition socialiste de conclure, au cas où M. Mitterrand serait élu, un contrat de gouvernement entre le P.S. et le P.C.F. en vue des élections législatives, a seulement pour but d'« *échapper à une question précise : oui ou non, les socialistes sont-ils prêts à gouverner demain avec des ministres communistes ?* » Il a indiqué que, pour sa part, s'il était élu, il formerait un gouvernement d'union de la gauche, qui serait chargé de préparer les élections législatives après dissolution de l'Assemblée nationale. « *Le P.C. et le P.S.*, a-t-il ajouté, *devraient engager une négociation pour préparer ces élections.* »

Interrogé sur ses activités entre 1943 et 1947, M. Marchais a indiqué qu'il avait déjà fourni les explications nécessaires à ce sujet et qu'il avait été un « *déporté du travail, victime de la bourgeoisie française et de l'hitlérisme* ».

M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R., mercredi, au micro de France-Inter : « *J'ai trouvé cette prestation comme une aimable conversation de salon et j'ai été frappé par le fait que le président de la République sortant n'a fait aucune proposition, contrairement à Jacques Chirac, qui a présenté une série de choses concrètes. (...) M. Giscard d'Estaing n'a pas dit toute la vérité quand il a déclaré qu'il ne se livrerait à aucune attaque. Car, si lui ne dit rien, ses principaux lieutenants, ministres démissionnaires pour diriger sa campagne, se livrent à des attaques très vigoureuses.* »

M. BRICE LALONDE, candidat (écologiste) à l'élection présidentielle : « *M. Giscard d'Estaing a déclaré que la plus grande réussite de son septennat était le programme électro-nucléaire. Cette affirmation ne peut que scandaliser les écologistes. En 1974 le candidat Giscard d'Estaing avait promis que les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations contre leur gré. On a vu à Malville, Golfech, Plogoff et ailleurs le peu de cas réservé à cette promesse. Je m'étonne que le président sortant considère que le scrutin proportionnel pouvant faciliter l'émergence de forces politiques nouvelles ne soit pas à l'ordre du jour. La chasse aux signatures qui est imposée à une candidature comme la mienne montre exactement l'inverse.* »

M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, vice-président du M.R.G. : « *Ainsi donc, le président sortant persiste et signe. Oui à l'omnipotence présidentielle, oui au protocole d'inspiration monarchique, oui aux attaques outrancières contre la presse, oui au maintien de la peine de mort. Voilà qui n'est guère digne d'un libéral inguérissable. En 1974, M. Giscard d'Estaing promettait de conduire le changement ; sept ans après, l'ardent réformateur a pris pour devise : Je maintiendrai. Le septennat se termine par un tête-à-queue qui ne manquera pas d'éclairer les électeurs qui avaient pu être abusés par les propos faussement réformistes de naguère.* »

M. DIDIER BARIANI, président du parti radical socialiste : « *Les explications du président de la République permettent de changer la nature de la campagne pour la placer désormais au niveau indispensable afin que l'élection présidentielle soit véritablement une chance pour la France. En sachant mettre un terme aux polémiques subalternes, en n'éludant aucun problème, en répondant avec netteté aux interrogations les plus diverses, en parvenant en moins d'une heure à rendre dérisoires les mises en cause qui dénaturaient le débat, Valéry Giscard d'Estaing a fait preuve d'une maîtrise et d'une détermination qui le placent d'évidence au-dessus de ses compétiteurs.* »

M. JEAN-MARIE LE PEN, candidat à l'élection présidentielle (Front national, extrême droite) : « *Le candidat-président n'a eu aucun mal à se débarrasser des questions déférentes que lui posaient les journalistes de la télévision. Le candidat-professeur a fait un cours magistral, c'est-à-dire constitué d'une série d'affirmations qui ne sont hélas pas gratuites pour le peuple français. Le candidat-président a une manière très personnelle de présenter ses bilans si l'on en juge par les chiffres relatifs à l'immigration qu'il a cités. La clarté et la loyauté ne seront pas les qualités premières de la campagne du candidat-président.* »

M. PASCAL GAUCHON, candidat du Parti des forces nouvelles (extrême droite) : « *C'est à un étrange dédoublement de personnalité que les Français ont pu assister : le citoyen-candidat Giscard a tenté de faire oublier le monarque-président d'Estaing. Hélas pour lui, une heure d'illusionnisme, même brillant, ne saurait effacer sept ans d'erreurs, de faiblesse et de laxisme.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE MATIN DE PARIS : défraîchi et vieillot.

« *Visiblement, Valéry Giscard d'Estaing aurait voulu se donner un nouveau style. Il a cherché à rompre quelque peu avec l'image qui fut la sienne comme président de la République. Il n'y est pas vraiment parvenu ; beaucoup de tics qui furent les siens sept ans durant ont réapparu, donnant brusquement à l'émission un aspect défraîchi, presque vieillot.* »

LE FIGARO : riposte habile.

« *La qualité de la prestation du maire de Paris avait impressionné, mais aussi la vigueur de sa critique à l'encontre du septennat qui s'achève.*

» La riposte est venue tout aussi habile, bien que fort différente dans la manière. Valéry Giscard d'Estaing ne s'est pas départi du sérieux qu'impose sa qualité de président sortant. Il est descendu dans l'arène, mais il l'a fait en prenant ses distances à l'égard des péripéties politiciennes, en évitant d'utiliser le « langage politique convenu ». (...)

CHARLES REBOIS.

M. Delpey a reçu des menaces de mort

L'écrivain Roger Delpey, qui va publier dans une quinzaine de jours un livre intitulé *la Manipulation*, traitant des événements de Centrafrique à la fin du règne de Bokassa et des rapports de ce dernier avec les autorités françaises et, notamment, le chef de l'Etat, a été menacé de mort, révèle *le Canard enchaîné* dans son édition du 11 mars. Les deux avocats de M. Delpey, Mes Roland Dumas et Christian Charrières-Bournazel, ont reçu à leur domicile, le 11 février, une lettre dactylographiée concernant leur client où on lit : « *Si les cent quatre-vingt-sept documents sortent de Suisse et sont publiés, le dépositaire de Genève disparaîtra* (le mot souligné) *et il arrivera des choses désagréables* (souligné également) *à Mme Delpey. Il n'y aura pas de deuxième avertissement.* »

Ces cent quatre-vingt-sept documents avaient été confiés par l'ancien empereur Bokassa à M. Delpey en lui demandant de les mettre en lieu sûr auprès d'un avocat suisse, à Genève. Une bonne partie d'entre eux devaient être publiés dans le livre de M. Delpey. L'écrivain avait été arrêté le 10 mai 1980, inculpé d'« *intelligences avec des agents d'une puissance étrangère...* », écroué et libéré le 28 novembre 1980, après deux cent deux jours de détention.

Le jour même de la réception de ces lettres, les autorités judiciaires, en la personne de M. Paul-André Sadon, procureur général à la cour d'appel de Paris, étaient informées de ces menaces et une copie lui était remise. M. Sadon ordonna l'ouverture d'une enquête et saisit le ministère des affaires étrangères. Le 20 février, les deux avocats de M. Delpey alertèrent l'ambassade de Suisse des menaces pesant sur un de leurs ressortissants, le dépositaire, qui aurait également reçu une lettre de menaces. Ce dépositaire, dont l'identité n'a pas été révélée, a alors, selon M. Delpey, refusé de lui restituer les documents devant paraître dans son livre.

Une « bombe » désamorcée ?

Outre les lettres de menaces reçues par les conseils de M. Roger Delpey et, semble-t-il, par le dépositaire des documents, on ignore pour l'instant si l'avocat de Genève a fait l'objet d'autres pressions ou si ce sont seulement ces missives qui l'ont amené à refuser de restituer ces pièces, dont M. Delpey assure qu'*elles sont très compromettantes* pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Il reste que le livre de M. Delpey paraîtra sans ces documents tant attendus et qu'il semble vraisemblable, maintenant, qu'ils ne seront jamais rendus publics. M. Delpey n'en affirme pas moins que son témoignage ne sera pas véritablement affaibli malgré cet incident impromptu — et d'autant plus fâcheux — qu'il n'y a pas, affirme M. Delpey, de photocopies de ces documents. Une erreur que l'on a du mal à expliquer et que l'identification du dépositaire rend « imparable ».

Ce nouveau rebondissement dans l'affaire Delpey, l'homme qui avait été qualifié de « prisonnier du président », est-il à rapprocher avec les *bruits*, selon lesquels l'Elysée ne craignait plus depuis quelques semaines la parution du livre de cet ancien d'Indochine ? Quoi qu'il en soit, la « bombe » Delpey, qui devait exploser en pleine campagne électorale, n'est-elle pas considérablement désamorcée, et — cela grâce à des lettres anonymes ? On en vient à se demander si l'on n'aurait pas pu éviter ce contretemps de dernière minute. Mais attendons le livre. — M.B.R.

POLITIQUE

APRÈS L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DE

Les « diamants » : des questions précises et des réponses qui renvoyaient à plus tard

L'affaire dite des « diamants », que l'ex-empereur Bokassa auraient offerts à M. Giscard d'Estaing et à plusieurs membres de sa famille, a éclaté au grand jour en octobre 1979. Dès le mois de septembre, *le Monde* daté du 21, avait publié un article de M. Albert de Schonen, ambassadeur de France en Centrafrique de 1969 à 1971, qui faisait état de la pratique des cadeaux en vigueur à Bangui dont bénéficiaient les visiteurs officiels.

● Le 10 octobre, *le Canard enchaîné* publie le fac-similé d'une commande de Bokassa pour une plaquette de diamants de 30 carats destinée à M. Giscard d'Estaing alors ministre des finances : on est en 1973.

● L'Elysée est interrogé sur l'authenticité de ces « révélations » par *le Monde* et plusieurs de ses confrères. En vain. Au terme du conseil des ministres qui siège le 10 octobre, dans la matinée, le porte-parole, M. Hunt, déclare, à ce sujet, que le conseil n'a évoqué que des *« affaires sérieuses »*.

● Dans son numéro paraissant le 10 octobre (*daté 11*) un éditorial dans *le Monde* demande que la commission d'enquête réclamée par le parti socialiste sur les conditions de l'intervention militaire en Centrafrique soit acceptée.

● En fin d'après-midi, l'Agence France-Presse publie une dépêche ainsi rédigée :

« En réponse à une question concernant la pratique des cadeaux diplomatiques, on indique, à l'Elysée, que les échanges de cadeaux de caractère traditionnel, notamment lors des visites de membres du gouvernement dans les Etats étrangers, n'ont, en aucun cas, ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certains organes de presse à propos du Centrafrique. »

● Interrogé par les journalistes, jeudi 11 octobre, au cours de la réunion de presse quotidienne de l'Elysée, M. Pierre Hunt fait la *« remarque personnelle »* suivante : *« Je ne crois pas qu'il soit très digne pour la fonction présidentielle d'avoir à se justifier ou à donner des répliques sur des informations qui relèvent davantage de la diffamation ou d'une campagne orchestrée que d'une campagne véritable. »*

● Alors que dans son numéro du 17 octobre *le Canard enchaîné* revient sur l'affaire des diamants, le porte-parole de l'Elysée précise le même jour que *« le président de la République fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondront à la confiance que lui font les Français »*.

● *Le Monde* du 19 octobre publie une lettre de M. François Giscard d'Estaing sur la nature des fonctions qu'il a occupées.

● M. Michel Poniatowski explique, le 24 octobre, qu'un président de la République ne peut pas se défendre *« parce qu'il ne peut pas débattre avec un journal satirique »*.

● M. Georges Fillioud (P.S.) reproche au gouvernement, au cours du débat sur les crédits de la radio et de la télévision, le 26 octobre à l'Assemblée nationale, d'avoir étouffé l'*« affaire des diamants »*.

● Le 26 novembre, le parti socialiste pose dix questions au président de la République dont l'une porte sur sa mise en cause dans plusieurs affaires et l'autre sur ses relations avec « le tyran Bokassa ».

● Au cours d'un entretien télévisé, le 27 novembre, en réponse à des questions précises d'Alain Duhamel et Jean-Pierre Elkabbach, M. Giscard d'Estaing répond :

« Avant que mon mandat ne s'achève, tous les cadeaux que j'ai reçus, et dont la liste sera conservée, auront été utilisés à l'une ou l'autre de ces fonctions, c'est-à-dire œuvres de bienfaisance ou musées.

» Je ne vous cache pas qu'il est assez désobligeant pour moi de répondre à des questions de cette nature. Je peux vous dire que déjà, ces dernières années, de nombreux cadeaux ont été envoyés à des œuvres de bienfaisance, qui le savent et qui, d'ailleurs, m'en envoient par écrit le témoignage, ou à des musées où ils sont, à l'heure actuelle, présentés.

» Enfin, à la question que vous m'avez posée sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des finances, j'oppose un démenti catégorique et, j'ajoute, méprisant. »

● Le 28 novembre, M. Raymond Forni, P.S., demande, au cours de la séance, des questions orales à l'Assemblée nationale, pour quelle valeur ont été déclarés les diamants qui ont été offerts à M. Giscard d'Estaing. Le ministre du budget, M. Papon, déclare n'avoir rien à ajouter aux déclarations du président de la République.

● Dans *le Monde* du 5 décembre, M. Mitterrand déclare au sujet des « diamants » : *« On doit pouvoir tout dire, tout expliquer. »*

● A la même date, *le Canard enchaîné* publie une note de Bokassa du 11 juillet 1974 faisant état d'un nouveau cadeau de plusieurs plaquettes à M. Giscard d'Estaing, après son élection. Dans *le Monde* du *6 décembre*, des *« questions »* sont posées à ce sujet dans un éditorial en première page.

● Le 17 septembre 1980, Bokassa confirme, dans un entretien téléphonique avec la rédaction du *Canard enchaîné* les « révélations » faites par ce journal depuis un an : des extraits de cette conversation sont diffusés le 2 octobre sur TF 1 dans le cadre d'une émission réservée au parti socialiste.

Le Monde du 26 décembre publié sous le titre *« Bokassa et la France »*, un éditorial signé de Jacques Fauvet, où l'on peut lire notamment : *« L'affaire des diamants, puisqu'il faut y revenir, même si elle n'a pas été évoquée au procès, se situe à plusieurs niveaux. Le moins important est celui des cadeaux, traditionnels en Afrique. Qu'ils soient conservés, vendus ou restitués importe peu : ils ne sont qu'un signe, celui d'une certaine politique fondée sur des relations personnelles.*

» Le second niveau est précisément celui d'un type de relations avec un pays dont nul n'ignorait la situation avec un homme dont, s'ils faisaient leur métier, les ambassadeurs n'ignoraient ni les mœurs, ni les crimes, ni... la générosité.

» Le dernier niveau est la manière dont, depuis plus d'un an, on a voulu effacer les traces de ces relations et de cette politique. Du déménagement précipité du palais de Berengo à l'affaire des scellés de Delpey, les maladresses se sont multipliées, au point que la presse anglo-saxonne ne parle plus que d'un possible Watergate. S'il y en a un, il est là et pas ailleurs. Qu'a-t-on gagné à ce jour à travestir ou à taire la réalité ? »

● Le 27 janvier 1981, à l'émission « Une heure avec le président de la République », M. Giscard d'Estaing est interrogé sur ses liens avec certains chefs d'Etat, notamment l'ex-empereur Bokassa. Il répond, sèchement : *« Je vous en prie... Cette émission a une certaine tenue. Nous n'allons pas entrer dans cette considération. Il n'y a d'autres relations que celles qu'entretiennent entre eux les chefs d'Etat. Il n'y a aucun lien d'ordre personnel. »*

Les circonstances du « départ » de Bokassa

Tout en se référant à *« l'appel lancé par les autorités de l'Etat centrafricain, le président David Dacko et le premier ministre Henri Maïdou »*, le communiqué publié à Paris par le ministère de la coopération au lendemain du coup d'Etat du 20 septembre ne dissimulait pas que celui-ci avait été réalisé avec le concours d'un *« détachement militaire français »*. La caution des *« principaux chefs d'Etat africains »* suffisait-elle à enlever à cette opération armée tout caractère *« colonial »* ? La réponse n'est pas aisée. Elle va cependant de soi quand la question s'applique à l'attitude ultérieure du *« détachement »* qui a saisi les archives de l'ancien chef d'un Etat souverain pour les transporter à l'ambassade de France.

Dans quelles circonstances M. Giscard d'Estaing a-t-il obtenu l'accord des chefs d'Etat africains et comment a-t-il été amené à prendre en compte *« l'opinion publique africaine »* ? Il subsiste sur ces points de nombreuses incertitudes. Quelques semaines avant la publication des conclusions de la « mission africaine de constatation », dont la création avait été décidée lors de la réunion franco-africaine de Kigali, M. Galley, ministre de la coopération, s'appliquait encore à minimiser *« les événements ou pseudo-événements de Bangui »*.

Que Bokassa ait été au pouvoir quand M. Giscard d'Estaing a été élu et que le chef de l'Etat français *« l'ait fait partir »*, c'est bien évident. La question est de savoir pourquoi le président de la République a mis cinq ans pour s'apercevoir de la vraie nature d'un homme avec lequel il entretenait des rapports qui allaient apparemment bien au-delà de la simple courtoisie protocolaire.

Chômage : une explication artificielle

Il fut un temps — c'était il y a *une vingtaine d'années*, — où l'on expliquait l'extraordinaire essor de l'Allemagne fédérale par l'entrée de quelque treize millions de réfugiés venus de l'Allemagne de l'Est. L'immigration massive d'hommes et de femmes souvent dans la force de l'âge, et en général professionnellement très qualifiés, était analysée *comme une transfusion de sang neuf* donnant à tout le corps économique une vigueur renouvelée.

Aujourd'hui, on rend responsable de la montée apparemment inexorable du chômage une situation démographique jugée défavorable *dans la mesure où elle implique* l'arrivée chaque année sur le marché *de l'emploi d'un nombre de* jeunes dépassant très nettement les départs à la retraite de la génération née pendant les années creuses de la guerre de 1914-1918.

Voilà un exemple de plus, pensera-t-on, de l'inconsistance de la pensée économique. L'argument mis en *avant aujourd'hui est parfaitement* contradictoire avec celui que l'on avançait naguère. Qui a tort, qui a raison ? L'opinion publique sceptique aura sans doute tendance à douter encore un peu plus de la science des experts. Quant au président de la République, dans l'interview télévisée qu'il a donnée mardi soir, il se rallie pour l'essentiel à la thèse aujourd'hui la plus couramment soutenue. Il ne manque pas pour le faire de répondant : quel pays a fait mieux ? Et de citer l'exemple malheureux de la Grande-Bretagne où effectivement, pendant des années, les travaillistes ont mené une politique qui a conduit leur pays à l'impasse avant même que la thérapeutique de Mme Thatcher, peut-être plus dangereuse encore que le mal ne vienne encore aggraver la situation.

A l'exemple travailliste, M. Giscard d'Estaing aurait pu, du reste, joindre celui des démocrates américains pendant l'ère Carter. Aux Etats-Unis aussi on a combattu artificiellement le chômage en multipliant les postes publics dont la création était plus ou moins justifiée. Les entreprises américaines, plutôt que de s'équiper, ont pratiqué systématiquement une politique d'augmentation des effectifs.

Aussi le président de la République semble avoir beau jeu de ramener l'attention sur la France, après avoir montré l'échec d'autres politiques. La France n'a-t-elle pas, en suivant une voie moyenne, fait la part du feu et finalement freiné la progression du chômage ?

Cette façon de présenter le problème ne tranche pas sur les analyses faites depuis de nombreuses années, qu'elles soient ou non monétaristes, dans le style Thatcher. Dans tous les cas il s'agissait de combattre l'inflation par la limitation de la demande de consommation, soit en agissant directement, soit en essayant de limiter la croissance des moyens de paiement mis à la disposition de l'économie. C'est cette analyse que l'expérience (puisque malheureusement le raisonnement n'a pas suffi) a mise en défaut. Aujourd'hui, l'Amérique de Reagan propose une autre voie qui, parce qu'elle tranche avec les appels à l'austérité entendus ailleurs, a produit dans l'opinion publique des pays occidentaux un choc incontestable. Cette politique n'a pas encore été expérimentée, mais dès maintenant on peut être à peu près sûr qu'elle n'aura pratiquement aucun effet — quoi qu'en pensent ses auteurs — sur l'inflation, qu'elle n'attaque pas directement. Elle a, en revanche, le mérite de poser à nouveau en termes dynamiques le problème de la croissance et de l'emploi. En desserrant l'étreinte de la fiscalité directe et de la réglementation, on veut surmonter le découragement des contribuables et des producteurs, réamorcer les circuits de l'épargne et de l'investissement. Encore une fois, la manœuvre risque fort d'échouer devant l'obstacle de l'inflation. Il n'empêche que la théorie de l'offre, par le simple fait qu'elle existe, fait ressortir le caractère artificiel, parce que statique, d'un mode de raisonnement imputant l'augmentation du chômage à la différence purement statistique entre d'une part le nombre des nouveaux demandeurs d'emploi et, de l'autre, le nombre des emplois rendus vacants pour cause de retraite.

PAUL FABRA.

Jean-Marie, encore un effort

On se demandait à quelle sauce l'équipe du « Grand Débat » accommoderait le citoyen-candidat. Jamais, on l'aurait parié, elle n'oserait le traiter à la façon d'un vulgaire Debré, que sa faible cote dans les sondages exposait à l'insolence agacée, désinvolte et capricieuse de ses interlocuteurs, j'allais dire de ses adversaires. On avait raison. Bien que rapides et relativement courts, les échanges, cette fois, sont restés extrêmement courtois, et la réponse à certaines questions visiblement attendues, préparées d'avance, n'a pas suscité de la part des journalistes les objections qu'elles appelaient.

Prenez, par exemple, l'affaire des diamants. Au lieu d'écarter — c'est un progrès — le sujet d'un « Je vous en prie ! » plein de morgue et de condescendance offusquées, comme il l'a fait lors d'un récent entretien télévisé sur A 2, Valéry Giscard d'Estaing y est allé, sans sourciller, de son explication en forme de réquisitoire contre les journalistes coupables de ne lui avoir jamais demandé ce qu'il en était. Au lieu de l'interrompre pour appuyer ses accusations, Jean-Marie Cavada aurait peut-être ou lui rappeler la manière équivoque et gênée dont il avait refusé de répondre, et cela dès le départ, à la télé.

Même chose sur le chapitre du protocole et du traitement privilégié qui serait réservé à la famille du chef de l'Etat dans les voyages et les dîners. Son indignation devant cette façon de « s'attaquer à des enfants » (plutôt grands et dégourdis, ces chers petits !), qui nous a fait rire par son culot, n'a pas amené le moindre sourire au studio.

Cela dit, malgré ses turbulences ou ses prudences calculées, le ton Cavada — il a influencé, sans doute l'avez-vous remarqué lors du « Face à face » Chirac, les confrères de la chaîne à côté, — ce ton, cet évident souci de ne plus se laisser rabrouer et remettre à sa place par les politiciens, contribuera sans doute à conférer à notre profession la dignité qu'on lui reconnaît à l'étranger.

A l'étranger où, contrairement à ce qu'a affirmé le président, là encore personne ne l'a contredit, ni Carter ni Schmidt n'ont jamais hésité à quitter leur palais pour se rendre à l'invitation d'une chaîne de télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

PEINE DE MORT : de l'« aversion profonde » au refus d'un débat parlementaire.

« J'ai naturellement, comme chacun, une aversion profonde pour la peine de mort », affirmait le 11 avril 1974 M. Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République. Sept ans plus tard, candidat à nouveau, le chef de l'Etat déclare : *« Je considère que, à l'heure actuelle, le gouvernement ne doit pas proposer au Parlement l'abolition de la peine de mort. »* Cette réforme, selon lui, ne peut intervenir que dans une société *« apaisée »*. Trois raisons, au moins, expliquent ce souci de repousser à plus tard le débat : la montée du sentiment d'insécurité ; les sondages qui montrent que, depuis 1971, les Français sont hostiles à l'abolition (à 63 %, selon le dernier de ces sondages) ; la présence de cinq condamnés à mort dans les prisons françaises.

Les propos de M. Giscard d'Estaing reflètent exactement ceux de M. Peyrefitte — les plus récents au moins : *« Il n'est pas possible d'abolir la peine de mort sans qu'ait d'abord reculé fortement le sentiment d'insécurité. »* (Interview aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*, le 10 mars.) Ces propos du chef de l'Etat confirment l'hypothèse selon laquelle il pourrait y avoir une exécution capitale avant l'élection présidentielle si le pourvoi de Philippe Maurice, que doit examiner d'ici là la Cour de cassation, était rejeté.

● *A Toulouse*, le maire, M. Pierre Baudis (app. P.R.), est à la tête du comité de soutien de M. Valéry Giscard d'Estaing dans lequel figurent notamment l'un de ses adjoints, M. Marcel Cavaillé (P.R.), ancien secrétaire d'Etat. D'autres membres de la municipalité, dont MM. Antoine Osete et Guy Franco, font partie du comité de soutien de M. Jacques Chirac que préside M. André Lacaze, secrétaire général adjoint à la mairie de Paris.

Emploi et démographie : au-delà de la simple arithmétique

« Pénalisés » par la démographie depuis plusieurs années, deviendrions-nous d'ici à 1988 favorisés, à condition de donner quelques coups de pouce ? C'est un peu ce qu'a laissé entendre le candidat-président en s'appuyant sur le passé démographique pour expliquer en *partie la montée* du chômage et pour justifier les espoirs de la maîtriser.

Alors que l'arrivée de nouvelles vagues de jeunes, des vagues de plus en plus fortes, s'est produite au moment même où la crise nous a bousculés dans nos habitudes, ce prochain septennat s'annonce légèrement, très légèrement différent. Le *nombre des jeunes de dix-huit* ans *va décroître de 20 000 à 50 000 par an d'ici à 1985 et même 1988 (1). C'est peu.* Car *le flot de ces jeunes* restera très important (plus de 800 000 par génération), en tout cas *nettement supérieur aux créations d'emplois.*

Le départ en retraite des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans pourra-t-il faciliter les choses ? En aucune façon, puisque leur nombre va lui aussi progresser à un rythme plus faible : le nombre des retraités de soixante-cinq ans progressera de + 0,7 % en 1981 et de 0,9 % de 1982 à 1985 au lieu de + 1 % et davantage avant 1980 ; la population des plus de soixante-cinq ans va se réduire de 7 500 000 à 6 800 000.

C'est entre autres moyens, en jouant sur d'autres évolutions démographiques, que M. Giscard d'Estaing compte atténuer l'aggravation du chômage. C'est-à-dire en avançant l'âge de la retraite ou préretraite. En effet, la population âgée de soixante à soixante-cinq ans va, elle, s'accroître (2). Les plus de soixante ans vont alors passer de 9 100 000 à 9 700 000 en 1985. L'un des moyens envisagés pour laisser la place aux jeunes serait donc d'accélérer le départ en retraite en l'accordant pour quarante ou quarante-cinq années de cotisations. Autre possibilité déjà annoncée par M. Barre : améliorer la préretraite en l'accordant avant soixante ans. Solution supplémentaire : prolonger les accords sur la préretraite-licenciement et la préretraite-démission bien au-delà de 1982, ce qui permettrait de faire *passer le nombre* de ses *bénéficiaires* de 190 000 en 1980 à 320 000 en 1983 et même 355 000 en 1984.

D'autres mesures sont à l'étude, comme celle qui consiste à instituer la retraite flexible ou partielle pour dégager de nouveaux postes. Et il est vrai qu'en rognant ici, en incitant ailleurs les « vieux » de soixante et même cinquante-huit ans à quitter la vie active, le chômage devrait moins s'aggraver. Mais à quel prix ? Et quel sera le nombre de demandeurs d'emplois en 1985 ?

Le candidat n'a pas répondu. En tout cas, les calculs de ceux qui ont préparé le VIII[e] Plan donnent *des ordres de grandeur*. Avec une croissance de la production d'environ 2 % et, par exemple, le maintien des *préretraites*, l'industrie perdra quand même des emplois et le chômage devrait atteindre deux millions de personnes.

En outre, cette évolution, qui n'est pas l'hypothèse la plus pessimiste, implique un accroissement des charges sociales et fiscales, car il faudra bien verser des allocations aux préretraités et aux chômeurs. Combien ? Selon les estimations, la pression supplémentaire devrait être de 1 à 2 points du PIB ce qui impliquerait un relèvement des cotisations ou des impôts. Que choisir ? Le candidat-président a admis que cette pression s'était accrue lors de son septennat, et ce sont bien des cotisants que l'effort a été exigé (3). Pour le prochain septennat — quel que soit l'élu — *est-ce à l'impôt qu'il* faudra faire appel ? Certains rapporteurs du VIII[e] Plan préconisent cette formule et proposent même une substitution ou un *transfert* : transformer les cotisations familiales versées par les employeurs en impôt payé par le consommateur.

D'autres candidats disent qu'on peut réduire le poids de la fiscalité... Additions ? Soustractions ? Sauf miracle, il semble peu vraisemblable qu'on puisse envisager d'importants allégements fiscaux, à moins de réduire certaines prestations sociales, pour sauver des emplois. Encore faudrait-il le dire et le préciser.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) 874 123 jeunes nés en 1964 auront dix-huit ans en 1982, 824 032 en 1985.

(2) *Les* personnes *arrivant* à l'âge de soixante ans passent de 280 000 environ en 1981 à 630 000 en 1985.

(3) La pression est passée de 36,3 % à 42 % de la production intérieure brute de 1974 à 1980, dont *les impôts* (de 22,3 % à 24 %) et les cotisations (de 14 % à 18 %).

COMBIEN DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS NON EUROPÉENS ?

Combien y a-t-il de travailleurs étrangers non européens ? 1 490 000 déclare M. Giscard d'Estaing. Selon les sources — *ministère du travail, ministère de l'intérieur*, — les statistiques varient. Seule une donnée est sûre, mais ancienne : le recensement de 1975. Il s'agit donc de population et non de travailleurs. A l'époque, sur 52 599 430 habitants, la France comptait 3 442 415 étrangers (6,50 %) et, contrairement à une idée très répandue, la majorité d'entre eux ne sont pas d'origine africaine ou asiatique, mais européenne : 2 090 235, soit 60,7 % des étrangers. En 1975, on comptait 1 192 300 Africains (34,6 % des étrangers), 116 915 Asiatiques (3,4 %) et 50 860 Turcs (1,5 %).

Quid des travailleurs ? En 1975, on en comptait 1 511 240, européens ou non. En 1976, les travailleurs étrangers se décomposaient ainsi : 811 500 européens et 831 300 non européens, chiffre bien inférieur à celui indiqué par le président de la République, et qui a sans doute diminué depuis...

PERSONNES AGÉES : un mieux certain et néanmoins relatif.

Mieux et mieux que les autres ? C'est vrai : le revenu des personnes âgées et surtout celui des plus démunies, recevant le minimum vieillesse, a progressé, en pouvoir d'achat, à un rythme plus rapide que les rémunérations des salariés de 1974 à 1980.

Comme nous l'avons indiqué dans notre bilan (*le Monde* des 7 et 10 mars 1981), le minimum vieillesse puis les pensions viennent en tête du palmarès des améliorations du pouvoir d'achat. Mais les premiers intéressés se souviennent surtout du passé le *plus proche* : pour beaucoup de personnes âgées, l'année 1980 aura vu leur pouvoir d'achat *diminuer* en raison de la création à leur charge d'une cotisation d'assurance-maladie... que le candidat de 1974 voulait définitivement supprimer. Et les statistiques, aussi vraies soient-elles parfois, sont muettes sur le gain et les fraudes des plus fortunés. — J.-P. D.

Dans notre prochain numéro :
ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (VII)
LA FRANCE DANS LE MONDE

LA PROTECTION DE M. HENRI GISCARD D'ESTAING

M. Henri Giscard d'Estaing, conseiller général du canton de Marchenoir (Loir-et-Cher), fils aîné du président de la République, aurait été menacé d'enlèvement par un inconnu. A la suite d'appels anonymes à des organes de presse de Paris et de province, M. Henri Giscard d'Estaing, selon l'A.F.P., ferait actuellement l'objet de mesures de protection renforcée. Tant au ministère de l'intérieur qu'à la préfecture du Loir-et-Cher, la nouvelle est démentie. Le fils du président de la République est protégé par la police comme tous les proches du chef de l'Etat. « Au cours de la campagne présidentielle, il est probable que la sécurité de M. Henri Giscard d'Estaing sera plus assurée, mais pour l'instant aucun dispositif particulier n'a été mis en place », précisent les services officiels.

POLITIQUE

M. GISCARD D'ESTAING

Sérénité et sévérité

(Suite de la première page.)

Banalisation encore que cette manière de répondre à la question qu'élude avec tant de raideur M. Chirac : celle portant sur le choix du second tour. M. Giscard d'Estaing, lui, répond, et provoque. Il voterait pour M. Mitterrand contre M. Marchais et pour M. Chirac ou M. Debré contre M. Mitterrand. N'est-ce pas désacraliser quelqu'un qui se veut à toute force votre adversaire que d'envisager de voter pour lui ?

Mais banalisation calculée au millimètre, dont il ne faudrait pas être dupe, car derrière elle se développaient de manière plus anonyme, mais tout aussi précise, des arguments qui visaient bel et bien les thèses ou la personne du maire de Paris : ainsi de la dénonciation de la doctrine économique de M. Reagan, par exemple ; ainsi des considérations sur le sang-froid ; ainsi de la... « vacherie » décochée à contretemps, mais dont il n'a échappé à personne qu'elle visait le candidat du R.P.R. : *« matamore ! »*

En fait, par la précision même de sa tactique et par l'application apportée à la contre-attaque, M. Giscard d'Estaing attestait le souci que lui cause l'entreprise de M. Chirac.

Cette émission a permis de découvrir les premiers éléments concrets de la campagne du président sortant. Sans doute, l'avenir apportera-t-il des précisions sur les propositions de nature constitutionnelle. Ces précisions seront bienvenues, certaines des idées avancées en étant par trop dépourvues. Le référendum « à la Suisse », sans engagement de la responsabilité du président, on voit ce dont il s'agit, de même que la limitation du cumul des mandats, ou un débat sur la durée du mandat présidentiel. Le président sortant entend, quoi qu'il arrive, s'appliquer à lui-même une limitation à deux mandats : ce scrutin, a-t-il prévenu, sera *« la dernière élection de ma vie »*.

Mais quelle forme revêtirait une *« réflexion de rénovation républicaine »* ? Quant au *« contrat de majorité »*, il reste à démontrer que ce serait autre chose qu'un nouveau gadget permettant de faire miroiter l'idée d'une majorité plus cohérente ; on ne voit guère, pourtant, ce qu'il ajouterait au fait — dont se prévaut d'ailleurs M. Giscard d'Estaing — que la majorité existe tant qu'elle vote les projets de lois.

Que dire, enfin, de cet amalgame entre la majorité présidentielle (celle qui naîtra au lendemain du 10 mai) et la majorité parlementaire, qui doit perdurer puisqu'est écartée l'idée d'une dissolution consécutive au scrutin présidentiel ?

A son image, le président de la République a consacré les soins habituels : il lui fallait dire qu'il était toujours l'homme de la décrispation, il l'a dit, quitte à se contredire. Il lui fallait aussi montrer sa volonté d'être un président ferme, il l'a fait : *« Ceux qui veulent un pouvoir faible en France ne doivent pas voter pour moi ! »* Il importait enfin qu'il se montrât libéral, soucieux de l'avenir des jeunes, toujours attaché à la promotion des femmes : à chacun de ses objectifs correspondait une phrase ou une brève tirade. Technique au point et qui n'appelle pas de remarque, si ce n'est qu'on commence à bien connaître...

Si ce n'est qu'un raté révélateur dans ce beau système a tout d'un coup, par une petite déchirure, laissé réapparaître l'aristocrate, président sans doute démocrate, mais tout de même bien né... qu'indisposent les cris des manifestants quand il se rend en province. Quel désagrément, ces cris, *tout de même !*

M. Giscard d'Estaing a voulu aussi restaurer une dignité qu'il jugeait atteinte. Et c'est sur ce sujet que sa prestation a connu son niveau de qualité le plus bas. Il y a d'abord eu les réponses sur les accusations de « monarchisme », qui ne se limitent tout de même pas au protocole de l'Elysée : réponses péremptoires qui n'ont pas porté sur le fond et qui ont mêlé des arguments peu crédibles (et, en tout cas non démontrables) à des adjectifs qui sonnent, mais ne prouvent rien : *« ridicule »*, *« faux »*, *« indigne »*...

Il y a eu ensuite la descente vers le subalterne. Et ce fut là le plus délicat. Presque raté. Admettons la thèse de la revente des diamants à des sociétés charitables : les documents évoqués doivent être inattaquables. Mais pourquoi avoir voulu, là encore, ajouter les adjectifs et l'invective, même si la blessure avait été profonde ? Ainsi la réponse perdait-elle de son impact. Pourquoi cet emballement, ce rythme soudain accéléré, ce débit qui se précipitait, et la remarque stupéfiante : j'aurais répondu si on m'avait interrogé !

Quel besoin y avait-il, mardi soir, de démontrer, une fois de plus, que ce qui avait manqué à la présidence de la République dans cette affaire continuait à manquer : le sang-froid.

Reste l'avenir. Pour en parler, M. Giscard d'Estaing a eu recours aux talents qu'on lui reconnaît le plus souvent : le didactisme et la pédagogie. Pour traiter de son bilan, de l'emploi — son principal échec reconnu, — il a usé d'un tableau et gratifié d'un « petit cours » journalistes de TF 1 et téléspectateurs. Vieille méthode qui produit toujours son effet. Du déjà vu tout de même, et dont il reste à savoir s'il touche encore ceux à qui il est destiné.

Car, au bout du compte, la question est là : à l'exception du dérapage dans la réponse aux accusations, M. Giscard d'Estaing a démontré mardi soir que l'un de ses atouts essentiels demeure sa maîtrise de l'arme « télévision », maîtrise à laquelle s'est ajoutée l'expérience dont on sent aujourd'hui qu'elle a blindé ses épaules et qu'elle lui permet de tirer bénéfice d'un parti pris de réponse directe. Cette expérience débarrassée d'un certain nombre de tics et d'habitudes de langage...

La question est là : l'image du président sortant peut-elle être encore renouvelée ? Le talent télégénique, la formidable capacité d'anesthésier, le don pour laisser deviner du soleil derrière les nuées, tout en gommant les difficultés du jour, bref, cette espèce de magie du raisonnement giscardien tout cela fait-il encore suffisamment effet pour gagner une élection ?

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Les déclarations de M. Chirac provoquent de vives réactions chez les giscardiens

Les critiques portées, lundi soir 9 mars, à Antenne 2, par M. Jacques Chirac contre la politique étrangère conduite par M. Giscard d'Estaing provoquent de vives réactions de la part des membres du gouvernement et des partisans du président de la République.

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mardi 10 mars : *« Les critiques de M. Chirac s'appuient sur des erreurs de fait, des contradictions manifestes, la méconnaissance systématique des réalités internationales, des initiatives et des déclarations de la France. Par leur outrance et leur légèreté, ces propos défigurent la politique de la France, desservent l'intérêt national. Ce dont la France a besoin dans le monde troublé et dangereux d'aujourd'hui, c'est de rigueur, de sang-froid, de lucidité et d'une fermeté qui ne soit pas seulement verbale. »*

« Il est regrettable que Jacques Chirac se laisse aller à de tels excès, à de telles contre-vérités, qui, en définitive, portent atteinte aux intérêts de la France dans le monde et ternissent l'image de notre pays », estime M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. Jean-François Deniau, ancien ministre, chargé des thèmes de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, s'est déclaré *« choqué »* : *« On ne doit pas s'exprimer comme cela quand on est candidat à la présidence de la République. »*

Enfin, pour *U.D.F. 1*, lettre d'information quotidienne du mouvement giscardien, *« le candidat officiel du R.P.R. a tendance, en politique étrangère, à dire n'importe quoi »*.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Marchais souligne qu'il se bat pour être présent au second tour

M. Georges Marchais, qui participait, mardi 10 mars, à un meeting organisé à Trappes (Yvelines), a souligné que *« personne ne sera élu le 26 avril »*. « *Alors,* a-t-il dit, *raison de plus pour choisir en toute liberté, en toute clarté. D'autant plus — et j'attire votre attention sur ce point — que la question de savoir qui sera présent au second tour n'est absolument pas réglée. (...) Et, pour ma part, avec les sept cent mille communistes, je me bats pour être placé en position d'être présent au second tour.* »

Au sujet de M. François Mitterrand, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Nous avons accepté, en 1974, d'en faire notre candidat commun à l'élection présidentielle. Mais là encore, malgré tous nos efforts, à nous, communistes, pour élargir au maximum le soutien populaire au programme commun, malgré toutes les initiatives que nous avons prises pour une campagne claire et dynamique, le succès n'a pas pu être obtenu (1).* »

Interpellé, au cours de son intervention, par une participante au meeting, M. Marchais a répliqué : « *Si Giscard, Chirac, Mitterrand ont la prétention de m'empêcher de tenir tranquillement mes meetings, eux, ils n'en tiendront pas un. Moi, je veux un débat démocratique, je veux exposer mes arguments en toute tranquillité. Je sais bien, les autres sont embêtés, car je fais des meetings de dix mille personnes. Mitterrand à Beauvais, fief socialiste, n'en a réuni que deux mille. Nous ne sommes plus en 1974, où c'était les communistes qui assuraient le succès des meetings socialistes.* »

(1) Le 4 avril 1974, dans une lettre adressée à M. Mitterrand, M. Marchais avait demandé au premier secrétaire du P.S. d'être le candidat commun des trois partis (P.C.F., P.S., M.R.G.) signataires du programme commun de gouvernement. Le 20 mai suivant, le bureau politique du P.C.F. avait félicité M. Mitterrand pour sa « grande et belle campagne ».

Un avis de la commission Informatique et Libertés

LES PARTIS POURRONT CONSULTER LE FICHIER DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Les candidats et les partis politiques doivent avoir accès aux fichiers électoraux des Français inscrits dans les bureaux de vote à l'étranger : c'est l'avis qu'a rendu la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), mardi 10 mars, après avoir entendu le rapport de M. Henri Caillavet, sénateur non inscrit de Lot-et-Garonne et membre de la commission sur *« les conditions d'utilisation de l'informatique pour les inscriptions sur les listes électorales des Français résidant à l'étranger »*.

Contrairement à la procédure qui s'applique lors des élections législatives et municipales, les Français résidant à l'étranger peuvent s'inscrire et voter au consulat du pays dans lequel ils séjournent, lors de l'élection présidentielle, des référendums et des consultations pour le Parlement européen. Sur 850 000 électeurs potentiels, 134 173 s'apprêtent à utiliser cette possibilité.

Pour éviter les fraudes, le ministère des affaires étrangères prévoit de transmettre les listes à Nantes, où existe déjà le fichier des Français nés à l'étranger, pour traitement informatique. Le fichier de Nantes pourra ainsi être comparé avec celui correspondant aux listes du territoire national pour déceler les doubles inscriptions (en France et à l'étranger). De même, il pourra être rapproché du fichier des personnes condamnées pour vérifier que les personnes inscrites dans les consulats bénéficient toujours de leurs droits civiques.

La CNIL a donné son feu vert, mardi, à cette procédure, mais, de façon à éviter les discriminations entre les candidats et les partis, elle demande que ceux-ci, ou leurs mandataires, aient libre accès aux listes dans les consulats, à l'administration centrale et à Nantes. Une copie pourra être délivrée dans les consulats et à Nantes.

● *Mme Marie-France Garaud* répondra aux questions des journalistes des clubs de la presse de Strasbourg, le 18 mars, et du Havre, le 19. Elle participera à un dîner-débat à Bordeaux, le 24, et à un déjeuner-débat à Besançon, le 30. Le 4 avril, les représentants des trois cents « groupes de solidarité » de Mme Garaud se réuniront à Paris.

DÉFENSE

10,50 FRANCS PAR JOUR DE SOLDE POUR L'APPELÉ

A compter du 1er avril, la solde journalière de l'homme du rang (ex-soldat de deuxième classe) dans les armées françaises passera de 9,50 F à 10,50 F, ce qui représente une solde annuelle de 3 780 F. Les soldes attachées aux différents grades des militaires du contingent augmentent dans des proportions comparables : par exemple, l'aspirant touchera 22 F par jour à compter de la même date.

Cette progression de 10,5 % de la solde de l'appelé représente, pour 1981, une dépense de 83 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter 15 millions de francs consacrés à provisionner le coût de l'indemnité de séjour allouée aux jeunes Français durant leur service militaire outre-Rhin (55 F supplémentaires par mois).

Depuis 1974, date à laquelle le prêt journalier du soldat était de 2 F, une pratique du ministère a consisté à augmenter la solde de l'appelé de 50 centimes par jour à compter du 1er juillet de l'année. On observera qu'en 1981 la hausse est de 1 F par jour à partir du mois d'avril, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle...

DANS SON DERNIER LIVRE

M. Elleinstein appelle à voter pour M. Mitterrand dès le premier tour

M. Jean Elleinstein était, mardi 10 mars, au centre d'un débat organisé par les éditions Belfond autour de la parution de son dernier livre, *Ils vous trompent, camarades !* Réquisitoire contre la direction du parti communiste, qui a jugé que M. Elleinstein s'était placé de lui-même hors du parti (*le Monde* du 8 novembre 1980), le dernier ouvrage de l'historien vise à démontrer que M. Marchais et ses amis se sont, eux, placés hors du communisme.

Selon M. Elleinstein, les dirigeants du P.C.F. ont fait prendre à celui-ci un *« virage à l'Est »*, qui est la conséquence, et non la cause, de leur décision de rompre l'union de la gauche en septembre 1977. Il estime que la direction communiste a reculé devant le risque d'aller au pouvoir avec un parti socialiste électoralement plus fort que lui. Ne pouvant combattre à la fois les socialistes à l'intérieur et les Soviétiques à l'extérieur, les responsables communistes ont choisi de se rapprocher de Moscou jusqu'à approuver l'intervention en Afghanistan.

Se transformer ou se marginaliser

M. Elleinstein, se référant à des conversations avec MM. Georges Marchais, Paul Laurent et Roland Leroy, affirme que les dirigeants du P.C.F. savent à quoi s'en tenir sur la réalité des pays socialistes, dont ils proclament aujourd'hui le bilan *« globalement positif »*. D'où l'affirmation qu'ils trompent leurs militants et leurs électeurs.

Il y a plus : en changeant de politique, en croyant que la ligne actuelle est de nature à renforcer leur parti, les dirigeants communistes, selon M. Elleinstein, se trompent. Il n'y a rien de mieux à faire, selon lui, pour les amener à le comprendre, que de leur infliger une défaite électorale en votant dès le premier tour pour M. François Mitterrand.

« Une perte d'un ou deux points dans le pourcentage des voix communistes, cela constituerait un échec historique pour la direction du P.C.F. », estime M. Elleinstein, qui souhaite que le parti communiste soit placé devant l'alternative de se transformer ou de se marginaliser. A M. Roger Pannequin, ancien responsable du P.C., qui a évoqué la naissance d'une *« troisième composante »* de la gauche, l'historien a répliqué : *« Je ne me sens pas une vocation groupusculaire. »*

Reprenant le mot du chanteur Daniel Balavoine, selon lequel M. Marchais est *« le mec qui fait le plus de mal au communisme aujourd'hui »*, M. Elleinstein ne pouvait que s'attirer la réplique de *l'Humanité*, qui lui reproche, mercredi, d'avoir *« tourné sa veste jusqu'à lui donner les couleurs peu enviables du Figaro Magazine »*.

P. J.

★ *Ils vous trompent, camarades !* Editions Belfond, 214 pages, environ 49 francs.

M. KRIVINE (L.C.R.) DÉNONCE LES OBSTACLES MIS PAR LE P.S. ET LE P.C.F. A SA CANDIDATURE

M. Alain Krivine, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) a dénoncé, mardi 10 mars, *« les pressions qui se sont multipliées pour dissuader les élus de parrainer les petits candidats »*. M. Krivine, venu animer à Toulouse un meeting de son mouvement, a stigmatisé, au cours d'une conférence de presse, l'attitude du P.S. et du P.C.F., qui *« ont menacé d'exclusion ceux de leurs élus qui parraineraient un autre candidat que Mitterrand ou Marchais »*.

« *Aujourd'hui*, a précisé M. Krivine, *près de deux cents élus, qui avaient promis leur signature, hésitent ou refusent de confirmer leur choix. C'est le cas pour 80 % des élus du P.S. et 50 % des élus du P.C. qui voulaient nous apporter leur parrainage.* »

M. Krivine a précisé que *« plusieurs élus de la gauche »* lui avaient fait part téléphoniquement des *« menaces auxquelles ils avaient été soumis, menacés d'exclusion de leur parti, ou de retraits de crédits alloués à leurs communes par les conseils généraux à majorité de gauche, pour les amener à renoncer à accorder les signatures qu'ils avaient promises »*.

En même temps qu'une troisième tournée de collecte de signatures, M. Krivine a annoncé le lancement d'une *« campagne de mobilisation populaire »* et de pétitions dans les entreprises et les lycées, ainsi que dans la rue, pour amener les directions du P.S. et du P.C.F. *« à libérer leurs élus en ne se rendant pas complices d'une loi giscardienne »*.

L'U.D.F. POURRAIT FOURNIR A M. LALONDE LES PARRAINAGES QUI LUI MANQUENT

La participation de M. Brice Lalonde, candidat des écologistes, à l'élection présidentielle, est envisagée favorablement par les partis de l'U.D.F. et par l'état-major de campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette attitude s'explique, au parti radical, par le fait qu'une partie des électeurs potentiels de M. Lalonde pourrait, s'il ne recueillait pas les cinq cents parrainages d'élus nécessaires pour se présenter, choisir de voter pour M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche, qui développe des thèmes proches du discours écologiste. Au C.D.S., on est conscient de l'intérêt que suscitent les propositions des écologistes chez certains électeurs centristes, qui comprendraient mal de ne pouvoir exprimer cet intérêt au premier tour de l'élection.

Du côté du président sortant, on estime en outre que M. Lalonde pourrait « fixer » des voix qui, autrement, se porteraient sur des candidats de l'opposition ; on souhaite donc que le candidat des écologistes, qui dispose actuellement d'un peu plus de trois cents parrainages, obtienne ceux qui lui manquent.

M. André Diligent, secrétaire général du S.D.S., ne confirme ni ne dément qu'il ait été chargé de trouver les élus susceptibles de fournir ces parrainages. Il semble en tout cas que si quelqu'un a été chargé effectivement de cette mission, ce ne soit pas lui.

M. Lalonde indique, pour sa part, que les écologistes accepteront les parrainages *« d'où qu'ils viennent »* sans que cela les conduise à modifier si peu que ce soit leurs positions.

M. MÉDECIN AFFIRME QUE SON SOUTIEN A M. CHIRAC NE L'OBLIGE PAS A QUITTER L'U.D.F.

M. Jacques Médecin, député (U.D.F.), maire de Nice, a affirmé, mardi 10 mars, à Nice, que sa décision de soutenir la candidature de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 10 mars) ne signifie pas qu'il doive *« quitter l'U.D.F. »*. « *Si l'U.D.F. m'exclut*, a déclaré M. Médecin à l'A.F.P., *cela serait l'aveu que M. Valéry Giscard d'Estaing est le candidat de l'U.D.F. Mais je ne pense pas qu'ils commettront cette erreur.* » Le maire de Nice a ajouté : « *Puisque les candidats sont au-dessus des partis, je n'ai fait que prendre acte du fait que M. Chirac fait campagne sur des thèmes que je défends depuis des années : le risque de finlandisation de la France et l'intervention excessive et désordonnée de l'Etat.*

» *Il faut reconnaître que la France est devenue comme une vieille chambre à air : pleine de rustines. A chaque problème, à chaque trou, on a nommé un « Monsieur quelque chose » comme on colle une rustine. (...)*

» *Après avoir tenté d'agir de l'intérieur de la majorité présidentielle, je dois bien conclure aujourd'hui que le président de la République, que j'estime toujours beaucoup, est entouré d'une cour qui m'a toujours tenu à l'écart, même lorsque j'étais secrétaire d'Etat au tourisme. Ces courtisans sont responsables du dirigisme aberrant que nous subissons, par exemple à Nice en matière d'urbanisme ou de casinos. Les giscardiens ne m'ont jamais considéré comme un des leurs. A Nice, je suis avant tout « médeciniste ». A l'Assemblée nationale, je me sentirais tout à fait à l'aise parmi les non-inscrits.* »

● *A Béthune (Pas-de-Calais)*, dont le maire est M. Jacques Mellick (P.S.), les onze adjoints et conseillers communistes ont refusé, lundi 9 mars, de voter le budget. M. Mellick a constaté alors que les communistes avaient rompu la solidarité de gestion municipale. Il a donc enlevé leur délégation aux trois adjoints communistes de Béthune qui avaient en charge les œuvres sociales, les jumelages et l'enseignement. Le budget a été adopté par les quinze conseillers socialistes, radicaux de gauche et divers gauche. — *(Corresp.)*

Complaintes

(Suite de la première page.)

Une fois dit, confessé, qu'ils se sentent, qu'ils se veulent tous pareils à la main-d'œuvre arabe, nos braves compatriotes retournent dormir d'un sommeil paisible dans des arrondissements bourgeois où les rixes de la Goutte d'Or ne menacent guère de les gêner.

Doivent-ils se taire, alors ? Mais, non ! Ne rien dire ? Mais, si ! Simplement, l'écart entre les paroles et les actes gêne à la fois par ce qu'il montre et par ce qu'il cache. Surtout, il aggrave de fâcheuses dispositions collectives au dédoublement.

Pétainistes en 1940, gaullistes en 1944, partisans de la paix en Indochine au printemps 1954, puis de la guerre en Algérie six mois après, libéraux dans les débuts du septennat giscardien mais répressifs à son terme, les Français oscillent, vacillent dans leurs certitudes aux moindres variations du vent. Indice de santé, ou d'effroyable faiblesse ?

A changer de masques si souvent, ils finissent par ne plus connaître leur véritable visage. Non sans perdre la tête, et quelques souvenirs désagréables, entre deux déguisements !

Trop heureux de passer pour ce qu'ils ne sont pas, ils se cachent dans les silhouettes qu'ils empruntent. Subterfuge éminemment libérateur ! Grâce à lui, les classes, opinions, intérêts confondus, un peuple entier barbote dans la fiction, enfile tous les huit jours quelque nouvelle défroque pourvu qu'elle convienne à la mode, qu'il confond avec le sens de l'histoire dans ses instants philosophiques.

Quand le truquage, les falsifications l'emportent aussi facilement, la comédie française ne se joue plus sur les planches du *Palais-Royal*, ni même autour de M. Giscard d'Estaing après le conseil des ministres. Elle se donne en permanence dans le cœur de chaque citoyen, aux feux crépusculaires des consciences perdues. Durant ces séances intimes, l'auteur de prédilection échappe naturellement au répertoire classique. Mieux qu'un Corneille, un Racine, un Montherlant tout enfarinés d'archaïques noblesses, sa morale de fourbe convient à merveille aux contemporains. D'instinct, ils pratiquent les recettes sataniques ou roublardes qu'il consigna, voilà quatre cent soixante-sept ans, dans son petit bréviaire de perfidie intitulé *le Prince*, écrit pour des Florentins corrompus et cruels.

Comme eux, les Français d'aujourd'hui se veulent retors, calculateurs et d'une froide astuce. Qu'une bande de voyous dévalise à cinq un voyageur de métro en pleine heure d'affluence, regardez comme ses voisins contemplent intelligemment le bout de leurs chaussures ! *« Nous avons tous l'esprit ailleurs. »* Qu'un ministre se suicide dans un étang glacé, mais accuse de son malheur l'un de ses principaux collègues par une lettre retentissante, admirez comme les parlementaires se taisent tous — tous ! — quand le principal accusé pénètre dans l'hémicycle ! Si quelque grave politique exalte patriotiquement notre force de frappe, nul contradicteur n'objectera qu'en l'absence de toute protection civile l'usage de la bombe expose le pays à des représailles si terribles qu'il lui interdit peut-être de jamais s'en servir. Dès qu'un sujet dérange, la société ferme les yeux ou tourne la tête.

Par ce bel exercice, elle croit déployer des trésors d'incomparable rouerie. Si la manie de se déclarer quelque chose ensemble s'emparait alors de ses habitants, ils s'exclameraient sans doute, dans le coude-à-coude chaleureux des rues : *« Nous sommes tous Machiavel ! »*

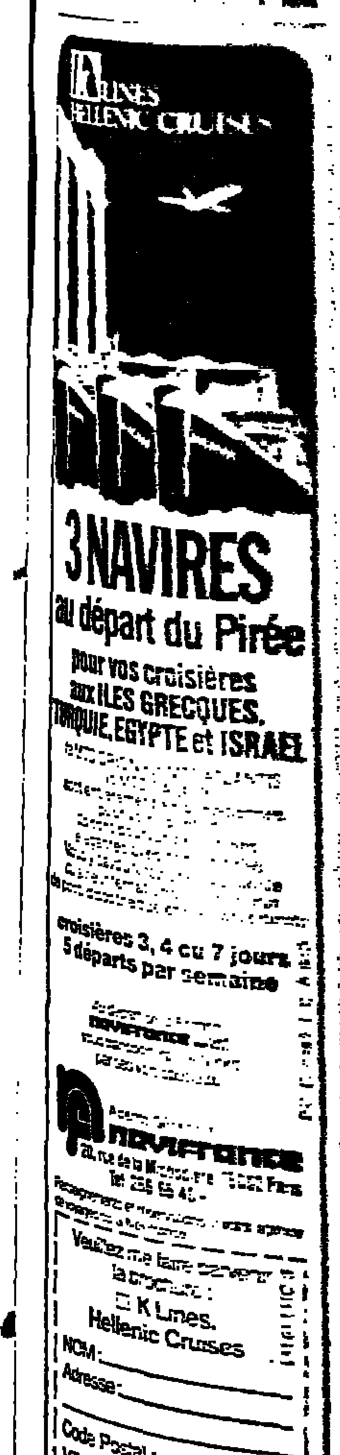
Pour quels résultats ?

Imaginons qu'au lieu de se prendre collectivement pour de fins diplomates, nos Français convoitent la noble consécration des arts picturaux et se mettent à vociférer en chœur : *« Nous sommes tous Léonard de Vinci ! »* L'expérience entraînerait assez vite un épouvantable gaspillage de couleurs, tant de tâcherons gâcheraient la matière première. La fragile palette des sentiments humains ne se malmène pas non plus sans d'irréparables dégâts.

Lorsqu'une nation étouffe quotidiennement ses réflexes élémentaires sous les glaciales considération de l'opportunisme, aucun de ses fils n'éprouve plus de confiance naturelle envers les autres. Alors, nul n'ose plus dire ce qu'il croit, ne sait même plus ce qu'il pense. A ce régime, la simple notion du vrai s'obscurcit, ou se perd. La suprême adresse consiste à jouer sur les mots, puis à disparaître avec un sourire niais, une suffisance narquoise, si l'imposture éclate au grand jour.

Temps grisâtre, air irrespirable, tant l'hypocrisie le sature ! A se vouloir trop souples, les caractères s'étiolent. Dès lors, chacun pour soi et Dieu pour personne, puisqu'il est décédé. N'importe qui suspecte tout le monde, craint d'aller seul au devant de sournoises représailles, s'il montre un peu de courage. La France entière s'enfonce aujourd'hui dans ce désespoir comme un cortège de *mornes somnambules*. S'ils gardaient assez de franchise pour comprendre leur propre détresse, une terrible complainte s'élèverait au-dessus de la procession : *« Nous sommes tous de pauvres tartufes écrasés sous le poids de leurs innombrables mensonges ! »*

GILGERT COMTE.



Le Monde

société

UNE FAMILLE MAROCAINE MENACÉE D'EXPULSION

Pour quelques mètres carrés

Un de ces immeubles de brique essaimés dans Paris et sa banlieue, ni vieux, ni neuf, ni beau, ni laid, mais solide, propre avec ses boîtes à lettres bien alignées et son escalier sentant bon l'eau de Javel. C'est au premier étage de cette bâtisse, à Clichy (Hauts-de-Seine), qu'habitent M. Mohamed Alboufarissi, sa femme Mahjouba et leur fils Youssef, dix mois. L'appartement n'est pas grand — 23 mètres carrés, — mais la cuisine peut accueillir la table familiale et, dans la « pièce commune », il y a même place pour le parc de Youssef. Surtout il y a un cabinet de toilette, les sanitaires et l'eau chaude, encore plus indispensable quand on a un gamin de dix mois. Pourtant les Alboufarissi n'ont pas le droit d'habiter ce logement jugé trop petit par l'administration, et Mme Alboufarissi et son fils devraient — en principe — quitter la France, jeudi 12 mars, à moins d'un sursis ou d'une nouvelle décision émanant de la préfecture de Nanterre.

M. Alboufarissi est marocain. Il travaille chez Citroën, à Clichy, où il est délégué C.G.T., et cela fait plus de seize ans qu'il vit en France. Sa femme étant enceinte, il demanda au début de 1980 l'autorisation de la faire venir. Tout en remplissant les papiers, il « retapa » l'appartement dont il était propriétaire et qu'il occupait alors. Il alla même jusqu'à peindre l'entrée en rose (une couleur qui lui rappelle son pays) pour que les enquêteurs de la direction de la réglementation pour le regroupement des familles oublient les murs délabrés, la petite cour sale et malodorante que l'on doit traverser pour parvenir à l'appartement, l'absence de cabinet de toilette et les sanitaires sur le palier. L'autorisation fut accordée et la famille fut réunie; mais, en voyant sa femme et son fils, M. Alboufarissi n'eut pas le courage de les garder dans ce logement et s'empressa d'en louer un autre plus petit, certes, mais plus agréable, avec toutes les commodités et un meilleur environnement.

C'était ne pas connaître l'administration. Qui dit changement d'adresse dit nouvelle enquête, et les enquêteurs ne virent qu'une chose : l'exiguïté du lieu. Le nouvel appartement de l'ouvrier marocain est, en effet, d'une superficie inférieure à celle prévue par un décret du 26 avril 1976 et une circulaire du 19 juillet 1976 sur la procédure du regroupement des familles. Il devrait avoir plus de 35 mètres carrés et n'en fait que 23.

Rien, bien sûr, n'empêche les Alboufarissi de réintégrer le logement primitif dont ils sont toujours propriétaires. C'est probablement ce qu'ils vont faire. Ils espèrent obtenir ainsi de nouveau le permis de séjour pour la mère et l'enfant. Ils sont aidés dans leur démarche par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la C.G.T. Citroën, la C.F.D.T. et l'Association de soutien aux travailleurs immigrés. Peut-être auront-ils gain de cause, mais ils ne comprennent pas cette bataille de mètres carrés, eux qui pensaient avoir amélioré leurs conditions de vie. — Ch. Ch.

JUSTICE

EN RAISON DE CERTAINES IMPERFECTIONS TECHNIQUES

La loi « sécurité et liberté » devra être légèrement modifiée

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Peyrefitte était, mardi 10 mars, à Strasbourg, cinquième des vingt villes qu'il doit visiter pour expliquer la loi « sécurité et liberté ». Au cours de ses visites, le garde des sceaux rencontre à huis clos les magistrats ainsi que les avocats avec lesquels sont, en outre, abordés les problèmes de la profession.

Le garde des sceaux juge « très positives » ses premières visites. Pourtant, sa tournée d'explication suscite parfois des remous. A Strasbourg, M. Alexandre Linden, président de la section du Syndicat de la magistrature, l'a qualifiée de tournée de « propagande », et Mᵉ Jean-Paul Wachsmann, bâtonnier en exercice, a regretté que cette concertation « ne se manifeste que postérieurement à l'élaboration d'un texte contre lequel nous nous étions unanimement et solennellement élevés ».

Les magistrats que M. Peyrefitte a rencontrés ont insisté sur certaines imperfections techniques de la loi. Ainsi à la suite d'une erreur commise au cours de la réunion de la commission paritaire, le texte ne réprime plus la tentative de vol aggravé, ce qui a conduit récemment, à Nice, un substitut à demander et à obtenir la relaxe de prévenus ayant tenté de voler un véhicule avec effraction. D'autres articles du code permettent de réprimer la tentative de vol aggravé, mais l'absence du mot « tentative » a jeté pendant quelques jours le trouble dans l'esprit de certains magistrats. Un texte de loi rectificatif sera présenté au Parlement au début du mois d'avril pour éliminer ces « imperfections ».

Parmi elles figure l'impossibilité de réprimer autrement que par une contravention de cinquième classe les violences n'ayant pas entraîné de dommages corporels. Ainsi des malfaiteurs qui se livreraient à un simulacre d'exécution contre des personnes retenues en otage. La loi « sécurité et liberté » ne prévoit pas non plus de sanction pour celui qui met le feu à sa propre maison, le nouvel article 435 du code pénal réprimant seulement l'incendie d'un bien immobilier « appartenant à autrui ». Le projet rectificatif que prépare la chancellerie ne devrait pas aller au-delà de ces aménagements « techniques ».

Au cours de la première semaine d'avril, où les parlementaires seront réunis, avant de suspendre leurs travaux en raison de la campagne présidentielle, la chancellerie a l'intention de soumettre aussi à l'Assemblée et au Sénat un texte sur le « délit d'audience » des avocats. Les articles relatifs à ce délit d'audience ont été censurés par le Conseil constitutionnel. Sans en modifier le contenu, la chancellerie cherche une formulation qui les rendrait constitutionnellement acceptables. — B.L.G.

INTERDICTION PROVISOIRE D'EXERCER POUR Mᵉ HEMMERLIN

Le conseil de l'ordre des avocats de Paris, siégeant en audience disciplinaire, a prononcé, mardi 10 mars, une interdiction provisoire d'exercer la profession d'avocat à l'encontre de Mᵉ Brigitte Hemmerlin, vingt-huit ans, avocate de Philippe Maurice.

Après la tentative d'évasion du condamné à mort, détenu à la prison de Fresnes, Mᵉ Hemmerlin a été inculpée, le 26 février, de complicité de tentative d'assassinat — Philippe Maurice a grièvement blessé un gardien — et de complicité de tentative d'évasion avec violence. Elle a été écrouée à Fleury-Mérogis (le Monde du 28 février). C'est dans un paquet, à l'intérieur du sac de son avocate, que Philippe Maurice a pris l'arme qui devait servir à sa tentative d'évasion. Mᵉ Hemmerlin nie avoir eu connaissance du contenu de ce paquet en se rendant à la prison.

« L'interdiction provisoire d'exercer n'est pas une sanction. Elle n'est pas comparable à une suspension », a précisé l'ordre des avocats, qui attendra la fin de l'instruction pour évaluer la responsabilité exacte de Mᵉ Hemmerlin dans la tentative d'évasion.

RELIGION

JEAN-PAUL II SE RENDRA EN SUISSE DU 1ᵉʳ AU 5 JUIN ET A LOURDES DU 21 AU 23 JUILLET

Berne (A.F.P.). — Jean-Paul II effectuera une visite officielle en Suisse du 1ᵉʳ au 5 juin, a annoncé mardi 10 mars à Berne Mgr Otmar Maeder, évêque de Saint-Gall et président de la conférence des évêques suisses. Le pape, qui arrivera par avion à Zurich-Kloten, sera reçu à Lugano, Einsiedeln (Suisse centrale), Soleure, Fribourg et Genève, a indiqué Mgr Maeder, qui a ajouté que « ce programme est cependant susceptible d'être modifié ».

De son côté, le Conseil fédéral (gouvernement suisse) a manifesté son désir de recevoir Jean-Paul II. Celui-ci serait enfin reçu à Genève par le Bureau international du travail, le conseil œcuménique des Eglises et le comité international de la Croix-Rouge.

D'autre part, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, a confirmé, le même jour sur les ondes de Radio-Vatican, le voyage de Jean-Paul II en France du 21 au 23 juillet prochain, pour participer au congrès eucharistique international à Lourdes.

POLICE

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Trois journées d'action à l'appel du Syndicat général de la police

Réconcilier la police et les citoyens, obtenir de meilleures conditions de travail et des salaires convenables, faire en sorte que la sécurité des policiers soit enfin assurée, tels sont les trois objectifs que s'est fixés le Syndicat général de la police (S.G.P.) en organisant, les 11, 12 et 13 mars, trois journées d'action.

Ce mercredi, les personnels féminins (agents de surveillance — les fonctionnaires affectées à la sortie des écoles — et les agents de bureau de voie publique — les « pervenches » chargées du stationnement payant) devaient se rendre en cortège jusqu'au ministère de la condition féminine. Au nombre de leurs revendications figure en premier lieu l'obtention du statut grâce auquel elles pourraient prétendre, outre un salaire plus adapté, à faire valoir dès l'âge de cinquante ou cinquante-cinq ans leurs droits à la retraite.

Le jeudi 12 mars, journée que M. Bernard Deleplace, secrétaire général du S.G.P. a qualifiée, lors d'une conférence de presse, de « préventive », gardiens de la paix et « pervenches » glisseront sous les essuie-glaces des véhicules en infraction non pas la contravention fatidique mais un imprimé factice expliquant les raisons de la lutte syndicale. Deux cent mille de ces imprimés devraient ainsi être apposés et inviteront leurs destinataires à les retourner au S.G.P., qui les transmettra au ministère de l'intérieur.

Enfin, le vendredi 13 mars, tous les délégués et responsables du S.G.P. se rendront, après s'être rassemblés en début d'après-midi sous la tour Eiffel auprès de M. Maurice Papon, ministre du budget, qui fut préfet de police.

« Il est temps, a indiqué M. Deleplace, de repenser de A à Z le problème des policiers de Paris et des trois départements de la Petite Couronne (1), lorsqu'on sait que, sur un total d'environ dix-huit mille fonctionnaires, sept mille cinq cents ont demandé leur mutation dans d'autres régions : c'est bien là la preuve que leurs conditions de travail sont devenues insupportables, inadmissibles... »

(1) Le SGAP de Paris (Secrétariat pour l'administration de la police) contrôle la totalité des personnels en tenue en poste à Paris « intra muros » et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans le Monde du 28 février à propos du rapport d'activité de la commission d'accès aux documents administratifs, ce n'est pas le ministre de l'intérieur qui a saisi en 1977 la commission de recours des réfugiés et apatrides du cas de Henri Curiel, mais Henri Curiel lui-même. Celui-ci contestait notamment l'arrêté du ministère de l'intérieur l'assignant à résidence à Digne (Alpes-de-Haute-Provence).

LE BUREAU D'ÉVALUATION DES MANIFESTANTS A DÉSIGNÉ SON « CONSEIL SCIENTIFIQUE »

Le bureau d'évaluation du nombre des participants aux manifestations sur la voie publique, dont la création avait été décidée par le conseil des ministres du 26 novembre 1980 (le Monde du 28 novembre), s'est réuni, mardi 10 mars et a rendu publique la composition du « conseil scientifique » qui doit l'assister dans ses travaux.

Ce conseil comprend cinq personnes : MM. Jean Stoetzel, professeur à la Sorbonne, Henri Mercillon, professeur de sciences économiques à Paris-I, Albert Brimo, professeur d'économie et de sciences sociales à Paris-II, Alain Lancelot, directeur d'études et de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, et Jacques Conia, délégué à la vidéothèque de l'Institut national de l'audio-visuel.

Le bureau d'évaluation proprement dit, formé de quatre fonctionnaires de la direction des renseignements généraux et de la sécurité publique, se réunissait pour la troisième fois depuis sa mise en place le 27 février, à l'occasion de la manifestation des retraités C.G.T. qui venait d'avoir lieu à Paris. (Lire page 35.)

Selon son porte-parole, M. Nougue-Sans, le bureau « n'est pas là pour annoncer le succès ou le fiasco d'une manifestation, mais pour fournir des chiffres plausibles de participation ». M. Nougue-Sans a confirmé à ce propos que les organisateurs de manifestations sont invités à venir participer aux opérations de comptage du bureau, dont les locaux sont aussi ouverts aux journalistes.

● Un des chefs de l'extrême droite italienne, Attilio Lercari, âgé de soixante ans, a été arrêté, mercredi 4 mars, à l'aéroport de Nice, alors qu'il descendait d'un avion venant de Genève.

M. Lercari, considéré comme un des trésoriers du mouvement d'extrême droite aujourd'hui dissous Rose des vents, était recherché en Italie depuis sept ans et faisait l'objet de huit mandats d'arrêt pour détournement de fonds, constitution de bande armée, détention d'armes et d'explosifs.

Il est accusé notamment d'avoir participé, en décembre 1970, à la tentative de coup d'Etat néo-fasciste dirigée par le prince Borghèse.

● PRÉCISION — M. Emile Florin, vice-président du mouvement Frères des hommes, nous signale qu'on ne peut dire que l'Etat « n'accorde aucun soutien financier » au « volontariat » d'aide au « tiers-monde » (le Monde du 5 mars). « L'Etat, écrit-il, accorde certaines subventions. » Mais, précise-t-il, en ce qui concerne les « bénévoles » envoyés par les organisations non gouvernementales de volontariat, « ils n'ont pour l'instant aucun statut officiel ».

ÉDUCATION

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE DU C.N.P.F.

La recherche est au centre de la coopération entre l'entreprise et l'université

La cinquième journée d'étude « université-entreprise », organisée à Paris, le 10 mars, par le Centre national du patronat français (C.N.P.F.), a réuni près de deux cents participants dont près d'un tiers d'universitaires (recteurs, présidents d'université, directeurs d'instituts universitaires de technologie, enseignants et chercheurs). Le thème choisi (« La relation université-entreprise facteur de développement économique régional ») a permis à des chefs d'entreprise et aussi à des responsables de l'aménagement du territoire d'affirmer que les contacts étaient fréquents entre les universités et le monde industriel, que ce soit par des contrats de recherche, par la formation continue des personnels, par l'échange de stagiaires ou plus simplement par la présence de professionnels dans les instances universitaires. « Le mouvement est en marche et rien ne l'arrêtera », selon l'expression de M. Michel Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F.

Les exemples et les témoignages, illustrant les liaisons entre l'entreprise et l'université, ont été nombreux au cours de cette journée d'étude. Un représentant de l'Union des industries métallurgiques et minières a vanté les laboratoires des universités de Besançon ou de Poitiers, qui peuvent apporter des services d'étude, de conception et d'expérimentation aux petites et moyennes entreprises locales. M. Jean-Baptiste Donnet, président de l'université de Haute-Alsace (Mulhouse) a expliqué avec fierté l'importance et le rôle de son établissement dans *le domaine textile et dans celui des transports internationaux.* Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a multiplié les exemples d'opérations qui *« illustrent la fécondité de la liaison régionale entre entreprises et universités ».*

Un responsable des relations régionales avec les entreprises pour les universités de l'ouest de la France a cité les nombreux contrats d'étude dans les domaines de l'électronique et dans ceux des industries agro-alimentaires passés entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises de la région.

Le temps n'est plus où université et patronat gardaient leurs distances, chacun cherchant à ne pas trop subir l'influence jugée pernicieuse du voisin. Les établissements d'enseignement supérieur, et surtout les écoles d'ingénieurs et les universités à dominante scientifique se sont ouverts aux entreprises pour essayer de suivre les rapides mutations technologiques des dernières années. Même si cela n'a pas été beaucoup souligné au cours de cette journée, ce rapprochement entre enseignement supérieur et entreprises a souvent été motivé par la recherche de moyens, financiers ou matériels, destinés à compenser la baisse des subventions versées par le ministère des universités. De leur côté, les industriels, du fait des *« impératifs socio-économiques des années 1980 »*, selon l'expression de l'un des participants, ont été amenés à développer l'innovation, devenant ainsi demandeurs de recherche ou de technologie de pointe.

Comme l'a expliqué M. Alain Mérieux, président-directeur général des laboratoires lyonnais qui portent son nom : *« Nous n'avons pas les moyens et pas la volonté de développer la recherche fondamentale. Donc, nous avons favorisé la collaboration entre notre entreprise et les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) ou les grandes écoles de Lyon. »* Pour cet industriel, grâce aux stages de « thésards » (1), aux journées d'information faites par des professeurs de l'université à des médecins dans les locaux de l'entreprise, aux contrats de recherche, *« le bilan de la coopération est, chaque année, plus positif ».*

Ainsi tout va bien, même si, comme l'ont souligné quelques intervenants, il faut rappeler aux industriels qu'ils ne doivent pas s'adresser seulement aux universités situées à proximité de leurs entreprises, mais *« penser aussi aux autres ».* Qu'à cela ne tienne, on développera et on renouvellera l'information. M. Maury-Laribière l'a promis.

Décidément, oui, tout va bien, à tel point que, comme l'a souligné M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., *« les universités s'estompent au profit des U.E.R., et même des équipes de chercheurs ».*

Cependant, lorsque M. Jean-Claude Maire, doyen de la faculté des sciences et techniques d'Aix-Marseille-III, rappelle que la vocation première des universités est de se consacrer à la formation et lorsqu'il demande aux industriels *« quel type d'enseignement ils souhaitent voir se développer »*, le président lui rappelle que ce n'est pas l'objet du débat. Seul, M. Michel Drancourt, vice-président de l'Institut des entreprises, a eu le courage de lui lancer ce que beaucoup d'industriels devaient penser : *« Nous embauchons des ingénieurs ; mais des personnes qui ont été à l'université parce qu'elles ne savaient pas quoi faire d'autre, celles-là nous n'en voulons pas ! »*

Rien de plus vrai : les universités ne sont pas seulement des laboratoires de recherche, ce sont aussi plus de huit cent cinquante mille étudiants. On les avait *« presque » oubliés au cours de* cette journée.

SERGE BOLLOCH.

(1) Étudiant qui prépare une thèse de troisième cycle en travaillant pendant une ou deux années dans un laboratoire privé.

LA GRÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC A ÉTÉ DIVERSEMENT SUIVIE

Le mot d'ordre de grève lancé *lundi 9 et mardi 10 mars* par le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (SNETAP-FEN) a *été* diversement suivi. Selon le ministre de l'agriculture, 20 % des personnels concernés ont fait grève et 50 % selon le syndicat, qui précise que deux établissements sur trois ont été touchés. Ce mot d'ordre concernait l'enseignement technique agricole public (lycées et LEP agricoles), l'apprentissage (C.F.A. rattachés à un établissement public), l'enseignement supérieur agronomique et la formation continue.

Trois revendications principales motivaient ce mouvement : la titularisation de certaines catégories de personnels (maîtres auxiliaires, vacataires, agents contractuels), qui représentent pour 45 % des effectifs dans ce secteur ; la mise à la disposition des établissement de moyens budgétaires nouveaux ; enfin, une réforme concertée de l'enseignement agricole, où le secteur privé reste dominant.

Afin d'appuyer leurs exigences, quelques dizaines de membres du SNETAP ont occupé symboliquement, mardi 10 mars dans l'après-midi, le stand de la direction générale de l'enseignement agricole au Salon de l'agriculture. Une délégation du syndicat, accompagnée de responsables fédéraux de la FEN, sera reçue jeudi 12 mars par M. Louis Malassis, directeur général de l'enseignement agricole au ministère de l'agriculture.

Poursuivis pour avoir occupé le rectorat de Besançon
LES SIX SYNDICALISTES ENSEIGNANTS SONT RELAXÉS EN APPEL

(De notre correspondant.)

Besançon. — Mme Michèle Bargeon, MM. Maurice Thiriet, Roger Martelet, Yves Tardieu, Jean Party, Pierre Simonot, responsables régionaux ou départementaux de syndicats d'enseignants (SGEN-C.F.D.T., SNES, FEN), poursuivis pour s'être, avec d'autres manifestants, introduits dans la cour du rectorat de Besançon le 25 septembre 1979, ont été relaxés par la cour d'appel de cette ville. La cour n'a pas suivi les réquisitoires du ministère public qui demandait que des peines d'amende soient infligées aux prévenus.

En rendant cet arrêt, le 5 mars 1981, la cour a retenu l'essentiel des motifs sur lesquels s'était déjà appuyé le tribunal de grande instance de Besançon pour dire que le délit reproché (violation de locaux administratifs) n'était pas constitué (*le Monde* du 12 septembre 1980).

● *L'Association des enseignants associés de l'enseignement supérieur* (ADAS) (1), créée à la suite du décret du 8 mars 1978 qui limite à quatre ans le maintien en fonction des personnels associés, vient une nouvelle fois de protester contre un système rigide de nomination dont le résultat risque d'être *« le licenciement de huit cents enseignants le 1er octobre 1982 ».* Au cours de leur assemblée générale, qui a eu lieu le 7 mars à Paris, les adhérents de l'ADAS ont souhaité *« que des mesures soient prises pour que l'ensemble des enseignants associés français ou étrangers aient la possibilité de poursuivre leurs activités ».*

(1) ADAS, 49, avenue Trudaine, 75009 Paris.

● *Les nouveaux programmes des classes de seconde des lycées* — Le bulletin officiel du ministère de l'éducation, dans un numéro spécial daté du 5 mars, publie les nouveaux programmes et instructions des classes de seconde, appliqués à partir de la rentrée de septembre 1981 (*le Monde* du 7 mars 1980), pour les matières suivantes : français, grec et latin, histoire, géographie et instruction civique, mathématiques, sciences physiques. Les sciences naturelles et l'éducation physique feront l'objet d'une publication ultérieure.

FAITS DIVERS

L'ACCIDENT D'AVION AUX COMORES

Une commission d'enquête de la marine nationale quitte Paris, ce mercredi 11 mars, pour Moroni (Comores), dans l'espoir de déterminer les causes de l'accident survenu, mardi 10 mars, à un avion Breguet-Atlantic de l'aéronavale française, qui s'est écrasé peu après son décollage de Grande Comore avec ses dix-huit occupants (*le Monde* du 11 mars).

Selon l'ambassadeur de France aux Comores, l'avion aurait eu des difficultés avec l'un de ses deux turbopropulseurs, et il aurait heurté une pénéplaine à 200 mètres d'altitude, avant de prendre feu. L'appareil, qui dépendait de la flottille de Lann-Bihoué (Morbihan), avait été détaché à Djibouti, et il effectuait des missions de surveillance maritime dans l'océan Indien à partir de la Réunion.

Voici la liste des dix-huit victimes, communiquée par la préfecture maritime de Brest : lieutenant de vaisseau Philippe Mougenot, trente ans ; enseignes de vaisseau Jean-Yves Cistas, vingt-sept ans, et Olivier de Lassus Saint-Geniés, vingt-huit ans ; maître principal Eugène Normant, trente-trois ans ; premiers maîtres Serge Lapp, vingt-neuf ans, Alain de Maison, trente-deux ans, et Yves Hennequart, trente et un ans ; maîtres Jean-Claude Montfort, vingt-cinq ans, Michel Renier, vingt-trois ans, Eric Perandeau, vingt-deux ans, Dominique Faure, vingt-sept ans, Patrick Boudouin, vingt-six ans, et Dominique Moisdon, vingt-huit ans ; seconds maîtres François-Xavier Winterhalter, vingt-cinq ans, Patrick Rousseau, vingt-trois ans, et Jean-Louis Audren, vingt-six ans ; quartiers-maîtres Bertrand Lion, vingt-trois ans, et Eric Lourenco, vingt et un ans.

UN TRAIN DE BANLIEUE DÉRAILLE A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Dix-sept blessés

Dix-sept voyageurs ont été blessés, dont deux gravement, dans le déraillement d'un train de banlieue, ce mercredi matin 11 mars, en gare de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

Il était 6 h. 31. La rame 3226, composée d'une locomotive électrique et de sept « remorques inox banlieue » (RIB) à destination de Paris, entrait, à vitesse réduite, dans la gare de Villeneuve-Saint-Georges où elle devait s'arrêter. C'est alors que, pour une raison encore indéterminée, la troisième voiture de la rame a déraillé avant d'aller percuter contre un poteau porte-caténaire. Sous le choc, qui a causé de graves dégâts au wagon, dix-sept voyageurs ont été blessés, dont deux sérieusement atteints aux jambes, qui n'ont pu être dégagés, par les sapeurs-pompiers, qu'après une heure et demie d'efforts. Onze des blessés ont été hospitalisés à Villeneuve-Saint-Georges et à Créteil.

[Cet accident est le troisième survenu sur le réseau de la S.N.C.F. depuis le début de l'année.

Le 3 février dernier, vingt-cinq voyageurs étaient blessés, gare Saint-Lazare, au cours d'un heurt entre deux rames de banlieue. Trois jours plus tôt, le conducteur d'un train de marchandises était gravement blessé près de Gaillon (Eure) après que sa machine eut heurté une charge mal arrimée sur un train arrivant en sens inverse.]

CARNET

Naissances

— Marie-Joëlle et Jean-François DEGENNE ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

Paris, le 9 mars 1981.

Décès

— Nice.

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Pierre AUGIER,
officier de la Légion d'honneur,
officier de la santé publique,
chevalier d'organe Nassau,

survenu le 24 février 1981.

De la part de :
Son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et alliés.

Ses obsèques ont eu lieu le 26 février, en l'église du monastère de Cimiez.

« Le Riviéra-Palace »,
39, boulevard de Cimiez,
06052 Nice.

[Né en 1902 au Luc (Var), Pierre Augier était ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la faculté de Paris.

Revenu à Nice, il fut nommé chef de service à l'hôpital Saint-Roch, fonction qu'il assuma pendant trente ans. Il fut l'un des créateurs du Laboratoire d'exploration fonctionnelle qui y était attaché.

Pierre Augier était ancien membre du conseil d'administration du centre Lacassagne ; ancien membre du Conseil supérieur des hôpitaux à Paris ; ancien conseiller général des Alpes-Maritimes.]

— Thonon-les-Bains, Paris, Rome.

François BRELAZ

et son épouse

Valentine BRELAZ,
née Chaumontel,

sont entrés ensemble dans la paix et la joie du Seigneur, âgés respectivement de quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-quatre ans.

Leurs obsèques ont été célébrées à Thonon-les-Bains, le *mardi 10 mars* 1981, en la basilique Saint-François-de-Sales.

De la part de :
Leurs enfants, Maurice et Anne-Marie Brelaz,
Ainsi que des familles parentes, alliées et amies.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard de la Corniche,
74200 Thonon-les-Bains.

— M. René CAYRON,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme (1939-1945),
médaille de la Résistance,
Mérite franco-britannique (1940-1944),

a été rappelé à Dieu, le 4 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part de :
M. et Mme Maurice Cayron et leurs enfants,
Mlle Geneviève Cayron,
Mme Lucien Cayron et ses enfants,
Mme Gilbert Cayron et sa fille,
Mlles Durand,
ses fils, fille, belles-filles, belles-sœurs et petits-enfants.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée le 9 mars 1981, dans l'intimité familiale.

3, passage du Montenegro,
75019 Paris.
67, rue Vergniaud,
75013 Paris.

— Mme Roger Commagnac,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger COMMAGNAC,

survenu le 9 mars 1981, à l'âge de soixante ans.

7, avenue Saint-Exupéry,
92160 Antony.

— M. et Mme Georges Alesi et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Alesi et leurs enfants,
M. et Mme Jean Gaudaire,
M. et Mme Maurice Gaudaire et leurs enfants,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Madeleine COURTIN,
ancienne élève
de l'École normale supérieure de Sèvres,
inspectrice générale honoraire de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Paris.

Le service religieux aura lieu le vendredi 13 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Ayoul à Provins (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Waldeck-Rousseau,
35000 Rennes.
10, rue Henri-Becquerel,
60100 Creil.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph COVO,

survenu le 9 mars 1981.

De la part de :
Mme Joseph Covo,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frère et sœur,
Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 mars 1981.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Thiais-Parisien, à 16 h. 15.

Ni fleurs ni couronnes.
42, rue de l'Aqueduc,
75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. DRILLECH ELISCHA,

survenu le 6 mars 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Son épouse, Mme Eugénie Drillech,
Ses enfants, M. Marc Drillech,
M. et Mme Vladimir Spiro,
Ses petits-enfants, Serge et Sophie Spiro,
Les familles Passets, Katz, Samuelson, Feuer, des États-Unis, ainsi que la famille Barak d'Israël.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le jeudi 12 mars 1981, à 14 h. 15.

Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès, à Nice, dans sa soixante et onzième année, de

M. Robert JOUSSELLIN,
ingénieur agricole
et
d'agronomie tropicale.

Son inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 7 mars 1981.

« De ta demeure, dans les cieux, exauce et pardonne. »
(I. Rois, 8-30.)

— On annonce le décès, le 6 mars 1981, de

M. Gilbert RUEFF,
docteur en droit,
directeur de préfecture.

Lyon, Metz, Amiens.
Mme Gilbert Rueff,
1, rue d'Antibes,
80000 Amiens.

— Le capitaine de frégate et Mme Nicolas Hellmann,
Le docteur Véronique Staehling,
Mlle Nicole Staehling,
M. et Mme Eric Humbert,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean STAEHLING,
née Claude Girardet,

survenu à Paris, le 9 mars 1981.

Le service religieux sera célébré *le samedi 14 mars*, à 11 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Colbert,
29200 Brest.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Yvonne THIERIET,
veuve de Jean-Charles Gorlier,

rappelée à Dieu, le 8 mars 1981.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 10 mars 1981, en l'église Saint-Salomon-Saint-Grégoire de Pithiviers.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Cosne-sur-Loire.

De la part de :
Brigitte Gorlier,
Dominique et Bernard Brion,
Sophie et Grégoire,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle J.A. Thieriet,
sa sœur,
Des familles Thomas, Beyssen, Carrie, Bourdon-Michelin, Bouquet des Chaux,
Sa famille et ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Son épouse, Suzanne Vallon,
Ses cousins et cousines, M. et Mme Louis Bovet, leur fille et leurs petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de Georges Bovet,
Mme Jacqueline Brodskis et ses enfants,
Mlle Geneviève Mathis,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis VALLON,
ancien élève
de Polytechnique (1921),
ancien membre
du réseau de Résistance Notre-Dame.

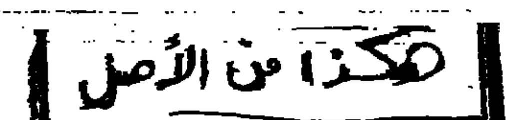
Envoyé à Londres en juillet 1942 (B.C.R.A.), puis à la 1re D.F.L. (chef d'état-major adjoint). Appelé à Alger par le général de Gaulle, fonde et commande, en qualité de chef de bataillon, le premier groupe des commandos parachutistes de France, puis avec ce bataillon participe aux opérations dans les Vosges et en Alsace jusqu'en décembre 1944. A la *Libération*, est *nommé directeur* adjoint du cabinet du général de Gaulle.

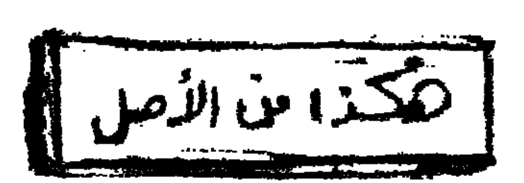
ancien membre
de l'Assemblée constituante,
ancien député de Paris
et de la région parisienne,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance.

L'inhumation a eu lieu à Crest (Drôme), dans la plus stricte intimité.

[Le Monde *du 3 mars.*]







Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Rétrospective à Londres

L'Amérique selon Hopper



NÉ en 1882 sur les bords de l'Hudson, dans une petite ville de l'Etat de New-York où son père tenait un magasin de nouveautés, Edward Hopper a commencé sa carrière à une époque où la peinture américaine, depuis longtemps et pour longtemps encore fascinée par l'Europe, entreprend la difficile recherche de son identité. Un de ses professeurs, Robert Henri, tout en reconnaissant que *« l'influence des maîtres français du dix-neuvième siècle avait été vitale pour les artistes américains »*, appartenait à un groupe de peintres, le groupe des Huit, qui réclamaient que la peinture américaine devînt américaine et *que, par ses sujets au moins*, elle exprimât *the American idea, the American scene.*

Si américain que fût Hopper, par son physique même comme par son hermétisme, son austérité silencieuse d'Amérique profonde (*sa femme lui facilitait* la tâche, parlant pour dix), il semble avoir été assez indifférent en matière de nationalisme culturel. Il *disait* que vouloir à tout prix être indigène était la meilleure manière de demeurer provincial et qu'il n'avait pas plus songé à évoquer l'*American scene* que les peintres européens ne s'étainet souciés d'*English* ou de *French scene*. L'œuvre d'art était pour lui l'expression d'un tempérament, d'un risque individuel, d'un profond investissement émotif et visuel dans un sujet en apparence quelconque, et son premier sujet fut *the Paris scene.*

Hopper séjourne trois fois à Paris avant la guerre, habitant avec délice rue de Lille, copiant Manet, Regnault, Millet (*l'Homme à la houe*), dessinant des scènes de rue, peignant les bords de la Seine, le Louvre, *Notre-Dame, les quais*, le parc de Saint-Cloud. D'une très grande sensibilité et déjà remarquables de vigueur expressive, ses œuvres *manifestent* de *façon évidente* l'influence des impressionnistes, de Monet surtout, mais Hopper ne semble pas avoir eu un regard *pour* les recherches *les* plus récentes de la peinture parisienne.

Il dira plus tard avoir entendu parler de Gertrude Stein, qu'il n'est pas allé voir (il a bien fait, il n'était pas assez chic pour elle, elle ne l'aurait pas reçu), de Picasso jamais. *Du* cubisme, il n'a rien su ou voulu savoir, et il sera bien étonné lorsque la critique des années 40 verra dans certaines de ses compositions les plus rigoureusement construites comme un pressentiment de l'art abstrait.

Revenu de Paris en 1910, il ne quittera plus les Etats-Unis, sinon pour quelques voyages au Mexique. Il vit quelques années en travaillant comme illustrateur, exécute une série de gravures d'une qualité superbe, ainsi que des aquarelles dont le frémissement, la grâce cristalline, contrastent avec la sévérité laconique de la plupart de ses toiles. *« It took me ten years,* écrira-t-il, *to get over Europe »*, et c'est en effet au début des années 20 *qu'il parvient à la pleine* possession de ses moyens, de cette éloquence négative fondée sur l'élimination du sens, la neutra*lité affective, l'apparente* et massive banalité du constat.

De quoi nous parle Hopper ? De l'Amérique bien sûr, mais *d'une autre Amérique, qui* n'est ni celle des écrivains et cinéastes de l'entre-deux-guerres, ni l'Amérique de la dépression, ni *celle de l'optimisme rooseveltien.* L'Amérique, c'est à la fois tout et rien, d'informes bourgades et des villes immenses d'héroïque architecture, l'opulence absolue et le dernier degré de la misère, Steinbeck et Frank Capra, les *high plateaus west on the Mississipi* chantés par Whitman et les plus déconcertants jardinets.

Rien de tel chez Hopper. Sans âge et sans cicatrices, en général ultra-convenables, ses personnages ne semblent affectés par aucune passion, aucun malheur précis (sinon celui de n'avoir rien à se dire), et sa *force* est d'avoir résisté aussi bien à l'illusion épique qu'au populisme et à la complaisance régionaliste qui sont si fréquents dans la culture américaine de l'époque. Hopper peut être aussi mystérieux, aussi angoissant que Chirico, mais c'est sans nul bric-à-brac onirique, et, quant à la rhétorique du déchet *dont le pop' art a tiré si large* parti, il est peu probable que cet homme de grand goût austère ait jamais eu pour elle la *moindre sympathie.*

L'Amérique de Hopper est celle de l'entre-deux, de l'absence d'être, du vide inqualifiable et *de l'homme sans qualités, et* si nous avons parlé à son propos de tragédie, c'est une tragédie *où* il ne se passe rien, où les acteurs, inexpressifs et muets, semblent avoir oublié leur texte, et d'ailleurs n'ont jamais eu l'occasion de l'apprendre, puisqu'il n'y a pas de texte. On a seulement planté le décor, le metteur en scène n'est pas venu, ni l'auteur, ni le public.

Que nous montre Hopper ? Un poste d'essence perdu dans la campagne, une rue le dimanche matin alors que tout le monde dort encore, des chambres d'hôtel anonymes ; une chambe de New-York où un homme lit un journal pendant que sa femme tapote sur un piano dans la tension de l'incommunicabilité absolue. Ce monde est celui du drugstore désert et violemment éclairé, des salles de théâtre et de cinéma à peu près vides où se traîne l'ennui des soirées inutiles, des bars où quelques personnages tentent de survivre dans le silence de la ville et de la nuit.

Ce monde est *aussi* celui *du* voyage, des routes vides, des petites gares, des motels, du compartiment de chemin de fer où une jeune *femme seule* tient sur ses genoux l'idiotie probable d'une brochure touristique ou publicitaire, à moins que ce ne soit un affreux menu. *Ce dernier* tableau, un des chefs-d'œuvre du peintre, est intitulé *Compartiment C, car 293*. On ne peut aller plus *loin* dans le réalisme, mais si, comme l'a noté J. Th. Soby, *« les peintures de Hopper indiquent avec précision l'heure du jour ou de la nuit, ce n'est que dans le but d'arrêter totalement le mouvement des horloges ».*

A quoi tient la force de ces images ? A la faculté qui est celle de tous les grands réalistes d'extraire l'éternel du transitoire, pour parler comme Baudelaire, et qui, dans le cas de Hopper, fut le don qu'il conserva jusque dans ses dernières années (il est mort en 1967) de *« généraliser son sentiment si américain de solitude et d'aliénation pour en faire un thème universel »*, ainsi que l'a fortement écrit Barbara Rose.

Si fascinantes cependant que soient en elles-mêmes ces images, elles tiennent surtout leur pouvoir des qualités du peintre. Hopper est un *coloriste* superbe, un éclairagiste de premier ordre, qui maîtrise aussi bien les effets nocturnes que les plus violents contrastes de ton en d'autres mains si périlleux. Et quel art de la composition, de l'angle insolite, presque pervers, qui soudain dramatise l'inaperçu. *Du* cadrage pour tout dire tant on pense souvent, devant ces architectures muettes et méchantes, au grand cinéma des années 40, au premier Orson Welles, à Fritz Lang, à Hitchcock : *l'Ombre d'un doute,* mais il n'y aura pas d'autre crime que celui de recommencer demain une vie inutile.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Hayward Gallery. Jusqu'au 29 mars.

Quatre abstraits américains à Bordeaux

Pour la couleur

UNE exposition au centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux réunit vingt-cinq tableaux d'Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland et Jules Olitski, tous choisis, et bien choisis, *entre 1958 et 1964*, ce qui fait à peu près une toile par an pour chaque artiste. Pourquoi 1958 ? *Pourquoi 1964 ? Pourquoi pas, pourrait-on* dire : il faut bien commencer et s'arrêter quelque part, même si la coupe est un rien douloureuse ; il faut bien tenir compte du budget et de l'espace d'exposition.

Mais en fait, ces dates-là ne sont pas si arbitraires. 1958 : *Pollock est mort* depuis deux ans ; et avec lui tout un pan de l'expressionnisme abstrait ; depuis un an Morris Louis *expose ses Veils,* et c'est l'année où Noland peint ses premiers cercles de couleurs concentriques. 1964 : c'est le début des *expositions* d'art minimal. 1958-1964 : six années au cours desquelles *les* choses vont très vite, où la couleur échappée du *« dripping »* trouve une *nouvelle* raison d'être pour elle-même et vit sa vie royale et indisciplinée dans la toile avant d'être *ressaisie et canalisée dans* des évidences linéaires. Dans ces années-là, des peintres de la deuxième génération d'après-guerre, la *génération « intermédiaire »*, ont trouvé leur créneau, la couleur, plaque sensible et tournante de la recherche abstraite qui se condense autour d'un critique comme Clément Greenberg, à qui cette *exposition peut bien être dédiée.*

C'est une belle exposition, bien faite, bien, très bien accrochée ; faite pour le plaisir de l'œil. Cela rayonne et respire à plein la santé. Cette peinture-*là* — notons au passage qu'on ne l'a pratiquement jamais vue en France, même partiellement — porte la marque d'une belle *confiance* en l'instant, *d'un* moment de plénitude. C'est de la peinture sans failles, sans drames, sans heurts, de la peinture que l'on peut faire quand le climat est au beau, de la peinture d'été. Au tournant des années *50*, *aux Etats-Unis*, *la* peinture est au beau, portée par son désir de nouveauté et d'originalité, indiscutablement les artistes *peuvent aller de l'avant*, derrière ils ont leurs peintres et une peinture nouvelle, enfin à la mesure américaine.

« Démarrer » à partir de Pollock, tel était l'objectif de Frankenthaler, qui dès 1952 s'était employée à *dénouer la texture* des « drip paintings ». S'il y a bien encore chez elle de l'« action painter », du geste, des graphies, du *jeu de hasard*, la couleur s'éprend de l'espace de la toile, s'épand, s'incruste et se diffuse liquide comme un lavis. C'est nouveau. *La couleur n'est plus sur la toile*, elle est dedans, dans le tissu de coton non préparée ; fine, légère, lumineuse, transparente *en grands flots aux* contours imprécis. Et elle se fait l'écho d'une immense sensibilité, d'une palette très subtile, *qui flaire et fleure la nature.* Il y fait chaud : les oranges transpirent, *les* rouges brûlent ; il y fait frais : le vert clapote *dans une mare indécise près* d'un ciel embué. Si Pollock est derrière, Monet des *Nymphéas* n'est pas loin dans ce paysa*gisme abstrait, lyrique, mouvant*, où la tache respire librement l'air du dehors.

Une peinture pour l'œil

Pour Morris Louis et Kenneth Noland, deux peintres de Washington, cette peinture au lavis, cette technique du « staining », qui *aujourd'hui* peut nous paraître archi-usée, tant on en a vu chez nous les retombées avec les teinturiers de Support-Surface, *allait être une révélation.* La couleur fluide serait aussi sujet de leur peinture, sujet en expansion, mais autrement. Louis allait développer les effets de transparence superbes, multipliant les couches fines, pures, sans jamais occulter le dessous.

Il faut avoir vu ses immenses voilages bruns, dont nulle photo ne peut rendre la folle richesse chromatique et qui, après tout, est une version moderne et gigantesque du glacis à l'ancienne. Si la couleur s'affirme dans l'ombre, la couleur peut aussi, chez lui, *sortir au grand* jour, comme si l'artiste avait réussi à retourner non pas la toile, mais la somme des voiles pour montrer l'autre côté du rideau. Et ce sont ces bandes verticales d'oranges, de rouges, de bleus, de verts éclatants, que *l'on voyait déborder très légère*ment à la périphérie de l'ombre, et qui maintenant pleuvent souples, se chauvauchent *un* peu, *frisottent au bord* pour créer de nouvelles vibrations, ou tombent plus drues, plus raides, plus solides dans les dernières toiles *de la série. Moins solaires.*

Nées quelque part dans le bord supérieur de la toile, les couleurs se perdent bien au-delà du bord inférieur. Peu importe la chute, c'est la naissance de la couleur qui compte, complètement fabriquée, et qui pourtant coule de source : la peinture, c'est la couleur née de la toile, solidaire du tissu blanc, de l'espace qu'elle traverse sans le partager. Le passage peut se faire encore plus hardiment, en oblique, en coulées irrégulières, presque symétriques, qui laissent carrément blanc tout le centre du tableau et le fond jouer à fond son rôle positif de couleur potentielle, exactement à la place des rideaux bruns.

De la peinture pour l'œil, oui. C'est presque ce qui se concré*tise* avec Noland, *quand il* structure la couleur en anneaux concentriques, qui se *dilatent*, se rétractent comme une pupille. Cela bat, vibre, *respire* doucement. Avec lui, on entre en plein jeux optiques et on sent venir aussi le temps du beau fixe, de *la peinture immobile et figée.* La progression vers la couleur raidie, maintenue derrière des lignes droites, paraît inévitable.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 16.)

«La Dame aux camélias», mythique

Des fleurs pour Isabelle

PARCE qu'elle fut aimée d'Alexandre Dumas fils qui écrivit, sous le titre *la Dame aux camélias*, un roman (1848) puis une pièce (1852) à sa gloire, parce que Verdi composa, en 1853, un opéra, *la Traviata*, dont le livret de Francesco Maria Piave s'inspirait de cette pièce, Alphonsine Plessis dite Marie Duplessis, fille galante et courtisane de haut vol dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, est devenue un mythe romantique. Qu'elle se nomme Marguerite Gauthier chez Dumas fils, ou Violetta chez Verdi, c'est toujours le même personnage : une pécheresse, plus ou moins victime d'une société de viveurs, trouvant la rédemption par un amour pur (non tarifé), un sublime sacrifice et la mort. Une mort due à la tuberculose qui emporta, réellement, Marie Duplessis à vingt trois ans.

La phtisie ou « maladie de poitrine » appartient à l'arsenal émotionnel du romantisme finissant, puis des romans-feuilletons populaires, jusqu'à ce qu'on trouve le moyen de guérir ce fléau. La phtisie et l'idéalisation apportée par le fils Dumas à la passion de Marguerite Gauthier et d'Armand Duval expliquent peut-être l'incroyable succès d'un drame au demeurant médiocre que de grandes comédiennes (la plupart tournant autour de la trentaine sinon de la quarantaine) ont, depuis sa création, interprété, au théâtre et au cinéma, en toussant à fendre l'âme et en maniant des mouchoirs de dentelle.

La malheureuse Esther Gobseck et l'effroyable Valérie Marneffe de Balzac *(Splendeurs et misères des courtisanes, la Cousine Bette)*, la Nana de Zola, putain ravageuse du Second Empire (calquée sur des modèles réels), n'ont pas connu pareille fortune. *Elles étaient trop* vraies. Les camélias de Marguerite Gauthier, sa phtisie, son sacrifice à la morale bourgeoise, son rachat, ont effacé la vénalité carnassière, l'aspect sordide (même dans le « demi-monde ») de la prostitution et le véritable « mal d'amour » : la syphilis, hantise du XIX[e] siècle finissant, qui ruina la santé des « femmes de plaisir » et de leurs amants dont certains, célèbres, finirent paralysés ou fous.

Au plus haut point du mythe perpétué jusqu'à nos jours, il y eut Greta Garbo, éthérée, consumée d'amour dans *le Roman de Marguerite Gauthier*, film de George Cukor (1936), et Maria Callas, Traviata inoubliable, unique, particulièrement dans la mise en scène de l'opéra par Visconti à la Scala de Milan (1955).

Ce mythe, une émission de télévision de Claude Imbert et Christiane Issartel, réalisée par Pierre Cardinal, *A la recherche de la dame aux camélias* (présentée le 3 janvier 1980), l'a disséqué, proposant à la réflexion les fantasmes collectifs dont il est né, à partir de l'œuvre de Dumas fils. Depuis, Christiane Issartel a écrit une passionnante étude — préfacée par Claude Imbert — *les Dames aux camélias, de l'histoire à la légende*. Les éditions du Chêne Hachette la publient sous forme d'un grand album dont l'iconographie rare et splendide fait revivre, en même temps que le texte, toutes les métamorphoses auxquelles a donné lieu le personnage originel, dans la littérature, au théâtre, à l'Opéra, au cinéma. On ne saurait mieux faire. Tout y est : la réalité historique, les interprétations mythiques, c'est l'ouvrage de référence (1). Et aujourd'hui le film de Mauro Bolognini (coproduction franco-italienne) raconte la vie d'Alphonsine Plessis.

Le père et la putain

Le public ne va pas reconnaître la « dame aux camélias » à laquelle il était habitué. C'est l'intérêt de cette métamorphose : arracher les masques du portrait légendaire pour montrer le visage du modèle, la distance entre la réalité et la fiction romantique dont le jeune Dumas l'avait affublée.

Mais les scénaristes Jean Aurenche et Vladimir Pozner, l'adaptateur Enrico Médioli, ont pris quelques libertés avec la vérité historique. Ainsi, Marin Plessis, le père d'Alphonsine, chaudronnier-mercier à Nonant (Orne), qui mourut lorsqu'elle avait quinze ans, commande, ici, tout le destin de sa fille. Il la prostitue dès l'âge de treize ans, la vend, la perd, la retrouve, devient son confident, son entremetteur, et lui survit, cherchant encore à « faire de l'argent » de son souvenir. Dans *Marie Duplessis, la dame aux camélias* (2), livre qui paraît en même temps que sort le film (et avec Isabelle Huppert en couverture), Bertrand Poirot-Delpech justifie cela par une invention « dans le sens de la réalité » éclairant l'un des ressorts mal aperçus du mythe : une passion incestueuse, une connivence.

Alphonsine-Marie Duplessis, orpheline, aurait cherché et trouvé dans sa carrière de courtisane des remplaçants au père disparu. Autant placer ce père dans le scénario, alors ! L'imagination de l'homme de lettres vient à la rescousse de cette nouvelle et inhabituelle version de *la Dame aux camélias* dont son livre est, d'ailleurs, le récit romancé, enrichi, çà et là, de variations personnelles.

Poirot-Delpech chevauche, non sans humour, ses propres chimères ; la relation du père (Gian-Maria Volonte) et de la fille (Isabelle Huppert) est bien ce qu'il y a de meilleur, par son côté trouble, ses relents d'inceste et d'avidité, à la réussite dans cette sarabande du sexe et de l'argent que Bolognini, comme à son ordinaire (aidé par son directeur de la photo, Ennio Guarnieri), pare d'une esthétique précieuse du frelaté. Sur un scénario qui appelait au naturalisme ou, tout au moins, au réalisme social, Bolognini a plaqué des images d'une beauté morbide.

On sent une obsession du réalisateur, un dégoût de ce personnage féminin marqué par le sang : sang des cycles menstruels dont cette putain 1840 avertit ses clients en ornant son corsage d'une fleur rouge, sang chaud des bœufs égorgés à l'abattoir qu'elle va boire comme remède à la tuberculose, sang des poumons viciés qu'elle crache dans ses mouchoirs ou des bassins d'argent. Les hommes — le jeune de Guiche, le jeune Dumas à la moustache fringante et même la crapule qu'est le père Plessis — sont photographiés avec une fascination qui ne s'exerce pas sur l'héroïne.

De son village normand aux bas-fonds de Paris, puis aux salons très ornés (meubles, plantes vertes, tapis, tentures, rideaux) et aux salles de théâtres dorés, Isabelle Huppert, costumée par Piero Tosi, traîne, selon les artifices esthétiques de la mise en scène, des appétits de luxe et de luxure, des nausées de maladie et de mort faits pour inspirer la répulsion.

Métamorphoses

L'actrice, une vraie comédienne, qui n'est pas, faut-il le répéter, la première venue, semble lutter contre la conception misogyne du cinéaste. Elle joue — moderne — cette petite fille, cette jeune fille venue de la campagne qui se glisse, pressée par le temps, dans le monde parisien des riches et des débauchés dont elle profite sans se donner ni physiquement (elle se fait payer) ni moralement (elle reste libre de ses sentiments même dans son aventure amoureuse avec Dumas).

Isabelle Huppert cherche à recréer, transmettre, pour les mentalités d'aujourd'hui, la psychologie d'Alphonsine Plessis, condamnée à mourir bientôt et cherchant à prendre une revanche. Mais la caméra l'immobilise, la fige en objet vénéneux dans des « tableaux » où ne passe aucune émotion.

Il est vrai que ce film est un montage raccourci d'une version feuilleton destinée à la télévision. Il manque de rythme ; il y a des trous dans l'intrigue, des ellipses brusques. Il faut consulter le livre de Poirot-Delpech pour repérer, autant que faire se peut, ce qui n'est pas dans la version cinéma. Drôle de système de production, décidément.

Le Roman de Marguerite Gauthier de Cukor ressort cette semaine. On pourra comparer le mythe dans sa plus belle expression cinématographique avec ce semblant de réalité (sans écraser pour autant Isabelle Huppert sous une comparaison avec Garbo).

Mais à *la Dame aux camélias*, de Bolognini, on peut préférer celle que Robert Maurice réalisa, en 1972, pour la télévision française, d'après le roman de Dumas fils, bien plus complexe que la pièce. Ce film-là se référait à Baudelaire dans une vision noire et cruelle où Ludmila Tcherina, femme mûre, était, en Marguerite Gauthier, la « dame » funèbre au visage crayeux, presque expressionniste, la mort elle-même commandant un amour autodestructeur.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Chêne Hachette. 180 pages.
(2) Editions Ramsay. 246 pages.

La sortie

Donald Sutherland, acteur

L'homme gagne



Photo Anne Day

DANS *Ordinary People*, Donald Sutherland fait correctement, honnêtement son métier d'acteur. Ni l'extravagance poudrée du *Casanova*, ni la méchanceté froide du fasciste de *1900*, tout juste un petit bourgeois frappé par le malheur. Calvin Jarrett, quarante ans, conseiller fiscal dans une petite ville de province, jolie maison, femme charmante, mais fils noyé. Une douleur rentrée, un jeu sobre, un peu à plat, qui lui a valu la négligence des distributeurs d'oscars, alors que le film a collecté huit nominations. Maintenant, le film est loin de lui, et il pourrait se venger, en dire du mal, mais non, Sutherland est plus subtil que ça. Au fait, pourquoi a-t-il accepté le film de Redford ?

Il raconte : « *Mon imprésario m'a dit :* « Redford veut parler avec toi. — Pourquoi ? Je suis fatigué. » « *Je venais de tourner* Nothing personal *au Canada, un bon rôle dans un mauvais film. J'ai dit non, et après j'ai dit oui, parce que l'acteur m'intéressait, l'homme m'intéressait. J'ai lu le scénario et il m'a séduit. Mais je voulais me reposer. Un jour, je participais à un match de base-ball à Montréal, j'adore le base-ball, et mon imprésario m'appelle sur le stade de Los Angeles. J'étais dans la troisième manche, en train de perdre. Il me dit :* « Est-ce que tu fais le film ? Maintenant il faut te décider. » *Je dis :* « Non, non, je ne le fais pas, mon équipe perd », *et je raccroche. A la septième manche, nous avions remonté le score, et j'ai rappelé mon agent, j'ai dit :* « Bon, c'est d'accord, je fais le film. »

» Comme metteur en scène, Redford a été vraiment agréable, intelligent, doux, sensible. Il a une vision de peintre et il connaît chaque position de son pied sur la terre. Pour son montage, après cent jours de travail, il n'a écouté aucun avis, il a conservé sa vision, il l'a seulement affinée. Je vais vous raconter une anecdote, je devais tourner une scène avec Mary Tyler Moore, dans la première moitié du plan de travail, alors que la scène se passe à la fin du film. Je suis assis à une table, et elle arrive pr un escalier, elle me dit : « Qu'est-ce qui se passe ? » *Je réponds :* « Je ne sais pas si je t'aime encore. » *Je devais pleurer pendant toute la scène, comme un acteur, comme un homme. A la fin, l'homme est plus fort du départ de sa femme, il a gagné quelque chose.*

» J'ai dit à Redford : « Je pense que j'ai bien joué la scène, mais elle est mauvaise. Elle serait plus forte si j'avais pleuré trois heures plus tôt, seul, sans témoin. » *Il m'a dit :* « Mon Dieu, tu as peut-être raison », *mais le tournage était terminé. Une semaine plus tard, il me dit :* « O.K., tu as raison, j'ai loué le studio. » *Mary Tyler Moore était prise au théâtre, et Redford a dit les mots de l'actrice, à gauche de la caméra. J'ai rejoué la scène. Maintenant, les yeux du personnage sont un peu mouillés, mais il est solide.*

Beaucoup de rêves

» Les metteurs en scène sont toujours des séducteurs, et comme acteur j'ai besoin d'une relation d'amour. Fellini me séduisait avec un mot, avec une fleur. J'étais avec lui dans un nuage, comme une concubine. Chaque fois le rapport est unique, il bouge et change tout le temps, mais il est vital. Les metteurs en scène ne sont pas meilleurs ou moyens, ils sont différents, et comme des amants. Le problème est de comprendre exactement ce qu'il y a dans leur tête. Quelquefois on se lance dans une relation, on développe beaucoup de rêves, et après, la deuxième semaine, on peut dire : « Je me suis trompé ».

» Un film est comme un mariage, on a contrat, on doit aller jusqu'au bout. L'acteur tire sa substance de l'observation et de la comparaison. En observant tout le temps, on constitue un réservoir, puis on affine. La condition de l'acteur n'est pas seulement d'être manipulé, mais d'être en relation avec le monde, avec les metteurs en scène. »

Sutherland vient de se lever, il est midi, il est encore en chaussettes, mais déjà en complet-veston, assorti à l'écharpe. Dans cet appartement qui surplombe Central Park, il n'est pas chez lui. A New-York, il n'est pas chez lui. Sutherland vit à Los Angeles, dans une villa, avec sa femme, l'actrice française Francine Racette, et ses deux fils, Rossif et Roeg, dont ils ont emprunté les noms à deux amis metteurs en scène, Frédéric Rossif et Nicholas Roeg.

Sutherland a signé à Broadway, pour six mois, pour jouer *Lolita*. Un vieux rêve. Seize ans qu'il n'avait plus fait de théâtre. Edward Albee, l'auteur de *Zoo Story*, est venu à Chicago, où il tournait *Ordinary People*, lui apporter une adaptation du roman de Nabokov. « *J'aime beaucoup* Lolita, dit Sutherland, *il y a toujours des histoires d'amour dans ce que je fais, et pour moi,* Lolita *raconte l'obsession de devenir amoureux.* »

La première représentation a eu lieu le 20 février, mais la générale pour la presse est fixée au 13 mars. Le 28 février, Sutherland joue encore un second acte qui n'est pas celui que verront les critiques, Albee ayant promis de le réécrire, et retardant toujours sa livraison. La moitié des décors prévus n'ont pas été construits. Une des actrices ayant été remplacée, on n'a pas pris la peine de refaire des robes à sa doublure, qui nage dans des déshabillés d'hippopotame. Le désastre a lieu tous les soirs devant une salle pleine. La place coûte 30 dollars.

Sutherland joue au public, avec technique, le désir embarrassé. L'histoire de Nabokov est emballée, pour tenir dans la durée du théâtre commercial ; elle est racontée, jouée par saynètes, et il n'en reste qu'une triste trivialité, de maigres provocations. Mais au milieu de la médiocrité, l'intégrité de Sutherland résiste, et le public vient pour lui. « *J'ai ma fierté* », dit-il, et, pour tromper sa tristesse, il sort une photo de son voilier, amarré dans les îles Vierges.

HERVÉ GUIBERT.

Pour la couleur

(Suite de la page 15.)

Noland a aussi disposé ses couleurs en chevrons et les chevrons ne bavent pas, même imperceptiblement, les limites de la couleur sont nettes, on est au milieu des années 60 avec ces œuvres et la couleur perd tout effet de sentimentalité pour ne plus agir que dans des rapports très stricts de valeurs.

Olitski, sur qui l'exposition se ferme, a joué, lui aussi, sur les deux tableaux, celui des effets atmosphériques en pulvérisant ses pigments colorés, mais seulement après avoir donné dans la couleur, découpée comme les papiers collés de Matisse (exposés au MOMA en 1961), avec pas mal de liberté et de fantaisie, une humeur qui fait penser à Miro.

Frankenthaler, Louis, Noland, Olitski, ne se ressemblent pas, et pourtant peuvent s'assembler. On aurait pu leur associer d'autres artistes qui, comme eux, entrent dans la rubrique « abstraction chromatique ». Sam Francis par exemple, on aurait pu creuser les filiations, en ce moment très riche, de la peinture américaine en plein sur la lancée d'après guerre. On pourrait revoir les commentaires contemporains de leur travail — commentaires qui font sourire un peu aujourd'hui, vingt ans après, — où il fallait que tout découle de la seule lumière américaine.

Cela c'est un travail de musée, qui reste à faire. L'exposition de Bordeaux a le mérite de montrer de l'inédit en France, et très clairement une situation de passage, une articulation importante dans l'histoire de l'art contemporain. Ces six ans à travers quatre artistes choisis en disent long sur la rapidité avec laquelle les choses sont allées, sur la complexité aussi de la situation américaine. Ne pas oublier non plus que tout cela est parallèle à la montée et à l'explosion du pop'art. C'est sans doute pourquoi, d'ailleurs, on a quelque peu négligé depuis ces artistes venus après Rothko, Newmann, Reinhardt, les premiers ténors du « colorfield ».

GENEVIEVE BREERETTE.

★ CAPC de Bordeaux, entrepôt Lainé, jusqu'au 21 mars.

هكذا من الأصل

du film « Ordinary People »

Robert Redford metteur en scène

Le point de vue de Toulouse-Lautrec



La rencontre avec Robert Redford a eu lieu un vendredi à New-York, en fin d'après-midi. Gratte-ciel commercial, ascenseurs, couloirs, doubles battants vitrés, sofa en plastique, la gaieté familière et le va-et-vient d'un personnel pressé ont donné un peu de relief, de charme à l'attente. Quand Robert Redford est apparu, il semblait captif d'un temps programmé. Après une halte dans son petit bureau — lampes en verre polychrome, coussins en tapis indien navajo, murs tapissés de photos, — Robert Redford a disparu.

Puis Robert Redford a reparu : il souffrait du dos à cause d'un accident de ski, mais il ne pouvait remettre cet entretien sur son film « Ordinary People », repris par de nombreux projets. Aujourd'hui, ce qui l'absorbe aussi et qu'il tient à faire connaître, c'est l'écologie. Un autre métier, qui a gagné en ampleur d'année en année, et l'a amené à créer un institut où la recherche est double : développer les sources d'énergie, protéger l'environnement.

Robert Redford a été peintre, il habite New-York, sa femme Lola partage ses activités militantes, il a trois enfants. Sa vraie maison se trouve dans l'Utah. « Autrefois, nous a-t-il dit, je n'avais pas de barrières là-bas, pas de grilles, pas de téléphone, pas d'électricité. C'était le paradis. Maintenant, j'ai une maison solaire, pourtant je dois avoir barrières, grilles, et tout le reste. Malgré les beautés, que peut devenir le paradis si on vit dans une forteresse ? »

« DANS les années 70, en devenant le producteur des films que j'interprétais, *quelque chose m'agitait. En* 1976, à l'occasion d'un arrêt, j'ai compris que je désirais être un auteur complet, et, par chance, j'ai lu à ce moment-là le roman qui est à l'origine d'*Ordinary People*. Aussitôt j'ai été frappé, je venais de trouver un sujet qui rassemblait exactement tous les éléments auxquels j'avais rêvé. Et je me suis lancé dans l'aventure de la mise en scène.

» Mon expérience de peintre m'a beaucoup servi. Mes dessins parlaient pour moi. Grâce à eux, j'ai communiqué avec les équipes techniques, j'ai pu m'expliquer plus clairement et développer pour moi-même des idées *de mise en scène. Un dessin m'évoquait* une idée, qui en suscitait d'autres, processus qui m'a montré à quel point je suis un visuel. Toute ma vie, je me suis méfié des mots. *Quand je lis un livre, je le lis visuellement.*

» En préparant *Ordinary People*, je me suis construit mon « Story board ». Autrement dit, l'histoire du film s'est dessinée comme une série de tableaux où je pouvais déterminer la position des groupes, des corps, des visages. Prenez, par exemple, un Toulouse-Lautrec, observez l'homme, la femme qui occupent au premier plan la plus grande partie de l'espace, regardez au-dessus de leur épaule, et vous découvrirez tout ce qui se passe à l'intérieur de la toile. Cette forme d'intimité que dégage l'œuvre de Toulouse-Lautrec, je cherchais à l'exprimer par le cinéma. Seuls les *gens m'intéressent, je ne suis pas* sensible aux paysages. J'ai abordé *Ordinary People* avec le point de vue de Toulouse-Lautrec.

» Oui, on peut songer aussi au *peintre Edward Hopper. En réalité,* la véritable influence, et du Français Toulouse-Lautrec, et de l'Américain Hopper, m'a été révélée après le film. Avant, j'admirais leur travail, je pensais surtout au dessin et à la couleur chez Toulouse-Lautrec, et à l'aspect insolite d'une certaine « american way of life » chez Hopper. Ce qui m'avait échappé, et à quoi *Ordinary People* se rattache, c'est le caractère intimiste de chacun de ces deux artistes.

» J'aime *8 1/2*, de Fellini, *Jules et Jim*, de Truffaut, et *le Trésor de la sierra Madre*, de John Huston. *8 1/2*, c'est la nature humaine qui est en jeu, *Jules et Jim* me plaît pour sa joie et son sens de l'enfance, et *le Trésor de la sierra Madre* parce que l'avarice y est si graphiquement et si simplement analysée. Avec le film de John Huston, vous serez précipité sur les lieux, au Mexique, et, tout de suite, le drame va vous immerger. C'est très rare. J'oubliais notre bible, *Chantons sous la pluie*. Dans ce genre, c'est vrai que nous n'avons jamais fait mieux.

» J'ai travaillé avec Alvin Sargent, le scénariste, pendant deux ans. Nous n'avons pas entendu ni senti les personnages au même moment. Mais c'était essentiel qu'Alvin Sargent écrive pour lui, et non seulement pour moi, je l'ai donc laissé achever sa propre version, très bonne — j'estime sa capacité, *unique, de saisir et de traduire* la douleur. Puis, en tournant, j'ai modifié le scénario final : je tenais à garder une liberté d'improvisation, je voulais profiter de tout ce qui *pouvait surgir sur le plateau*. Les rôles des enfants ont pris de l'importance, le meilleur scénario, c'est parfois celui que les acteurs inventent.

» C'est la première fois que le cinéma me permet de réaliser au plus près mon projet de base. Pour le film, je me suis efforcé d'acquérir des qualités qui me sont très peu naturelles : patience, exactitude, organisation, diplomatie. C'était une discipline très saine, adoucie par le plaisir que j'ai eu à transmettre mes connaissances d'acteur à d'autres acteurs. Leur confiance m'a touché, j'en conserve encore la trace.

» *Ordinary People* n'est qu'un début. Sans doute, je n'ai pas *exploré les caractères assez loin*, mais comment contenir l'exploration de toute cette famille en un film de deux heures et demie ? Bergman a raison de dire que nous sommes des analphabètes du sentiment, dans l'ABC des émotions. Il dit avoir atteint le D, moi, je sais bien que j'en suis toujours au A, persuadé, cependant, que la plupart des gens n'en sont même pas arrivés là. *Ordinary People* n'est pas un film intellectuel, mais un film viscéral, je crois qu'on aurait tort de lui donner un quelconque label.

» Mythiques, les Américains d'*Ordinary People* incarnent une part de notre culture en voie de disparition. Dans cette petite ville *refermée sur elle, et où rien n'a* bougé depuis quarante ans, la famille préserve l'unité, la famille incarne les traditions et les vertus, considérées comme typiquement *américaines. Au sein de ces communautés*, on naît héritier d'un mode de vie : à chaque génération de conquérir un peu plus de lucidité, comme je l'ai indiqué. Ici, la mort d'un garçon *bouleverse l'ordre*, tragédie de nature inéluctable, et qui va *ouvrir* un dialogue honnête entre père et fils.

» On peut dire, en effet, qu'il s'agit d'un film politique : je montre ce qui ne marche pas dans cette Amérique, et je montre, j'esquisse ce qui devrait intervenir pour que ça marche. Le fils lutte pour refaire surface, le père, au sommet du succès social, s'oblige à tout recommencer. Reste la peur, c'est-à-dire la mère — pour moi le personnage *le plus captivant du film. Ce à* quoi elle a cru est menacé, son « self-control » n'est plus la forme supérieure de la réussite, et pourtant, sa force, c'est sa résistance au changement. Je ne la fais pas céder pour le plaisir d'un « happy end », je la suis, je l'entoure, je tente de la comprendre. Elle n'est pas une méchante personne, elle est une femme, une épouse, une mère, qui porte en elle la perte d'un espoir, et un triste courage. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

Une histoire de famille

LE calme et l'harmonie régnaient chez les Jarrett. Pas de problèmes d'argent, jamais de crise conjugale, aucune faille apparente dans les rapports entre les parents et leurs deux fils. Des gens unis, heureux, l'image même de la réussite familiale.

Cette image, une tragédie va la réduire en cendres. Six mois avant que commence le film, Buck Jarrett, le fils aîné, s'est noyé sous les yeux de son frère Conrad au cours d'une promenade en mer. Maintenant la vie a repris ses droits, mais, derrière une dignité de façade, tout vacille et s'écroule dans ce foyer en ruine.

Tandis que Calvin, le père, homme de bonne volonté, tente de sauver ce qui peut l'être, Beth, la mère, dont Buck était pourtant le fils préféré, feint d'ignorer ce qui est arrivé. Agissant comme si elle avait honte de son malheur, comme si ce malheur était un objet de scandale, elle se forge un personnage de femme impassible, uniquement préoccupée de convenances sociales.

Le plus meurtri cependant est Conrad, qui, après la mort de Buck, s'est tailladé les veines. Quatre mois de maison de santé, une guérison incertaine, et, depuis son retour, une cure de psychanalyse. De quoi Conrad se sent-il coupable ? De quoi veut-il se punir ? D'abord, bien sûr, de n'avoir pas réussi à sauver Buck. Et puis aussi, confusément, d'être encore en vie, d'avoir survécu, lui le plus jeune, le moins doué, le moins aimé, à cet aîné dont naguère il a sans doute été jaloux et dont aujourd'hui il se croit indigne. Muré dans sa névrose, souffrant du manque d'affection de sa mère, il ne sait à qui, à quoi se raccrocher.

Avec Ordinary People (Des gens comme les autres), *Robert Redford retrace l'histoire de cette famille à la dérive avec sincérité, sobriété, et un souci constant de vérité psychologique. C'est moins le comportement des personnages qui compte ici que leur cheminement affectif, la part d'ombre qu'ils portent en eux. D'où l'importance accordée aux dialogues, à ces longues explications au cours desquelles chacun s'efforce en tâtonnant de voir clair en lui-même. D'où parfois également une certaine lourdeur dans la narration, un certain schématisme qui tarit l'émotion.*

En fait, c'est à la fin du film, quand il décrit le rapprochement du père et du fils, leur complicité naissante à l'égard de Beth, que Redford trouve le ton juste. Alors la sensibilité l'emporte sur la démonstration, alors les comédiens (Donald Sutherland, Mary Tyler Moore, Timothy Hutton) donnent le meilleur d'eux-mêmes. Jusque-là Redford le débutant n'avait fait que gagner honnêtement ses galons de réalisateur. Brusquement — et pour reprendre sa propre expression, — il prouve qu'il est capable de dépasser la lettre A dans l'ABC des sentiments.

JEAN DE BARONCELLI.

UNE SELECTION

cinéma

L'IDIOT
D'AKIRA KUROSAWA

Le roman de Dostoïewski, adapté, et transposé en 1950, par l'auteur de Dersu Uzala et de Kagemusha. Un classique — enfin projeté publiquement après une sortie furtive à l'Olympic en 1973 — et la meilleure adaptation de Dostoïevski.

LE CONTRAT
DE KRZYSZTOF ZANUSSI

Une fête de mariage — sans les *mariés qui l'ont refusé* — dans un clan bourgeois dont craquent les apparences. Zanussi s'en prend, en moraliste, à la corruption des *« privilégiés »* de la société polonaise. Son film, mis en scène avec virtuosité, ressemble, curieusement, à **Un mariage** de Robert Altman.

LA FEMME DE L'AVIATEUR
D'ERIC ROHMER

Les jeux de l'amour, de la jalousie, du mensonge par omission et des *faux-semblants* de la *réalité* dans *une promenade-enquête* du côté des Buttes-Chaumont.

Palermo, de Werner Schroeter : de la Sicile ensoleillée et pauvre à l'Allemagne industrielle et prospère, la tragédie d'un déracinement. **Celles qu'on n'a pas eues**, de Pascal Thomas : six hommes dans un train, sincères ou mythomanes, *racontent*, à la *manière* de Guitry, des échecs amoureux. **Raging bull**, de Martin Scorsese, l'ascension et le déclin, l'itinéraire mental du boxeur Jake La Motta, prodigieusement interprété par Robert de Niro. **Allons z'enfants**, de Yves Boisset : la lutte farouche contre le système militaire d'un « enfant de troupe » malgré lui, dans les années 30. **Eugenio**, de Luigi Comencini : la disparition d'un jeune garçon mal aimé dévoile la faillite irrémédiable de la famille traditionnelle. **La Rue sans joie**, de Georg Wilhelm Pabst : au temps du muet, la découverte de Garbo et le réalisme libertaire d'un grand cinéaste allemand.

LA DAME AUX CAMELIAS
(Voir notre article page 16.)

théâtre

LES FIANCES
DE LA BANLIEUE OUEST
A BOBIGNY

Deuxième volet du *spectacle* de *Bruno Bayen*, *suite au* **Voyageur** de Louis Charles Sirjacq. **Le voyageur**, un écrivain, erre dans la ville, croise des vies. Les souvenirs de son père *boxeur* qu'il poursuit et qui le poursuivent se diluent dans un charme mortel, une tendre beauté.

Tueur sans gages au T.E.P. : les désarrois touchants d'un brave *homme idéaliste* ; **Edouard II**, à Gennevilliers : la triste histoire d'un roi qui voulait être libre ; **le Bal**, à Antony : *la tendresse des corps* ; **Histoires de la forêt viennoise**, à Aubervilliers : une société qui se regarde mourir ; **On attend Phèdre**, par Jean Gillibert, à la Cité internationale ; **la Cerisaie**, *par* Peter Brook, aux Bouffes du Nord ; **la Bête dans la jungle**, avec Delphine Seyrig et Sami Frey, à Saint-Denis ; **Britannicus**, par la Salamandre, à l'Odéon.

expositions

DESSINS DES ANCIENS PAYS-BAS
A L'INSTITUT NEERLANDAIS
(121, RUE DE LILLE)

Un choix remarquable de cent soixante dessins flamands et hollandais du seizième siècle — l'époque de Lucas de Leyde et Pierre Bruegel, mais aussi de Goassaert, Scorel, Heemskerck, Goltzius... Ils proviennent de la collection *Frits* Lugt, et sont pour la plupart inédits. L'exposition vient de Florence où elle a été présentée pour le vingt-cinquième anniversaire de l'Institut néerlandais établi dans la ville toscane.

HOPPER
A LONDRES

(Lire notre article page 15.)

Camille Pissarro *au Grand* Palais et au Centre culturel du Marais : *« L'humble et colossal »* ; **Gainsborough**, au Grand Palais : un Anglais du dix-huitième siècle, qui n'a pas fait que du portrait. **La Gaule de Constantin à Childéric**, au *Musée du Luxembourg : la fin de* l'Antiquité et l'aube du Moyen Age.

musique

DE HAYDN A MESSIAEN

Large éventail dans les concerts symphoniques de ces jours-ci : Rudolf Barchaï dirige deux concerts Haydn avec l'Orchestre de Paris et Pascal Rogé (Champs-Elysées, le *12, à 20 h. 30 ; le 14, à 10 heures)* ; l'Orchestre philharmonique présente deux œuvres modernes hautes en couleurs, sous la direction de G. Amy, le **Premier Concerto de Bartok**, par Gérard Frémy, et la gigantesque **Turangalîlâ** de Messiaen, avec Y. Loriod (Radio-France, le 13) ; Georges Prêtre revient à l'Orchestre national dans un programme varié où l'on remarque, à côté de Strauss et Ravel, un concerto de Paganini par R. Pasquier et la **Symphonie de danses** de Jolivet (Champs-Elysées, *le 14, à 18 heures)*.

CONTEMPORAINS

« Musique au *présent* » offre une création de Wolfgang Rihm, **Tituguri, Antinomies**, de Drogoz, et le **Concerto de chambre**, de Berg, avec Ch. Rosen, R. Oleg et l'Orchestre philharmonique *dirigé par* H. Soudant (Radio-France, le 14, à 16 h 30) ; le même soir, au Conservatoire de Gennevilliers, ce seront *les* **Solos de trio** de M. Monnet et **l'Histoire du soldat**, sous la direc*tion de J.-Cl. Pennetier (Gennevil*liers, le 14) ; excellent programme aux « Lundis de Guimet » où *le* Quatuor Via Nova *jouera* Dutilleux, Boucourechliev et Casanova (le 16), tandis qu'au même moment Radio-France créera le **Trio op. 53** de Wychnegradsky, avec encore le **Concerto de chambre** de Schoenberg et un **Trio** de Beethoven pour les auditeurs de l'Union européenne de radiodiffusion (Radio-France, le 16) ; au même *moment* encore, l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de l'excellent chef chilien Juan Pablo Izquierdo, présentera le programme qu'il emmènera en tournée : **Suite op. 29**, de Schoenberg, **Seven Sites** d'Amy et **l'Histoire du soldat** (Théâtre du Rond-Point-des-Champs-Elysées, le 16 ; Rennes, le 17 ; Mulhouse, le 19 ; Saint-Quentin-en-Yvelines, le 20 ; Créteil, le 25).

Les Pêcheurs de perles (Châtelet, les 11, 12 et 13) ; concert des lauréats de la fondation de la Vocation : H. de Rouville, E. Davoust, T. Carré-Chesneau, C. Caumont (Gaveau, le 12) ; Musique russe par F Aguessy (Pleyel, le 12, à 12 h 30, 15 heures, 18 h 30) ; cycle Barenboïm : Beethoven, Mozart, Mendelssohn (Champs-Elysées, le 13) ; Joan Benson joue sur les clavicordes du Musée instrumental (Conservatoire de Paris, le 13, à 18 h 30) ; les Philharmonistes de Châteauroux (Saint-Merri, le 14) ; Journées de chant choral de Strasbourg (du 15 mars au 1er avril. Renseignements, tél. : (88) 32-43-10) ; **4e Quatuor** de Bartok et **Quintette avec clarinette** de Mozart (Radio-France, le 15, à 11 heures) ; Sheila Armstrong (Athénée, le 16) ; **l'Amour des trois oranges** de Prokofiev (Opéra de Lyon, les 17, 18, 20, 22, 24, etc.) ; **le Messie** *de Haendel, par l'Orchestre de* chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 17) ; Schubert *et Mozart, par* l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, avec P. Badura-Skoda (Gaveau, le 17) ; Beethoven, Schubert, Schu*mann, par Wilhelm* Kempff (Pleyel, le 18 mars).

jazz

NORBERT LETHEULE
A NANTERRE

Entouré des meilleurs musiciens (Lubat, Texier, Barthelemy), de choristes et de comédiens, Norbert Letheule invente son théâtre musical. Pour ceux qui aiment l'ou*trance*, la tendresse déchirée, le rire et le talent d'improvisation. (13 et 14.)

Rue Dunois : début d'un long festival de musique improvisée. Musique d'outre-Manche, avec Lindsay Cooper en solo (13 et 15) et Phil Wachsmann (17 et 18). **Quatre Temps**, parvis de la Défense : Quartett de l'A.A.C.M. de Chicago (jusqu'au 14) ; Kollektiv Willem Beuker (16 au 21). **Chapelle des Lombards**, *rue de Lappe* : James Blood Ulmer (jusqu'au 21).

danse

DON QUICHOTTE
A L'OPERA DE PARIS

Une version intégrale du ballet d'action de Petipa revue par Noureev : les charmes piquants de l'espagnolade romantique.

LA FLUTE ENCHANTEE
AU CIRQUE ROYAL
DE BRUXELLES

Quand l'opéra de Mozart se transforme en rituel béjartien.

Dominique Bagouet à Beaubourg ; **François Verret** à la Maison de la danse de Lyon ; **Jean-Claude Gallota** à la Maison de la culture de Grenoble : trois aspects très diversifiés de la jeune danse française.

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril.

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodeller. — Jusqu'au 4 mai.

MARTIAL RAYSSE. — Jusqu'au 23 mars.

BJORN LOVIN. L'image lilac. — Jusqu'au 23 mars.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE. 1900-1980. — Jusqu'au 23 mars.

DONATION FLORENCE HENRI. — Jusqu'au 22 mars.

LA FETE EN LANGUEDOC. — Jusqu'au 12 avril.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

A VOS JEUX... des lignes, des formes, des couleurs. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 avril.

C.C.I.

DE METROS EN TRAMWAYS. — Conception de systèmes de transport pour des capitales régionales. Jusqu'au 30 mars.

RECIPIENTS D'AILLEURS : Asie, par exemple. — Jusqu'au 16 mars.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

B.P.I.

ROBERT MUSIL. — Jusqu'au 16 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi : 9 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 27 avril.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 3 avril. Jusqu'au 27 avril.

LA COLLEGIALE DE THANN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Espace 404. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. — Jusqu'au 31 mars.

SALON DES INDEPENDANTS. Les grands décorateurs de théâtre, de cinéma et de télévision. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

PEINTURE ET GRAVURE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national) ; Portrait et société en France 1715-1789 ; Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

JEAN CARLU. Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 mars.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

GUSTAV VIGELAND (1869-1943). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 30 mars.

A L'AUBE DE LA FRANCE. La Gaule de Constantin à Childéric. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F (gratuite le 10 avril). Jusqu'au 3 mai.

LA MODE ET SES METIERS, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ de Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

NICOLAS EVREINOFF, 1879-1953. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully. Sauf dim., de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

VALERY LARBAUD. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 12 avril.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-*Gandhi (Bois de Boulogne, métro* : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 4 F ; jusqu'au 19 avril.

NOUVEAUX SYSTEMES DE REPRESENTATION EN ARCHITECTURE. — Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.

Centres culturels

STATUES DU MAUSOLEE DE SHI HUANG DI, premier empereur de la dynastie Qin. — Galerie d'art du Printemps, 64, boulevard Haussmann (4ᵉ étage, magasin Havre). Jusqu'au 28 mars.

L'EPOQUE DE LUCAS DE LEYDE ET PIERRE BRUEGEL. Dessins des anciens Pays-Bas. Jusqu'au 12 avril. — **L'ATELIER DES GRAVEURS D'AMSTERDAM.** Jusqu'au 21 mars. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre.

PISSARRO, monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents). — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

HERBIN. Peintures, dessins, aquarelles et gouaches. — Jusqu'au 22 mars. — **DANIEL PONTOREAU.** Lieux intérieurs, parcours plastique. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars.

POMPEI. Travaux et envois des *architectes français au dix-neuvième* siècle. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

BERNHARD JOHANNES BLUME. Pour l'amour de Kant, dessins 1976-1981. — Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

JEUNES ARTISTES LATINO-AMERICAINS. — Hôtel de Ville (salle Saint-Jean). Jusqu'au 13 avril.

JULIO LE PARC. Peintures récentes. — Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 14 mars.

MARIEKE. Peintures. — M.J.C. Poterne des Peupliers, 1, rue Gouthière (588-69-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 22 h. ; sam., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

GIUSEPPE ZIGAINA. Gravures. — B.I.M.C. Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 21 mars.

GAGNAIRE. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel. Jusqu'au 28 mars.

MAGIES ET FACETIES DE L'ILLUSTRATION EUROPEENNE. — C.I.D.J., 101, quai Branly. Sauf dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

SIX ATELIERS ITALIENS D'ARCHITECTURE, des années 30 à aujourd'hui. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

1930. QUAND LE MEUBLE DEVIENT SCULPTURE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Entrée : 10 F. Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 juin.

LA VIE QUOTIDIENNE DES PORTUGAIS EN FRANCE. Cent soixante photographies de Octavio Pawel. — I.C.E.I., 43 bis, rue des Entrepreneurs (705-69-81). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 mars.

PARIS ET ROME, vus par Israël Silvestre. — Mairie annexe du dixième arrondissement, 72, rue du Fg Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — Mairie annexe du dix-septième arrondissement, 18-20, rue des Batignolles. Jusqu'au 5 avril.

ANTON BLOMBERG. Photographe de Stockholm, 1863-1936. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; samedi et dimanche, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 22 mars.

BOIS ET ARCHITECTURE. Evolution typologique d'un habitat populaire aux XVIIIᵉ-XIXᵉ siècles. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 avril.

PIERRE CLERK. Œuvres récentes. **MONTREAL DE PLUS PRES.** L'architecture vue par les enfants. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

ZORKO - Sculptures. — Centre *culturel de Yougoslavie,* 123, *rue* Saint-Martin (273-50-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

WILLIAM KLEIN. Photos, œuvre graphique, films. — American center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). De 12 h. à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 28 mars.

CINE D'ANIMATION. — Bibliothèque-discothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 4 avril.

Galeries

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. Exposition internationale de livres à exemplaire unique ou à tirage limité inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 28 mars.

LE PEUPLE DU CEDRE. Art des Indiens de la côte ouest. — Forum des Halles, 252, rue de la Réale (porte Rambuteau). Jusqu'au 29 mars.

PAULE GARRIGUE. Dessins - **MARGALL.** — Centre de recherche « Créer », 33, rue Saint-Honoré (261-78-50). Jusqu'au 29 mars.

BABOU - DA ROCHA - FANTI - LIMERAT. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 4 avril.

BOITES, PEINTURES, OBJETS SURREALISTES. Œuvres de Bellmer, Dominguez, Frideberg, Karskaya, Man Ray, etc. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

NEUF ARTISTES GRECS DE PARIS : Karavousis, Lakeridou, Maltezos, Pierrakos, Santantonio, etc. — Atelier-galerie Berthe, 17, rue Berthe (259-20-06). Jusqu'au 20 avril.

BORGEAUD - LAVRILLIER. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Du 12 mars au 25 avril.

LILIANE CAMIER - NADJIA MEHADJI. Traits pour traces. Encre et fusain. — Frac, 103, rue de la Tombe-Issoire. Jusqu'au 28 mars.

KOICHI TANIKAWA - JUNZO WATANABE. L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 4 avril.

SIEGES D'AFRIQUE DE L'OUEST - TAPISSERIES DU LESOTHO. — Galerie Frida, 9, rue du Dragon (222-57-02). Jusqu'au 31 mai.

BERT ANDREAE. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 27 mars.

A ANTONINI. Gravures et aquarelles. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 28 mars.

ARSLAN. Œuvres politiques 1975-1979. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 15 avril.

BIGOT. Si le regard ne ment. Œuvres récentes. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 28 mars.

BIRGA. Peintures. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 17 mars.

JULIUS BISSIER. Tempera, aquarelles, encres de chine. — Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-arts (326 97-07). Jusqu'au 25 avril.

ALIGHIERO BOETTI, 1965-1981. — Galerie C. Crousel, 80, r. Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 26 mars.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 18 avril.

BYZANTIOS. Peintures récentes, 1979-1980. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 21 mars.

ROLAND CAT. — Galerie Isry Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 25 avril.

JEAN COCTEAU. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01).

PIERRE COMTE. Art espace : le projet horus. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Du 14 mars au 2 avril.

CONDE. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 mars.

PETER DEAN. — Galerie D Speyer, 6, rue J.-Callot (354-78-41). Jusqu'au 28 mars.

JIM DINE. Gravures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 18 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Gravures : Colette à la « Treille Muscate ». — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 11 avril.

ERHARDY. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 avril.

YANNICK FRANÇOIS. — Galerie Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 4 avril.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvres récentes 1980-1981. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 4 avril.

DEVIS GREBU. Dessins et illustrations. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 mars.

MADELEINE GRENIER. Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 21 mars.

HASTAIRE. Dessins. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 mars.

KARAVOUSIS. — Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 21 mars.

KAZANDJIAN. Œuvres de 1970 à 1980. — Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (325-89-58). Jusqu'au 26 mars.

WILLIAM KLEIN. Cent photographies 1954-1980. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher (272-35-47). Jusqu'au 18 avril.

LANSKOY. — Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 4 avril.

PASCAL MAHOU. Entropie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 28 mars.

ALBERT MARQUET. Rétrospective. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 avril.

FRANÇOISE MARTINELLI. Textures, transparences. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 12 avril.

ALAIN MATHIOT. Peintures. — Galerie J.-P. Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633-66-70). Jusqu'au 28 mars.

LES VENISE DE ZORAN MUSIC. — *Galerie de France, 3, Faubourg-*Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mars.

JOAN MYERS. Desert series. — Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Jusqu'au 20 mars.

GEORGES NOEL. Sculptures. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mars.

JEAN-JACQUES OSTIER. De l'autre côté. Encres-dessins. — La Passerelle, 81, rue Pernety (543-72-45). Du 13 mars au 4 avril.

MICHEL PELLOILLE. — Galerie Adrien Maeght, 46, *rue du Bac* (548-45-15).

OSWALD PERRELLE. Œuvres récentes. — Galerie R. Prouté, 12, rue de Seine (326-93-22). Jusqu'au 11 avril.

CHARLES PIQUOIS. Peintures. — Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 21 mars.

ROTELLA. Œuvres récentes. — Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 4 avril.

CLAUDE RUTAULT. Définitions - Méthodes. — *Galerie Mollet-Viéville,* 26, rue Beaubourg (278-72-31).

NIKI DE SAINT-PHALLE. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 21 mars.

BRUNO SCHMELTZ. Peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 avril.

ARPAD SZENES. Gouaches et tempéras, 1949-1980. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66).

MOUNIRA NOUSSEIBEH TOUKAN. Peintures récentes. — Galerie Katia Granoff, place Beauveau (265-24-41). Jusqu'au 27 mars.

VOSTELL. Le mort qui a soif. Triptyque. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 14 mars au 21 avril.

HUGH WEISS. Nouvelle architecture. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 21 mars.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Epreuves d'artistes. — Centre culturel municipal, 3, rue des Gobelins (961-25-39). Jusqu'au 4 avril.

AULNAY - SOUS - BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Muller, Hériberto-Cogollo Cuadrado, Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup). — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Jusqu'au 7 avril.

BOBIGNY. Pierre Zvénigorosky. Sculptures sonores. Espaces. — Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 18 avril.

COLOMBES. Mythologie de notre temps. Peintures de Dimitris Sakelloridis. — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Jusqu'au 4 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. Dessins de sculpteurs : Chavignier, Clareboudt, E.-Martin, Giacometri, Ipoustéguy, etc. — Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 3 avril. (Voir également Vitry.)

LE BOURGET. 25ᵉ Salon du Groupe arts, formes, couleurs. Hommage à Roger Somville. — Hôtel de Ville. Jusqu'au 22 mars.

LE VESINET. Broderies civiles et *religieuses du quinzième au dix-*neuvième siècle. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Du 13 mars au 5 avril.

MEUDON. Georges Tcherkessof. Paysages de Meudon. — Musée municipal d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres. Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

NEUILLY - SUR - SEINE. Gilles Roussi, plasticien de la troisième vague. Calliomètres ultrasensibles. — Galerie Iris Clert, 19, rue Madeleine-Michelis (745-66-30). Du 5 mars au 5 avril.

PANTIN. Ernest Pignon-Ernest. — Centre administratif, 1, rue Victor-Hugo. De 8 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

PONTOISE. Quelques peintures du bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Piette Daubigny, Bourges, Jimenez, Thornley, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 26 avril. — Margaret Bolza. Tapisseries, peintures, dessins. — Musée Tavet-Delacour, 4, *rue Lemercier* (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920. — Musée municipal, 6, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83, poste 230).

SAINT - QUENTIN-EN-YVELINES. Christoforou : les abîmes. — Centre culturel de La Villedieu, C.D. 58 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

VILLEPARISIS. *Alain Péclard.* — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-09). Jusqu'au 5 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. Sculptures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril. (Voir également Ivry.)

En province

AIX-EN-PROVENCE. Tout l'œuvre linogravé de Picasso. — Musée Granet, *place* Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 6 septembre.

AMIENS. Le second futurisme, 1920-1940. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 avril.

ARRAS. Art premier en Afrique. — Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 3 mai.

BLOIS. La céramique dans la région Centre, de l'époque gallo-romaine au vingtième siècle. — Château-musée (74-16-06). Jusqu'au 2 avril.

BORDEAUX. Color Field, 1958-1964, Kenneth Noland, Jules Olitski. — Helen Frankenthaler, Morris Louis, H. Matisse : Jazz. — Depuis la couleur : Francis Bugarin. — Entrepôts Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 mars. — Mosaïques d'Aquitaine, sauvetage et conservation. Jusqu'en mai. — Autour des imagiers à la fin du Moyen Age. Bordeaux, 1450-1540. — Jusqu'en juin. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60, poste 378).

CAEN. Première triennale de l'abstraction. — Atelier de recherche esthétique, 16, rue Vauquelin (85-73-15). Jusqu'au 30 avril.

CHAMBERY. Shirley Jaffe. — Musée savoisien, square Lannoy-de-Bisey (33-44-48). Jusqu'au 5 mai.

DIJON. Acquisitions récentes, 1975-1980. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37) ;

EVREUX. Le dessin au musée d'Evreux : dessins du Fonds national d'art contemporain et dessins anciens de la collection du musée. — 6, rue Charles-Corbeau (39-45-35). Jusqu'en septembre.

GRENOBLE. Franz Masereel, aux origines de la gravure sur bois chinoise. Pascin, peintures et dessins du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 29 avril. — Cinquante ans de gravures sur bois chinoises, 1930-1980. — Maison de la culture, 4, rue P.-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 26 avril.

LIMOGES. Salles rénovées de céramique. — Musée Adrien-Dubouché, place Winston-Churchill (77-45-58).

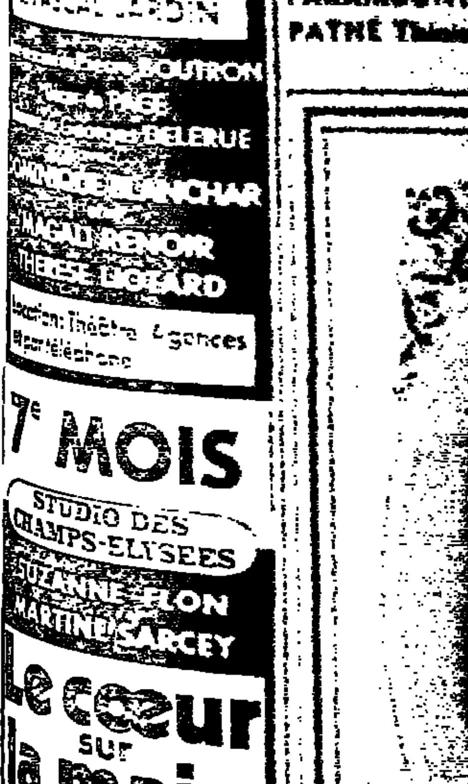
LYON. Le monde d'Alphonse Chave. — ELAC, Centre d'échanges de Perrache (42-27-39). Jusqu'au 21 *mars.* — Silvestro *Lega, 1826-1895.* — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Du 7 mars au 7 avril
des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 7 avril. — Jacques Prévert et ses amis photographes. — Château Lumière, 25, rue du Premier-Film (600-86-68). Du 13 mars au 10 mai.

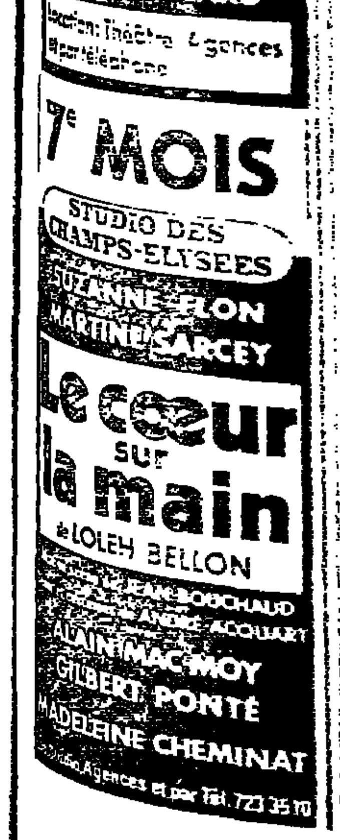
MARCQ-EN-BARŒUL. Picasso (1953-1973). — Septentrion. Fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 17 mai.

NIMES. Technique de l'œuvre peinte. — Musée des beaux-arts, *rue Cité-Foulc* (67-25-57). Jusqu'au 22 mars.

RENNES. Alfred Nourmand (1822-1909), calotypes, photographies, architecture. — Musée des beaux-arts, 20, rue Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 4 mai.

TOULON. De Poussin à Corot, aspects du dessin français - Lionel Godart. — Musée, 20, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Du 1ᵉʳ mars au 12 avril.





هكذا من الأصل

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 11, 12, 14 et 17, à 19 h. 30 : Don Quichotte.
SALLE FAVART (296-12-20), le 16, à 18 h. 30 : Une heure avec Eliane Lublin ; à 20 h. 30 : Concert Brahms.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 11, 14, 16 et 17, à 20 h. ; le 14, à 14 h. : les Plaisirs de l'île enchantée ; le 15, à 14 h. 30 ; le 13, à 20 h. 30 : Sertorius ; le 15, à à 20 h. 30 : la Mouette ; le 12, à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne; l'Epreuve (dern.).
CHAILLOT (727-81-15) : Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30., mat. dim., 15 h. : les Pieds dans le plat.
ODEON (325-70-32) (merc., lun. dim. soir), 20 h. 30 ; dim., 15 h. : Britannicus.
PETIT ODEON (325-70-32), (L.), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), les 11, 13 et 14, à 20 h. 30, le 15, à 15 h. : Tueur sans gages ; le 12 à 20 h., le 14 à 14 h. 30 : Films. Petit T.E.P. (797-96-06), les 11, 13 et 14, à 20 h. 30 ; le 15 à 15 h. : Théâtre P.M.R. ; le 17, à 20 h. 30 : Figuren Theater Triangel.
CENTRE POMPIDOU (277 - 12 - 33), (mardi). — Débats : le 11, à 18 h. : Architecture du plus grand nombre; 20 h. 30 : Espagne ; le 12, à 9 h. 30 : Comment protéger la forme ; à 15 h. : Dessins et modèles déposés (le 13, à 9 h. 30) ; à 18 h. 30 : Conversations rencontres ; le 16, à 18 h. 30 : Mémoire d'un chef d'orchestre : Toscanini ; à 19 h. : La revue obsidiane ; à *20 h. 30 : Revue parlée.* — Cinéma : les 11, 12, 13, 14, 15, 16, à 19 h. : Unheimlich III ; le 13, à 19 h. : les Comédiennes ; le 16, à 18 h. : Brésil. — Danse : les 11, 12, 13, 14 et 16, à 18 h. 30 ; le 15, à 16 h. : Grand Corridor, Seine rouge, Voyage organisé.
CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34), les 11, 13, 16 et 17, à 21 h. : Petit déjeuner chez Desdémone ; merc. à 15 h. 30 ; sam., à 14 h. et 16 h. 30, Cirque Grüss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 11, 12, 13 : Lluis Llach ; les 11, 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 14 h. 30 : le Canard sauvage ; les 12, 13 et 17, à 20 h. 30 ; le 18, à 14 h. 30 : le Bonheur des dames.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 11, 12 et 13, à 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles ; le 9, à 18 h. 30 : P. Gallois, flûte, et l'orchestre de la Garde républicaine, dir. J. Lamy.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) II (D. soir, L.) 22 h., mat. dim., 17 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca.
ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Potiche.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeannes.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) Mer., J., Mar. 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D., L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Epée de bois (808-39-74) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. 16 h. : Hernani. — *Théâtre de la Tempête* (328-36-36) 20 h. 30 : Parcours (dern. le 14). — Atelier du Chaudron (328-97-04) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Triomphe de l'amour (dern. le 15).
CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.) 20 h. : la Voiture.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Prévort Jacques, Breton André.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) Grand Théâtre (D., L., Mar.) 21 h. : les Fiancés de K ou l'éternel masculin. — *La Resserre (D., L. soir, Mar.)*, 20 h. 30, mat. L. à 14 h. : Phèdre.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. D. 15 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.) 21 h. mat. D. 15 h. 30 : les Malheurs de Pantalon.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h., mat. D. 15 h. 30 : Et ta sœur ?
EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.) 21 h mat. D. 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE MARAIS (271-10-19) 20 h. 30 : Woody Folies (dern. le 14).
ESSAION (278-46-42) (D.) I, 21 h. : la Vie en douce. II, 21 h. 30 : *Est-ce que les fous jouent-ils ?*
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (236-54-39) (D., L., Mar.) 18 h. 30 : Morte à Yonville, Seine-Inférieure (dern. le 14). 21 h. : Brandon, Pourbon et Cie.

SPECTACLES NOUVEAUX

BRITANNICUS, Odéon (325-70-32), 20 h. 30 (11).
ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE, Aire Libre (322-70-78) (11). 20 h. 30.
LA CERISAIE, Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 (12).
LE RETOUR D'ADOLF, Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h. (13 et 14).
LA BETE DANS LA JUNGLE, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 (14).
VU DU PONT, Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 (16).
RICHARD II, Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 (17).
L'ILLUSION COMIQUE, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 45 (17).
LE SILENCE DE LA MER, Théâtre de la Mer (589 - 70 - 22), 21 h. (17).
LES ARMES SECRETES et LA MAISON MORTE, Librairie « Puce à l'oreille » (278-11-83), 20 h. 30 (17).
L'ECUME DES JOURS, Théâtre Adyar (304-20-97), 20 h. 30 (17).

FONTAINE (874-74-40) (D.) 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers. *(D., L.) 22 h. : les Aviateurs.*
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.) 22 h., D. 20 h. 15 : Elle voit des nains partout.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve. 21 h. 30 : la Leçon.
LE LIERRE (586-55-83) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. *18 h.* : Œdipe roi. Le 15, 15 h. 30 : Désormais.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) Th. Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : l'Inconciliabule 22 h. 15 : Leçon de Schizophrénie (dern. le 14). — Th. Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit (dern. *le 14). 20 h. 30* : Jafabule. 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45 mat. D. 15 h. : Siegfried, sam. 18 h. : F. Chopin.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir) 21 h., mat. D. 15 h : Domino — Salle Gabriel (225-20-74) 21 h., mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Huis-clos. Pétition.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dinera au lit.
MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Président.
MODERNE (874-10-75) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : *le Rêveur*
MONTPARNASSE (320-89-90) I (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. 17 h. 30, dim. 15 h. : Exercices de style. Du mar. au ven. 18 h. 45, dim. 17 h. 30, lun. 21 h. : l'Evangile selon saint Marc. Petite salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à *18 h. : Pierrot d'Asnières.*
NOUVEAUTES (770-57-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; le 16, 20 h. 30 : Rencontres (Labiche, le Temps des bourgeois).
Petit Montparnasse (dim. soir), 20 h. 30 ; dim., 16 : Pierrot d'Asnières.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Butin.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDO FORTUNE (539-88-11) le 14, 20 h. 30 : Roule pas ta caisse, tu *perds tes planches.*
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51) J., V., S., 20 h. 45, dim. 15 h., sam. 18 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Liesl et Karl ; 22 h. 30, mat. dim. 18 h. : les Crabes.
THEATRE DE LA MER (589-70-22) 20 h. 30 : Ode maritime (dern. le 14).
THEATRE NOIR (797-85-14), le 17, *20 h. 30 : Et cric et crac.*
THEATRE DE PARIS (281-25-10) (J., V., L., Mar), 14 h. 15 ; (S.), 15 h. : (Mer.), 20 h. 30 : le Goûter des généraux.
THEATRE DE LA PLAINE (342-32-25). (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Pinok et Matho.
THEATRE SAGOR (797-03-39) (J., V.), 20 h. 45 : le Malade imaginaire (dern. le 13).
THEATRE ST-GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (233-09-92) (Mer., D. soir), 20 h. 45), mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), les 11, 12, 13, 14, 21 h., le 15, 15 h. : le Bal.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 13, 20 h. 45 : Scatterock.
ASNIERES, Grand Théâtre 16 (790-63-12), le 17, 20 h. 45 : Los Quilapayun.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la *Commune (833-16-16), les 11, 13,* 14, 20 h. 15, le 15, 17 h., le 17, 19 h. 30 : Histoires de la forêt viennoise.
AULNAY M.C. (868-00-22), le 14, 20 h. 30 : Momix ; le 17, 20 h. 30 : Récréation, pile ou face.
BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88), le 14, 21 h. : G. Servat.
BOBIGNY, M.C. (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. 30 : Critique du voyage.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 11, 12, 13, 14, 20 h. 30, le 15, 15 h. 30 : Lorna et Ted.
BOUSSY-SAINT-ANTOINE, la Ferme (900-98-37), le 14, 21 h. : C. Lara.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 12, 21 h. : la Bonne âme du Se-Tchouan.
CARRIERES, Mille Club (914-99-12), le 14, 20 h. 30 : Bluegrass.
CERGY-PONTOISE, C.C. (030-33-33), 21 h. . Antigone (dern. le 13). (Biennale des Théâtres de marionnettes).
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h. : le Zimpa.
CHOISY, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 13, 21 h. : Till Eulenspiegel ; le 14, 21 h. : B. Brel.
***CLAMART**, C.C. J. Arp* (645-11-87), le 13, 20 h. 30 : N. Yepes.
CLICHY, Arc (270-03-18), le 13, 20 h. 30 : L. Roubach et E. Boell. — Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 15, 15 h. : E. Macias.
COLOMBES Gymnase A.-Paré, le 14, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski.
***COURBEVOIE**, Maison pour Tous* (333-63-52), le 13, 21 h. : Mime Faustino ; le 14, 21 h. : A. More, rock.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 1., 15 h. 30 : Ph. Dufour, le 11, 20 h. 30 : le Jour ou la Nuit, le 12, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Paris (Mendelssohn. — M.J.C. Mont-Mesly (899-17-57), le 17, 20 h. 30 : M. Coial, L. Konitz. — Salle des Clubs, le 14, 21 h. Zaka Percussion.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 14, 21 h : Willem Breuker Kollektief
EPINAY, M.J.C. d'Orgemont (826-89-15) le 14, 21 h. : V. Munarriz.
ERMONT Théâtre Pierre-Fresnay (959-09-48) le 15, 16 h. : le Coup de chapeau.
FONTENAY-LE-FLEURI, C.C. P.-Neruda (460-20-65) le 14, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
GENEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) *(Mer., D. soir, L.)* 20 h., mat. dim. 17 h. : Edouard II.
L'HAY-LES-ROSES, la Tournelle *(665-52-09)* le 17, 21 h. : Manitas de Plata.
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Chose sacrée.
LEVALLOIS, C.C. (731-11-35) le 13, 21 h. : P. Bernard.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (959-74-87) parc du Chenil, le 14, 21 h. : B. Lavilliers.
MASSY, centre P.-Bailliart (920-57-04) le 13, 21 h. : F. Nicolas, P. Faure, R. Feterman.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20) le 13, 21 h. : *Mon Isménè, la Grammaire*; le 14, 21 h. : Boris Santeff.
NANTERRE, petite salle, le 13 à 20 h. 30 : Figuren Theater Triangel.
NEUILLY, Théâtre St - Pierre (380-81-10), les 11, 12, 13 à 14 h. 30 : la Farce de maître Pathelin.
POISSY, C.A.C. (074-70-18), le 15 à 17 h. : Cl. Nougaro.
PORT - MARLY, salle Polyvalente (958 - 44 - 24), le 17 à 20 h. 30 : Shamrock.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243 - 00 - 59), les 13, 14 à 23 h. : Diamanda Galas.
SAINT - MICHEL - SUR - ORGE, Hall des Fêtes, le 14 à 21 h. : Variance, jazz.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23 - 68), le 12 à 21 h. : Figuren Theater Triangel ; le 17 à 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), les 11, 17 à 20 h. 30 : De l'autre *côté du miroir.*
SUCY-EN-BRIE, C.C. (590-25-12) le 14, 20 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80) le 13, 21 h. : Mahjun.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18) les 13, 14, 17, 21 h. : l'Apollo de Bellac ; le 12, 21 h. : Fils de personne.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75) le 13, 21 h. : l'Ecole des femmes.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) le 14, 21 h. : le Farré sifflera trois fois.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Théâtre municipal (389-21-18) le 13, 21 h. : Essayez donc nos pédalos.
***VILLEPARISIS**, C.C.* (427-94-99) le 17, 20 h 30 : Mathias Ier.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) le 15, 14 h. et 17 h. : Till Eulenspiegel.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.) 21 h., mat. dim. 18 h. : Avant le petit *déjeuner* ; l'Homme à la fleur à la bouche ; le Bain de l'oiseau ; Petit-Sorano, les 11, 12 13, 14, 20 h. 30, le 15, 17 h. : Du ronron sur les Blinis.
VIRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) les 12, 13, 14, 15, 21 h. . Ensemble chorégraphique de Vitry.
YERRES, C.E.C. (948-38-05) le 13, 21 h. : Hommage à Colette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296 - 29 - 35) (D.), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (L.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy ; II : 20 h. 15 : Tribulations à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Suer, cravate et tricot de peau ; II. : J., V., S., 23 h. 15 : Camisole blues.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.) 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit *Prince.*
DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.) 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'ECUME (542-71-16) (D., L.) 20 h. 30 : Goun ; 22 h. : Marie-Céline.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant ; II (D.) 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
OPERANIGHT (296 - 62 - 56) (L.) 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : Tranches de vie ; 22 h. 45 : B. Garcin.
PUCE A L'OREILLE (278-11-83) (D., L.) 20 h. 30 : les Armes secrètes ; la Maison morte.
SENELITE (354-53-14) (mar., mer.) 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : *Génération* Hollywood.
SOUPAP (278-27-54) (D., L. Mar.), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Amours noirs, humeurs tendres.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 h. : le Troisième Jumeau.
LA TANIERE (337-74-39), les 11, 12, 13, à 20 h. 45 : F. Lea et J. Moizlard; les 14, 16, à 20 h. 45, le 15, à 18 h. 30 : R. de Peira.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir; 21 h. 30 : Ma vie est un navet. V., S., à 23 h. 30 : P. Chevalier.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer, G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac.

Danse

AMERICAN CENTER (321-42-35), le 11, 21 h. : Ruth Barnes.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65). 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Angel Core (dern. le 15).
CENTRE CULTUREL COREEN (720-83-80), le 12, 18 h. 30 : Soirée de danses coréennes.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), les 16, 17, 20 h. 30 : Vu du pont.
THEATRE PRESENT (203 - 02 - 53), le 17, 20 h. 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Concerts

JEUDI 12 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Rudolf Barchaï, sol. P. Rogé (Haydn).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : Ensemble instrumental Varenne, dir. M. Courcier (Mozart, Bach, Courcier).
SALLE CORTOT, 21 h. : J. Micault (Chopin).
SALLE PLEYEL, 12 h. 30, 15 h. et 18 h. 30 : (musique russe).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : M.-Ch. Laroche (Roussel, Granados).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : Duo Horreaux-Trehard (Sor., Jolivet).
CHAPELLE DU LYCEE HENRI-IV, 20 h. 30 : Ensemble vocal des chœurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau (Schubert).
FACULTE D'ASSAS, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Caen, dir. : J.-W. Audoli (Telemann, Charpentier).

VENDREDI 13 MARS

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de R.-F., dir. : G. Amy, sol. : Y. et J. Loriod (Bartok, Messiaen).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : P. Zukerman, A. Moglia, J. Dupouy, A. Bela Chaves (Beethoven, Mozart, Mendelssohn).
SORBONNE, Amphithéâtre Richelieu, 12 h. 30 : M. Ancelin, Ch. Brilli, Ph. Bride, Ph. Labadie (Poulenc, Marcel, Ancelin) ; 20 h. 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Rossini, Schubert, Brahms).
F.I.A.P., 21 h. : M.-P. Soma (Beethoven).
CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, 18 h. 30 : J. Benson.
EGLISE SAINT-MERRY, 20 h. 30 : Ensemble La Stravaganza (Vivaldi, Telemann, Leclair).

SAMEDI 14 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 12, 20 h. 30 : Orchestre national de France. dir. : G. Prêtre, sol. : R. Pasquier (Jolivet, Paganini, Strauss, Ravel).
RADIO-FRANCE, Auditorium 105. 16 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel orchestre philharmonique de R.-F., dir. : H. Soudant, sol. : C. Rosen, R. Oleg (Rihm, Drogoz, Berg).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Concilium Musicum. dir. : P. Botti, sol. : L. Caravassilis (Mozart. Bach, Schubert, Debussy).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Trio Mendelssohn (Mendelssohn, Ravel, Smetana).
RANELAGH, 20 h. 30 : O. Pietti, J. Cabanes (Mozart, Schubert, Debussy, Schumann, Fauré).
SALLE DE LA CAMILIENNE, 20 h. 30 : C. Mège, M. Mège, solistes du Cercle musical de Paris.
SALLE CHOPIN-PLEYEL, 17 h. 30 : Orchestre des jeunes A. Loewenguth (Mozart).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Orchestre philharmonique de Châteauroux, dir. : J. Komives (Beethoven, Pierné).
EGLISE SUEDOISE, 18 h. : K. Laretei (Schubert, Haendel, Chopin).

DIMANCHE 15 MARS

EGLISE SAINT-JEAN, 18 h. 30 : H. Henriet, F. Marquet, J.-F. Fabe (Bach, Couperin, Charpentier).
RADIO-FRANCE, 10 h. 55 : M. Arrigno, Quatuor Intercontemporain (Brahms, Bartok).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : D.S. Suterland (Corette).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : R. Pitti (Beethoven, Schumann, Dutilleux).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : J.-J. Kantorow (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : R. et D. d'Arco (Leclair, Mozart, Bartok).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : P.-A. Valade, N. Hartmann, D. Hoyland (Bach).
EGLISE ALLEMANDE, 18 h. : Ensemble R. Coorea (Pacolini, Piccinini, Boismortier, Bach).
SALLE CORTOT, 17 h. : P. Ferrette, P. Ruby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : P.-Y. Asselin (Buxtehude, Bach).
MAISON DE L'UNESCO, 18 h. : Orchestre de chambre Pro Unesco (Beethoven).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : J.-L. Grégoire, Th. Fèvre, J. Henry-Sauzeau (Bach).

LUNDI 16 MARS

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant ; Nouveau Trio Pasquier, sol. : R. Oleg, C. Rosen (Berg, Beethoven, Wychnegradsky).
ATHENEE, 21 h. : Sh. Armstrong, J. Constable (Haendel, Strauss, Scharz-Schilling, Dring, Duparc).
THEATRE SAINT-GEORGES, 21 h. : P. Reach (Mozart).
THEATRE DU ROND-POINT, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. J.-P. Izquierdo (Schoenberg, Amy, Stravinsky).
MUSEE GUIMET, 21 h. : Quatuor Via Nova (Casanova, Boucourechliev, Dutilleux).
SALLE CORTOT, 21 h. : J. Bonjean, E. Baro-Ribes (Soler, Debussy, Rosse, Brahms).
POINT-VIRGULE, 21 h. : N. Decorde (Jopin, Schubert, Webern).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. F. Pierre (Dautremer, Landini, Mozart, Schubert).
LUCERNAIRE, 21 h. : P. Ferrette, P. Ruby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).

MARDI 17 MARS

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble J. Béquet (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; sol. P. Badura-Skoda (Schubert, Mozart).
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Orchestre des Concerts Lamoureux, Chorale E. Brasseur (Mozart).
RANELAGH, 20 h. 30 : B. Moglia (Liszt, Debussy, Messiaen).
THEATRE DE LA MADELEINE, 18 h. : Quatuor Bernède (Beethoven).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Orchestre des Concerts Pasdeloup, Chœurs et solistes allemands (Beethoven).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Chœur et Orchestre S. Béquet (Beethoven).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 20 h. 45 : Chœur national, dir. J. Grimbert ; Orchestre de Chambre de Versailles ; sol. : S. Bradshow, C. Brett, J. Elwes, dir. G. Wahl (Haendel).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : Quatuor Komidar (Chostakovitch, Haendel, Mozart).
LUCERNAIRE, 21 h., voir le 16.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 17, 21 h. : Watson, Alvim, Humair.
BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 13, 14, 21 h. 30 : Urtreger, Michelot, Fuentes.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) : F. Bensan, S. Woodyard.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h. 30 : J. Blood Ulmer ; 23 h. : Azuquita.
CARDINAL PAF (272-62-05), le 15, 17 h. : Blue Cats.
CISP (343-19-01), le 14, 20 h. 45 : Perce-Oreille.
CLUB 78, le 9, 0 h. 30 : Chubby Checker.
CONCIERGERIE, le 12, 21 h. : Tom Ales, Sapho (fête de l'IDRAC).
DREHER (233-48-44), les 14, 15, 20 h. : M. Solal, L. Konitz ; les 16, 17, 20 h. : Ray Brown.
DUNOIS (584-72-00), le 11, 21 h. : Fusion, B. Lubat, M. Depond, F. Gorge ; le 12, 21 h. : Fusion Jazz Quartet ; les 13, 14, 21 h. : Lindsay Cooper ; le 15, 18 h. : Miss Thing ; le 17, 21 h. : R. Beswick, Ph. Wachsmann.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 13, 20 h. 30 : Clark Terry.
FOYER MONTORGUEIL (233-80-78) le 13, 21 h. 30 : Deks.
GIBUS (700-78-88), les 11, 12, 13, 14, 22 h. : Baby Doll ; les 12, 13, 14 : Tea Set ; le 17 : T.V. Eyes.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 14, 22 h. : Look de Paris.
HIPPODROME (205-25-68), le 15, 21 h. : Fela Anikulapo Kuti.
MISSION BRETONNE (329-06-91), les 14, 15, 15 h. : Fest-Deiz.
PALACE (246-10-87), le 13, 19 h. 30 : Edith Nylon ; le 14, 19 h. : Krokus.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h. 30 : Brenda Wootton.
PATIO (758-12-30) 22 h. : les Petits Français.
PETIT OPPORTUN (236-06-36), 23 h. : Vander, Caratini, Fosset.
POINT-VIRGULE (278-67-03), le 15, 20 h. 30 : Fico et F. Valmore.
QUATRE-TEMPS (776-44-26), les 11, 12, 13, 14, 21 h. : AA CM Chicago ; les 16, 17, 21 h. : Willem Breuker Kollektief.
ROQUETTE (805-78-51), le 16, 21 h. : Ethnic 3 ; les 11 12, 13, 14, 21 h. : P. Abrial.
SLOW-CLUB (233-84-30), les 11, 12, 13, 14, 21 h. 30 : Hot d'Oc ; le 17, 21 h. 30 : Cl. Luter.
THEATRE PRESENT (203-02-55), le 16, 20 h. 30 : E. Vollaume Trio, Groupe Pannonica.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 15, 17 h. : D. Gussek.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 12, 20 h. : B. Hills.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 MARS

15 h. : Ma vache et moi, de B. Keaton ; 19 h. : cinéma tunisien : Une si simple histoire, d'A. Ammar ; 21 h. : Little Richard story, de W. Klein. — Petite salle, 21 h. : le jeune cinéma français : le G.R.E.C.

JEUDI 12 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Angèle, de M. Pagnol ; 19 h. : cinéma tunisien : Et demain..., de B. Babai ; 21 h. : l'Album, de Martin Scorsese.

VENDREDI 13 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Mollenard, de R. Siodmark ; 19 h. : Broadway by light ; Hollywood California, de W. Klein ; 21 h. 15 : The last waltz, de M. Scorsese.

SAMEDI 14 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : la Femme du boulanger, de M. Pagnol ; 17 h. 15 : le jeune cinéma français : courts métrages 1980 ; 19 h. : Muhammad Ali the greatest, de W. Klein ; 21 h. : la Vingt-Cinquième Heure, de H. Verneuil.

DIMANCHE 15 MARS

15 h. et 17 h. : les réalismes entre les deux guerres : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 15 : hommage à Lotte Eisner : la Femme du pharaon, de E. Lubitsch ; 21 h. : Eldridge Cleaver black panther, de W. Klein.

LUNDI 16 MARS

Relâche.

MARDI 17 MARS

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : la Rue, de K. Grune ; 19 h. : le cinéma grec : Antigone, de G. Tzavellas ; 21 h. : Un petit cercle d'amis, de B. Cohen (en avant-première).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 MARS

15 h. : les Montagnards sont là, de J. G. Blystone ; 17 h. : la Nuit de la Saint-Sylvestre, de Lupu-Pick, E. Posca, F. Richard et E. Klopfer ; 19 h. : la Courtisane de Florence, d'A. Blasetti.

JEUDI 12 MARS

15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 16 h. 30 : les Espions, de F. Lang ; 19 h. : Seconda B. de G. Alessandrini.

VENDREDI 13 MARS

15 h. : le Dernier des hommes, de F. W. Murnau ; 17 h. : Au pays de Tararani, de H. Ben Halima ; 19 h. : la Belle Equipe, de J. Duvivier.

SAMEDI 14 MARS

15 h. : Baruch ou das alte Gesetz, d'E.-A. Dupont ; 17 h. : Hurlements, d'O. Khlifi ; 19 h. : A travers l'orage, de D. W. Griffith ; 21 h. : la Vase, de H. Von Kramer.

DIMANCHE 15 MARS

15 h. : Faust, de F. W. Murnau ; 17 h. : Sejnane, d'A. Ben Ammar ; 19 h. : le Rail, de Lupu-Pick ; Berlin symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; 21 h. : Repérages, de M. Soutter.

LUNDI 16 MARS

15 h. : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 17 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 19 h. : les Ambassadeurs, de N. Ktari.

MARDI 17 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), St-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount-Opéra, (9e) (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC-Opéra (2e) (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE LES FILLES (A.) (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03).
C'EST LA VIE (Fr.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CHANGEMENT DE SAISONS (A.) v.o. : Rotonde, 6e (633-08-22), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A.) v.o. ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétans, 19e (206-71-33).
LA CITE DES FEMMES (It.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Cité, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v.o. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DYNASTY (Chin.-T.) v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-07-48), h. sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), soirée ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
JE VOUS AIME (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PALERMO (All.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15), Olympic, 14e (542-67-42).

هكذا من الأصل

Cinéma

PSY (Fr.), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Normandie, 8e (359-41-18).

RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONTRAT, film polonais de Krzysztof Zanussi. V.o. : Forum - Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint - Germain - Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA DAME AUX CAMELIAS, film franco-italien de Mauro Bolognini : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

DES GENS COMME LES AUTRES, film américain de Robert Redford. V.o. : Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Impérial, 2e (742-72-52). V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVA, film français de Jacques Beineix : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;

LA FIANCEE DE L'EVEQUE, film italien de Luigi Commencini et Luigi Magni. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633 - 08 - 22) ; Rio - Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES MOTOS SAUVAGES, film américain de Les Rose. V.o. : Paramount - City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA PUCE ET LE PRIVE, film français de Roger Kay. UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723 - 69 - 23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ZOLTAN, film américain d'Albert Band (**) ; v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RECHERCHE (Ira.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03.

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), mer., V., D., mar.

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), J., S., L.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326 - 79 - 17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount - City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). h. sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380 - 41 - 46). La Royale, 8e (265-82-66), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint - Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LE CHAINON MANQUANT (Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DAME AUX CAMELIAS (voir le roman de Marguerite Gautier).

DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). h. sp.

LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic - Balzac, 8e (561-10-60), Olympic, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Ambassade, 8e (359 - 19 - 08), Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38). Broadway, 16e (527 - 41 - 16) ; v. f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse - 83, 6e (544 - 14 - 27), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50). Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325 - 72 - 07), Mac - Mahon, 17e (380-24-81).

LA RUE SANS JOIE (All., F. muet) : Vendôme, 2e (742-97-52), Saint-André - des - Arts, 6e (326 - 48 - 18), Olympic, 14e (542-67-42).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

TRIBUTE TO HOWARD HAWKS, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., jeu. : le Port de l'angoisse ; vend., sam. : les Hommes préfèrent les blondes ; dim., lun., mar. : l'Impossible M. Bébé.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : Monkey Business ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Un jour au cirque ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : Une nuit à l'Opéra.

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM MUSICAL, Rex, 2e (236-83-93) : Black and Blue, Babylon, Go Johnny Go, Blank Generation, etc.

H. BOGART, v.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13). Mer. : la Main gauche du Seigneur ; jeu. : Across the Pacific ; ven. : Passage to Marseille ; sam. : le Port de l'angoisse ; dim : le Trésor de la Sierra Madre ; lun. : Key Largo ; mar. : le Faucon maltais.

LES GRANDS MELODRAMES, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50). mer. : Scaramouche ; jeu. : les liaisons secrètes ; ven. : la Rue chaude ; sam. : Lilith ; dim. : l'Impératrice rouge ; lun. : Ambre ; mar. : l'Esclave libre.

SEMAINE JEAN VIGO, le Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : Aventure dans la baie d'or ; l'Enfance d'Ivan ; Deux hectares de terre ; Haines ; la Barrière ; A propos de Nice ; l'Affaire est dans le sac ; De la veine à revendre ; Easy Street ; Il y a tant à faire dans la forêt ; Sicilia con Cuore Fermo ; Trio ; les Charmeurs innocents ; les Enfants du 67 ; Pour avoir un enfant sage ; Du courage pour chaque jour ; Un homme à brûler ; les Enfants de la nuit ; Soyez les bienvenus ; le Dernier milliardaire ; Trio ; les Passagers ; Agressions ; Sans famille ; Ivan le terrible.

CINE-POCHE, 3 Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Marathon Man ; Rude Boy ; les Sœurs Brontë ; la Dentellière ; Cousin, cousine ; American Graffiti ; Harold et Maude ; Pas si méchant que ça ; Que le spectacle commence ; Breaking Glass ; Chinatown.

STUDIO 28, 18e (606-36-07). Mer. : les Fourberies de Scapin. Jeu. : Un enfant attend. Ven. : Masoch ; Sam. : les Chiens de guerre. Dim., Mar. : la Boum.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), 12 h. 15 et 16 h. 45 : Portier de nuit ; 14 h. : les Damnés ; 18 h. 50 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 et 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.

PABST, v.o., Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42). Mer., J., S., D., Mar. : Salonique, nid d'espions. V. : Quatre de l'infanterie. L. : la Tragédie de la mine.

A. CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Agatha. Les Dix Petits Nègres.

PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert (374-95-04). Mer. 21 h., sam. 19 h. : Médée. V., 19 h., D. 21 h. : Œdipe roi. V., S., L., 21 h. : Porcherie.

G. GILLES, Escurial, 13e (707-28-04). 12 h., Mer., L. : Le jardin qui bascule. J., Mar. : l'Amour à la mer. V., D. : Absences répétées. S. : Clair de terre.

T. RICHARDSON, v.o., Escurial, 13e (707-28-04), 18 h. 15, Mer., D., L. : la Charge de la brigade légère. J., S., : Mademoiselle. V., Mar. : Ned Kelly.

DURAS, Escurial, 13e (707-28-04). 20 h. 30, J., Mar. : Détruire, dit-elle. V., S. : la Musica. L. : Nathalie Granger.

D'APRES M. DURAS, Escurial, 13e (707-28-04), 22 h. 30, J. : le Marin de Gibraltar. V., S. : Moderato cantabile. L. : Une aussi longue absence. Mar. : 10 h. 30 du soir : En été.

HOMMAGE A DOSTOIEVSKI, v.o., Cosmos, 6e (544-28-80). Mar., S., 14 h. : Vingt-six jours de la vie de Dostoïevski. Mer., V., Mar., 22 h., J. 14 h., 22 h., Sam. 20 h., 22 h., Dim. 20 h., l'Idiot (de Lampin). J. 20 h., Sam., 18 h., Dim. 14 h., 22 h., L. 22 h., Mar. 14 h., 20 h. : l'Idiot (de Piriev). J., D., Mar., 16 h., V. 14 h. : Crime et châtiment. Mer., V. 18 h., L. 16 h. : les Frères Karamazov.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), en alternance : le Voleur de Bagdad, Tintin et le Temple du soleil, Dersou Ouzala (v.o.), Bugsy Malone (v.o.), Nos plus belles années (v.o.), la Sorcellerie à travers les âges, Extérieur nuit, les Chevaux de feu, Tommy, Family Life, Casanova de Fellini.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), en alternance : Clair de femme ; (v.o) Nous nous sommes tant aimés, Music Lovers, Délivrance, Satyricon, les Mille et Une Nuits, le Locataire.

RIVOLI-CINEMA, 4e (272-63-32) : 12 h., Burlesques américains ; 14 h., Une nuit à Casablanca ; 16 h., Buster Keaton s'en va-t-en guerre ; 18 h., le Testament du Dr Cordelier ; 20 h., l'Ange exterminateur ; 22 h., Freaks, Un chien andalou.

ROCK (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : mer., jeu., ven., sam., Cha-cha ; dim., lun., mar., Jubilée.

DIALOGUES. SIGNE H. JEANSON : Studio 43, 9e (770-63-40). En alt. : Entrée des artistes, Un revenant, Au royaume des cieux, Identité judiciaire, Copie conforme, le Drame de Shangaï, la Tête à Henriette.

TEMPLIERS (v.o.), 3e (272-94-56), I : sam., dim., Goldorak, Le Shérif est en prison ; mer. au sam., The Last Waltz ; dim. au mar., les Sentiers de la gloire ; perm., Chinatown. — II : sam., dim., les Aventures de Titi et Sylvestre, le Crabe-tambour ; perm., l'Année dernière à Marienbad ; mer. à sam., la Revanche d'un homme nommé Cheval ; dim. à mar., Je t'aime, moi non plus.

LES CINEASTES DE SERIE B, (vo.), Action République, 11e (805-51-33). Mer., jeu. : Stand In. Ven. : Barbe Noire le Pirate. Sam. : Manpower. Dim. : les Aventures du Capitaine Wyatt. Lun, mar. : Esther et le Roi.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) 21) : I 13 h. 15, Jeu., V., L., Mar. : Iphigénie ; 14 h., Mer. S., D. : Jeux interdits ; 15 h. 45, Mer., S., D. : la Flûte enchantée ; 15 h. 45 : J., V., L., Mar. : A bout de souffle ; 18 h. : Heart Beat ; 20 h., le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Breaking glass ; V., S. : 24 h. 15 : Panique à Needle Park. II : 13 h. 30 et 16 h. : Mer. D., D. : le Seigneur des anneaux ; 13 h. 45, J., V., L., Mar. : Amarcord ; 16 h. : J., V., L., Mar. : Promenade avec l'amour et la mort ; 18 h. 15 : le Cavalier électrique ; 20 h. 30 : L'important c'est d'aimer ; 22 h. 30 : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. 30 : Easy Rider

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o., v.f.) : 13 h. 15 : Molière (1re ép.) ; *15 h. 30 : Molière (2e ép.) ; 18 h.* : Mort à Venise ; 20 h. 15 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 22 h., Taxi Driver ; V., S., 24 h. 15 : Rollerball, les Damnés.

CHATELET-VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14), I : 14 h. : If ; 16 h. : le Dernier tango à Paris ; 18 h. : Outrageous ; 20 h. (+ V. 0 h. 15) : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 : Marathon Man. — II : 13 h. 50 : Persona ; 15 h. 40 : les Visiteurs ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 (+ S. 0 h. 30) ; Le Dernier Nabab ; 23 h. (+ V. 0 h. 30) : Hello Dolly.

Les séances spéciales

BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr., vidéo) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.

BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.

CARABINE NATIONALE (Esp., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cité internationale universitaire, 14e (589-38-69), L. 21 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'AFFAIRE DES OTAGES AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le débat ? Comme le film, ce montage d'interviews, de fragments de reportages et d'épouvantables dessins lyrico-réalistes, qu'on *nous* a *dit* avoir été réduit pour les besoins de la télévision française (*le Monde* du 11 mars). Comme le film, dont il a été en quelque sorte la suite et la répétition, avec les mêmes acteurs, le débat a eu un bon début, quelques moments chauds et forts, pour s'enliser la plupart du temps dans une bouillie d'événements qui prenaient des allures d'anecdotes au pire, de jeux sibyllins au mieux. On attendait mieux justement d'une telle brochette de personnalités, qu'elles fussent de premier plan, tels M. Judy Powell, ancien porte-parole de M. Jimmy Carter à la Maison Blanche, et, par téléphone, M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, ou qu'elles fussent des coulisses, tel l'avocat français, Me Christian Bourguet, qui fut un peu trop vite interpellé comme un marchand de chair humaine parce qu'il avait défendu, en avocat et émissaire, les intérêts de la République islamique.

Le réveil s'est fait attendre : la tentative d'Eric Rouleau, envoyé spécial du *Monde* pendant ces événements d'Iran, *pour porter un regard d'ensemble sur les « tracasseries »* de l'affaire des otages, est intervenue un peu tard, et a été heureusement relayée, avant le gong final, par les déclarations de M. J. Graves, conseiller à l'ambassade des Etats-Unis, et *l'un des cinquante-deux otages*, rappelant en gros que tous les Iraniens n'étaient pas des terroristes, que tous les Américains n'étaient pas des victimes, *et* inversement.

Il n'était pas judicieux, enfin, de minimiser l'importance des Algériens dans les tractations, par des coupes maladroites dans le film.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Nombreuses protestations après l'intervention de la police à Canal 75

Après l'intervention de la police, mardi matin (*le Monde* du 11 mars), Canal 75, radio privée animée par M. Maurice Séveno, a annoncé son intention de reprendre ses émissions. M. Le Gunehec, procureur de la République, a rappelé que la perquisition *« a été effectuée conformément aux dispositions de la loi du 28 juillet 1978, qui réprime pénalement les atteintes au monopole de la radiodiffusion »*. L'équipe de Gilda-la-Radiopolitaine, radio privée qui a émis pour la première fois samedi dernier, *« exprime son indignation et sa solidarité »* et fait savoir qu'en dépit du brouillage elle émettra de nouveau samedi et dimanche prochains (sur 91 Mhz). L'intervention de la police a suscité de nombreuses protestations de la C.F.D.T. et des partis de gauche, à l'exception du P.C. Dans *l'Humanité* de ce mercredi, Jean Rocchi écrit : *« Les radios à financement privé, dont on voit proliférer les projets d'antennes, pourraient être un jour un moyen pour les financiers et les banques de refuser l'essor d'un service public des ondes. »*

● *M. Pierre Hureau*, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., a déclaré mardi : *« Face au détournement du service public de la radio-diffusion pour le compte du pouvoir de l'Etat et des intérêts privés, la C.F.D.T. comprend le désir légitime de Canal 75 de vouloir créer une nouvelle radio. La C.F.D.T. dénonce cette intervention policière. Une nouvelle fois le pouvoir a recours à la répression au lieu de favoriser l'organisation et le développement d'un système d'information garantissant le pluralisme d'expression. »*

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du parti socialiste, a « vivement protesté » mardi contre l'intervention de la police qui montre, selon lui, *« que le discours giscardien sur la liberté d'expression est totalement contredit par les faits »*.

● *M. Georges Fillioud*, député socialiste, écrit dans *la Lettre à la presse*, bulletin d'information de M. François Mitterrand : *Canal 75 est tombé. Je dis tombé, comme disent les flics (...), dressés à la chasse aux libertés et à la garde des chasses gardées télévisées et radio-diffusées, où seuls ont le droit de tirer le tireur de l'Elysée, ses affidés et ses invités. Canal 75 n'est pour les socialistes ni une radio complice ni une radio alliée, mais elle est une voix qui parle de liberté. »*

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, membre de l'Assemblée européenne : *« Canal 75 doit vivre, car cette radio libre est indispensable à l'information des Parisiennes et des Parisiens et cette expérience doit se poursuivre. »*

● *Mme Huguette Bouchardeau*, candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle : *« Le pouvoir ne peut pas supporter un peu de liberté sur les ondes. »*

● *M. Pierre Bauby*, candidat du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste) à l'élection présidentielle, a déclaré, mardi 10 mars qu'il *« assure de sa pleine solidarité l'équipe de Canal 75 face à l'agression policière dont elle vient d'être victime »*.

● *Le collectif de soutien aux radios libres « exprime sa solidarité avec Canal 75 et estime que l'action dirigée contre cette radio libre n'est qu'une marque d'impuissance du gouvernement devant la force grandissante de l'expression libre sur les ondes. »*

● *Un mouvement de grève* perturbe depuis le mardi 10 mars les activités des services radio de Bude (Sud-Ouest de l'Angleterre) où sont décryptées les communications par satellite en provenance de l'U.R.S.S. et où sont écoutées les émissions radio des pays de l'Est. Cet arrêt de travail fait partie des actions ponctuelles lancées par les neuf syndicats du personnel de la fonction publique pour appuyer des revendications salariales.

● *Une société de production de cinéma et de télévision* vient d'être créée à Rome par la société de production italienne Vides, la Compagnie luxembourgeoise de télévision (qui contrôle R.T.L.) et la compagnie financière du groupe Edmond de Rothschild. Cette nouvelle société — Vides *International* — a pour objet de produire des œuvres de fiction pour le marché international de la télévision, indique-t-on à R.T.L.

Mercredi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : « le Bouffon ».
De B. Haller et J.-Cl. Carrière. Réal. G. Jorré. Avec F. Rey, B. Haller, F. Dorner.
Un comique médiocre est engagé par un homme très riche pour être son bouffon personnel et permanent. Il devient rapidement indispensable et dans un rapport de maître à esclave en partie renversé : l'un découvre son pouvoir, l'autre, non pas le rire, mais comme une espèce de surprise. C'est fou, drôle et assez féroce finalement.
2? h Magazine : la Rage de lire.
De G. Suffert. Président ou monarque ?
Avec MM. T. Ferenczi (« le Prince au miroir »), P. Granet (« Ne dites pas au président que je suis U.D.F., il me croit socialiste »), R.-G. Schwartzenberg (« la Droite absolue »), A. Griotteray (« Lettre aux giscardo-gaullistes »), C. Hargrove (« l'Autre Giscard »).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

2? h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
21 h 40 Magazine des sports : Grand stade.
De R. Chapatte et J.-R. Vivet.
22 h 50 Document : Chefs-d'œuvre en péril.
De P. de Lagarde. Les abbayes de l'Ouest.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : Tout est à vendre ?
Un film de R. Caron et J. Streff. Avec J. Spiesser, JJ. Mills, R. Blanche, G. Beller, A. Lefébure, R. Breu
J. Mills, R. Blanche, G. Beller, A. Lefébure, R. Breuil et H. Serre.
Une satire de la « société de consommation » à travers les aventures d'un publicitaire dynamique et d'une star déchue qui va se trouver atteinte de « consommite aiguë ».
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin *des sciences*.
20 h., La musique et les hommes : Haendel, un chemin spirituel.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non-voyants) : cinq méditations sur l'Apocalypse de Jean Langlais, avec M.-L. Jaquet-Langlais à l'orgue.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique) : « Symphonie n° 31 en ré majeur » ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la majeur », « Airs K 580 et K 528 », « Symphonie n° 33 en si bémol majeur », de W.-A. Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec G. Poulet, violon, et E. Moser, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Mozart) ; 23 h., Les mémoires de la musique : Rudolf Serkin, entre l'ange et le titan.

Jeudi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 *Réponse à tout.*
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les femmes âgées moins heureuses en France qu'en Allemagne ou en Italie.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le diabète par surcharge.
14 h Les émissions du jeudi.
Chronique d'un village : Maffle ; 14 h 28, Transports d'enfants ; 14 h 33, La dernière Micheline ; 14 h 50, *Les enfants immigrés* ; 15 h 2, Entrer à l'université ; 15 h 30, Les sports à la télévision ; 15 h 45, Le mélange des sons ; 16 h, *Documentaire* : La roue de la vie, ils sont beaux, ils ont la jeunesse ; 16 h 52, D'un jeudi à l'autre ; 17 h, Le chemin des livres ; 17 h 30, Les architectes au service des enseignants.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
20 h *Journal.*
20 h 35 Série : Pause-café.
Réal. S.-R. Leroy ; avec V. Jannot, J. François, G. Werler, F. Andréi, A. Courivaud...
21 h 30 Magazine : l'Evénement.
« Désordre rouge », une enquête de Roger Pic.
22 h 30 Visions : César.
De J.-P. Mirouze. Où on apprendra aussi que le sculpteur des « compressions » aime faire la cuisine et accumuler des *pots* de chambre kitsh dans son jardin.
2? h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
14 h Aujourd'hui madame.
La nuit.
19 h 20 Emissions régionales.
15 h Série : « le Saint ».
Les immigrants.
16 h L'invité du jeudi : Jean Piat.
17 h 20 Sports : Cyclisme (Paris-Nice).
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 *D'accord, pas d'accord* (I.N.C.).
Accidents domestiques.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
Le Parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro spécial : La sécurité.
Réal. R. Benamou (en liaison avec Europe 1).
Avec M. A. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et les maires de quatre villes : MM. M. Arreckx (U.D.F., Toulon), C. Hernu (P.S., Villeurbanne), M. Péricard (R.P.R., Saint-Germain-en-Laye), G. Valbon (P.C., Bobigny).
22 h 5 Magazine : Coups de théâtre.
De G. Kahn.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Flash : l'histoire de Mozart.
1? h 55 Tribune libre.
Ecole et socialisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 *Cinéma* : la Poudre d'escampette.
Film français de P. de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York, L. Velle, Amidou, D. Perego (Rediffusion).
En 1942, un Français combinard, un jeune officier anglais et la femme d'un diplomate suisse s'enfuient, en jeep, dans le désert de Libye et sont pourchassés par des soldats allemands et italiens.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Ouvriers et patrons, le mythe malthusien ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas : La gloire du témoignage.
8 h 50, Les miroirs du songe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « Marie-Amélie, reine des Français », avec S. d'Huart.
11 h 2, Compositeurs-animateurs : H. Pourés.
12 h 5, Agora : Journal de Sophie Tolstoï, avec T. Albertini-Tolstoï.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : avec l'organiste E. Lundkvist.
14 h, Sons : Passons à la caisse.
14 h 5, Un livre, des voix : « Cahiers », de Céline.
14 h 47, Questions croisées : Analogie et connaissance.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Norme, normalité, normalisation, normatif.
16 h 50, Départementale : A. Delémont.
17 h 32, Musique-nature : J.-Y. Bosseur.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la radiothérapie aujourd'hui.
20 h, Nouveau répertoire *dramatique* : *« Nyne »*, d'A. Rivemale. Avec : D. Grey, G. Tréjean, G. Rivet.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Pignolet de Montéclair, Prokofiev, Chopin, Legrenzi ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (Holzbauer) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h 30, *Informations culturelles*.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Concert dansé.
9 h 17, Le matin des musiciens : La liberté et la contrainte (Bach, Frescobaldi) ; Musique en vie : œuvres de Frescobaldi, d'Anglebert, Couperin, Froberger, Scarlatti.
12 h, Musique de table : Musique légère (Ziehrer, Luypaërts, Kelkel, Moussorgski) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Régis Pasquier.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, *Concerto : œuvres de Ravel, Honegger, Barber* ; 15 h 30, Inventaire pour demain (Darasse, Bon) ; 16 h, Cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Concert, duo de guitare : musiques élisabéthaines de Dowland, Johnson, anonyme, Sor, Jolivet et Ibarrondo, par J. Horreaux et J.-M. Trehard ; 20 h, Concours international de guitares.
20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie n° 20 en si bémol majeur », *« Motet »* et « Cantate BMW 140 » de Bach, par le Gächinger Kantorei et le Bach Collegium de Stuttgart, dir. H. Rilling, avec A. Auger, soprano, A. Kraus, ténor, W. Schoene, basse, G. Passin, hautbois ; sol., H.-J. Ehrard, clavecin, C. Tilney, orgue positif, M. Ostertag, violoncelle, T. Lom, contrebasse.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien, « 1828 » ; 23 h, Les musiques du spectacle : le cinéma italien entre la tradition populaire et l'expérimentation.

TRIBUNES ET DÉBATS

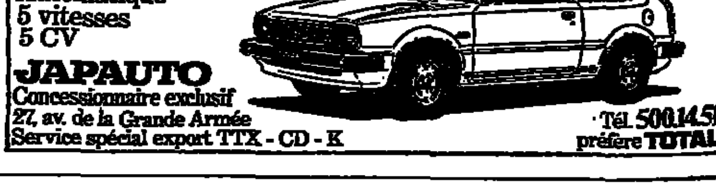
MERCREDI 11 MARS

— *MM. Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S. et *Charles Hernu*, député, maire socialiste de Villeurbanne, participent à l'émission « Duel » sur France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 12 MARS

— *MM. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, *Maurice Arreckx*, maire de Toulon (U.D.F.), *Charles Hernu*, maire de Villeurbanne (P.S.), *Michel Péricard*, maire de Saint-Germain-en-Laye (R.P.R.), *Georges Valbon*, maire de Bobigny (P.C.), participent au débat sur « la sécurité dans la ville » à 20 h. 30 sur A 2 et Europe 1.





PRESSE

La C.G.T. s'interroge sur l'avenir des salariés de ‹Libération›

Quel sera le sort des quelque cent cinquante salariés du quotidien *Libération* ? Tel était le thème de la conférence de presse organisée mardi 10 mars par le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. et le Syndicat national des journalistes C.G.T. Cette dernière organisation a présenté M. Jean-Paul Cruse, correspondant de *Libération* à Nantes, comme son délégué syndical dans le quotidien « gauchiste » (1).

M. Gérard Gatinot, au nom du S.N.J.-C.G.T., a fait valoir que, la direction du journal ayant mis un terme à une expérience de presse qui fonctionnait depuis huit ans sur une base d'autogestion, sans comité d'entreprise ni syndicats, *Libération « devenait désormais un journal comme les autres où l'on ne pouvait plus tolérer d'entorses au droit du travail au nom du militantisme »*.

C'est pour *« défendre le droit au travail »* qu'est intervenu M. Jean-Paul Cruse en tant que délégué de la C.G.T., pour réclamer l'ouverture de discussions avec M. Serge July et mettre fin à l'atmosphère de secret qu'entretient, selon lui, l'ancienne direction de *Libération* sur ses intentions exactes. Depuis la salle, où ont pris place une quinzaine de collaborateurs de *Libération*, les interrogations fusent : *« Combien de licenciements sont prévisibles ? » « Les indemnités de licenciement, compte tenu du niveau des salaires, ne risquent-elles pas d'être dérisoires ? » « Le scénario prévu et approuvé le 21 février — licenciement général puis réembauchage de certains éléments — n'est-il pas déjà dépassé ? Que devient alors la « carte blanche » donnée à M. Serge July pour mener à bien ce plan présenté par lui ? »*

Un instant, on sent passer le souffle d'une mini-assemblée générale de *Libé*, prête à repartir pour un tour...

Mais M. Gatinot intervient et déclare que la C.G.T. est prête à assurer la défense des collaborateurs de *Libération*, syndiqués ou non, qui recourraient à ses services. Le syndicat souhaite pouvoir, sur la base de la convention collective, négocier les conditions du chômage partiel, limiter les licenciements et dégager les bases d'un accord sur les indemnités, à l'issue d'une négociation avec M. Serge July. Ce que M. Jean-Paul Cruse a appelé : *« Fumer le calumet de la paix. »* — C. D.

(1) Jusqu'à une date récente aucun salarié de *Libération* n'était adhérent à un syndicat.

● *Charlie-Matin*, nouveau journal quotidien lancé par l'équipe de *Charlie-Hebdo*, mettra en vente son premier numéro le lundi 16 mars. Sur format tabloïd, il comptera huit pages. Chacun des 100 000 exemplaires qui seront tirés sera vendu 2,80 F.

Charlie-Matin portera en sous-titre une expression attribuée à M. Serge July, directeur de *Libération* : *« Le salaud qui prend la place toute chaude »*.

A « LA VIE OUVRIÈRE »

« La Vie ouvrière », hebdomadaire de la C.G.T., vient de licencier neuf journalistes pigistes, pour la plupart occasionnels.

La publication, qui emploie deux cent vingt personnes, dont une quarantaine de journalistes, déclare une diffusion régulière hebdomadaire de 185 000 (contre 235 000 il y a *quatre ans*), avec des initiatives de diffusion exceptionnelle qui portent le total moyen à 381 000 (année 1980).

La diffusion du journal, assurée essentiellement par les militants sur les lieux de travail, subit les répercussions du chômage et de la crise que traverse la C.G.T. Toutefois, à la direction de la « V.O. », on dément les rumeurs selon lesquelles aurait été envisagée une réorganisation de la publication comportant des compressions d'effectifs.

Le comité d'entreprise ne s'est pas opposé aux licenciements de pigistes qui viennent d'être effectués avec l'approbation de l'inspection du travail.

Outre les difficultés économiques motivant cette mesure, un certain malaise serait ressenti dans l'hebdomadaire cégétiste, où une vingtaine de journalistes et d'employés auraient signé la pétition « pour l'union dans les luttes », lancée en décembre 1979 par des militants communistes et socialistes, des responsables syndicaux, des universitaires ou personnalités sans étiquette.

● *« Cinéma des événements »*, publication mensuelle, créée en 1977, par l'association Cinéma et Arts, vient de prendre un nouveau départ après plusieurs mois d'interruption.
(Le numéro : 12 francs).



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



elf aquitaine

recherche des CADRES pour postes :

- COMPTABILITE (opérationnels, études et méthodes)
- AUDIT
- CONSOLIDATION
- TRESORERIE

— Vous êtes jeune, sans expérience *professionnelle mais possédant une* formation supérieure (Grandes Ecoles Commerciales Option Finances// Comptabilité, Institut d'Etudes Politiques, Maîtrise Sciences Economiques ou de Gestion + DECS...).

— Vous avez quelques années d'expérience professionnelle dans des cabinets d'expertise comptable, d'audit ou dans des Services bancaires ou financiers.

— *Vous êtes expert comptable* .

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTERESSE.

Après une période d'adaptation dans les services centraux, vous serez amené à exercer vos responsabilités, alternativement en France et dans les filiales étrangères du Groupe. L'anglais est indispensable, l'espagnol, le portugais ou l'allemand seraient appréciés.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
Société Nationale ELF AQUITAINE
Direction du Personnel - réf. DP-FA2 — 7, rue Nélaton
75739 PARIS Cedex 15.

SOCIÉTÉ FRANCAISE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

commercialisant des produits de consommation non alimentaires, leader sur son marché, recherche pour son siège PARISIEN

LE PATRON DE SON NOUVEAU DÉPARTEMENT GRANDE DISTRIBUTION

Outre la responsabilité du marketing, il mettra en place, après une phase d'étude, d'environ 4 mois, une structure embryonnaire de vente GMS.
Jeune et dynamique, il bénéficie d'une expérience marketing des produits grand public et a assuré des fonctions d'encadrement chez un fabricant avec, si possible, une expérience de vente dans une chaîne de distribution.

200.000 F

Adresser C.V. s/référence 2668 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS cedex 09 qui transmettra.

---

la société Hewlett-Packard vous intéresse



Deux en 1939, David Packard et William Hewlett, plus de 57.000 fin 1980. Notre chiffre d'affaires atteint *3,1 milliards de $ et se partage également* entre notre activité traditionnelle de mesure et l'informatique.

Nous avons conquis la deuxième place du marché mondial de la mini-informatique en investissant 9% de notre chiffre d'affaires en recherche *et développement*.

En France, nous sommes plus de 1600 personnes réparties en deux activités : *une unité de recherche et de production informatique à Grenoble, une activité* commerciale dans 12 bureaux de vente implantés dans toute la France.

Compte tenu de notre forte croissance, nous recrutons de suite des

ingénieurs informaticiens et/ou électroniciens

Diplômés d'écoles d'ingénieurs ou universitaires,
génie industriel, DEA, DESS, MIAGE ou ingénieurs + MBA ou Ecoles de Commerce HEC, ESSEC, Sup de Co...

Qui recherchons-nous ?
Des ingénieurs debutants ou confirmés intéressés par des postes, (à Paris ou en Province) :
- D'INGENIEURS COMMERCIAUX ORDINATEURS DE GESTION.
- D'INGENIEURS COMMERCIAUX ORDINATEURS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.

Qu'offrons-nous ?
Des opportunités de carrière liées à notre fort *développement. Un travail d'équipe laissant la plus* large place à l'initiative individuelle. Une formation spécialisée et internationale de haut niveau (6 à 12 mois). Une gamme de matériels performants. Un soutien logistique solide. *Une participation aux bénéfices* mondiaux et une possiblité d'adhérer à un plan d'achat d'actions. Une voiture de fonction.

Envoyez *votre* dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 3175, à la Direction des Ressources Humaines, Hewlett Packard France *91947 Les Ulis cédex.*





MATRA

Le Directeur du Centre de fabrication prototypes du Chesnay recherche le *Responsable du Service technologies nouvelles :*

INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME

Il a un rôle essentiel pour développer et maintenir l'avance technologique de la Société au niveau des fabrications mécaniques. Ses objectifs sont de promouvoir de *nouvelles études technologiques et d'aider à leur mise en oeuvre au niveau des* fabrications prototypes dans l'optique d'une production de moyenne série.

Il dirige un service d'une dizaine de personnes (Ing. et A.T.) dont il coordonne les actions auprès des différents B.E., Services de production, Départements contrôle, essais, qualité . . .

Il a aussi une responsabilité financière dans l'évaluation des budgets et la rentabilité des affaires dont il a la maîtrise d'oeuvre ou la co-traitance.

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (Centrale - Sup'aéro - A & M - ENSI - CESTI), il justifie d'environ 10 ans d'expérience dans un service de méthodes générales de fabrication, plus axée sur les études et la mise en oeuvre de techno-*logies et de procédés nouveaux.*

Sa compétence industrielle acquise en milieu Aéronautique ou Automobile lui aura permis d'avoir un bon niveau technique, tant par son potentiel créatif, que par son *approche des problèmes pratiques.*

Il est aussi un homme de communication dans sa fonction d'animation d'équipe et d'interface avec de nombreux services.

Ecrire avec CV, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 789

MATRA 52, avenue Dutartre – 78150 LE CHESNAY

Spécialisé dans le financement à long et moyen terme des investissements des entreprises

LE CRÉDIT NATIONAL

renforce la capacité de son
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

(IBM 370 - 148/4341), à concevoir et à réaliser des applications nouvelles dans divers domaines de gestion (traitement de textes et bureaucratie, applications juridiques, gestion en temps réel...), il recherche :

- **INGÉNIEUR**

de formation grande école, ayant au moins 3 ans d'expérience pour prendre la responsabilité du développement de nouveaux projets. (140.000 F +.)

- **ANALYSTE PROGRAMMEUR SYSTÈME**

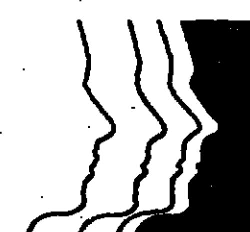
de formation BAC + 2, connaissant si possible C.I.C.S. et/ou OS/VS1. (120.000 F +.)

Il offre des facilités de formation complémentaire, une ouverture de carrière et des avantages sociaux motivants.

Vous pouvez compléter votre information en téléphonant à M. le Chef du département informatique (555-91-10, poste 380).

Adr. lettre man., C.V. et PHOTO (retournée), avec prétentions au service du personnel et des relations sociales, 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

Discrétion absolue garantie.



Directeur Général Adjoint

350 000 F +

Nous vous proposons le poste de Directeur de l'Exploitation avec un intéressement aux résultats.
Responsable de la gestion et du contrôle de nos agences, en France et à l'étranger.
Vous veillerez à la rentabilité des cotations et à la qualité du service.
Vous exercez actuellement des fonctions de généraliste dans une *affaire de transit où vous avez acquis une* expertise dans les techniques du transport aérien, maritime et routier.
Vous possédez une excellente maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand.
Nous sommes un groupe de transit et de transport en pleine expansion ; *notre développement est lié à notre conception multinatio-*nale du métier.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 101091 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

emplois régionaux

INGÉNIEUR capable d'assumer Direction technique et commerciale d'une chaudronnerie industrielle et navale est recherché pour une P.M.E.

Région PROVENCE et COTE D'AZUR

Ecrire avec C.V. et références à :
HAVAS MARSEILLE nº 98.366
Discrétion assurée

HERLICQ RECRUTE
GÉOMÈTRE/TOPOGRAPHE
Niveau min. échelon 2, France et étranger. Ecrire avec C.V. et prétentions à HERLICQ, 35, r. de Bassano, 75008 Paris.

COLLABORATEUR haut niveau. Ecr. M. LAMARQUE, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui tr.

LIBRAIRIE VUIBERT
éditeur spécialisé en ouvrages scientifiques (niveaux scolaire *et universitaire)* recherche fabricant confirmé. Tél. P. BONNEFOND 325-61-00.

PUBLIC RELATION, stand. Ecr. M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré (1er), qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

(minimum 5 ans d'expérience)
pour service JURIDIQUE et FISCAL

Il est demandé :
- une bonne connaissance de l'anglais ;
- *une formation universitaire souhaitée ;*
- une bonne présentation et le sens des contacts humains.

Adresser C.V., photo et prétentions à
IFOGEC - 33, rue Raffet - 75016 PARIS
Il sera répondu à toute correspondance.

---

offres d'emplois internationaux

RECHERCHONS
INGÉN. COMMUTATION ÉLECTRONIQUE
de langue maternelle française. Anglais courant.
Afin d'assurer la formation technique au Japon.
Pour une période de 2 à 3 ans.
Rémunération élevée.
Ecrire s/nº 8.013 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Le Lycée français de Los Angeles recherche
PROFESSEURS
Un philosophie, un mathématiques, un histoire-géographie, un sciences naturelles, phys.-chim., et une institutr. Ecrire 3261 Overland Avenue, Los Angeles California 90034.

Importante société hôtelière recherche pour poste immédiat
DIRECTEUR
pour son hôtel **** 100 chambres au Liban
- Expérience exigée : 10 ans minimum.
- Connaissance de l'anglais indispensable.
- Maîtrise de l'arabe souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions : Société des Hôtels, B.P. 5, ZAHLE (LIBAN), à l'intention de M. Toni KHOURY. Réponses assurées par notre bureau de Paris.

CENTRE DE RECHERCHE MERRELL INTERNATIONAL (RECHERCHE PHARMACEUTIQUE)
cherche
CHIMISTE
pour poste en Chimie organique analytique.
Le candidat, Docteur ès-Sciences, débutant ou 1-2 ans d'expérience maximum, devra posséder une bonne connaissance des méthodes modernes d'analyse, en particulier de la spectroscopie RMN et IR et de la Chromatographie gazeuse et liquide.
Une expérience en programmation et une connaissance pratique de la langue anglaise seraient souhaitées.
Adresser curriculum vitae détaillé à : CENTRE DE RECHERCHE MERREL INTERNATIONAL 16, rue d'Ankara, 67084 Strasbourg Cedex.

C.E. R.N.U.R. recherche pour village vacances 300 personnes, bord de mer
DIRECTEUR (TRICE)
ECONOME - CUISINIERS
Ecrire, 78, rue des Bons-Raisins, 92500 RUEIL-MALMAISON.

THÉATRE des ARTS de Rouen recherche PIANISTE expérimenté répétiteur (trice) ballet. Adresser candidature à M. le Directeur général du Théâtre, BP 139 76000 Rouen-Cédex.

DECOBECQ
Assistance technique recrute pour Cannes
2 INGÉNIEURS MÉCANICIENS
Etude et conception.
INGÉNIEUR DE PRODUCTION
Formation A. & M. ou INSA. Débutants acceptés.
Env. C.V., quartier des Cavaliers, 06270 Villeneuve-Loubet.

---

steria ENTREPRISES

Pour faire face à son développement et assurer l'élargissement des techniques de pointe qu'elle met en œuvre.

recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

désireux d'acquérir rapidement des responsabilités de Chef de Projet.

ANALYSTES et ANALYSTES PROGRAMMEURS

capables de s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires, dans un environnement Bases de Données et Télécommunications, pour des applications de gestion commerciale d'Entreprises ou de gestion industrielle d'unités de production.

INGENIEURS

à vocation technique (microprocesseurs, vidéotex, architecture de systèmes) pour l'assistance aux équipes de réalisation.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne. Les candidats sont assurés d'une rapide intégration dans une Société d'Ingénierie qui se situe, dans sa profession, aux premiers rangs européens. Ils bénéficieront de solides méthodes de travail, d'une formation sans cesse renouvelée et de larges possibilités d'évolution de carrière.

steria — Adresser C.V. et prétentions à M. J.C. CHANTREAU 147, rue de Courcelles - 75017 PARIS

Institut Pasteur

PRODUCTION recherche pour ses services PRODUCTION et RECHERCHES APPLIQUEES

Techniciens supérieurs Biochimistes - Biologistes

- BIOCHIMIE des ACIDES NUCLEIQUES, *ayant une expérience de 2 à 3 ans et une formation BTS ou* équivalent. Anglais apprécié. (Réf. 11)
- BIOCHIMISTE, dans le domaine de l'ULTRACENTRIFUGATION, même débutant. (Réf. 46 bis)
- BIOCHIMISTE, VIROLOGIE en MILIEU STERILE, expérience du travail sur les cultures cellulaires appréciée. (Réf. 46)
- BIOCHIMISTE, BTS, licence ou maîtrise, expérimenté, pour un travail sur les cultures cellulaires. Bonnes connaissances en Anglais *nécessaires.* (Réf. 3)
- BIOCHIMISTE, recherche et mise au point industrielle et procédés. (Réf. 53)

Adressez votre candidature (CV détaillé, photo et prétentions) à DIRECTION DU PERSONNEL - INSTITUT PASTEUR PRODUCTION - 3, *boulevard Raymond Poincaré* 92430 MARNES-LA-COQUETTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél.(1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Contrôleur de gestion

160/180 000 F *Grande banlieue Est*

Filiale d'un groupe industriel français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques d'exploration médicale et de contrôle industriel, crée dans le cadre de son expansion le poste de contrôleur de gestion. Dépendant du directeur général, il sera responsable de la surveillance économique de l'activité industrielle. Après avoir réorganisé la comptabilité analytique, il mettra en place un système de contrôle de gestion. Il interviendra auprès des différents chefs de service pour les assister dans l'élaboration des budgets et l'analyse des coûts et des écarts en définissant ou modifiant éventuellement les procédures y afférentes. Il contrôlera la rentabilité des investissements a priori et a posteriori. Il sera en relation fonctionnelle avec le service contrôle de gestion du groupe. Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (ingénieur ou gestion) il aura quelques années d'expérience en contrôle budgétaire et comptabilité analytique acquise au sein d'une société de taille moyenne du secteur électronique, si possible. De réelles perspectives d'avenir existent dans le cadre de la société ou du groupe. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9328 (Paris).

Directeur de la distribution

Outillage à main professionnel

Une importante entreprise métallurgique, aux activités très diversifiées, recherche pour son département outillage à main occupant l'un des tous premiers rangs sur le marché français son directeur de la distribution. Rendant compte au directeur de ce département, il sera chargé de faire évoluer et de mettre en œuvre la politique de distribution. Homme d'action, il dirigera une force de vente bien structurée employant 30 personnes environ et s'adressant à une clientèle de professionnels. Homme de réflexion, il devra être capable de traiter l'information saisie sur le terrain et de la traduire en termes d'amélioration de la politique de distribution. Enfin, sa bonne culture industrielle lui permettra d'intégrer les soucis de la production. Ce poste s'adresse à un excellent praticien de la vente ayant une expérience réussie de l'encadrement d'une force de vente sur des marchés du type biens de consommation durables, ou produits consommables industriels. Agé de 35 ans environ, il aura une formation commerciale ou technique supérieure (Sup de Co ou ingénieur). Ce poste offrant de réelles possibilités d'avenir est basé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes. Ecrire à Hervé Zebrowski - Réf. M 11020 (Lyon).

Marketing bureautique

Conception produits nouveaux *Paris*

Appartenant à un groupe multinational, une société française fabriquant des matériels et systèmes électroniques de haute technicité, recherche, pour son département « bureautique » un responsable pour prendre en charge les études de marchés, la définition des produits et la promotion commerciale. Dépendant du directeur de département, en position fonctionnelle, il fera la synthèse des informations commerciales (besoins clients, concurrence, évolutions techniques), définira les produits nouveaux et proposera en fonction des possibilités techniques les solutions possibles (étude et développement propre, prise de licence, commercialisation pure), assurera la promotion des produits existants et le démarrage commercial des nouveaux produits en coordonnant les différentes actions (développement, homologation, réalisation, maintenance, etc...). D'autre part, il négociera et rédigera les accords commerciaux éventuels avec d'autres sociétés. Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure, parlant anglais, il aura une expérience commerciale aussi bien vente que marketing dans le domaine des biens d'équipements à dominante électronique ou électromécanique. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9320 (Paris).

Discrétion totale assurée.

CONTROLE BAILEY

1er fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels
Filiale de C.G.E.E. ALSTHOM

recherche pour sa
Division Commerciale LE

responsable secteur géographique Afrique

ingénieur diplômé connaissant le process control.

Expérience commerciale réussie dans ce domaine si possible en Afrique. Anglais courant. Le poste basé au siège de la société implique de nombreux déplacements dans tous les pays du continent africain.

Adresser CV, photo et prétentions Service du Personnel BP 210 - 92142 CLAMART CEDEX.

SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES
liée à un groupe bancaire
recherche

COLLABORATEUR JEUNE

Diplômé d'Études Supérieures
directement rattaché à la Direction
CAPABLE D'INNOVATION

destiné à :
- analyser les besoins de la clientèle, Particuliers et Entreprises, notamment dans le domaine des Assurances de Personnes ;
- élaborer de nouveaux produits ;
- assister les Commerciaux Chargés de Clientèle dans l'étude et la réalisation de contrats nouveaux et ponctuellement sur des contrats en portefeuille.
- une formation technique sera assurée si nécessaire.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo sous nº 8039 *le Monde*, Publicité 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGERSOLL-RAND®

inspecteur de vente
HF

Ingersoll Rand recherche pour sa division **compresseurs d'air** un inspecteur de vente pour développer les ventes de compresseurs industriels de faible et moyenne puissance en Ile de France et dans les départements limitrophes.

Pour ce poste basé à Trappes (Yvelines) et comportant des déplacements courts et fréquents, il est souhaité une formation technique, l'anglais lu et une expérience minimum de 3 ans de la vente de produits industriels par distributeurs.

Une voiture de société est prévue.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur CV détaillé et prétentions au Service du Personnel - 5/7 av. Albert Einstein 78190 Trappes.

média-system

CABINET G.E.F.
STÉ EXPERTISE COMPTABLE
recherche

COLLABORATEURS (TRICES)
- NIVEAU RÉVISION (expérience minim. 2 ans).
- NIVEAU D.E.C.S. (expérience minim. 2 ans).

Env. C.V., prétentions, photo à G.E.F., 103, r. la Boétie, 75008 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
PARIS (8e)
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
NIVEAU V - ÉCHELON 3
Ayant B.T.S. et expérience technique approfondie en mécanique, électricité, charpente pr service après-vte gros matériel.
- Bonnes connaissances de l'anglais parlé et de l'espagnol.
- Nombreux déplacements.
- Missions d'inspection de chantiers, de réception, d'installations d'une durée de 2 à 30 jours.

Ecrire avec référence et prétent. sous le nº 90.441 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Société de traitements gestion en temps réel
recherche

INFORMATICIENS
connaissant APL ou voulant l'apprendre. Formation grande école ou universitaire. Envoyer C.V. sous le nº 90.677 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Ets PUBLIC DE RECHERCHE
recrute
pour ses
SERVICES CENTRAUX

FEMME ou HOMME
niveau pharmacien ou maîtrise biochimie. Format. complémentaire en documentation informatique appréciée. Anglais nécess.

Envoyer C.V. et prétentions à Régie-Presse, s/nº 880.819 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
recherche

INGENIEUR
GRANDES ECOLES

(Orientation physique et/ou matériaux) ayant quelques années d'expérience pour travaux de recherche et d'assistance technique dans le domaine des contrôles par émission acoustique.

Pratique indispensable en informatique (de préférence HP 21 MX).

Connaissances appréciées en électronique *et traitement du signal.*
Anglais lu et parlé.

Adresser CV, photo et prétentions à No 90.522 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Spécialiste de la Communication

Un important établissement bancaire régional (Ouest) recherche, pour renforcer sa structure «Information et Relations Publiques», un SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION (homme ou femme).

Il sera plus particulièrement chargé de l'information des publics internes et externes du Groupe, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre de nouveaux outils de communication.

La personne retenue devra démontrer des qualités rédactionnelles de premier ordre et une grande capacité d'adaptation.

Une formation supérieure et une expérience acquise dans une fonction comparable ou dans le journalisme seraient appréciées.

Les candidatures accompagnées des références et des prétentions doivent être adressées sous le numéro 634 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Sté ALSTHOM ATLANTIQUE

recherche pour sa Division FERROVIAIRE
Lieu de travail : Laboratoire électronique de MASSY-PALAISEAU

des AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Dégagés O.M.
Formation B.T. ou B.T.S.

1) Pour des postes sédentaires avec quelques déplacements,
   - pour études et réalisation dispositifs électroniques de puissance (thyristors et transistors) commandés par régulations à bas niveau, destinés à transmissions électriques entraînant des moteurs à courant continu et alternatif.
2) Pour des affectations successives en France ou hors métropole de plusieurs mois avec indemnités de déplacement.
   - pour mise au point, dépannage de matériels électroniques de puissance et automatisme de contrôle.

Envoyer curric. vitae et prétent. au Service du Personnel et des Relations sociales, 38, avenue Kléber, Paris (16e).

G. INFO
ENGÉNIERIE ET SERVICES

INGÉNIEURS POUR DE LA COMMUTATION TEMPOREL

INGÉNIEURS COMPOSANTS
connaissances circuits intégrés, DISIGN

INGÉNIEURS
CONCEPTEURS
de systèmes, connaissances en téléinformatique

INGÉNIEURS LOGICIELS
pour suivi de travaux

INGÉNIEURS
MATÉRIEL LOGICIEL
minimum 5 ans d'expérience

INGÉNIEURS
D'AFFAIRES EXPORT
exploitation des centraux et/ou analyse cahiers des charges. Connaissances anglais.

INGÉNIEURS
CONCEPTEURS
à base de minimicro.
Lieu d'affectation : ETRANGER-PARIS - BRETAGNE. — Ecrire G. INFO, Service recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 paris.

Importante société d'Engineering à PUTEAUX, recherche pour sa division bâtiment urbanisme

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
(A. et M. - E.N.S.A.I.S.)

de 7 à 8 ans d'expérience
ayant bonnes connaissances en chauffage ventilation - climatisation - récupération d'énergie
ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer lettre manuscrite avec curric. vitae et prétentions sous le nº 90.623 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

---

secrétaires

Fabricant allemand jouets, rech. pour siège en Allemagne *fédér.*, SECRÉTAIRE franç/all. conn. anglais. Expér. export éventuellement. Bon salaire. Logement fourni. Adresser C.V. à M. Huet, rue Molière, 77510 REBAIS.

POUR PARIS (19e)
recherchons

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS

SALAIRES EN RAPPORT
TÉL. : 607-93-74.

propositions diverses

MANNEQUINS, MODÈLES, FIGURANTS, hmes et fmes. début. (es) acceptés (ées) pr

FILMS, PHOTOS PUB.
présentat. par vidéo films (frais tech. 400 F). Tél. : 225-40-02.

Pour connaître les emplois à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décor., coordination ts corps d'état. Dev. grat. Tél. 389-47-84 et 893-30-02.

ENTREPRISE PEINTURES, 15 ans ancienneté, exécute tous travaux bureau, appt. Travail rapide et soigné. Coordination. Devis gratuit. Tél. 885-14-38.

capitaux propositions commerciales

Modeleur sur bois cède ses parts *dans société de modelage-menuiserie.* 1/3 - 160.000 F *pour un chiffre d'affaires annuel* de 1.500.000 F. T. 919-86-23.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Propriétaire vend LANCIA BETA Berline 2000, 1977, impeccable. 533-69-94 H.B.

divers

LOUEZ
GOLF GT I - 120 F
Ttes taxes comp. par jr + km
504-01-50.

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

EN MARS
UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de Peugeot ou de Talbot
M. Rolland : 766-02-44

achats

PAIE CHER ET COMPTANT
R-5 GOLF, 104, BMW
BAYARD, AUTO, 341-44-44.
21, rue de Toul, Paris (12e).

Groupe de Conseils aux entreprises créé en 1960
(bureaux à Paris et Lyon)
recherche

DEUX CONSULTANTS

28 ans minimum

Ingénieur grande école, vous êtes intéressé par la carrière de CONSEIL de DIRECTION et souhaitez élargir vos compétences et vos responsabilités.
- Vous avez déjà acquis expérience et savoir-faire dans au moins un des domaines suivants : gestion de production, inovation et amélioration des produits, analyse de la valeur, informatique, organisation administrative et comptable, management social.
- Vous êtes apte à assurer (après complément de formation méthodologique) la conduite technique et humaine de projets et d'applications au sein de grandes entreprises et d'administrations.
- Vous souhaitez par votre dynamisme, votre sens de l'initiative et des contacts, une évolution rapide liée aux performances.

Adr. C.V., photo et lettre manuscrite ss la référ. 6.963 à Axial Publ., 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
cherche à étoffer
son portefeuille de

CONSULTANTS
Pour missions de courtes durées (2 à 6 mois) dans les pays du Tiers-Monde
Anglais et/ou espagnol
Envoyer C.V., lettre manuscrite domaine de compétence, photo et prétentions ss la référ. ESAR (mentionnée sur l'enveloppe), EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, rue Vernet, Paris (8e).

Société importation machines-outils Villeneuve-la-Garenne
recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

pour tenue comptabilité générale, finances, personnel, fiscalité.
CONNAISSANCE ALLEMAND

Ecrire avec C.V. à Klockner Ina, 31, rue Marbeuf, 75008 Paris.

ORGANISME NATIONAL
(assurances groupe et produits financiers)
recherche

Jeune Cadre

HEC — Sup de Co — ESSEC

pour poste :
adjoint responsable financier

- étude et analyse financière
- suivi et maintenance des dossiers
- préparation réunion des conseils
- gestion prévisonnelle de trésorerie
- organisation des circuits d'information sur les produits financiers
- lieu de travail siège (Pont de Neuilly).

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo sous Nº 7900 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

BUREAU D'INGÉNIERIE PLURIDISCIPLINAIRE recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Pour études d'avant-projets de structures de bâtiments. Compétence en calculs d'ouvrages d'infrastructures (ports, ouvrages hydrauliques...) appréciée.

Adresser C.V. et prét. à nº 90.621 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR D'EXPORTATION ET MARKETING

d'un trust, nat. all., 46 ans, ing., mobile, fr., all., angl., arabe, turc, ital., 20 ans d'expérience dans l'export., Joint Ventures et fondations d'entr. à l'étranger, relations internationales, cherche changement situation, domaines construction, énergie, mach. industr. de préférence.

Ecrire s/nº 1634 M, Régie-Presse, 85bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL

haut niveau
formation supérieure

Expérience de l'organisation de la programmation et du contrôle des agents commerciaux.

Très bonne connaissance clientèle industrielle et administrative, sens du contact et de la négociation.

Gestionnaire rigoureux.

Cherche poste direction ventes ou P.M.E.

Ecrire sous le nº 3.128 *le Monde* Publicité, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
J.F., 28 ans, 9 ans d'expérience, responsable secrétariat, libre rapidement, ch. place stable quart. Madeleine, Opéra, St-Lazare. Ecrire s/nº 6.094 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION PERSONNEL, 45 ans, propose ses connaissances en
- Application droit du travail.
- Administration du Personnel : recrutement, contrats, paies, relations avec partenaires sociaux, élections C.E.D.P., réunions.
- Déclarations annuelles, formation, bilan social, T.A. handicapés, etc.

Ecr. sous nº 90.720 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

ARCHITECTE INGÉNIEUR BAT.
Yougoslave, 42 ans, poss. sér. réf. chantiers bureau, études France 8 ans, Afrique 2 ans, ch. situation Afrique francophone. BULJAN Sotraco, Oued Hamimine, *Constantine (Algérie).*

SECRÉTAIRE de DIRECTION confirmée, 34 ans, gde expér. des contacts humains, libre imm., rech. poste stable à responsabilités. - Téléph. : 585-17-13.

EXPORTATION ET TOURISME diplômé Sciences Po. + IPA-IAE, expérience en EXPORTATION et TOURISME parlant couramment anglais, français, grec, moyennement l'italien, cherche poste dans une entreprise de tourisme. Ecrire s nº T025930M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR E.S.T.P. - I.C.G. 50 ans, polyvalent, longue expérience volontairement diversifiée. Sérieuses référ. France., étranger, cherche poste à responsabilités et initiatives haut niveau. Téléphone : 708-27-74.

H. 33 ans, géographe chargé d'étude, niveau maîtrise, avec certificat géomorphologie, cartographie, géographie urbaine, 5 ans exp. (étude d'agriculture et d'impact, animat.), angl. cour., ch. fonct. France ou Étranger. Ecr. s/nº T025928M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COUPLE SÉRIEUX
(la trentaine), cherche
TOUT GARDIENNAGE
DE PROPRIETE
OU LOGE DE CONCIERGE
Téléphone : 011-84-74.

Cadre électromécan., diplômé CNAM, 31 ans, exper. entretien-matér. imprimerie dont 22 ans chef serv., ch. situation équival. Ecrire nº 1000, Publifop, 29, rue Bleue, Paris 9e, qui transmettra.

CADRE 55 ans, lic. ÉCO. ACHAT. GEST. STOCK. Lib., 15 ans poste. Écrire s/nº 3.228 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 39 ans, conn. allemand, étudie tte propos. tempe partiel ou dom. Écrire s/nº 7.985 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE HOMME
DEA EN PHILOSOPHIE
expérience enseignement cherche emploi divers.
Écrire M. PALIARD
12, rue Peclet 75015 Paris

Responsable service paie fme 43 ans, 18 ans exp. paies, gestion personnel, libre de suite, rech. poste simil., appoint. 85.000 F an. Écr. CHAUVELLIER, 28, chemin de la Grille, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Couple sérieux, (la trentaine) cherche tout gardiennage de propriété ou loge de concierge. Téléphone : 011-84-74.

Jeune femme, 30 ans, 10 ans d'expérience bancaire, CAP Niv BP 3 banque connaiss. DÉPARTEMENT ÉTRANGER, agence caisse change ch. emploi banque. Écrire s/nº 1625 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIPLOME SUPÉRIEUR D'ÉCONOMIE et GESTION DU C.N.A.M.
J.H. 27 ans, marié, 4 ans, expérience ADJOINT RESPONSABLE DU PERSONNEL grande entreprise métallurgique. Gestion des mouvements (reclassement, pré-retraite) ; évaluation des fonctions, structure des salaires, bilan social. Libre rapidement, cherche situation en rapport. Écrire à nº 15743 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 qui transmettra.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DÉMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Dans Hôtel XVIIe
APPT EXCEPTIONNEL
entièrem. restauré. Réception 100 m² + 4 chambres, poutres classées, double exposition, parking, cave, jardin privatif. Prix en rapport.
C.G.T.I., 45, r. de Lille, 75007 Paris - Téléphone : 261-50-34.

PROX. VOSGES - 354-95-10
MAISON Jardin, terrasse
150 m², triplex, soleil, calme.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement 200 m² à aménager rez-de-ch. Sur Seine immeuble superbe. Prix 1.700.000 F. Tél. 887-08-21.

URGENT A saisir 40 m² imm. rénové, asc. 310.000 F + travx. 274-23-23.

BEAUBOURG QUINCAMPOIX dans très bel imm. en rénovation Pptaire vd studio 41 m², séjour, cuis. équipée, s. de bains, w.c., chf. cent. Luxueux. 757-84-60.

5e arrdt

DANS RAVISSANT ENSEMBLE IMMOBILIER
Exceptionnel
au cœur du 5e arrondissement, sur un emplacement imprégné du souvenir de
LOUISE DE LA VALLIÈRE
choisissez entre
L'HOTEL PARTICULIER 1830 restauré (éléments classés)
et L'IMMEUBLE CONTEMPORAIN raffiné
Studio 2-3-4 pièces
Volumes de caractère :
4 P. DUPLEX
5 et 6 P. en TRIPLEX
habitables immédiatement
Balcons, terr., cours intérieures
Cadre de verdure
(inscrit à l'inventaire des sites pittoresques de Paris).
LE VAL SAINT JACQUES
284-290, rue Saint-Jacques, Paris 5e.
Sur place, dim., lundi, mercredi.
633-01-81 - 246-70-50.

PANTHÉON PLACE MEME
Très beau 6 P., bel immeuble, pierre de taille, 2 ch. de service. 2.500.000 F - 548-58-16.

6e arrdt

R. DE RENNES Magnifique 5 pièces, entrée, cuis. équipée, bains, w.c., chauff. cent., refait nf + 2 serv. Exceptionnel. 325-75-42.

RUE CHRISTINE 60 m² séjour + chambre, 3e ét. asc. GARBI 567-22-88.

SUPERBE DUPLEX 200 m² SUR
PARC OBSERVATOIRE
6 entr. priv. Décor. Napoléon III, 13.500 F le m², box. DORESSAY 548-43-94.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
RESTE A VENDRE
36 m² sur jardin, calme, neuf, ouest.
S/place tous les jours 14-18 h.
NEVEU 550-48-83, 743-96-96.

CHAMP DE MARS, studio 34 m², immeuble 1975, grand standing. Tél. 555-84-30.

ECOLE MILITAIRE
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE
GD 6 P. entrée, cuis., bains, W.C., chauf. central
VUE SUR VILLAGE SUISSE
+ CHAMBRE DE SERVICE
PRIX : 1.575.000 F
Voir mercredi, jeudi, 14 h.- 18 h.
52 AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET. TEL. 723-91-28.

8e arrdt

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
7 P., 260 m², bon plan sur rue et jards. 2.600.000 F. 622-22-56.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE sur jardin, plein sud, récent, superbe 2 pièces, parking. 380.000 F Tél. le soir 200-36-01.

11e arrdt

STUDIO avec petit grenier, 3e ét. A rénover. 50.000 F. Crédit propriétaire - 260-29-61.

13e arrdt

Mº TOLBIAC Pierre de taille, brique, gd 4 P, entrée, cuis., bains, w.c., chauff. cent., 4e étage, sans asc. Prix intéressant - T. 325-75-42.

14e arrdt

PORTE d'Orléans. 4. P. Sud, 75 m², 6e, sans asc. SACRIFIÉ - Tél. : 274-23-23.

DENFERT ARAGO EXCEPTIONNEL S/PARC récent, magnifique 5 pièces, 133 m² + 2 balcons, box. « TAC » 329-33-30.

25-27, RUE CAMPAGNE-1re CHARME, dans VOIE PRIVÉE : - 24, PASSAGE D'ENFER -
MAISON ravissante, grand salon, atelier, salle à manger, 4 chbres. 2.400.000 F. Jeudi, samedi 14 h 30-17 h ou DORESSAY 548-43-94

15e arrdt

4 P. tout confort, calme, plein soleil, sur jardin. 850.000 F. - 579-75-80.

16e arrdt

PRES DAUPHINE
Elégant 6 p., 2 sanit., vue dég. balcon. Matin : 567-47-47.

XVIe AUTEUIL
DANS IMMEUBLE MODERNE, 1er ÉTAGE TRÈS CLAIR
LIVING + 3 CHAMBRES
ENTRÉE, CUISINE, 2 BAINS
nombreux placards
ENTIÈREMENT REFAIT NEUF
Px 1.050.000 F
Voir mercredi, jeudi 14-18 h
4, rue de l'Abbé-Roussel
ou Tél. 723-91-22

PRES FOCH
superbe 8 pièces, excellent plan, 5e ét., balc., soleil, 350 m². 3.500.000 F - 705-61-91.

MUETTE Part. vend 80 m² grd. stand. rénové, luxueux aménagements beau liv. + grde ch. sur verdure. Calme 1.050.000 F. 626-64-17.

18e arrdt

39, Avenue ST-OUEN
Immeuble neuf, façade pierre de taille
3 PIÈCES 69 m²
+ BALCON 6 m²
Très bon standing.
Habitable immédiatement.
Visite sur place les vendr., sam., dim. et lundi, de 14 à 19 heures.
ou Z. IMMOBILIER - 267-37-77.

MÉTRO LAMARCK
Studio cft, très bon état, bel immeuble. 140.000 F.
Sur place les 11 et 12 de 14 h à 18 h, 93, rue Caulaincourt ou 257-03-03.

19e arrdt

PRES BUTTES CHAUMONT
pav. meul., 4 p., cft., jardinet. Grenier aménageable. 780.000 F - 264-09-64.

Pr AMATEUR. S/JARDIN
GRENIER CFT, CHARME 65 m², RARE.
157, rue de Belleville. 11-17 h.

20e arrdt

Appt 100 m² + gd balcon SUD, séj., 4 chbres, 2 bains, tt conft 6.500 F le m² + le parking. A rafraîchir. Tél. 387-03-03

Imm. 1974, tout cft, beau 2 P., entrée, cuis., calme, soleil, park. 395.000. Voir mercredi et jeudi, 94, rue Buzenval, Hall 4.

78 - Yvelines

FACE AU CHATEAU DE
MAISONS-LAFFITTE
très belle demeure ancienne 400 m² + sous-sol + pavillon gardien 100 m², piscine, jardin planté 2.700 m², état intérieur et extérieur remarquable.
BOURDAIS 562-51-32.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE CNL. vue SEINE pl. ciel. SOLEIL.
4/5 P. 93 m², balc. 730.000 F. « TAC » 329-33-30.

BOURG-LA-REINE
15 mn Châtelet par R.E.R.
Gare à 250 m.
Imm. neuf, 11e et dernier étage
5 pièces, 101 m²
habitable immédiatement.
Prêt conventionné possible.
SINVIM & Cie - 501-78-67.

NEUILLY St-JAMES
14, rue du Centre. Immeuble St-James Parc, superbe appt. 70 m², living double, 1 chambre, salle de bains, cuisine équipée, 2 balcons ensoleillés Est, Ouest sur parc + parking. 1.300.000 F. Visite sur place tous les jours 18/20 h.
500-77-88 - 747-53-28.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ BOURGEOIS ASC., TAPIS
MAGNIFIQUE APPARTEMENT
4 gdes pièces cuis., bains, w.c. Prix 900.000 F. 344-07-13.

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
RER 200 m
12 APPTS DE STAND.
2, 3 et 4 PIECES
Livraison juillet.
Prix ferme et définitif.
Sur place du samedi au lundi de 11 h à 18 h.
15, quai de la Marne
ou tél. 583-57-66.

JOINVILLE-LE-PONT
dans résidence grand standing
Part. vend 2 pièces, 50 m². 350.000 F. Tél. 233-66-14.

Province

MONTPELLIER Part. vend urgent faux 5 P., 96 m². Quartier Sud. rés. calme, 5' centre ville; 10' mer. 380.000 F. Tél. (67) 52-05-04.

60 mn LYON
SAVOIE PRÈS LAC
Proche ski, proximité gare dans bel immeuble ancien, bon état, grand parc privé, petits appartements à partir de 60.000 F. - CATRY - Tél. 16 (74) 80-10-24.

locations non meublées offres

Paris

200 m² EN DUPLEX + TERRASSES 60 m² living 85 m² + 2 chambres, 2 bains, 2 parkings. 7.950 F net. 566-72-53.

A louer avec bail, Paris 20e, 2 p., cuisine, s. de b., w.-c., débarras, téléphone, cave, parking. Loyer 1.400 F + charges. Tél. 990-03-12.

PARIS 20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort.
2 PIÈCES 42 m² Loyer 1.334 F
Charges 471 F. Parking 185 F.
3 PIÈCES 71 m² Loyer 2.063 F
Charges 627 F. Parking 185 F.
S'adresser à la gardienne
21, rue du Repos. 370-69-81.
Mº Philippe-Auguste ou Père-Lachaise

PARIS 15e
Importante société loue
SANS COMMISSION
dans immeuble récent bon standing
STUDIO 32 m² Loyer 1.419 F
Charges 394 F. Parking 178 F.
2/3 PIÈCES 89 m² Loyer 2.932 F
Charges 1.061 F. Parking 178 F.
4 PIÈCES 94 m² Loyer 3.126 F
Charges 1.121 F. Parking 178 F.
S'adresser au gardien
22, rue Balard - Mº Javel.
Tél. 558-27-74.

PARIS 11e
Mº PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
STUDIO 35 m² + terrasse 10 m². Loyer 1.434 F
Charges 313 F. Parking 185 F.
2 PIÈCES 54 m² Loyer 1.745 F
Charges 497 F. Parking 185 F.
S'adresser 53-61, avenue Parmentier. Tél. 355-52-46.

8e, av. MONTAIGNE - Poss. prof. libér. EXCEPTIONNEL 4 P. très gd stand. 2e ét. s/verdure, soleil. 8.000 F + charges. LA LOGERIE. 548-58-16.

ST-AUGUSTIN - Superbe 4 P. 150 m², tt cft, petite reprise. 5.500 F mens. - 742-32-52.

Région parisienne

Maurepas
« Domaine des Louveries », séjour triple, cheminée, 5 chbres, cuis. équipée, gar., jard. 4.200 F. MONAL - 051-38-03.

NEUILLY BORDURE DU BOIS
4 pièces, gd cft., parking. 7.500 F + charg. 580-64-49.

NEUILLY dernier ét. 2/3 pièces, 85 m², terrasse 50 m², gar. 3.500 F + ch. 051-38-03.

A louer vide dans immeuble de standing grand studio 47 m² avec grand balcon 12 m², tout confort à 150 m du lac d'Enghien. Prix 1.300 F + charges 300 F. Tél. 416-02-92.

Province

PERPIGNAN
Part. loue appt 3 p. gd standing (77 m² + bal. 14 m² ensoleillé). 1.600 F tout compris. Ecrire s/nº 8037 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
pour le 1er avril, avocat cherche 3/4 pièces, non meublées, à usage personnel, hors premiers étages, Ve, VIe, VIIe, XVIe. Tél. 556-70-69 l'après-midi ou 707-71-88 avant 10 h.

PPTAIRES Louez vos appart. ss/24 h. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

J.F. prof. agrégée ch. gd studio ou 2 P. tt cft, calme, clair, centre. Ecr. s/nº 3237, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. toutes banl. Loyer garanti 5.000 max. - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

maisons individuelles

ST-TROPEZ, vieille ville, part. vd maison de pêcheur 90 m² sur 3 niveaux, vue sur mer. Tél. : 327-52-15, après 18 h.

Particulier vend Vaucluse, mas provençal rénové, vue imprenable, 14 P., 400 m², terrasse 400 m², piscine, 1 ha jardin. Px : 1.950.000 F. T. 548-88-13.

immeubles

Immeuble de grand standing à vendre, Paris-6e, près du boulevard de Saint-Germain. Intermédiaire s'abstenir.
Ecrire : HAVAS CANNES 65661.

appartements achats

RECHERCHE appts 2 à 4 poss Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS préf. dans le 16e. Tél. : 704-40-27.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS. HOTELS PART. et VILLAS.
ACHAT OU LOCATION **562-02-37**

AGENCE DE L'ETOILE
764-03-17 recherche appartements standing et villas. CLIENTELE ETRANGERE.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e - 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

ACHÈTE comptant chez notaire
3-4 pièces Paris, bon quartier. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

ACHÈTE 2 à 4 PIÈCES PARIS. BON QUARTIER. PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55 même le soir.

fonds de commerce

BORDEAUX - Entreprise de déménagement, 6 succursales, 7 licences - 41 véhicules. Prix sur demande F.E.I. Téléph. : 16 (56) 29-22-72.

A vendre raison d'âge, société de fabrication et de location de chapiteaux de construction légère. Une occasion unique pour un professionnel du bois pour une existence stable et de haut niveau. Offres s/nº 20.835 SOPIC, B.P. 31 67000 Strasbourg

bureaux

DÉFENSE
— 370 m² neuf : 150.000 F/an
— 420 m² neuf : 170.000 F/an
Archives - Parkings
— 275 m² ind. 10 parkings à rénover, 80.000 F/an.
Michel Bernard - 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT
500 m² bureaux
Etat neuf - 3.000.000 F
Michel Bernard - 502-13-43.

BD BESSIÈRES
Immeuble récent
500 m² BUREAUX
330.000 F H.T. annuels
Michel Bernard - 502-13-43.

BUREAUX MEUBLES OU SIÈGES DE STES
avec secrétariat, tél, télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREPRISES
ACTE sa 261-80-88 +

1 à 10 bureaux tous quartiers locations sans pas-de-porte
AGENCE 293-45-55 **MAILLOT**
Spécialiste bureaux depuis 1961.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute propriété, 9 pièces, 200 m², situation exceptionnelle, vue sur Seine. Prix 1.700.000 F. Téléphone : 887-08-21.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre **SIÈGE SOCIAL**
délais rapides - prix compétitifs

DOMICILIATION-8e
RC-RM 150 à 300/MOIS
TELEX-SECRÉTARIAT
AGECO. 294-95-28.

CLICHY près périphérique
285 m² BUREAUX
Immeuble récent.
Michel Bernard, 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT
16, RUE MONTCALM
500 m² BUREAUX
170 m² de réserve
entièrement rénové
400.000 F HT annuels
Michel Bernard, 502-13-43.

PARIS, GARE DE LYON
160 m² bureaux
70 m² réserves
3 park. 200.000 F H/T an
Michel Bernard, 502-13-43.

MÉTRO PORTE DE GENTILLY
3.000 m² bureaux, entrepôts, 25 parkings. 6.000.000 F.
Michel Bernard, 502-13-43.

PIGALLE
Immeuble récent
230 m² BUREAUX
220 m² ENTREPOTS
A vendre ou à louer
Michel Bernard, 502-13-43.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales.
Tous services. **355-17-50**

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
55 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

maisons de campagne

INDÉPENDANTE EN BERRY
dans région vallon. et boisée, bel enclos composé d'une ferme construct. pierre, G.O., bon état.
MAISON D'HABITATION
2 poss, poutres appar., carrelage ancien, cheminée rustiq., four à pain, grén. facilement amén. NOMBREUSES DÉPENDANCES (environ 150 m² au sol), grange typique avec auvent, écuries, porcherie, atelier.
Sur 2.700 m² terr. clos
eau et électricité branchées.
PX EXC. 120000
Créd. personnalisé jusq. 90 %.
PROGECO 12, place Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX.
Tél. : (16) 54-22-09-31 ou 22-30-21.

HAUTES-ALPES
Entre Gap et Sisteron
dans site sauvage et tranquille, belle fermette pierre, dépend., cheminée, four à pain. Intérieur à terminer. 4.000 m² de terrain, soleil, vue imprenable. Prix : 350.000 F. CATRY, tél. : H.B. au (91) 54-92-93. Heures repas au (91) 65-15-87.

A VENDRE, en Lozère, 18 km de FLORAC, alt. 800 m : une maison (en moëllons avec isolation) sur 3550 m² ombragés. 280.000 F. T. 16 (66) 52-89-38, ap. 19 h.

forêts

A VENDRE (YONNE)
40 HA env. TAILLIS
sous FUTAIE - Px : 650.000 F
Sté ERMENOU-MARCHAL
16, r. Carnot 89200 AVALLON
Tél. (86) 34-03-71

pavillons

Particulier vend maison rurale 5 p., centre ville 91400 ORSAY. Prix : 840.000 F. Tél. 928-49-02 le matin.

villas

Près THOIRY, récente rustique 7 poss tt cft, 1100 m² terrain. Px : 800.000 F. - 534-57-40.

PLAISIR
villa 175 m² habitables sur 890 m² terrain, séjour, 4 chambres, 2 bains, garage 2 voitures. Px 840.000 F. - CIT 83, rue J.-Jaurès 78 TRAPPES
050-03-36

VÉSINET 10 MIN. R.E.R.
VILLA 1200 m² RÉCENTE
180 m² habitables. Réception 60 m², 4/5 chambres, 3 bains. Garage + dépendances. IMMOB. OUEST 976-18-18

Prox. VERSAILLES
Belle villa 7 pièces, 240 m² au sol, sur 2.800 m² de terrain boisé. Dépend., garage, atelier, appt 70 m². Prix 1.800.000 F. SOFIA 460-31-22.

PARC DU PERREUX
VILLA STYLE MANSARD
Grand standing réception, 85 m², 6 chambres, jardin paysagé clos 1.600 m². Prix 2.350.000 F. Tél. 340-72-06.

terrains

HAMEAU LUBERON 84
terrain à bâtir 1.065 m², bord rivière, eau, élect., tél. en limite. Prix 120.000 F. B. Hugues, 20, rue St-Pierre, 84400 APT. Tél. (90) 74-07-38.

propriétés

SENLIS PROCHE CENTRE s/1300 m² BELLE DEMEURE, 4 récept., + 4 chbres, 3 bains, 3 s. d'eau BELLE DÉCORAT. 1.500.000 F - FIM 633-33-67

NORMANDIE « Pin du Haras »
Sur environ 3 ha prairies,
JOLIE MAISON
récemment restaurée. Tt conft, 7 p. principales, dépendances. Ecuries : 4 boxes, possibilité aménagement 8 autres.
Tél. (38) 91-60-62 - 91-54-67 (47) 05-35-56

HAUT-VAR — REGUSSE
PROCHE LAC DE STE-CROIX
MAISON DE MAITRE
mitoyenne à aménager, avec grande grange attenante.
Rez-de-chaussée :
Séjour, cuisine, w.c., cellier.
1er étage : 4 chambres.
2e étage : grenier.
Expo. Sud, vue dégagée avec 2.500 m² de terrain plat, dans quartier résidentiel. Eau, élect. Possibilité téléphone.
Prix : 400.000 F avec 40.000 F le jour de la réservation.
CATRY - (94) 70-63-38.

130 KM OUEST Belle ppté 8.000 m², gds arbres, liv., salon, 3 chbres, 3 bains. 800.000 F. Rare. 805-58-70

BOIS-LE-ROI (77) près
FONTAINEBLEAU
BELLE DEMEURE XIXe siècle.
Parfait état, 600 m² r.de.ch., hall 25 m², séj. 70 m², salle à manger 35 m², office, cuis., w.c. 1er ét. : 4 chbres, 3 bains, 2 w.-c. 2e ét. : 6 p., 2 cuis., 2 bains, 2 w.c. Caves, chauf. centr. Parc env. 2 ha, arbres centenaires, 850 m² rive Seine av. ponton et anneaux. - Prix 4.000.000 F IMM. DAUPHINE 220, bd Raspail 75014 PARIS ou tél. 069-61-78.

Plein pied rénové, tout confort, 6 pièces sur 200 m². GERS près Fleurance. Unique. 350.000 F. TAQUET, route d'Espagne, Monguilhem - 34240 Estang.

45 KM SUD-OUEST par AUTOROUTE « MANOIR ILE-DE-FRANCE » Récept., 7 chbres, 5 ha boisés clos, près GOLF et FORÊT
LARGIER 265-18-83 265-18-87

viagers

PRÈS BLD CHARONNE
4 P. TT CFT, BALCON, parking. IMM. RÉCENT, 130.000 F cpt + 3.000 F. Occupé homme 69 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

Étude Lodel, 35, bd Voltaire PARIS-11e. - Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

FONCIAL VIAGERS
19, bld Malesherbes-8e. 266-32-35. Spécialiste 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

ALESIA Viager occupé 1 tête 76 ans, atelier d'artiste + jardinet. 135.000 F + rente 4.375 F mensuel. - 280-67-82.

5e RUE DES ECOLES Immeuble pierre de taille. Beau 4 P., 81 m² occupé 1 tête, 70.000 cpt + Rente 1.875 266-32-35 **FONCIAL**

appartements occupés

16e Place MEXICO Proche
Dans bel imm. pierre de taille, asc., tapis escalier, concierge.
3 P. cuis., gd débarras, w.c. Poss. s. de bains. Occupé couple âgé. Prix 364.000 F. Voir pptaire : jeudi de 15 h à 17 h. 25, rue des BELLES-FEUILLES.

l'agenda du Monde

Ameublement

INSTALLEZ-VOUS DANS NOS PRIX D'AMIS
CAP importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers
Le Maldives 2 places en tissu Chintz 100 % coton, 3.850 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume.
Allez voir son show room
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

Part. vend chiots cockers bleus, pédigrée, tatoués, vaccinés. Tél. 534-45-18 ap. 19 h 30.

Bateaux

Vend cause double emploi SUPER BELOUGA IOR, L 7,20 m, quille rétractable, transportable, jamais navigué. Occasion exceptionnelle Tél. soir 976-15-81.

Bijoux



PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée, 75008 Paris.
Mº Saint-Philippe-du-Roule
lundi au vendredi 225-47-77

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Cadeaux

AVANT FERMETURE
le 15 mars 1981
Cristallerie SCHNEIDER
42, rue de Paradis (10e)
2e étage, escalier D
Tél. : 824-62-54 et 55
chaque jour sauf dimanche de 10 h à 18 h y compris le samedi 14 (dernier jour)
Liquidation des stocks
PRIX DE FABRIQUE
avec remise supplémentaire de 10 % à 50 % suivant article
Services de verres, gobelets whisky, vases, cendriers, objets décoratifs, pendulettes Jaeger
CRISTAL GARANTI
CHAQUE PIECE SIGNEE.

Carrelages

SACRIFIÉS
BOCAREL
113, avenue Parmentier (11e)
357-09-46 ++

Cours

J. H., 33 ans, ancien enseignant, titulaire maîtrise science éco., cherche à donner des cours d'économie le soir et samedi matin, 2e, 1re et terminale dans lycées, collèges privés et professionnels.
Ouvert à toutes opportunités. Ecrire s/nº 6093 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie).
En 1 m : 2.300 F PARIS.
En 1 m : 2.550 F Province.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS (6e). Ouvert le samedi. - Téléph. 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir.
Lycéens à partir de 15 ans.
Inscription immédiate.
Début 30 mars.
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

Foie gras

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DÉTAIL
LE KILO .... 370 F

Instruments de musique

Vends violon 4/4 de luthier, âgé de 6 mois entièrement neuf, plus boîtier et archet. Prix 3.000 F. Tél. 257-43-32.

Linge de maison

FABRICANT vend au public édredons, housses de couettes, cache-sommiers, repose-nuque draps housses sur MESURES UN CHOIX INCOMPARABLE Tissage de l'Etoile, 10, rue de Cléry, 75002 Paris. 233-94-11

Mode

SS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GRANDES MARQUES
Ventes à marges réduites. 5, av. de Villiers (17e) Mº Villiers.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
traditionnelle, depuis 59 F le m². Stock 10.000 m. Pose assurée. 757-19-19.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecr. : Pagnanini, 35, Ch.-Elysées. 359-76-98.

Optique

30 % 40 % moins cher sur
VERRES ET MONTURES
GARANTIE 1 AN
Toutes les grandes marques + la Technique
Optique du Square
95, av. du Gral Leclerc
75014 PARIS

Psychologie

FEMME PSYCHOLOGUE
Expérimentée, de formation psychanalytique, reçoit sur rendez-vous, hommes, femmes et adolescents pour les écouter, les conseiller et les soutenir Tél. 588-58-55 entre 19 h et 23 h.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent toutes personnes ayant des problèmes de cheveux gras ou de pellicules pour soins réguliers de la chevelure.
Appeler 758-85-25 de 10 h à 12 h et 15 h à 18 30.

PARFUMS - BEAUTÉ ESTHÉTIQUE
15 à 20 % sur toutes grandes marques de parfumerie
Rose de Miel, 7, bd Haussmann, 75009 Paris - Tél. : 770-04-14.

BEAUTÉ RELAXE, SOINS VISAGE et CORPS
110, r. Ménilmontant. 636-80-62

Randonnée pédestre

Randonnée pédestre insolite Larzac, Luberon, Pâques, été, accessible à tous. Petit groupe A. NICOLLET, 34380 VIOLS.

Sanitaire

VU A LA TÉLÉ : w.-c. avec Sanibroyeur SFA complet PROMOTION 1.995 F Paris
Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. Ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

Spécialités régionales (vins)

Part. vend CAVE GRANDS VINS Bordeaux rouge 1975 et 1978 Bourgogne et Loire blanc 1978. Tél. 341-25-60.

Tapis

Vends tapis VIETNAM Magnifique, 3 × 4 mètres Tél. le soir : 584-33-08.

Tapissiers

TAPISSIER, sol, murs. Sièges. Devis gratuit. 990-38-67 après 20 heures.

Vacances Tourisme Loisirs

AUX ANGLES (P.-O.)
Appartement P1 tout confort 4 pers. 1.000 F semaine Pâques (67) 85-14-20

CORSE LOCATIONS
De juin à septembre, studios, appts, à partir de 870/semaine. Hubaud, 92, rue Pelleport 75020 Paris. T. (1) 362-54-18.

Part. loue studio 4 pers. à Tignes - Val-Claret, du 21 au 28 mars et du 29 mars au 5 avril, 1.600 F la sem. T. : 973-61-97.

LAC DE GARDE
Séj. pens. comp. printemps-été Prix avant. Ecrire : HOTELS & RESIDENCES D'ITALIE, 9, bd des Italiens 75002 PARIS.

L'ANGLETERRE BIEN MOINS CHER
Pour leurs prochaines vacances de nombreuses familles anglaises cherchent à faire l'échange avec une famille française. On se prête la maison les uns aux autres et il n'y a pas de loyer à payer !
SIMA HOLIDAYS
30, Lawn Road - Exmouth EX8 1QJ - Angleterre.

ANTIBES loue studio 3 personnes Tout cft. Tél. (58) 47-09-16.

VACANCES AU SKI
pour JEUNES et ADULTES
Mars - Pâques. T. : 806-70-02.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Un demi-siècle d'arts ménagers

Ce mercredi 11 mars s'ouvre au public (après quatre jours réservés aux professionnels) le cinquantième Salon des arts ménagers. Créé en 1923, il fut interrompu par la guerre mais retrouva aussitôt la popularité dès sa reprise, en 1948.

En un demi-siècle, le bond prodigieux de la technique a *bouleversé les performances des* appareils ménagers et, par voie de conséquence, la manière d'entretenir sa maison et, bientôt peut-être, de faire la cuisine. *Les enceintes de cuisson aux* micro-ondes sont, en effet, en vedette au Salon 1981. Pour renseigner le public sur ces nouveaux appareils (*le Monde* du 15 janvier), l'association Formes utiles présente, sur son stand d'information, l'*ensemble* des modèles commercialisés en *France ; des démonstrations de* cuisson sont effectuées plusieurs fois par jour. Le jeudi 12 mars à *15 heures*, une *conférence-débat* est *organisée* par le CEDEF (Centre d'étude et de documentation pour l'équipement *du foyer) sur le thème* : « Les micro-ondes, pour quoi faire ? »

Les brûleurs à gaz « séquentiels » ont leur flamme qui s'allume et s'éteint automatiquement, *selon une séquence déterminée, permettant* ainsi les mijotages les plus doux. Ces brûleurs équipent des cuisinières ou des *tables de cuisson encastrables* (Arthur-Martin, Faure, De Dietrich, Electrolux, Rosières, Scholtès). Réglage démultiplié, *mais manuel, pour obtenir également* un bon mijotage sur le nouveau brûleur à gaz « Zoom » de Thermor-Sauter, conçu pour leurs tables de cuisson extraplates. La plupart des fabricants proposent maintenant des tables (à gaz, électriques ou mixtes) en 3 centimètres seulement d'épaisseur, plus faciles à insérer dans un plan de travail, et sans empiéter sur l'élément bas de cuisine.

En réfrigération, une tendance s'affirme : trois zones de froid en un seul appareil. Ces réfrigérateurs ont un compartiment congélation en haut, une zone centrale de froid normal et, en bas, une partie où le froid est plus sec et assez modéré pour conserver fruits, légumes, fromages et vin (Brandt, Philips, Siemens, Zoppas).

Le lavage « tout électronique » du linge est présenté, cette année, par plusieurs constructeurs : A.E.G., Arthur-Martin, Bosch, Philips, Siemens, Thomson. Equipés de microprocesseurs, ces appareils sélectionnent le programme de lavage le mieux adapté au textile, après que l'utilisatrice a fourni trois données de base : nature, quantité et degré de salissure du linge. Le sèche-linge utilise aussi la programmation électronique pour un contrôle très précis des degrés de séchage, allant d'un textile parfaitement sec à assez humide pour un *repassage immédiat* (Bosch, Brandt, Siemens).

Certains lave-vaisselle de « *haut de gamme* » sont également dotés de microprocesseurs. Mais auront-ils du succès dans ce secteur électroménager qui se *développe lentement* ? En 1979, 15 % seulement des ménages *possédaient un lave-vaisselle* et les ventes ne progressent que de 2 % par an. Parmi les *perfectionnements d'utilisation*, on note le réglage en hauteur du panier supérieur et une plus grande facilité de nettoyage du *filtre soit par turbine* (*Lincoln*), soit avec mini-broyeur à déchets *incorporé* (*Kitchen Aid*).

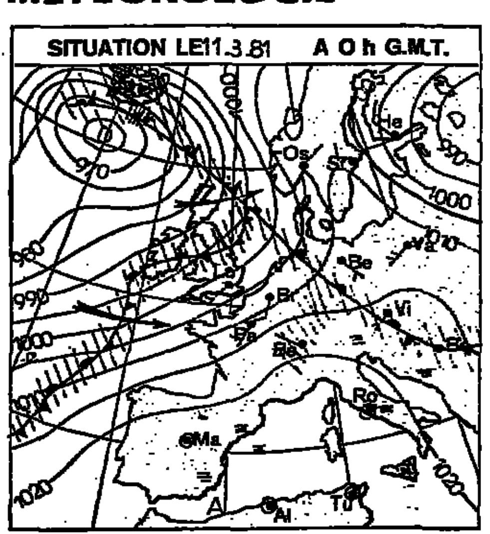
Les aspirateurs deviennent *intelligents et choisissent leur* puissance d'aspiration *selon les* textiles à dépoussiérer : tapis ras, moquette épaisse, rideaux (Singer « TX-Electronic » ; Siemens « Super 89 S Electronic »). Même adaptation à la texture des revêtements pour la brosse aspirante électronique Progress *qui se branche sur un aspirateur-traîneau*. Un nouvel aspirateur, en forme de valisette, fonctionne sans sac à poussière ; un filtre s'autonettoie par l'enroulement et le déroulement du câble électrique de raccordement. Cet aspirateur est très peu bruyant (Socodi).

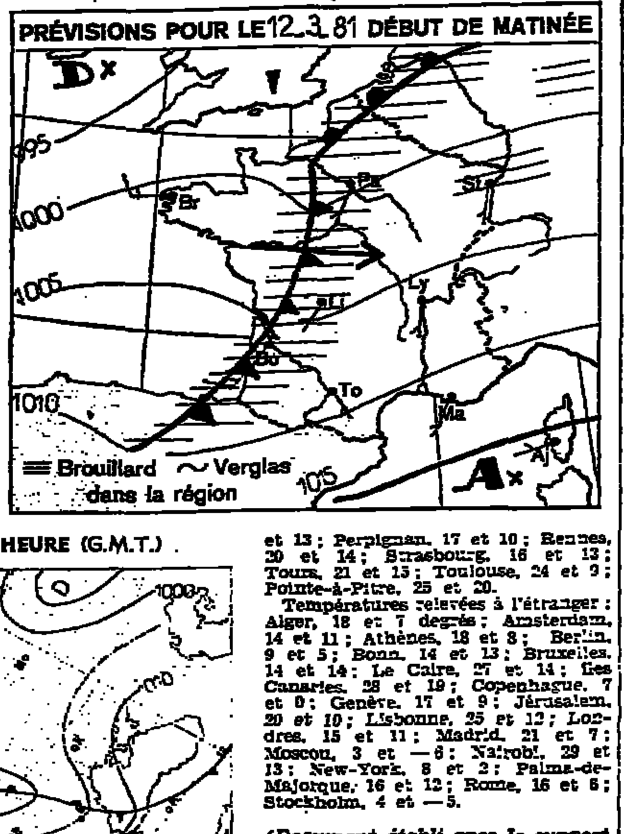
Deux nouveaux petits appareils électriques permettent divers types de cuisson des viandes, légumes et desserts. Le « cuitout » Moulinex, de forme cylindrique, a une cuve amovible d'une capacité de 5 litres et deux paniers, l'un pour la cuisson à la vapeur, *l'autre pour les fritures*. Le « multicuiseur » Sunbeam est un plat carré à revêtement antiadhésif, avec grille à pâtisserie et, en option, plat en terre cuite pour mijotage. Ces deux appareils ont un couvercle *avec réglage de l'émission de vapeur.*

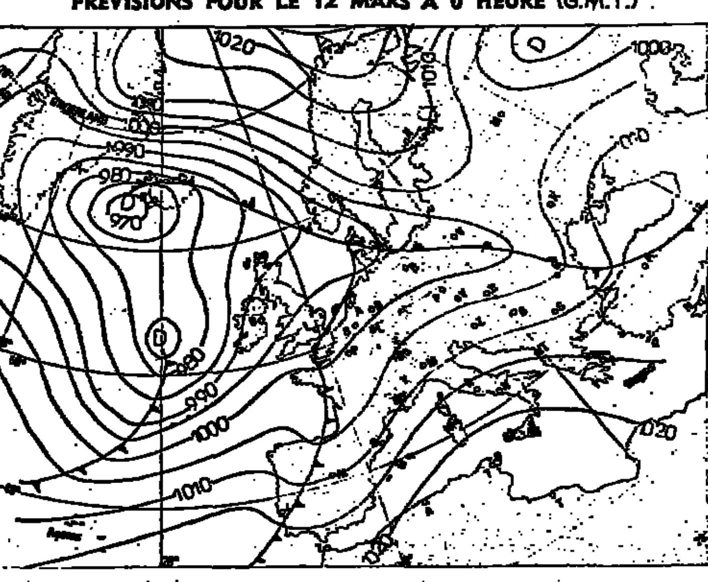
JANY AUJAME.

★ **Du 11 au 16 mars, CNIT à la Défense. Tous les jours, de 10 h. à 19 h. ; le mercredi 11 et le vendredi 13 mars jusqu'à 23 h. Entrée : avant 13 h., 10 F ; après 13 h. et le mercredi en soirée, 12 F ; le vendredi après 13 h., 18 F.**

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 mars à 0 heure et le jeudi 12 mars à 24 heures :

L'air chaud et humide sera progressivement remplacé par de l'air plus frais qui atteindra d'abord le nord-ouest de la France, précédé d'une zone de pluie.

Jeudi une zone pluvieuse touchera la plus grande partie du pays, commençant le matin par le Nord, le Bassin parisien, le Poitou et l'Aquitaine, arrivant le soir sur les Alpes du Nord, le Jura, le Languedoc et le Roussillon. Le sud des Alpes, la Côte d'Azur et la Corse seront épargnés.

Les régions du Nord-Ouest verront apparaître des éclaircies dès le matin, qui s'étendront ensuite vers l'est et le sud après les pluies. Avec les éclaircies débutera le rafraîchissement qui sera encore jeudi peu important et le vent tournera à l'ouest.

Le mercredi 11 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,9 millibars, soit 755,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 10 mars ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 25 et 20 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bourges, 20 et 15 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 18 et 15 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 15 ; Dijon, 17 et 13 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 15 et 15 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille, 16 et 11 ; Nancy, 15 et 14 ; Nantes, 19 et 14 ; Nice, 14 et 12 ; Paris-Le Bourget, 17 et 15 ; Pau, 27 et 13 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 16 et 13 ; Tours, 21 et 15 ; Toulouse, 24 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 14 et 11 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 14 et 13 ; Bruxelles, 14 et 14 ; Le Caire, 27 et 14 ; îles Canaries, 28 et 19 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 17 et 9 ; Jérusalem, 20 et 10 ; Lisbonne, 25 et 12 ; Londres, 15 et 11 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 3 et —6 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 12 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 4 et —5.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 mars 1981 :

DES DECRETS

● Autorisant pour une nouvelle période de cinq années la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Haute-Normandie à exercer le droit de préemption institué par l'article 7 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole ;

● Modifiant le décret du 14 juin 1961 modifié relatif aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ;

● Modifiant le décret modifié du 7 janvier 1942 pris pour l'application du titre Ier du livre premier du code rural en ce qui concerne la réorganisation de la propriété foncière et le remembrement ;

● Modifiant le décret du 10 avril 1963 portant application de l'article 10 modifié de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole en ce qui concerne l'exécution de travaux de remembrement au cas de création d'autoroutes ;

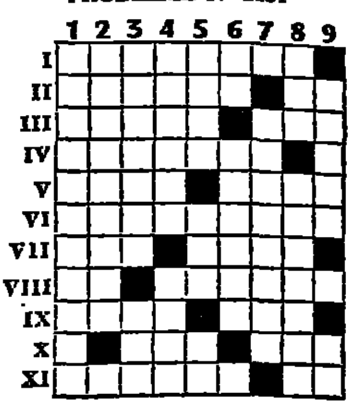
● Relatif à la reconnaissance des organisations interprofessionnelles agricoles.

UN ARRETE

● Fixant le montant des *contributions de l'année* 1980 prévues par la convention de Bruxelles du 18 décembre 1971.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2884



HORIZONTALEMENT

I. Nager comme un canard ou voler comme un faisan. — II. Jus s'échappant d'une gourde. Interjection. — III. Deviennent pré*cieuses quand elles sont trop* riches. L'oncle de mistress Stowe. — IV. Reste blanc tant qu'il n'est pas devenu marron. — V. Affluent du Pô. Possessif. — VI. Qui, pour garder sa place, doit en changer tout le temps. — VII. La nouvelle est parue depuis peu. Met au clou ou voue à la potence. — VIII. Empilé. Ce n'est pas le feu *qui s'y trouve qui réchauffera son* atmosphère. — IX. Boîte où les gens du collège peuvent blackbouler un candidat. S'enrichit grâce à des *voleurs*. — X. Décorent de brillants généraux. Pas bêta, mais peu s'en faut. — XI. Un homme enterrant ses espoirs. Hypothèse ou certitude.

VERTICALEMENT

1. Marchands de salades en gros. — 2. Donne la vie. — 3. Qui en est, *au moins*, à la deuxième couche. Cadeau de mariage. — 4. Bien que passant pour une tête carrée, on le voit parfois coiffé d'un chapeau rond. La femme de notre vie. — 5. Grande voie à Compiègne *sous* forme de ru à *Chimay. Inversé : loge sous* les toits. Source de rayonnement de la lumière. — 6. Personnel. Ville de la province de Séville. — 7. Tous ses sommets ne sont pas obligatoirement en haut. — 8. Grecque aperçue dans Rhodes. Il n'est guère de choses sur lesquelles ils ne s'étendent. — 9. Elément d'un tiercé dans le désordre. Peut ouvrir la bouche sans desserrer les dents.

Solution du problème n° 2883

Horizontalement

I. Faïencier. — II. Ironie. Tu. — III. Genre. Pas. — IV. Un. Oreste. — V. Réel. Soie. — VI. Net. As. — VII. Naturiste. — VIII. Taire. Es. — IX. Spa. — X. Ecrasante. — XI. Si. Gêneur.

Verticalement

1. Figurant. Es. — 2. Arène. Aa. Ci. — 3. Ion. Entier. — 4. Enrôleur. Ag. — 5. Nier. Tresse. — 6. Ce. Es. Pan. — 7. Psoas. Ane. — 8. Etatiste. Tu. — 9. Rusée. Ester.

M-aS

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 MARS

« Montmartre et son histoire », 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier.

« Boileau et l'église Saint-Eugène », 15 h., rue Sainte-Cécile, devant l'église, Mme Bouquet des Chaux.

« Bibliothèque Forney », 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peintres post-impressionnistes », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Fouquet », 15 h., Musée du Louvre (Mme Angot).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« Miniatures et icônes », 15 h., 40, rue Pascal (l'Art pour tous).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Thiers », 15 h., 27, place Saint-Georges (Mme Ferrand).

« Hôtel de Poulpry », 15 h., 12, rue de Poitiers (Histoire et Archéologie).

« Le mobilier directoire », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli.

« La dame à la licorne », 15 h., rue du Sommerard (Paris et son Histoire).

CONFÉRENCES

JEUDI 12 MARS

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, M. Leygues : « Les métaux serviteurs de la sculpture ».

16 h., Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. J.-E. Perrin : « L'évolution des styles médiévaux ».

17 h., 39, avenue Hoche, MM. O. Giscard d'Estaing, C. de Kemoularia, N. Fintz, D. Doyle, G. Coville : « Construction de l'Europe : rôle des relations commerciales » (Cercle d'études européennes de l'IDRAC).

18 h., 9, rue Mahler, M. Zorgbibe : « La sécurité en Méditerranée ».

18 h., 33, faubourg Saint-Honoré, M. A. Chaffanjon : « La merveilleuse histoire des couronnes du monde ».

18 h. 30, Centre Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « La passion des étoffes chez un neuropsychiatre : G. G. de Clerambault ».

19 h., 62, rue Madame : « La mosquée architecture et lieu de culte » (Arcus).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M.-M. Davy : « Eteins la lampe, le soleil est levé » (l'Homme et la Connaissance).

Le Monde

équipement

PÊCHE

NOUVEL ÉCHEC A BRUXELLES

La politique d'« obstruction » de Londres renforce le front franco-allemand

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Nouvel échec à Bruxelles. Les ministres de la C.E.E. n'ont pas fait le moindre progrès dans la voie de la définition d'une politique commune de la pêche. Les Britanniques, qui ont campé sur les mêmes positions qu'en février, entendent que l'accès à leurs eaux soit de plus en plus limité à l'égard des pêcheurs continentaux. Ils exigent pour leurs propres pêcheurs un régime préférentiel non seulement dans la bande des 12 milles entourant leurs côtes, mais aussi, au-delà de ces 12 milles, dans de vastes zones situées au nord, nord-est, de l'Ecosse et en mer d'Irlande.

Ils ont donc rejeté les propositions de la commission qui, grosso-modo, suggérait de maintenir jusqu'à la fin de 1992 les pratiques de pêche telles qu'elles existent aujourd'hui. Ces propositions étaient appuyées par la plupart des autres délégations.

Soucieux de ne se priver d'aucun moyen de pression pour aboutir à un règlement d'ensemble qui lui soit favorable, M. Peter Walker, le ministre britannique (qui assume ainsi le risque de définitivement ruiner la campagne de pêche de la flotte allemande de haute mer), a continué à bloquer la signature d'accords entre la C.E.E. d'une part, le Canada et les îles Féroé d'autre part. Son intransigeance est restée totale : pour Londres, il n'y a de progrès dans la Communauté que lorsque les autres cèdent.

C'est là la conséquence pratique de la mauvaise intégration du Royaume-Uni dans la C.E.E. En dépit de l'effort considérable consenti l'an dernier par leurs partenaires pour réduire leur contribution au budget européen, les Britanniques continuent à verser à celui-ci plus qu'ils n'en reçoivent. La raison ?

La politique agricole commune dont ils ne tirent qu'un avantage limité, bien que croissant, et que leur opinion publique (de manière d'ailleurs excessive jusqu'au ridicule), continue à considérer comme une construction monstrueuse.

Alors que les poissons à capturer se trouvent surtout au large des côtes britanniques, cette opinion publique, qui vit déjà comme une expérience frustrante la participation de son pays à la Communauté des Dix, accueillerait mal une politique de la pêche qui la priverait d'une partie de son patrimoine, pour faire la part belle aux pêcheurs continentaux. Connaissant cet état d'esprit, M. Walker n'a guère de raisons d'assouplir sa position. D'autant plus que, jusqu'ici, personne ne lui a rappelé, avec fermeté, l'engagement pris, par Mme Thatcher, le 30 mai 1980, de favoriser un accord sur la pêche en contrepartie du chèque princier reçu alors pour alléger la contribution britannique au budget européen.

M. Josef Ertl, le ministre allemand qui se dit « déçu par l'Europe », pourrait inviter le gouvernement fédéral à réagir avec brutalité. L'obstruction cynique, de Londres, à la signature de l'accord avec le Canada (cynique et scandaleuse, car les Anglais, sinon quelques cartes pour la négociation, n'y gagnent rien et les Allemands perdent beaucoup) peut, légitimement irriter le gouvernement fédéral. M. Ertl a déclaré, en séance, « qu'on serait étonné » par les contre-mesures qui seraient adoptées par Bonn. On pense à une compensation financière accordée aux pêcheurs allemands et prélevée sur les crédits normalement destinés à réduire la contribution britannique au budget européen. Mais sur quelles bases juridiques appuyer de telles représailles ?

Une donnée psychologique permanente

Compte tenu des règles de fonctionnement de la Communauté, contrer la politique d'obstruction britannique n'est pas commode. On l'a déjà vu l'an dernier lorsque Mme Thatcher menaçait de bloquer la fixation des prix agricoles. C'est d'autant plus vrai qu'il n'existe pas de front des Dix pour appuyer une telle solution. Ainsi, mardi 10 mars, l'essentiel des efforts de la présidence néerlandaise a consisté, non pas tellement à rendre un accord possible, qu'à essayer de déplacer des Anglais vers les Français la responsabilité de l'échec. Tentative qu'a d'ailleurs dénoncée M. Ertl.

L'anglomanie dont fait preuve l'« establishment » politique dans des pays comme l'Italie, les Pays-Bas, voire la Belgique, est une donnée psychologique permanente de la vie communautaire que Paris ne peut ignorer. Chaque négociation bruxelloise, chaque nouvel échec, renforce la conviction que seule la détermination franco-allemande peut imposer la réorganisation de la Communauté, qui est nécessaire si l'on veut éviter un dépérissement irréversible.

PHILIPPE LEMAITRE.

ENVIRONNEMENT

D'ICI A 1983

Les pays riverains décident d'affecter 60 millions de francs au sauvetage de la Méditerranée

De notre correspondant régional

Cannes. — Les pays riverains de la Méditerranée ont décidé samedi 7 mars, à Cannes, après de longues et difficiles discussions, de dépenser 12 millions de dollars (60 millions de francs) en trois ans pour tenter de sauver la « mare nostrum ». Seize des dix-sept Etats signataires de la convention de Barcelone (1975) étaient présents à cette réunion, qui s'était ouverte lundi 2 mars en présence de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

« Comme il existe une « personnalité » européenne ou africaine, nous voyons émerger une « personnalité » méditerranéenne, qui se construit non sans peine, mais avec conviction et enthousiasme. » Telle a été la conclusion tirée par M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, de cette semaine. Elle traduit l'état d'esprit des participants, qui ont montré leur souci d'assumer leurs responsabilités dans le domaine de la protection de l'environnement.

Cette évolution a été hâtée par le désengagement financier du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), qui, après cinq ans de mise en route, a décidé de reporter ses crédits sur d'autres mers. Les Etats méditerranéens ne sont pourtant parvenus à établir un budget équilibré que pour la seule année 1981. Les prévisions de financement pour les exercices 1982 et 1983 font apparaître un déficit de près de 700 000 dollars, dont la résorption sera examinée lors d'une réunion « à mi-parcours » en mars 1982 à Dubrovnik (Yougoslavie).

Ces résultats ont été acquis après d'âpres débats. Ils sont encore subordonnés, en partie, à une décision du conseil d'administration du PNUE, qui doit se réunir en mai à Nairobi. Les Etats méditerranéens demandent, en effet, à leur « tuteur » de verser le double de la contribution qu'il a envisagée pour la période 1981-1983, soit environ 1 million de dollars au lieu de 500 000. La Communauté économique européenne a fait, de son côté, un effort remarqué en portant sa participation de 50 000 dollars en 1981 à 500 000 dollars pour chacune des deux années suivantes. Le reste du budget sera supporté par les pays intéressés, qui sont convenus d'augmenter leur contribution de 15 % en 1981 et 1982 et de 18 % en 1983.

Certaines délégations, dont celles de l'Algérie, de la Tunisie et de la Yougoslavie, ont demandé que la clé de répartition soit modifiée sur la base du produit national brut par habitant. Notons que la France verse actuellement 46 % du montant de toutes les contributions nationales. Les pays méditerranéens ont, par ailleurs, envisagé de se dégager de la tutelle financière du PNUE, en gérant eux-mêmes les fonds provenant de leur contribution, à partir du 1[er] janvier 1983.

Le programme d'actions pour les trois prochaines années a été, en revanche, adopté sans difficulté. Les principales dépenses (environ 3 millions de dollars, soit 15 millions de francs) seront consacrées à la surveillance continue des produits polluants. Celle-ci est assurée par quatre-vingt-trois laboratoires répartis tout autour du Bassin méditerranéen. Le plan Bleu (qui a pour but d'analyser les conséquences du développement des pays riverains sur le milieu naturel) disposera de 1 700 000 dollars et le programme d'actions prioritaires (PAP), portant notamment sur l'aquaculture et les énergies douces, de 1 500 000 dollars.

Les représentants à la réunion de Cannes ont, en outre, décidé de créer à Tunis un « centre régional sur les aires protégées », en d'autres termes, un bureau chargé d'étudier et de suivre l'évolution des cent zones maritimes qui seront désignées comme réserves en différents pays du Bassin. Cette décision apparemment, mineure avait son importance. En effet, c'est la première fois qu'un pays arabe autre que l'Egypte accepte d'accueillir sur son territoire un organisme qui, nécessairement, va aussi voir travailler des représentants d'Israël. L'événement a été qualifié d'« historique » par le délégué israélien, le docteur Uri Marinov.

Enfin, la ville d'Athènes a été désignée à l'unanimité pour être le siège de l'état-major du plan d'actions, lequel était installé jusqu'ici à Genève, près de son « tuteur » le PNUE.

GUY PORTE.

P.T.T.

● *Reprise du travail à Paris-Brune.* — Les agents du centre de tri postal de Paris-Brune, en grève depuis le 4 mars (*le Monde* du 5 mars) à l'appel de la C.F.D.T. et de F.O., ont voté la reprise du travail au cours du dernier week-end, bien que leurs revendications — effectifs, conditions et ambiance de travail, repos compensateurs... — n'aient pas été satisfaites. Des divergences syndicales semblent être à l'origine de l'échec du mouvement : à la différence des deux autres organisations, la C.G.T., qui n'avait appelé qu'à un arrêt de travail de vingt-quatre heures, était opposée à une grève de durée indéterminée.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

M. Reagan propose une sensible majoration des coupes budgétaires

L'assistance militaire aux pays amis sera augmentée

Washington. — L'Amérique devra être austère. Un peu plus encore qu'elle ne le prévoyait. Dans ses propositions budgétaires définitives présentées au Congrès le 10 mars, M. Ronald Reagan ne se contente pas de détailler les économies annoncées trois semaines plus tôt : il en énumère plus de deux cents autres, pour un montant de 6,8 milliards de dollars. Le total des coupes budgétaires en 1982 — l'année financière qui commence le 1er octobre prochain — s'élèverait ainsi au chiffre considérable de 55,9 milliards de dollars (près de 28 000 milliards de centimes français), soit 13,8 % de plus qu'il n'était prévu à l'origine (49,1 milliards de dollars).

Face à ces mesures draconiennes, les dépenses n'augmenteraient que de 6,1 % l'an prochain, la moitié en somme de ce que proposait M. Carter. Les États-Unis seront pourtant loin d'avoir un budget en équilibre : on prévoit un déficit de 45 milliards de dollars en 1982, à cause de l'augmentation des dépenses militaires et, surtout, de la diminution des recettes fédérales. M. Reagan veut toujours, en effet, alléger de 30 % — en trois ans — les impôts sur le revenu, ce qui coûterait à l'État 44,2 milliards de dollars en 1982, sans compter les facilités fiscales pour l'industrie qui représenteraient un manque à gagner supplémentaire de 9,7 milliards.

Depuis très longtemps, aucun président des États-Unis ne s'était permis un tel changement de cap. Non seulement M. Reagan modifie de fond en comble les projets budgétaires de son prédécesseur, mais il remet en question le rôle du pouvoir fédéral dans la conduite de l'économie. C'est aux cinquante États qu'on voudrait confier au maximum les programmes sociaux, en ne considérant plus la fiscalité comme une redistribution partielle des revenus.

Il revient maintenant au Congrès de voter les propositions gouvernementales. On s'attend à une bataille assez vive qui modifiera l'ampleur des mesures budgétaires et le calendrier des réductions fiscales, mais dont l'issue ne devrait pas trop décevoir le président. A en croire l'un des chefs de l'opposition démocrate au Sénat, M. Alan Cranston, le Congrès approuvera « *au moins 75 %* » des coupes budgétaires demandées. Il sera plus facile ensuite d'obtenir les diminutions des recettes fédérales. Toutefois, ce n'est sans doute pas le 1er juillet prochain que les Américains commenceront à bénéficier des 10 % annuels de baisse des impôts sur le revenu. L'industrie,

De notre correspondant

en revanche, profiterait, comme prévu, d'un effet rétroactif au 1er janvier.

Pressant les parlementaires de lui donner une réponse positive, M. Reagan a souligné, mardi, qu'il avait reçu « *un mandat pour changer* » du peuple américain. « *Les réductions fiscales que nous proposons,* a-t-il dit, *rencontreront certainement l'opposition opiniâtre de ceux qui sont attachés au* statu quo. *Mais celui-ci n'est autre que la stagnation économique combinée avec une forte inflation. Sans un changement spectaculaire, la situation empirera. Elle provoquera davantage de souffrances et de misère, détruira peut-être la valeur traditionnelle de l'Amérique.* »

Le directeur du budget, M. David Stockman, s'est aperçu, au cours des dernières semaines, que les dépenses fédérales seraient plus importantes que prévu, d'où une révision en hausse des coupes budgétaires. On s'est attaqué d'abord à un certain nombre de programmes déjà atteints par les propositions présidentielles du 18 février, comme la distribution des bons alimentaires qui diminueront de 2,3 milliards de dollars en 1982 (au lieu de 1,8 milliard comme envisagé). Même chose pour les logements subventionnés par l'État : M. Carter prévoyait d'en construire deux cent soixante mille. M. Reagan avait réduit ce chiffre à deux cent vingt-cinq mille et on en est maintenant à cent soixante-quinze mille. Les autres économies concernent l'enseignement, l'agriculture et la recherche scientifique.

Parmi les victimes des nouvelles coupes figurent les anciens combattants, qui n'auront pas les hôpitaux promis. Les retraités des chemins de fer seront également pénalisés, ainsi que les bénéficiaires de certains programmes de formation professionnelle. On diminuera aussi l'aide aux constructions navales et on annulera plusieurs grands travaux envisagés.

M. Reagan est persuadé que les problèmes énergétiques doivent être résolus par « *le peuple et les industries de ce pays* », non par des dépenses fédérales. Il a donc réduit sans hésiter un tiers du programme de son prédécesseur : 8,7 milliards de dollars, au lieu des 12 milliards envisagés. Le secteur nucléaire se taillera la part du lion : on envisage notamment de construire un gros réacteur dans le Tennessee, auquel M. Carter s'était opposé, craignant que cette production excessive de carburant ne favorise la prolifération des armes atomiques.

Entre le beurre et le canon, le choix est clair. M. Reagan veut *économiser d'un côté pour dépenser* de l'autre. Seule la colonne « *défense nationale* » enregistre une hausse par rapport aux propositions de M. Carter (lequel réclamait déjà une forte augmentation des dépenses militaires). Le nouveau président entend consacrer à l'armée 188,8 milliards de dollars en 1982, soit 4,4 milliards de plus que son prédécesseur, et 26,7 milliards de plus que pour l'année financière en cours.

La part des dépenses militaires dans le budget ira croissant : de 24 % en 1981 à 27 % en 1982 pour atteindre 37 % en 1986. L'essentiel de ces sommes ne sera pas consacré aux armes stratégiques, mais à des matériels conventionnels, dont la fabrication enrichira énormément les industries concernées.

M. Carter prévoyait 12,2 milliards de dollars d'aide aux pays étrangers. Son successeur entend réduire la somme de 1 milliard. Cela ne l'empêche pas de modifier les répartitions et d'augmenter ainsi la part de l'assistance militaire aux « *pays amis* » : 900 millions de dollars supplémentaires faciliteront les achats d'armes ou la formation des troupes. Israël restera en tête des bénéficiaires, avec 2,2 milliards (dont 1,4 milliard pour l'aide militaire), suivi de l'Égypte (1,3 milliard au total). D'autres nations, comme la Turquie et le Salvador, verront leurs subventions augmentées. On note également une « *rallonge* » de 4 millions de dollars à Radio Free Europe et Radio Liberty, pour « *améliorer leurs émissions destinées aux pays d'Europe de l'Est* ». Un cadeau qui sera amèrement ressenti par la radio-télévision publique aux États-Unis, dont le budget vient d'être diminué, malgré la qualité de ses programmes.

ROBERT SOLÉ.

MONNAIES

M. Jean-Yves Haberer : le S.M.E. a protégé les pays participant de l'« épidémie monétariste »

Premier invité à prendre la parole au titre des Conférences Jacques-Rueff, M. Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor, a fait, lundi en fin d'après-midi, un long exposé sur « les problèmes de l'identité monétaire européenne ». Une des conséquences heureuses de la création du S.M.E. (système monétaire européen) a été, selon M. Haberer, de protéger les pays du continent « *de l'épidémie monétariste que l'on observe ailleurs en favorisant, au contraire, un certain pragmatisme* ». Un autre avantage, a été la stabilité des taux de change entre les participants, « *résultat d'autant plus spectaculaire*, a précisé le conférencier, *que de mars 1979 à mars 1981 les autres grandes monnaies ont connu de grandes fluctuations qui, calculées par rapport au franc, ont été d'environ 29 % pour le dollar, 41 % pour le yen et 38 % pour le sterling* ». Façon élégante d'indiquer que le franc, comme du reste les autres monnaies du S.M.E., s'est dévalorisé dans de fortes proportions vis-à-vis de ces trois monnaies.

M. Haberer a donné quelques indications montrant la façon pragmatique dont le S.M.E. a été géré. C'est ainsi que les deux tiers des interventions ont été effectuées à l'intérieur des marges et un tiers seulement ont été des interventions obligatoires aux limites, c'est-à-dire au cours plancher ou plafond que les monnaies participant au système ne sont pas autorisées à dépasser.

Dans l'instabilité monétaire régnante, le S.M.E. a quelque chose de « *subversif au sens noble du mot* », a encore déclaré le directeur du Trésor, qui a rappelé quelques chiffres propres à montrer le « poids » du système dans le monde. Les pays membres du S.M.E. (Grande-Bretagne comprise, bien que sa monnaie continue à flotter) possèdent 120 milliards de dollars, soit 35 % du total des réserves en devises existantes ; 13 000 tonnes d'or, soit 46 % du total mondial ; quant aux quotes-parts au Fonds monétaire international, ils en détiennent 28 %, c'est-à-dire plus que la minorité de blocage. Encore faudrait-il, notons-le, qu'ils soient déterminés à voter tous dans le même sens.

Dès maintenant, les pays membres ont, grâce au S.M.E., des facilités d'emprunt bien supérieures à celles que leur offre le Fonds monétaire international. C'est ainsi que la France pourrait théoriquement disposer grâce à son appartenance au S.M.E. de 78 milliards de francs de crédits alors que la totalité des crédits inconditionnels et conditionnels que le Fonds monétaire pourrait mettre à sa disposition ne dépasse pas 23 milliards de francs.

L'ECU est-il destiné à devenir une monnaie de réserve ? Un obstacle technique de taille s'oppose à cette évolution. On oublie souvent, a rappelé M. Haberer, que le traité de Rome a prévu que le budget de la Communauté devrait toujours être en équilibre. Il n'est donc pas question que la Communauté émette des titres à court terme libellés en ECU offrant aux investisseurs publics ou privés l'équivalent des bons du Trésor américain à trois mois. « *L'émission d'une dette à court terme, support d'un vaste marché monétaire européen de l'ECU, supposerait une révolution dans les conceptions budgétaires européennes qui ne paraît pas souhaitable et à laquelle d'ailleurs personne ne songe.* » Pour M. Haberer l'ECU, pour devenir une monnaie de réserve, devrait encore modifier son régime d'émission. Or « *le régime actuel de création est modéré mais un peu fantasque car la quantité d'ECU émis dépend exclusivement des variations des cours de l'or et du dollar* ». Et d'ajouter : « *Il devra être remplacé par un système mieux contrôlé.* » De même l'ECU est encore handicapé par le trop grand nombre de monnaies dont il est composé. Pour être utilisable sur une grande échelle, il devrait être probablement « *simplifié* » mais cela poserait d'autres problèmes.

En attendant, pour que l'identité monétaire de l'Europe apparaisse pleinement, il faudrait, a conclu l'orateur, que l'approche technocratique soit dépassée par la volonté politique des États et l'attente de l'opinion publique. Mais il sera très difficile de l'y intéresser aussi longtemps que le système monétaire européen sera conçu « *pour les seules banques centrales* ».

STABILITÉ DU DOLLAR BAISSE DES TAUX AUX ÉTATS-UNIS

Le dollar est resté stable mercredi 11 mars sur des marchés des changes qui se sont, toutefois, montrés nerveux. A Paris, la monnaie américaine s'est maintenue aux environs de 4,97 F et, à Francfort, elle est revenue à 2,1050 DM après une pointe à 2,12 DM la veille à New-York.

La baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, où les grandes banques ont ramené leur taux de base de 18 1/2 % à 18 %, qui aurait dû faire fléchir le dollar, n'a pas eu beaucoup d'influence, du fait qu'elle avait été anticipée.

Le même phénomène s'est produit pour la livre sterling, qui s'est légèrement redressée après l'annonce, mardi 10 mars, d'une réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre (12 % contre 14 %). Les opérateurs avaient, là aussi, anticipé cette réduction dont l'ampleur leur a paru bien réduite, d'où la légère hausse de la monnaie britannique.

Sur le marché de l'or, la hausse du cours de l'once de 31,1 grammes, qui, mardi 10 mars, était passé de 473 dollars à 487 dollars, à la suite des événements de Pologne et des déclarations du président Reagan sur d'éventuelles expéditions d'armes aux rebelles afghans, ne s'est pas poursuivie : le cours est retombé un peu au-dessus de 480 dollars.

ÉNERGIE

LE PRIX DU KILOWATT-HEURE D'ORIGINE NUCLÉAIRE A BAISSÉ EN 1980

En 1980, le prix de l'électricité fournie par les centrales nucléaires en service d'Électricité de France a baissé par rapport à 1979, souligne le bulletin « Enerpresse » du 9 mars. Il apparaît en effet que le coût de l'énergie (en francs constants 1980) a été de près de 10,5 centimes contre 10,7 un an plus tôt.

Le coût de l'électricité du thermique classique s'est élevé à 19,3 centimes en 1980 contre 16,2 en 1979. L'électricité fournie à partir du charbon a été très nettement meilleur marché (14,9 centimes par kWh) que celle produite à partir du fuel (22,4 centimes).

L'année 1980 a été, il est vrai, marquée par une augmentation des prix du fuel lourd de 53 % et par une hausse « sensible » des prix des charbons nationaux ou importés.

Le budget britannique

(Suite de la première page.)

Faisant état des substantielles subventions données aux entreprises nationalisées et de l'incapacité des administrations locales à réduire leurs dépenses, Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Échiquier, a souligné le caractère inévitable d'un accroissement des impôts. Car, a-t-il dit en substance, « *le gouvernement n'a pas été assez loin dans la réduction des dépenses publiques* ». Dans l'immédiat, une hausse de 30 % des taxes aboutit à augmenter le prix de la bière de 4 pence, celui du whisky de 60 pence et celui des cigarettes de 14 pence. En outre, le prix de l'essence subit une augmentation de 20 pence par gallon (4 litres environ), ajoutant ainsi au fardeau des automobilistes qui auront également à supporter une augmentation de la *vignette annuelle, passant de 60 à 70 livres.*

Le gouvernement augmente surtout « indirectement » les impôts directs. Sans toucher au taux de l'impôt sur le revenu, il a décidé de maintenir à leurs niveaux actuels les abattements à la base, qui auraient dû normalement être augmentés, compte tenu de l'inflation. En outre, le seuil de l'impôt n'est pas relevé, avec pour conséquence d'assujettir à l'impôt des petits revenus qui y échappaient jusqu'à présent. Selon les adversaires du gouvernement, les quelques centaines de milliers de petits salariés entrant dans cette catégorie auront intérêt à s'inscrire au chômage. De même, les pensions ainsi que les diverses allocations de la sécurité sociale sont augmentées de 9 %, alors que, selon la formule d'indexation, elles auraient dû être relevées de 10 %.

Sir Geoffrey n'a pas manqué de souligner que le coût de la sécurité sociale en 1981-1982 serait de 27 milliards de livres, soit environ 1 000 livres par an pour chaque travailleur. Par souci d'équité, le gouvernement augmente cependant les allocations familiales et institue un nouvel impôt de 20 % sur les revenus des compagnies pétrolières de la mer du Nord. De même, il frappe d'un impôt spécial et temporaire les bénéfices des banques.

Inspiré par l'orthodoxie monétariste, le budget répond essentiellement au souci du premier ministre de maintenir la priorité à la lutte contre la hausse des prix. Le seul, mais important, résultat positif de l'expérience Thatcher est la chute du taux annuel d'inflation qui est intervenue pour le onzième mois consécutif, touchant à 10,5 % en février. Les derniers chiffres de la Banque d'Angleterre, publiés quelques heures avant la présentation du budget, indiquant un nouvel accroissement de la masse monétaire de l'ordre de 17,5 % par an (au lieu de la fourchette de 7 % à 11 % prévue par le gouvernement), apportaient d'ailleurs une justification supplémentaire à la présentation d'un budget *sévère, mais essentiellement déflationniste.*

Malgré les pressions conjuguées des syndicats et de l'industrie — la Confédération patronale (C.B.I.) avait proposé, il y a quelques jours, un vaste programme de relance, — le gouvernement ne dévie pas de sa ligne rigoureuse. Aux Communes, Sir Geoffrey a répété qu'il serait « *fatal* » de changer de stratégie et qu'une « *nouvelle dose d'inflation* » serait une tragédie pour le pays.

L'objectif pour l'année financière 1981-1982 est de ramener le déficit budgétaire à 10,5 milliards de livres, alors qu'il avait atteint pour l'année en cours 13,5 milliards, au lieu des 8,5 milliards primitivement prévus. D'où la nécessité, selon le chancelier de l'Échiquier, de réduire cette année de 3 milliards le déficit par des mesures rigoureuses, y compris par une augmentation de la taxation.

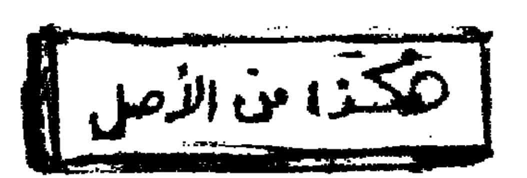
Pour le gouvernement, les consommateurs, à l'exception des chômeurs, ont d'ailleurs été favorisés au détriment de l'industrie. Selon lui, le niveau de vie a augmenté de 2,5 % au cours de cette année. En tout cas, les revenus ont été suffisamment augmentés pour faire supporter aux particuliers le fardeau des mesures nécessaires pour sauver les entreprises du marasme et créer de nouveaux emplois.

Les sacrifices imposés à la masse des contribuables permettront-ils à l'industrie d'améliorer sa situation ? *Pour M. Beckett, président du patronat,* le budget est « *très décevant* ». Certes, il s'est félicité des allégements fiscaux en faveur des petites entreprises et des encouragements donnés à la construction immobilière. Mais la concession majeure obtenue du gouvernement — la baisse de 2 points du taux de l'escompte (ultérieurement, le gouvernement laissera aux banques le soin de fixer leur propre taux d'intérêt) — est jugée insuffisante par les milieux de l'industrie, qui espéraient une baisse de 3 ou 4 points. Ils soulignent, en outre, que cette réduction est compensée par le refus gouvernemental de réduire la surcharge de la contribution patronale à la sécurité sociale, par le maintien de la taxe sur le fuel, par l'augmentation du prix du pétrole et l'absence de réduction des tarifs industriels du gaz et de l'électricité.

A la City, les banques ont, pour leur part, réagi défavorablement à l'impôt spécial sur leurs bénéfices, qui doit rapporter 400 millions de livres au Trésor, soulignant qu'elles auront plus de difficultés à prêter aux industries qui en auront besoin.

A en juger par ces réactions négatives sans oublier celles des syndicats, le nouveau budget doit entretenir, sinon même aggraver, le malaise économique, social et politique. Il fallait certes s'attendre à de féroces critiques de la part de l'opposition travailliste. « *Une catastrophe (...). Un budget de désespoir présenté par un chancelier désespéré* », a déclaré M. Foot, dirigeant de l'opposition. Mais, dans les rangs du parti conservateur et au sein même du gouvernement, se manifestent aussi un certain mécontentement devant l'extrême rigueur d'un budget déflationniste et beaucoup d'inquiétude quant à ses conséquences électorales.

HENRI PIERRE.



LA BANQUE ET L'EUROPE

Le système monétaire européen à l'heure du dollar

LE système monétaire européen (S.M.E.) a été, comme son prédécesseur le « serpent » européen, créé pour soustraire autant que faire se peut les relations monétaires intra-européennes aux fluctuations extérieures. Cependant les pays qui y participent (1) sont incapables de définir, et encore plus d'appliquer, une politique concertée vis-à-vis du dollar. Telle est la contradiction qui continue de peser sur le S.M.E., même si celui-ci, dans l'ensemble, a beaucoup mieux fonctionné que les augures (pas toujours désintéressés) s'y attendaient.

Le « serpent » avait fini par ne plus inclure que le mark allemand, les monnaies du Benelux et la couronne danoise, parce que seule l'Allemagne fédérale et les petits pays de la Communauté qui gravitent plus ou moins autour de son économie s'étaient montrés déterminés à refuser l'« inflation importée » d'Amérique du Nord.

C'est dans des conditions tout à fait différentes qu'a été créé et que s'est développé le S.M.E., depuis son lancement en mars 1979. Depuis cette date, le dollar a été, sauf pendant de courtes périodes d'affaiblissement (fin de l'été et début de l'automne 1979, et de nouveau une partie de l'été 1980), ou stable ou en hausse. L'expérience a montré que la cohésion du S.M.E. a pu être maintenue. Il a suffi en quelque sorte aux monnaies qui le composent de se laisser glisser ensemble, ce qui est une opération moins difficile que d'entreprendre de concert une escalade.

La grande faiblesse dont a fait preuve le mark, tant que la Bundesbank s'est refusée à laisser monter les taux d'intérêt en R.F.A. — ce qu'elle s'est finalement résolue à faire au mois de février, — a toutefois suscité des tensions à l'intérieur du système. Toute autre monnaie que le mark aurait probablement dû faire l'objet d'une petite dévaluation en pareille situation. Mais tant l'ampleur des réserves de changes accumulées dans le passé par la R.F.A. qu'un sentiment général d'incongruité à l'idée d'une telle mesure ont empêché qu'elle fût sérieusement envisagée.

Quand, au printemps de 1978, M. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt annoncèrent leur intention de créer un « *système stable de relations de changes à l'intérieur de la C.E.E.* », d'où allait sortir le S.M.E., la question que l'on se posait en France était la suivante : pourquoi le président de la République, malgré les cuisantes expériences du passé (le franc avait dû quitter deux fois le « serpent » faute de tenir la rampe devant un mark allemand tout-puissant), tente-t-il à nouveau d'associer le pot de terre et le pot de fer ? A l'inverse, on se demandait en Allemagne quel démon poussait le chancelier à vouloir lier le solide deutschemark à un franc chroniquement affaibli par une incorrigible inflation, au risque de contaminer la République fédérale.

Cependant, c'était l'époque où les experts de l'O.C.D.E. montraient du doigt la République fédérale d'Allemagne, lui reprochant de mettre trop exclusivement l'accent sur la stabilité au détriment de l'expansion économique.

Sachant les pressions auxquelles il allait être soumis, et estimant sans doute qu'on ne pouvait pas continuer à laisser monter la valeur du deutschemark sans dommages plus ou moins graves pour l'industrie allemande, le chancelier Schmidt préparait dès le printemps un programme de relance de l'activité propre à aggraver le déficit budgétaire. Telles sont les circonstances qui devaient, par la suite, largement déterminer le destin du S.M.E. « *Le fonctionnement du système a été facilité par le comportement relativement meilleur du dollar sur les marchés des changes et par la faiblesse relative du deutschemark* », lisait-on dans le dernier rapport annuel de la B.R.I., publié en juin 1980. On peut trouver une confirmation *a contrario* de ce jugement dans le fait que le seul réajustement d'ensemble des parités (taux pivots) qui ait eu lieu jusqu'à maintenant au sein du S.M.E. a été celui du 24 septembre 1979. Le dollar connaissait alors une période difficile qui se traduisait par un regain de spéculation à la hausse du deutschemark. Mais, dès le mois de novembre suivant, le franc français prenait la tête du S.M.E., une position qu'il n'a guère cessé d'occuper depuis cette époque.

PAUL FABRA.

(Suite page 32.)

(1) L'accord monétaire européen de décembre 1978 créant le S.M.E. a été signé par les neuf pays composant alors la Communauté. Cependant la Grande-Bretagne ne participe pas au « mécanisme des changes », qui est la disposition la plus importante de l'accord, celle qui lie entre elles les monnaies par un rapport des changes fixe (avec marge de variation maximale de 2,25 %). La lire bénéficie d'une marge de fluctuation beaucoup plus large (6 %).

Une lente maturation

« UN marché bancaire européen » ayant les mêmes caractéristiques qu'un marché bancaire national serait conforme à l'esprit et à la lettre des objectifs du traité de Rome. Vingt-quatre ans après sa signature, il faut reconnaître que bien peu de pas ont été faits dans la bonne direction. Il aura bien fallu seize ans pour que le conseil des ministres de la C.E.E. adopte (en juin 1973) une directive visant à la suppression des restrictions à la liberté d'établissement, et à la libre prestation des services dans le champ des activités non salariales des banques et autres instituts financiers. « En substance, par cette directive, les Etats membres se proposaient de prendre dans les vingt-quatre mois toutes les mesures permettant à la banque d'un pays d'ouvrir une agence ou de créer une filiale dans tout autre pays de la C.E.E. sans rencontrer de discrimination vis-à-vis des établissements nationaux. Se trouvaient naturellement préservées les limitations en matière de mouvements de capitaux qui, à l'époque comme maintenant, correspondaient aux exigences des politiques économiques respectives. Quelques directives furent prises pour alléger ces restrictions, mais sans débloquer la situation.

Le fait de ne pas avoir réussi à progresser dans la libéralisation des mouvements de capitaux a été l'un des principaux freins à la création d'un système bancaire européen. Mais l'interpénétration des structures bancaires s'est heurtée à un autre obstacle : la grande diversité, passée et actuelle, des législations nationales de la C.E.E. qui réglementent d'abord l'accès puis l'exercice des activités bancaires, empêche pratiquement l'application des principes de liberté reconnus dans le traité de Rome et renforcés par les directives du conseil des ministres de 1973. La commission examina donc à nouveau l'opportunité de rapprocher les législations nationales.

On pouvait le prévoir, cette tentative de coordination, aux objectifs peut-être excessivement ambitieux, rencontra une très forte opposition de la part des pays les plus libéraux, en particulier de la Grande-Bretagne, qui, à la fin de l'année dernière, a maintenu une réglementation « à la carte » dans le secteur du crédit. En pratique, la banque d'Angleterre a adopté des critères différents selon les banques en fonction d'éléments discrétionnaires plus contraignants, par exemple, que ceux de la banque d'Italie pour « autoriser » l'ouverture de nouvelles banques, ou même seulement de nouveaux guichets.

Un nouveau projet de « directive »

Constatant ces oppositions, la Commission de la C.E.E. a préparé depuis 1974 un nouveau projet communautaire de législation bancaire qui a pris en décembre 1977 la forme d'une « première directive pour la coordination des dispositions législatives, réglementaires, administratives, concernant l'accès à l'activité du crédit et à son exercice ». Il y avait vingt-quatre mois pour la faire accepter par les Etats membres. Comme dans d'autres cas, le délai fut largement dépassé, en particulier par l'Italie. Ce pays put aussi faire valoir un texte de la Commission C.E.E. : un pays dans lequel l'abandon du régime discrétionnaire d'autorisations à l'ouverture de nouvelles banques ou de nouveaux guichets provoque de graves troubles, peut obtenir une période transitoire de sept ans, renouvelable cinq autres années, pour appliquer le nouveau régime. L'Italie en a fait la demande : la banque nationale garde ainsi son pouvoir discrétionnaire jusqu'à la fin de 1989.

Tandis qu'en Europe chaque pays de la Communauté met en œuvre ce processus de « marché commun bancaire », la Commission cherche à progresser de son côté. Elle a proposé l'adoption d'un autre principe : celui de la coopération entre les autorités de contrôle, c'est-à-dire un échange d'informations, surtout pour les banques qui opèrent dans des pays différents avec des guichets ou des banques contrôlés.

MARIO SALVATORELLI.

(Suite page 32.)

Le rocher suisse

LA Suisse : temple rocheux du capitalisme. Son système bancaire : une valeur refuge. Telle est l'image bien établie. Mais à l'heure où le dollar s'est mis à monter, les responsables du franc suisse ont regardé avec circonspection chuter le deutschemark, son voisin. La concurrence devient plus dure dans le grand monde, sans frontière, de la finance internationale. Le pouvoir politique suisse lui-même évolue, de sorte que, si la banque exerce bien un certain contrôle sur le pays, celui-ci contrôle aussi, de plus en plus, le système bancaire. Si jamais gnomes il y eut, comme on l'a dit un temps à propos des banquiers de Zurich, en référence aux affreux petits génies qui, selon le Talmud, gardent les trésors de la terre, force est désormais de constater qu'ils ne sont plus seuls, et qu'ils partagent désormais largement leur pouvoir.

En dépit de leur réputation, au classement des géants de la finance, les trois mastodontes suisses que sont, par ordre d'importance, la Société de banque suisse, l'Union de banque suisse et le Crédit suisse ne sont pas dans le peloton de tête puisqu'ils ont été classés, respectivement, 28e, 31e et 46e à la fin de l'année 1979. Mais il est vrai qu'ils gardent une bonne partie de leurs trésors cachés. Les dépôts fiduciaires qu'ils reçoivent pour le compte de clients, les fonds d'investissements qu'ils sont chargés de placer pour eux, et même des opérations traitées sur le marché des changes ou sur celui des matières premières et des métaux précieux, sont autant d'activités qui ne figurent pas toujours dans leurs bilans. Elles leur confèrent, néanmoins, une partie importante de leur puissance, et, en tout cas, leur assurent des revenus parallèles supérieurs au total des bénéfices nets courants de leur activité institutionnelle. Bien entendu, les banquiers suisses se plaignent de l'augmentation de la pression fiscale qui s'exerce sur eux, sous des formes diverses, ainsi que du caractère de plus en plus contraignant de la réglementation bancaire.

« *Il est urgent d'adopter une réglementation des prescriptions sur les fonds propres, avant que les banques suisses ne souffrent d'un désavantage concurrentiel trop important, au niveau international* », souligne le rapport de l'Association suisse des banquiers pour 1979-1980. « *C'est un fait*, nous dit, fair play, l'un d'entre eux, pourtant directeur de la filiale d'une banque étrangère, *la rentabilité des banques suisses n'est pas très élevée sur le plan commercial, parce que les taux d'intérêt sont bas et que la réglementation impose une proportion de fonds propres par rapport aux engagements de l'ordre de un à dix alors que l'on tolère de un à vingt ou vingt-cinq à Londres ou à Luxembourg. Le résultat est que les banques suisses, à capital égal, gagnent deux fois et demie moins que leurs concurrentes sur leurs affaires commerciales. Mais il est vrai qu'elles se rattrapent sur le reste.* »

Concurrence accrue

Le Crédit suisse a annoncé, par exemple, une augmentation « satisfaisante » de 12 % de son bénéfice net pour 1979, en expliquant qu'il se répartissait pour les deux cinquièmes sur les affaires commerciales, un tiers sur les opérations d'émission et sur titres, et un cinquième pour les transactions sur devises et métaux précieux. Tout le monde, toutefois, n'est pas le Crédit suisse. En dix ans, le nombre des banques régionales et des caisses d'épargne suisses est tombé de 260 à 223, et celui des banques privées de 47 à 25. C'est dire que la « concentration » va bon train. En sens inverse, on constate une progression du nombre des sociétés financières (passées de 53 à 73) et des succursales de banques étrangères (de 11 à 14), ce qui traduit une augmentation de la concurrence extérieure. Récemment, l'annonce de l'installation à Genève de la plus importante banque allemande, la Deutsche Bank, avec une succursale à Zurich, a résonné, après les arrivées américaines, françaises et anglaises depuis dix ans, comme un coup de tonnerre rompant les habitudes, pourtant établies de longue date, de chacun chez soi entre voisins.

Mais en réalité, le système bancaire suisse se défend très habilement et, pourrait-on dire, très sagement : il accepte, non sans la surveiller de près, l'évolution politique. Il compose, sur la question du secret bancaire, au point de dire que l'Autriche exagère maintenant bien plus que la Suisse, en la matière, ce qui est vrai... mais la Suisse n'en conserve pas moins les avantages principaux de sa position traditionnelle.

Logique avec son libéralisme qui veut que les banques suisses puissent sortir du pays comme elles le veulent, ce qui est souhaitable pour elles, compte tenu de l'étroitesse relative de leur marché intérieur, la Commission fédérale des banques a laissé entrer en sens inverse des grands concurrents comme la Chase Manhattan Bank, la First National City Bank, ou d'autres. On annonce maintenant la Bank of America, la Dresdner Bank.

Les conditions de travail se sont trouvées ainsi revigorées, sur une place qui se trouvait, depuis des années, très privilégiée du fait de l'attrait conjoint du franc suisse et du secret bancaire. Les grandes banques se sont vu condamnées à accélérer l'implantation de leur réseau international à partir de Zurich et de Bâle, et les petites à améliorer leur gestion, surtout à Genève où se trouvent les spécialistes de la gestion des fortunes privées.

La tradition reste en la matière *grosso modo* la même : 15 % en or, 50 % en actions, réparties en valeurs américaines et en valeurs internationales du genre Royal Dutch ou Siemens, un poste Nestlé et le reste en obligations ; dont quelques-unes bien suisses. Sauf ordre contraire, une gestion de père de famille qui donne des satisfactions plus sûres, au dire des banquiers genevois, que les aventures de sociétés financières et de prétendus investisseurs dynamiques qui risquent de laisser en fin de course leur client sans le sou... C'est par la prudence qu'on consolide ainsi plusieurs siècles de souci de la sécurité. Il reste, pour aiguiser la vigilance, que les concurrents sont là et que les perspectives de fluctuations du franc suisse ne sont plus celles des années 60 où tout placement étranger en SF, quel qu'il soit, se trouvait automatiquement rentabilisé par la hausse de la monnaie. Expertise et discrétion restent, malgré des anicroches relativement mineures, la base de la gestion privée.

Gestion prudente

Quant aux affaires commerciales, elles s'appuient sur deux bases, encore bien solides. La première est que le système bancaire suisse, et particulièrement les trois grandes banques, sont le pivot d'un important marché de financement sur lequel les capitaux sont très peu chers, comparativement aux autres. Partout où une opération est conçue en SF, elle doit passer en premier lieu par la Suisse. Les trois grands secteurs ainsi actifs sont les émissions publiques en francs suisses, pour les débiteurs étrangers les placements privés en SF (des obligations à moyen terme par exemple), et les opérations à forfait en SF qui se font à Zurich, où l'on escompte sans retour des traites à moyen terme dans les pays de l'Est pour faciliter leur commerce.

Mais la force de l'ensemble, bien que toujours plus internationalisé, est de ne pas l'être trop, et de s'appuyer sur une épargne locale très puissante. En 1979, guère plus de 27 % du passif et 36 % de l'actif des banques suisses appartenaient à des non-résidents (contre 48 % des actifs des banques anglaises et 20 % de ceux des banques françaises). Le taux des actifs bancaires par habitant, en Suisse, est le plus fort du monde : 70 000 SF par habitant, c'est-à-dire deux fois plus qu'en Allemagne, qui vient immédiatement derrière. La Suisse est le pays le plus hypothéqué du monde, ce qui se comprend là où les taux d'intérêt ont été si longtemps de 4 à 5 % et les capitaux abondants. Mais on ignore souvent que les Suisses contribuent davantage par eux-mêmes aux prêts faits par leurs banques à l'étranger, qu'ils ne reçoivent eux-mêmes de capitaux de l'extérieur.

A cet égard, il semble que la gestion par la Banque centrale de la masse monétaire suisse, un temps considérée comme draconienne par les intéressés, apparaisse maintenant comme un relatif succès. Finalement, le système bancaire suisse a cherché à jouer un rôle mondial, tout en limitant le caractère de monnaie de réserve et d'investissement international de sa monnaie : un avantage acquis au prix d'inconvénients limités, grâce à une politique d'austérité qui permet à ses responsables d'observer aujourd'hui l'avenir avec un flegme relatif.

JACQUELINE GRAPIN.

Le système monétaire européen à l'heure du dollar

(Suite de la page 31.)

Pour beaucoup, ce nouveau classement — évidemment transitoire — des monnaies européennes apparaît comme une anomalie. Que la monnaie de la France, un pays où la hausse des prix annuelle avoisine 14 % surclasse désormais la monnaie de la R.F.A., où cette hausse reste (pour l'instant du moins) de l'ordre de 5,5 à 5,9 %, apparaît comme un phénomène contre nature, qui ne saurait se perpétuer très longtemps. En réalité, l'évolution de l'indice des prix à la consommation ne doit pas être pris comme l'unique critère *de la solidité — ou de la* faiblesse — supposée d'une monnaie. En Belgique, par exemple, l'augmentation du coût de la vie est relativement modérée. Pourtant ce pays surendetté connaît en réalité une situation financière difficile et le franc belge est presque constamment à la traîne du S.M.E. En ce qui concerne l'Allemagne fédérale, il faut tenir compte du fait qu'une partie impossible à évaluer (les statistiques de la Bundesbank ne permettent guère de s'y retrouver sur ce point pourtant capital), mais en tout cas importante, du déficit budgétaire est désormais financée par la création monétaire. Il existe de ce fait une pression inflationniste latente en R.F.A., qui atteste l'ex*plosion soudaine des taux d'in*térêt qui s'est produite fin février. Un des facteurs qui déterminent la valeur relative des monnaies les unes par rapport aux autres est précisément la différence, variable à travers le temps, de pression (entendez de « création ») monétaire entre les différents pays.

Le danger existe que le S.M.E. ne se transforme en communauté d'inflation, avait dit en substance l'ancien président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger. La question qui se pose est de savoir si le S.M.E. s'est ou non révélé comme une source autonome d'inflation. En ne s'opposant pas à la dévalorisation récente de leur monnaie par rapport au dollar, les pays du S.M.E. ont très certainement préparé un nouvel essor de l'inflation chez eux.

Dans la mesure où l'expérience a été jusqu'à présent concluante, permettant de faire à nouveau des pays continentaux de la C.E.E. une zone de relative stabilité monétaire, on aurait pu penser que ce premier succès aurait poussé le pays participant à passer à la deuxième étape. Or c'est le contraire qui est arrivé. Selon l'accord signé en décembre 1978, des négociations auraient dû, dès l'année *1981, s'engager en vue de « consolider... les dispositions et les procédures...* (ainsi) *établies afin d'en faire un système définitif ».* Il était prévu que cette consolidation serait accompagnée de la création d'un Fonds monétaire européen, se substituant à l'actuel FECOM (Fonds européen de coopération monétaire) qui n'est pas autre chose qu'un compte de gestion. En décembre 1980, les Neuf sont convenus de repousser l'exécution de ce projet sans prendre d'engagement de dates. A cette décision, les explications de nature politique ne manquent pas : le R.P.R. s'était inquiété de l'abandon de souveraineté que représenterait l'institution d'un Fonds européen devenu dépositaire d'une *partie des réserves de change des* pays participants. Ce n'est pas le moment, à la veille de l'élection présidentielle, de prêter le flanc à la critique.

Cependant, on peut douter que, une fois le cap électoral passé, et quel que soit le futur président de la République en France, de grands progrès soient accomplis dans la voie d'une étroite union monétaire de nature institutionnelle. On ne voit pas pourquoi les Etats consentiraient à faire dans ce domaine un saut qu'ils se sont refusé à faire dans tous les autres.

PAUL FABRA.

Les banques privées continuent de jouer un grand rôle dans la Communauté

LES banques privées peuvent être très privées, ou seulement une appellation fallacieuse cachant quelque chose d'autre. Elles peuvent être grandes ou petites, offrir uniquement un seul type de service ou toute une gamme bancaire. Certaines n'ont comme clients que quelques grandes sociétés, avec un saupoudrage de quelques entreprises non cotées, tandis que d'autres peuvent en avoir des milliers. Leur seul dénominateur commun est la diversité. Elles varient selon les pays, et même à l'intérieur des frontières.

En France, des banques telles que le Crédit commercial de France ou le Crédit industriel et commercial sont privées dans la mesure où elles n'appartiennent pas à l'énorme secteur d'Etat qui comprend les trois géantes Banque nationale de Paris, Société générale et Crédit lyonnais. Elles ne font pas non plus partie des institutions semi-publiques comme le Crédit agricole, dont la mission originelle était d'accorder des crédits à bon marché aux agriculteurs. Ces banques sont des établissements commerciaux offrant toute une gamme de services destinés à la clientèle particulière.

A l'autre extrémité du spectre se trouvent les banques d'affaires, dont la spécialité, avant les réformes Debré des années 60, était d'investir à long et moyen terme dans l'industrie. Pratiquement, toutes offrent des services de gestion de portefeuille, émettent de nouveaux emprunts et accordent des prêts à l'industrie.

Une banque d'affaires typique telle que Suez ou Paribas est effectivement le point de convergence d'un important groupe holding qui possède des participations dans d'autres sociétés. Elle sert de banque aux membres du groupe et, ce faisant, retient des honoraires sur les conseils et les transactions des entreprises. Elle recueille également des dépôts des sociétés apparentées et leur consent des avances, offrant aussi ses services à d'autres firmes et à des particuliers. Ce système, essentiellement français, est largement inconnu en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Il existe, avec d'importantes différences, en Allemagne, où les banques sont « universelles », recouvrant toutes les activités bancaires, y compris le placement des fonds de leurs clients dans des sociétés où elles peuvent avoir des participations.

Les paradoxes de la concurrence

L'an dernier, le rapport Mayoux sur la banque française, non encore publié officiellement, a souligné la puissance du secteur public en France, tant par la propriété directe de l'Etat que par des institutions semi-publiques comme le Crédit agricole ou le Crédit national. Il concluait à une concurrence insuffisante dans le secteur bancaire. Beaucoup d'améliorations ont pourtant eu lieu à ce sujet depuis 1965. Jusqu'à cette date, la banque française était rigoureusement scindée entre les banques d'affaires et les banques de dépôts qui ne pouvaient pas faire d'investissements à long terme dans des affaires non bancaires. Depuis que cette distinction a été abrogée par M. Michel Debré, alors ministre des finances, banques d'affaires, banques de dépôts et établissements nationalisés peuvent se faire concurrence. Sans doute est-ce encore insuffisant : l'une des principales recommandations du rapport Mayoux porte sur la décentralisation des décisions bancaires.

Paradoxalement, en Allemagne où, selon les apparences, il *devrait y avoir plus de concurrence,* il semble qu'il y en ait moins que partout ailleurs en Europe. La République fédérale a le réseau d'agences le plus dense d'Europe. Il est dominé par les trois grands groupes, Deutsche, Dresdner et Commerzbank. Massifs à tous points de vue, ils contrôlent à eux trois moins de 20 % du marché de banque au détail. Ils concentrent environ un tiers des activités de banque commerciale, alors que la moitié se trouve entre les mains des caisses d'épargne et de leurs banques de compensation.

Le concept allemand est fondé sur la banque « universelle ». Chaque établissement a des buts multiples, dont les affaires comprennent le transfert d'argent aussi bien que les opérations bancaires d'investissement à long et à court terme, et qui se spécialise dans les opérations de bourse. Ainsi une banque ne se contente-t-elle pas d'investir des fonds *dans une société et de lui prêter de l'argent :* elle conseille également ses clients au sujet des placements en actions et en obligations de la même société.

Le résultat, c'est que, comme le montre le cas récent d'A.E.G., *beaucoup de sociétés sont liées* à des banques précises (la Dresdner dans ce cas). Il y a donc moins de concurrence pour les affaires disponibles. Et les difficultés que les banques étrangères rencontrent pour pénétrer sur le marché intérieur allemand illustrent cette situation.

Le dessus du panier anglais

En Grande-Bretagne, où toutes les banques appartiennent à des intérêts privés, une claire distinction existe entre les banques grand public *(high street banks)* et les *merchant banks* dont la spécialité est le conseil financier, la gestion des portefeuilles, l'activité des sociétés et les affaires connexes. La plupart des *merchant banks* sont spécialisées dans certains domaines. La concurrence est intense pour la gestion des fonds de placement — dont une proportion élevée vient des caisses de retraites — et la clientèle des entreprises.

Depuis quelques mois, en raison de la situation désastreuse d'une grande partie de l'industrie britannique, les banques ont été dans l'obligation de s'intéresser plus directement à leurs clients. Mais elles ne sont pas allées encore jusqu'à s'inspirer de l'exemple allemand des années 20 en convertissant leurs prêts en participations directes au capital des entreprises.

Les dix banques membres du comité des maisons d'escompte *(accepting houses)* constituent l'aristocratie des banques d'af*faires britanniques. Elles sont* minuscules, d'après leurs bilans, par rapport aux grandes banques de compensation. Même la plus importante d'entre elles, Kleinwort Benson, avec un total de 2 400 millions de livres sterling au bilan, ne représente que le cinquième de la plus petite banque de compensation de Londres. La plus petite des maisons d'escompte a un bilan de 111 millions de livres seulement.

Mais les banques d'affaires tendent à compenser par leur ingéniosité ce qui leur manque en dimension. Pour les plus grandes, les profits bancaires constituent encore une proportion élevée du total de leurs bénéfices, mais, pour beaucoup, les revenus de services de toutes sortes, dont la gestion de portefeuille, le conseil aux entreprises, l'organisation des prêts en eurodevises, les opérations sur l'or, représentent une proportion croissante de leurs recettes. Les grandes banques, aux ressources énormes, s'introduisent, toutefois, en force dans les affaires des *merchant banks.*

Certaines des grandes firmes d'agents de change essaient aussi de développer leurs affaires de gestion de fortunes. Les banques d'affaires sont donc bousculées de plusieurs côtés. Elles ont réussi cependant, jusqu'ici, à courir plus vite que leurs concurrents, et, l'an dernier, la plupart d'entre elles ont encaissé des bénéfices records, de telle sorte que la menace éventuelle contre les *merchant banks* reste... une perspective lointaine.

ROMAN EISENSTEIN.

Une lente maturation

(Suite de la page 31.)

En particulier, un projet de directive est en préparation pour établir que l'examen des situations financières, patrimoniales, d'exportation, de risques en général, prenne en considération non seulement la banque, mais tout le groupe. Cela implique évidemment la participation éventuelle de la banque « mère » d'un pays dans la banque « fille » d'un autre pays de la C.E.E. Tout cela serait naturellement rassemblé sous le secret bancaire pour éviter que des informations bénéficiant de la discrétion d'un pays ne puissent être utilisées par un autre pays, siège de la banque mère, alors qu'elles *concerneraient le guichet ou la* banque contrôlée situés dans le pays où la réglementation est moins contraignante.

Un dernier pas « européen » a été accompli pour l'application des directives que nous avons essayé de rappeler ici : la Commission a créé un comité consultatif composé de trente-trois membres (trois par pays, plus trois représentant la Commission), qui doit fonctionner *comme organe technique, mais* doté aussi de pouvoirs d'initiative. Inutile de dire que ce comité, du fait même de son caractère supranational, a connu, dès sa gestion, des affrontements, étant donnée la volonté de chaque centrale de conserver la plus grande autonomie possible, tout en affichant l'intention de poursuivre l'objectif « européen ». Des oppositions auront encore lieu sur d'autres projets, comme la création d'une centrale de risques européens, la coordination en matière de crédit immobilier, l'adoption de schémas ou de budgets uniformes.

Afin de rendre constructive la confrontation nécessaire entre la Commission de la C.E.E., d'une part, et le système bancaire, de l'autre, une Fédération bancaire européenne a été créée, qui réunit les dix associations bancaires nationales. Le but final reste, aujourd'hui comme hier, et plus qu'hier, la création d'un « marché bancaire européen », faute duquel on pourrait dire encore une fois : *« Il n'y aura pas d'Europe. »*

MARIO SALVATORELLI.

Peu de banques centrales jouissent d'une réelle autonomie pour défendre la stabilité monétaire

LES relations entre banques centrales et gouvernements sont de *nature conflictuelle*. Les instituts d'émission, par les choix qu'ils opèrent pour la régulation de l'offre de monnaie, fixent un cadre *contraignant à l'économie nationale* et, partant, à l'Etat lui-même. Les mesures prises dans le domaine monétaire et à travers la politique *de crédit ont des répercussions* à la fois sur la conjoncture économique, sur la répartition des revenus et sur l'emploi, sans oublier *les échanges extérieurs.*

Dans la mesure où les banques *centrales,* comme c'est le cas en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis et en Suisse, ne sont pas placées *sous la tutelle directe* du gouvernement, cette situation revient à limiter la marge de manœuvre des Parlements et des gouvernements. *Mais les banques centrales autonomes* sont-elles pour autant des institutions gouvernementales parallèles, un quatrième *pouvoir* au sein de l'Etat ?

On surestime souvent leur *pouvoir réel. Selon toute vraisemblance,* la Banque de Francfort elle-même ne pourrait se permettre, des années durant, *de mener* une politique monétaire qui serait diamétralement opposée aux intentions de la grande majorité des membres du Parlement et du gouvernement. C'est un fait que, de par leur mandat fixé à une durée de huit ans, les membres du conseil de la Banque centrale, instance suprême de décision de la Bundesbank, jouissent d'une très grande *indépendance*. Cependant, la loi contraint la Bundesbank, dans *le respect de la mission qui est la sienne* — assurer la stabilité monétaire, — à soutenir les grandes options de politique économique du gouvernement *fédéral*. Un conflit persistant entre Francfort et Bonn conduirait tôt ou tard à une restriction sensible, voire à l'abolition pure et *simple*, de l'*indépendance* de la Bundesbank garantie par la loi.

Constater que le pouvoir d'un *institut d'émission indépendant est* assujetti à certaines limites ne constitue par un jugement négatif sur l'institution de la banque centrale *autonome en tant que telle. En* dernier ressort, les limites de son autonomie n'amputent d'aucune manière ses possibilités d'intervention, *et ce sont celles-ci qui jouent un* rôle primordial, ainsi qu'on peut l'observer notamment en Allemagne fédérale *et en* Suisse. Le succès *que rencontre*, dans ces deux *pays*, la politique menée par les banques centrales tient principalement à leur habileté à convaincre leurs gouvernements respectifs de la nécessité de poursuivre des objectifs bien définis dans le domaine monétaire. Cela suppose, bien entendu, que de fortes personnalités siègent à la tête des banques centrales, et que les responsables de l'économie et des finances au sein du gouvernement fassent confiance aux hauts fonctionnaires de leur institut d'émission, alignant leur politique sur les données chiffrées établies par la banque centrale. Les efforts dispensés par une banque centrale restent vains si le gouvernement ne s'attelle pas à la même tâche qu'elle. C'est *bien* là le spectacle que nous offrent actuellement les Etats-Unis, où l'administration fédérale va à *hue tandis que la Banque centrale* tire à dia...

Les modèles allemand et suisse

C'est un fait que les gouvernements ont toujours eu une fâcheuse tendance à dépenser trop d'argent. De tout temps, la tentation a été, quand les fonds manquent, d'alléger le poids des difficultés financières en faisant fonctionner la planche à billets, ce qui, bien sûr, mène tout droit à l'inflation.

Que, dans la plupart *des pays*, on tente de *résoudre* ce *conflit* d'intérêts par la *facilité* en *plaçant* les banques centrales sous la tutelle directe du gouvernement n'a donc *rien de bien étonnant*. Les banques centrales ne sont plus alors que de simples organes d'exécution de la politique économique et financière de ces *Etats* et ne sont pas habilitées à prendre elles-mêmes des décisions. En France et en Italie, les gouverneurs des banques centrales ne jouent qu'un rôle de conseillers au sein du Conseil national du crédit, organe de régulation de la politique monétaire.

Cela ne signifie pas *a priori* que les hauts fonctionnaires des banques centrales assujetties à l'autorité du gouvernement n'aient aucun mot à dire dans la définition d'une politique de la monnaie et du crédit. Mais ils ne peuvent jeter tout leur *poids dans la balance,* à moins d'être de puissantes personnalités disposant d'un fort pouvoir de persuasion. De tels cas sont plutôt *rares. La plupart des gouvernements* suivent la pente la plus facile et placent à la tête de leur banque centrale des personnes qui leur sont *soumises.*

Cette situation explique les échecs subis par nombre de banques centrales dans leur *lutte* contre l'inflation. *La plupart des* hommes politiques sont incapables de mener rigoureusement cette lutte, car ils sont préoccupés par *leur réélection* et rechignent à prendre des mesures impopulaires. Le gouvernement conservateur de Grande-Bretagne représente de ce point de vue une exception notoire. On a même assisté à Londres à un événement tout à fait inouï : la Dame de fer, Mme Margaret Thatcher, a contraint la Banque d'Angleterre, en dépit de la résistance de son gouverneur, M. Gordon Richardson, à mener, afin de combattre l'inflation, une politique monétariste radicale qui commence à porter ses fruits.

L'exemple britannique montre qu'une banque centrale soumise à la tutelle du gouvernement est en mesure d'obtenir des résultats comparables à ceux des instituts d'émission autonomes, à condition que ledit gouvernement fasse preuve d'une stricte discipline monétaire. Cela n'est bien sûr pas la règle. *Les observations faites ailleurs plaident* plutôt en faveur d'un partage des pouvoirs entre gouvernement et banque centrale.

En sens inverse, le statut d'autonomie de la banque centrale n'offre aucune garantie de succès pour la *mise en œuvre* d'une politique monétaire visant à maîtriser l'inflation. S'il en était autrement, les Etats-Unis devraient occuper l'une des toutes premières places au classement des pays disposant d'une monnaie stable. L'indépendance institu*tionnelle d'une banque* centrale n'est efficace que lorsque ses dirigeants ont une appréciation juste de la situation monétaire, utilisant toute la marge de manœuvre dont ils disposent et faisant usage des instruments adéquats. Cela n'a pas été le cas aux Etats-Unis depuis bien longtemps.

Quelles que puissent être les réserves suscitées par les exemples de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, les avantages d'une banque centrale indépendante sont patents. Il est préférable que les conflits *latents ou aigus entre gouvernement* et banque centrale soient réglés par la voie du dialogue plutôt que de réprimer les tensions inévitables *par le biais d'institutions.*

On assiste certes, à chaque fois que la politique des banques centrales autonomes ne reçoit pas le *soutien du gouvernement, à une érosion* de leur pouvoir. Mais elles disposent de meilleures chances que les instituts d'émission, qui sont ni plus ni moins des organes gouvernementaux, d'imposer une politique monétaire raisonnable visant une stabilité de la valeur de l'argent. La relative stabilité monétaire dont jouissent l'Allemagne fédérale et la Suisse en constitue la preuve flagrante.

KLAUS DERTINGER.

GRANDES MANŒUVRES SUR LE CHÈQUE DE VOYAGE

Eurochèque contre American Express, Visa et les autres

DE grandes manœuvres se livrent actuellement sur un champ de bataille âprement disputé, celui des chèques de voyage (traveller's cheques). *Un certain nombre de banquiers* européens, regroupés au sein du système Eurochèque, ont entrepris de racheter la section « chèques de voyage » de l'agence Cook et de monter un réseau mondial en prenant des contacts avec les « grands » américains.

Ces derniers ont de grandes ambitions, ce qui conduit à de sévères affrontements, dont les échos se sont fait entendre lors de la troisième convention sur les systèmes de paiement et les transferts électroniques de fonds qui s'est tenue la semaine dernière à Monte-Carlo dans le cadre de l'Association européenne de marketing financier (EFMA).

Dans le domaine du chèque de voyage, le roi de la spécialité est l'American Express (55 % du marché), qui n'a que peu ou prou de guichets et vend ses chéquiers sur les réseaux existants, suivi *par la Bank of America, la Citicorp* et l'anglais Cook, ancêtre vénérable (3,5 % du marché). Bien que les frais de gestion soient assez élevés, et les risques non négligeables (vols, pertes et fraudes), cette industrie est fort lucrative à condition que le réseau de vente atteigne une dimension suffisante. L'acheteur de chèques de voyage, en effet, ne les utilise souvent que bien après, des mois plus tard, parfois. Comme l'établissement émetteur reçoit immédiatement les fonds, et n'honore les chèques émis que lorsqu'ils lui sont retournés, il dispose d'une trésorerie gratuite pouvant atteindre 60 à 70 jours de fonctionnement : c'est le fameux *« float ».*

Idéal pour la circulation clandestine

C'est que le chèque de voyage, assuré par l'émetteur contre la perte et le vol, est ni plus ni moins qu'un billet de banque anonyme et considéré comme tel, au Moyen-Orient par exemple, où il n'est pas rare de le voir transporter par valises entières : c'est un outil fantastique pour la circulation clandestine des capitaux et *qui, pour l'American* Express, représente, paraît-il, une part non négligeable de son chiffre d'affaires. Sur un plan plus général, l'industrie du chèque de voyage est en développement rapide, dépassant actuellement 30 milliards de dollars par an (150 milliards de francs). Ce montant devrait doubler dans les prochaines années, selon les spécialistes, car le chèque de voyage que l'on acquiert au coup par coup est l'instrument du tourisme de masse et des voyageurs occasionnels ; les voyageurs habituels et les hommes d'affaires utilisent plus volontiers leurs cartes de crédit ou de paiement. *Il s'agit donc, pour tous* les réseaux bancaires, de participer à la course au trésor, pour profiter de la fameuse trésorerie *gratuite*, tout en *étant* capable de supporter les frais et les risques. C'est pourquoi, en France, la Société générale *s'est* déjà associée avec Cook pour émettre des chèques de voyage en francs, fort demandés par les touristes étrangers et aussi par certains Français ou non-résidents (toujours l'anonymat). Au début de 1980, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais et le Crédit agricole ont préféré s'allier à l'American Express dont ils écoulent déjà les « travellers » *en dollars*, pour émettre également des chèques de voyage en francs.

Mais l'initiative la plus spectaculaire a bien été celle annoncée par les banques affiliées au système Eurochèque, lors de la deuxième convention de l'Association européenne de marketing financier (EFMA), tenue en mars 1980 à Monte-Carlo : un accord de principe avec le groupe bancaire britannique Midland pour lui racheter la plus grande partie du service « chèques de *voyage » de sa filiale,* l'agence Cook, précédemment citée, a été conclu pour un montant d'environ 35 millions de dollars. Pour *le système Eurochèque, créé en* 1968 par les banques d'Europe du Nord, sous l'impulsion de M. Eckart Van Hooven, l'un des *dirigeants de la Deutsche Bank,* et qui regroupe mille organismes bancaires de trente-neuf pays d'Europe, avec 200 000 guichets, l'idée était de partir d'une organisation déjà existante pour la gonfler par l'appoint des banques européennes et doubler ainsi sa dimension, la hissant au quatrième rang mondial, avec 7 % du marché.

Cette initiative a fait d'autant plus de bruit qu'un nouveau venu, l'organisation Visa, d'origine américaine, déjà au premier *rang des cartes de crédit dans le* monde (90 millions contre 65 millions pour l'autre grand, Inter Bank Mastercharge), s'est lancée depuis deux ans dans la compétition et estime détenir *déjà 17 % du marché de la planète.* C'est, dire que la lutte est devenue ardente, donnant lieu à un affrontement entre l'Europe et l'Amérique, et se doublant d'un conflit d'hommes, l'animosité de M. Van Hooven à l'égard de M. Hock, président de l'organisation Visa, étant un fait avéré.

La mise sur pied du réseau chèque de voyage d'Eurochèque a subi quelque retard. L'accord de principe avec Midland a dû être remis sur le chantier après examen et audit des comptes ; selon certaines rumeurs, le prix d'acquisition de 35 millions de dollars pourrait être ramené à 17 millions, et peut-être à 10 millions de dollars. Par ailleurs, l'American automobile association (A.A.A.), puissante association qui assurait la moitié du chiffre d'affaires de Cook en eurodollars aux Etats-Unis, vient de rejoindre le réseau Visa pour sa carte, *et* adopterait par la suite également le chèque de voyage Visa. Certes, le système Eurochèque est le plus important *d'Europe avec ses 22 millions de* cartes de garantie de chèques et de retraits, essentiellement en Allemagne fédérale, en Belgique et aux Pays-Bas, avec une « passerelle » en Grande-Bretagne, *mais le réseau Visa est solidement* implanté en France, en association avec le réseau Carte bleue (80 % des banques et 2,2 millions de cartes contre 800 000 seulement pour Eurochèque à travers les banques populaires et le Crédit mutuel).

S'il est pratiquement absent en Europe du Nord, la Norvège mise à part, il couvre 80 % du marché bancaire espagnol et 30 % du marché italien, tandis qu'en France le Crédit industriel et commercial et le Crédit du Nord ont annoncé officiellement qu'ils allaient lancer le chèque de voyage Visa.

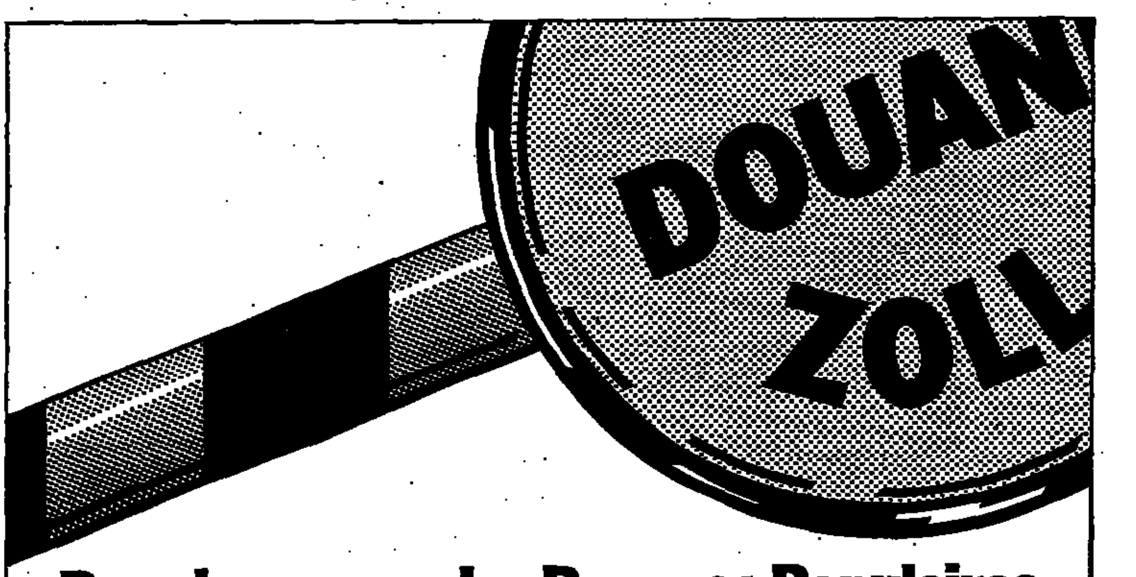
Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les dirigeants du système Eurochèque cherchent de nouveaux partenaires pour atteindre la dimension suffisante. Déjà, en dépit de leurs convictions farouchement européennes, ils avaient pris langue avec American Express, dont les exigences « politiques » auraient, paraît-il, fait échouer les négociations déjà très avancées : il n'est pas exclu qu'elles reprennent *« sur un pied d'égalité ».*

Pas de domination

Tout récemment, ils viennent de franchir l'Atlantique pour avoir quelques conversations avec *la Citibank et surtout avec le* réseau Interbank - Mastercard dont certains membres d'Eurochèque ont pris la licence, pour *la carte de paiement seulement,* par le rachat d'Eurocard. Les négociations ont commencé il y a deux mois, et un accord de principe de coopération pour l'établissement de services communs à la clientèle a même été annoncé à l'issue de la convention de l'EFMA à Monte-Carlo. La coopération pourrait porter sur le traitement et l'identification, et les clients des deux réseaux, Eurochèque et Mastercard, dépendraient aussi d'un système global et unifié de rembourse*ment.* Mais M. Van Houven, suspectant des intentions « impérialistes » chez son partenaire, a vigoureusement réaffirmé son *opposition à toute « domination ».*

Cet accord n'a pas empêché M. Russel Hogg, directeur général de Mastercard, d'annoncer le lancement, le 31 mai prochain, d'un chèque de voyage au propre sigle de son groupe et de s'asso*cier avec M. Van Hooven* pour attaquer vivement le réseau Visa, concurrent de plus en plus dangereux. Si American Express vient de signer un accord pour les chèques de voyage avec les caisses d'épargne d'Allemagne fédérale, celles de France (le réseau de l'Ecureuil) négocient avec la Carte bleue, et la Carte bleue, c'est Visa.

FRANÇOIS RENARD.







La Grande-Bretagne vient en tête pour l'«électronisation» de la banque

NOUS voici aujourd'hui à l'âge de la banque entièrement électronisée. Non *seulement le pouvoir ordinateur* y est utilisé dans les services qui ne sont pas directement en contact avec le public, et sont chargés du traitement des chèques — environ un milliard six cent cinquante millions chaque année pour la seule Grande-Bretagne. — mais il est aussi présent dans des terminaux *« intelligents »*, capables d'aider et, en certaines circonstances, de remplacer le traditionnel caissier.

L'utilisation croissante des cartes de crédit, les nouveaux projets de billetteries et les moyens sophistiqués permettant les transferts électroniques de fonds d'une banque à une autre donnent une idée de la tendance qui se dessine et qui devra aboutir à une banque sans papiers.

Les quantités considérables de papier utilisées par les banques ont obligé ces dernières à tenter de réduire cette charge. La spécialisation commerciale et technique de l'industrie des ordinateurs s'oriente, d'une manière générale, vers la création de bureaux entièrement sans papiers, et les banques ont l'intention de figurer au premier rang dans cette technologie.

Des billetteries aux terminaux

En dehors des économies réalisées grâce à la réduction du coût des opérations, le traitement électronique de l'argent, réduisant l'importance des transferts de fonds d'un lieu à un autre, accroît la sécurité des transactions. Cependant, les voleurs se spécialisent parallèlement aux techniciens, et ils tenteront de contrôler aussi les systèmes de transferts électroniques...

Le service au client est un autre facteur qui a poussé les banques vers l'ordinateur. Car le public veut avoir accès aux fonds en dehors des heures d'ouverture des guichets. Un des premiers pas vers l'âge électronique a *été réalisé* avec la mise en place de billetteries. La carte que détenait le client pouvait, dans les premiers temps de l'exploitation du système, lui permettre de tirer quelques centaines de francs, après avoir communiqué à la machine son numéro de code. La carte était alors gardée, puis retournée à son propriétaire par la poste.

Aujourd'hui, l'électronique s'est développée à un degré tel que les machines ont été remplacées par des caisses automatiques. Certaines ne permettent d'obtenir que du liquide, d'autres sont capables d'assurer toutes les opérations bancaires classiques que l'on fait à un guichet.

On se dirige désormais vers ce qu'on appelle en Angleterre les terminaux de « point de vente » installés dans les supermarchés, les garages, les hôtels et bien d'autres lieux encore, pour permettre au client de débiter directement son compte et de créditer électroniquement le vendeur. La Barclays Bank expérimente le système dans des garages de Norwich, en Angleterre, afin de juger de son intérêt.

D'autres pays européens s'y intéressent. Les plus avancés cependant dans ce domaine — la France et la Suède — n'en sont encore qu'au stade de l'expérimentation et tentent d'utiliser toutes les potentialités du système.

En revanche, les caisses automatiques et les classiques billetteries se sont révélées extrêmement satisfaisantes. La Grande-Bretagne dispose d'un des plus importants réseaux, avec 2 500 installations environ, ce qui *représente* un équipement de 20 à 25 % supérieur à celui de la France et cinq fois plus important que celui de l'Allemagne.

Un certain nombre de banques britanniques utilisent des terminaux qu'elles mettent, au guichet, à la disposition du client. Après une expérience satisfaisante à Brighton, dans le Sussex, la Lloyds a mis en service environ 1 000 installations de ce genre un peu partout dans ses succursales. Le client utilise la machine au moyen d'une carte plastifiée qui lui est personnelle et qui lui communiquera la position de son compte. Il pourra également s'en servir pour effectuer *une transaction qui* sera vérifiée par un caissier consultant un terminal différent, de l'autre côté du guichet.

La Barclays Bank teste actuellement deux systèmes pour les terminaux de guichets, qu'elle compte installer dans quelques-unes de ses 2 200 succursales. Les deux systèmes fonctionnent sur le même principe. Le client introduit sa carte dans le terminal du guichet relié à l'ordinateur central de la banque, qui donne ensuite le feu vert au caissier pour lui remettre la somme demandée. Aucun chèque n'est requis.

Microprocesseurs

La plupart de ces nouveaux terminaux fonctionnent sur microprocesseurs et pourront, au fur et à mesure du développement de la technologie, assurer de plus en plus d'opérations par *eux-mêmes sans avoir à passer* par l'ordinateur central de la banque. Des terminaux pourront même être installés chez soi, sous la forme d'un ordinateur personnel ou d'une petite boîte noire électronique fixée sur le banal téléviseur familial. Tout va très vite aujourd'hui dans ce domaine avec les progrès du vidéotex.

En Grande-Bretagne, le système Prestel a démarré lentement par rapport à ce qui avait été espéré au départ. Le service Prestel a commencé en septembre 1979. Depuis lors, 8 000 téléviseurs couleur de ce genre ont été vendus. C'est peu, si on compare ce chiffre au 1,9 million de postes que représente l'ensemble des ventes annuelles en Grande-Bretagne.

Prestel n'en est pas moins un succès. Il compte 140 grands fournisseurs d'informations qui, ajoutés aux autres informateurs plus modestes, donnent un total *de près de 400 participants.* Ceux-ci livrent, ensemble, 174 000 pages de données qui apparaissent sur l'écran d'un téléviseur adapté, sur simple appel téléphonique, à l'ordinateur Prestel le plus proche.

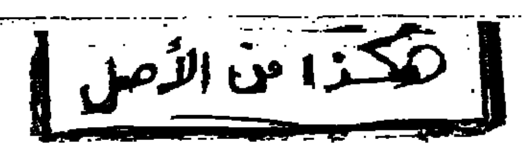
La banque est en bonne place parmi les utilisateurs du vidéotex. Elle est également un des premiers fournisseurs d'informations. Les renseignements concernant les possibilités d'épargne, que l'on peut obtenir auprès des postes britanniques et des banques, sont également donnés par les pages Prestel. La compagnie nationale Girobank, qui opère par l'intermédiaire de ses 20 000 bureaux en Grande-Bretagne, alimente également le service vidéotex.

Une expérience intéressante a été réalisée en Allemagne sur le système local de vidéotex, le Bildschirmtext. Relié à Prestel, il permet aux utilisateurs d'accéder à des données de base autres que celles fournies par les télécommunications allemandes, la Bundespost.

Si une société allemande dispose de dossiers sur un système interne de vidéotex, ceux-ci peuvent être transmis par le réseau public. Un homme d'affaires peut, ainsi, avoir accès aux dossiers de la société, par l'intermédiaire de son téléphone et de son téléviseur.

Ce service a été, davantage encore, développé afin de permettre aux banques de fournir informations et même relevés de compte à leurs clients par le truchement de l'écran de télévision, où viennent s'inscrire les renseignements en couleurs, dans une présentation aisément lisible.

BILL JOHNSTONE.



SOCIAL

«Giscard entends-tu, les retraités sont dans la rue»

« Vous plaisantez ! Nous sommes cent mille, et plus même. De la seule région de Grenoble, nous sommes venus à plus d'un millier, vingt cars de cinquante places et quelques déplacements par train... » *Ce préretraité de soixante-trois ans semble désappointé par les premières évaluations officielles.*

Ce 10 mars, ils sont venus de tous les coins de France, à l'appel de la C.G.T., pour un rassemblement national des retraités. Le voyage a parfois été très long. Ainsi de Quimperlé (Finistère), une vingtaine sont partis la veille à 14 heures, en train, pour bénéficier de réduction. Logés dans un foyer parisien, ils ont visité avec plaisir le Centre Beaubourg et auraient aimé se rendre au Salon de l'agriculture. Cette femme, responsable de l'union locale, en coiffre bretonne immaculée, est à Paris pour la première fois. « C'est bien, malgré la pluie », dit-elle. « On en a marre de la France. On rentre chez nous », *ajoute, rigolard et énergique, un Breton, ancien de la Transat, âgé de soixante-douze ans.*

Drômois coiffés de chapeaux bretons, retraités de Cahors frayant avec les cheminots, Marseillais venus en train spécial, hommes en casquette ou en béret basque, la foule, bonhomme, où les femmes restent minoritaires, semble heureuse du voyage « Il faudrait le faire plus souvent. »

Après une longue intervention de M Georges Séguy, secrétaire général de la C G T., demandant qu'aucune retraite ne soit inférieure au SMIC à 3 300 F par mois le défilé s'est paisiblement ébranlé à petits pas et en rangs serrés de la place de la Bastille, vers 15 h., pour finir plus tard sur la place de la République, *encombrée de cars Cheminots, électriciens-gaziers, fonctionnaires, « municipaux », marins, métallurgistes, mineurs, policiers et sapeurs-pompiers forment le gros des troupes, qui réclament du* « travail pour les jeunes », *interpellent MM Barre et Giscard* « Entends-tu, tu devrais rougir de honte, les retraités sont dans la rue » *et revendiquent la retraite à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes et les salariés soumis aux travaux pénibles*

En fin de journée, les organisateurs annoncent « cent mille participants » *ou du moins* « cent mille inscriptions ». *Pour la police, ils étaient quinze mille E ı fai:, environ vingt-cinq mille à avoir répondu à l'appel de la C G T C'est déjà beaucoup, pour un défilé de délégations Ils ont été quasiment ignorés par la télévision. — D. R.*

LE TRAFIC DES AUTOBUS PARISIENS RESTE PERTURBÉ

Le trafic des autobus parisiens ne fonctionnait qu'à 70 % de la normale ce mercredi 11 mars au matin. La C.G.T. continue de demander aux conducteurs d'autobus de la R.A.T.P. de cesser le travail.

Ce mouvement a commencé le 5 mars au dépôt de Pantin (Seine-Saint-Denis) après une altercation qui, la veille, avait mis aux prises un machiniste de la ligne 130 et un automobiliste. La direction de la Régie, estimant « les torts largement partagés », a jugé injustifiée la grève qui a suivi cet incident. Comme aucun préavis de grève n'a été déposé, elle a décidé de légères sanctions pécuniaires contre les grévistes. Surtout, elle a mis à pied pour trois jours les conducteurs qui sont venus avec leur autobus manifester quai des Grands-Augustins au siège de la Régie. Ils étaient deux le vendredi 6 mars, une quinzaine le lundi 9, une vingtaine le mardi 10.

La C.G.T. a alors ajouté à son mot d'ordre sur la sécurité une demande de lever des sanctions et étend au réseau routier l'action entreprise depuis plusieurs semaines à l'atelier de Championnet, où, là aussi, elle proteste contre des sanctions prises à l'égard de militants communistes (« le Monde » du 27 janvier).

● *Poursuite de la grève au central de renseignements téléphones S.N.C.F.* : La grève de la totalité du personnel du central de renseignements téléphones S.N.C.F., rue Cardinet à Paris, se poursuit. Le personnel en grève depuis le 2 mars occupe les locaux depuis le 4 mars. cent trente-deux agents travaillent dans ce centre qui reçoit en moyenne treize mille cinq cents appels par jour

● *Le Syndicat C.G.T des cheminots de la Gare du Nord* a déposé un préavis de grève, allant du jeudi 12 mars à 14 heures au samedi 14 mars à 14 heures, pour appuyer des revendications portant sur l'augmentation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,9650	4,9725	— 150	— 110	— 295	— 240	— 790	— 640
$ can. ..	4,1415	4,1495	— 185	— 145	— 335	— 275	— 725	— 580
Yen (100)	2,3910	2,3990	+ 70	+ 110	+ 145	+ 195	+ 550	+ 645
DM	2,3525	2,3575	— 25	0	— 40	— 5	0	+ 85
Florin	2,1250	2,1300	+ 10	+ 40	+ 35	+ 70	+ 170	+ 250
F.B. (100)	14,3700	14,4100	— 200	— 30	— 450	— 190	— 950	— 320
F.S.	2,5835	2,5900	+ 80	+ 115	+ 155	+ 285	+ 485	+ 605
L. (1 000)	4,8550	4,8630	— 290	— 210	— 535	— 435	—2480	—2070
£	11,0350	11,0600	— 180	— 50	— 185	— 20	— 70	+ 280

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM ..	9 3/4	10 1/4	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 1/8	12 5/8
$ E.-U. ..	45 1/4	45 5/8	14 3/4	15 1/8	15 1/4	15 5/8	15 5/8	16
Florin	10	10 3/4	10 1/8	10 7/8	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	12 5/8	13 3/8	13 1/2	14 1/4	13 5/8	14 3/8
F.S. ...	1/8	5/8	7 3/8	7 7/8	7 7/8	8 3/8	8 1/4	8 3/4
L. (1 000)	14 3/4	16 1/4	18	19 1/4	18 1/4	19 3/4	18 1/2	20
£ ..	12 7/8	13 5/8	12 ./8	13 5/8	12 5/8	13 3/8	12 3/8	13 1/8
Fr franc	11 3/8	11 1/2	11	11 1/4	11 1/2	11 3/4	12 5/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. Krasucki accuse le gouvernement de vouloir brader un procédé textile inventé par les ARCT

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., et trois responsables cégétistes des ARCT (Ateliers roannais de constructions textiles) à Roanne, ont, le 9 mars, exposé devant la presse la situation de cette entreprise. Les ARCT, disent-ils, ont mis au point un procédé nommé *Novacore*, *qui ouvre* des perspectives considérables dans la construction des machines, dans les fabrications de nouveaux tissus et dans l'habillement. Ce procédé constituerait une avance technique internationale exclusive pour un certain temps.

Or, déclare M. Krasucki, un *organisme gouvernemental*, le CIASI, placé sous l'autorité du ministre des finances, *« aurait mandaté, pour prendre la direction des ARCT deux personnages sortis tout droit d'un mauvais roman de série noire »*. Ils auraient été chargés de réduire les ARCT à une activité subalterne et de vendre Novacore à l'étranger

M. Krasucki a écrit, le 3 mars 1981, au premier ministre pour demander que ces faits soient *« examinés en haut lieu »* et pour *« empêcher la liquidation de ce secteur industriel »* Les syndicalistes demandent à être reçus par M. Barre, alors que M. Pierre-Brossolette, *P.-D.G.* du *Crédit* lyonnais, *« qui joue un rôle important à l'égard des ARCT, refuse, ainsi que le ministre de l'industrie, de traiter avec la C.G.T. »*.

Rappelons à ce propos que, le 5 février 1981, plusieurs dizaines des ouvriers des ARCT avaient *occupé* pendant une heure le siège parisien du Crédit lyonnais pour réclamer les crédits nécessaires au bon fonctionnement de leur entreprise (*le Monde* du 6 février).

[Rhône-Poulenc Textile, dont l'avis avait été sollicité par un organisme d'étude travaillant pour le compte du CIASI, a émis sur le *procédé Novacore* un jugement nuancé. C'est, nous a confirmé le directeur technique, M. Vouriat, un procédé ingénieux dont Rhône-Poulenc est prêt à soutenir le développement — il en a acquis un exemplaire pour sa filiale de Chavanoz (Vosges) Toutefois, M. Vourlat affirme que, selon lui, le Novacore n'apportera pas aux ARCT le chiffre d'affaires espéré. C'est, dit-il, une machine qui se vendra mal sur un marché qui n'est pas en expansion.

Du *côté* du CIASI, on indique qu'aucun représentant de cet organisme n'est intervenu directement auprès des *A.R.C.T. Pour examiner* les comptes, le CIASI a demandé le concours d'un « audit », dont les conclusions souligneraient l'importance des effectifs dans les charges de l'entreprise.]

Faits et chiffres

Affaires

● *Mitsubishi* a décidé de créer *une unité d'assemblage de camions* de tous tonnages en Irlande. Cette décision fait suite à l'accord passé au printemps 1980 par le constructeur japonais avec Mc Cairns Motors à Dublin, qui est son distributeur exclusif La production, dont la commercialisation démarrera en avril, est destinée au marché intérieur irlandais, sans intention d'exporter vers les autres pays européens.

Agriculture

● *Un plan de redressement de la production porcine* est réclamé *par le bureau du C.N.J.A. (Centre* national des jeunes agriculteurs), qui souhaite la création d'une cellule de gestion, le redémarrage des caisses de péréquation et l'instauration de fonds de développement régionaux pour soutenir les efforts des nouveaux investisseurs.

● *Le conseil du GATT* a recommandé, mardi 10 mars, à la C.E.E., de modifier certaines de ses règles concernant l'importation de viande de bœuf de premier choix. *Le Canada*, en effet, s'est plaint de la réglementation communautaire, qui tendrait à favoriser les importations en provenance des Etats-Unis, dans le cadre des accords conclus à l'occasion du « Tokyo round », prévoyant l'importation sans tarifs douaniers d'un quota de 10 000 tonnes de viande de bœuf de premier choix.

Energie

● *Nouvelle découverte d'hydrocarbures au Cameroun.* — La filiale de Total au Cameroun a mis en évidence une structure d'hydrocarbures à 16 kilomètres au large de Kribi, sur un permis où elle dispose de 50 % d'intérêts avec Mobil, en association avec la Société nationale camerounaise des hydrocarbures. *Une* évaluation commerciale de cette structure va être entreprise.

Matières premières

● *Les prix des matières premières importées par la France* ont diminué de 1,3 % en février, l'indice s'établissant à 303,3 (base 100 en 1968) La baisse a été de 0,8 % pour les matières premières alimentaires et de 1,6 % pour les matières premières industrielles. En un an, par rapport à février 1980, l'indice global a diminué de 22,4 % (— 9,8 % pour les matières premières alimentaires et — 30,2 % pour les matières premières indutrielles).

Patronat

● *M Robert Delesalle, président de l'Association pour l'expansion du Nord-Pas-de-Calais* — M Pierre Deimon, président des Charbonnages de France et du comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais, qui assurait aussi la présidence de l'Association pour l'expansion industrielle dans la région Nord-*Pas-de-Calais depuis douze ans*, va abandonner cette dernière responsabilité Il sera remplacé par M. Robert Delesalle, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie — *(Corresp.)*

● *Au Comité interprofessionnel du Nord* — M Maurice Hannart quitte la présidence du Comité interprofessionnel social et économique (CISE), qui est l'organisme du C.N.P.F dans le Nord-Pas-de-Calais. M Hannart présidait le CISE depuis seize années Il est également président du Groupement régional des industries textiles, responsabilité qu'il continuera d'assumer, de même qu'il continuera de siéger au conseil exécutif du C.N.P.F M. Hannart sera remplacé au CISE par M. Claude Bloch, président du Syndicat des fabricants de produits en béton du nord de la France, et directeur général du *Comptoir* tuilier. — *(Corresp.)*

Social

● *Pharmacies mutualistes contributions réduites de moitié :* La Fédération nationale de la mutualité française et la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés ont décidé une réduction de moitié du taux de ristourne calculé sur les remboursements pharmaceutiques à compter du 1er avril 1981 En 1968, une convention signée entre les deux organismes avait fixé à 5 % ce taux, qui sera dorénavant de 2,5 %.

● *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., a indiqué, mardi 10 mars à TF 1, que les entreprises avaient, dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi, proposé, à la date du 1er mars, 494 000 places aux jeunes et que 432 000 d'entre elles étaient occupées.

AFFAIRES

Le C.N.P.F. met l'informatique juridique au service de toutes les entreprises

Les entreprises ne doivent pas rester *« désarmées devant la complexité croissante »* des lois, décrets, règlements et circulaires administratives, a souligné, mardi 10 mars, M. Jean-Louis Descours, président de la commission fiscale du C.N.P.F Cette déclaration a été faite devant la presse, à l'occasion de la présentation de la banque de *données que le patronat français* met au service des entreprises en association avec le centre d'information juridique (CEDIJ).

Le CEDIJ a été créé en 1970 par le Conseil d'Etat et la Cour de cassation, avec l'appui du ministère de la justice et la direction générale des impôts. S'y sont joints l'Assemblée nationale et le Sénat, le ministère de l'Intérieur, la Cour des comptes et le Centre de documentation française. Deux cent quarante mille *documents sont enregistrés*, ce qui en fait la plus importante banque européenne de données juridiques.

Les entreprises qui voudront utiliser ces services pourront, soit s'équiper d'un terminal, soit s'adresser à « S-TEL », société de télécommunication juridique créée par le C.N.P.F et de nombreuses associations professionnelles. Il faut remarquer que le CEDIJ fournit une documentation automatisée, qui ne peut être pleinement exploitée que par des juristes. L'accord passé avec le C.N.P.F ne peut qu'assurer le développement de cette banque de données, non seulement en augmentant sa clientèle (de soixante-dix abonnés, on compte passer à cent cinquante d'ici à la fin de l'année), mais aussi en enrichissant ses programmes grâce aux demandes nouvelles qui seront *formulées*.

● *Les Charbonnages de France ont vendu* à la société Carnaud-Kerplas leur filiale SICOPAL, spécialisée dans la transformation de matières plastiques. Déjà, en 1980, les Charbonnages de *France avaient cédé* à la société néerlandaise Curver (groupe chimique Dutch State Mines) la division « Souple-Dur » (100 millions de francs de chiffre d'affaires) *de Sicopal pour 5 millions* de francs. La société Carnaud-Kerplas est liée aux groupes Carnaud (métallurgie) et Total par sa maison-mère Carnaud-Total-Interplastic, premier fabricant français d'emballages soufflés en matière plastique. En 1980 son chiffre d'affaires s'était élevé à 254 millions de francs environ. Il passera cette année à près de 360 millions de francs avec l'apport des activités restantes de SICOPAL.

AGRICULTURE

DEUX LIVRES SUR LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE MONDIALE

Dans moins de vingt ans, en l'an 2000, les rations alimentaires seront suffisantes pour nourrir la population du globe. Suffisantes mais indisponibles là où elles devraient être créées. Deux livres présentent deux faces d'une même réalité : la puissance agricole et politique des *Etats-Unis, l'asservissement de masses* paysannes confrontées à un développement qui, en fait, détruit le fragile équilibre des systèmes d'autosubsistance.

Analysant l'ouvrage de MM. Revel et Riboud : « Les Etats-Unis et la stratégie alimentaire mondiale », M. Edgard Pisani fait un large bout de chemin avec les économistes ruraux radicaux auteurs des « Sillons de la faim ». Pour MM. Berthelot et de Ravignan, *le développement des pays du Sud passe obli*gatoirement par la rupture des échanges entre le Nord et le Sud, parce que les termes de cet échange sont trop inégaux. Plus sobrement M. Pisani pense que chacun doit être proche de sa propre subsistance.

Les deux études bousculent à leur manière les idées reçues. Depuis bientôt un siècle, les champions américains du libéralisme mènent en agriculture une politique interventionniste. *Le fait n'est guère* contestable. Par contre affirmer, comme le font MM. Berthelot et de Ravignan, que le protectionnisme n'est pas le frein mais l'accélérateur du développement des pays du Sud *suscitera sans doute* plus de discussions.

L'expression « dialogue Nord-Sud » est assurément très belle. Mais, de fait, comment concilier l'intérêt des pays pauvres, si celui-ci réside dans le fameux « faites-le vous-mêmes », avec celui des pays riches, si, comme les Etats-Unis, ils dominent les exportations mondiales de maïs, de soja et de blé ?

J. G.

L'ARME VERTE

par EDGARD PISANI (*)

Les Etats-Unis dominent les marchés mondiaux agro-alimentaires. Cette réalité économique devient réalité stratégique. Il est intéressant de savoir comment ils ont forgé cette arme.

La nature et la surface même de leur territoire les y ont aidés. Mais ce n'est pas tout. Ils ont eu et ont encore une politique. Elle se développe *depuis bientôt un siècle. Elle* mobilise les moyens les plus divers. Elle est étonnemment constante dans ses *objectifs* et *non moins étonnemment flexible* dans ses instruments, ses mécanismes, ses points d'application. Elle obéit à une loi fondamentale : l'interventionnisme public n'a rien à se faire pardonner, quelle que soit son importance, dès lors qu'il a pour objet de donner à l'agriculture américaine la capacité de s'ouvrir au marché mondial et *d'y faire la loi. Interventionnisme de* dynamisation et non de protection, même si la règle est moins rigoureusement *appliquée* dans le domaine des denrées animales que dans celui des produits végétaux.

Une description de la puissance agricole des États-Unis

L'immense intérêt du livre qu'Alain Revel et Christophe Riboud consacrent aux Etats-Unis et à la stratégie alimentaire mondiale, c'est qu'il *décrit* avec *précision* et *pénétration* les cheminements de cette politique, et l'état de la puissance alimentaire *américaine. Livre de spécialistes fait* pour les *politiques*, les économistes, les hommes préoccupés de stratégie.

Voici quelques réflexions que la lecture de ce livre suggère :

— Les progrès de la productivité agricole sont énormes. Particulièrement dans les pays développés. Ils sont essentiellement le fait d'exploitations à gestion personnalisée. Ces exploitations connaissent moins qu'hier les servitudes foncières, car elles peuvent pratiquer des productions sans sol :

— Les progrès agricoles sont aussi possibles dans les pays en voie de développement. Mais beau*coup plus difficiles. Pour trois rai*sons au moins : l'insuffisance des infrastructures, l'insuffisance de la formation et de la vulgarisation, l'absence d'un partenaire industriel et urbain moderne — l'agriculture ne pousse pas *seule*, le développement est un processus global ;

— A l'horizon 2000, le monde aura la capacité de produire la somme des rations nécessaires à l'alimentation équilibrée de l'ensemble de l'espèce humaine. Il aura assez de sols, d'eau, de *soleil*. Il disposera des techniques convenables, surtout s'il ne prétend pas imposer le modèle occidental tempéré aux pays *tropicaux et si ceux-ci inventent* leur propre modèle de production et de consommation ;

— *Mais, apprécié* tel qu'il vient de l'être, cet équilibre n'a pas de sens, il est dangereux et pervers. *Car les rations pourraient* exister mais pas sur les continents où il faudrait qu'elles soient. Alors, elles ne seront pas produites, et des centaines de millions d'hommes connaîtront la faim. Il ne suffit pas que les Etats-Unis et le Canada puissent répondre au besoin du monde pour que le monde soit satisfait. Pour de multiples raisons, qui vont du stratégique à l'économique et au culturel, il faut que chacun soit proche de sa propre subsistance : *la paix du monde n'est pas dans* la maximisation des échanges mais dans leur optimisation. En matière alimentaire, l'optimum doit être proche de l'autosuffisance ;

— Il n'est pas sain dans cette perspective qu'en 1979 les Etats-Unis aient réalisé 83 % des exportations mondiales de maïs, 72 % de celles de soja, 45 % de celles de blé. Il n'est pas sain que l'Egypte, l'Iran, la plupart des pays d'Afrique voient leur subsistance dépendre à plus de 50 % de leurs importations :

— Il ne faut pas que le succès de *la politique agricole américaine* rende impossible l'épanouissement d'agricultures prospères dans le *tiers-monde* ;

— La politique agricole commune doit s'inspirer des *principes* qui ont fondé le succès américain, mais elle doit être tout autre que la politique animée par Washington, parce que *l'Ancien et le Nouveau Continent* ne se ressemblent pas. Elle doit viser à nous intégrer au marché mondial, elle doit favoriser l'adaptabilité des exploitations et des filières de production, elle doit élaborer son propre système de recherche et il faut qu'il soit très puissant. Il est urgent qu'elle soit adaptée aux nouvelles données du monde ;

— Facteur de domination, modèle pervers parce qu'il est pervers de la copier, la *politique agricole et* alimentaire des Etats-Unis telle qu'Alain Revel et Christophe Riboud nous la font découvrir mérite étude attentive. Car elle mérite aussi grande considération.

★ *Les Etats-Unis et la stratégie alimentaire mondiale*, de Alain Revel et Christophe Riboud. Editions Calmann-Lévy, prix : 70 F.

(*) Ancien ministre de l'agriculture, sénateur (P.S.).

« LES SILLONS DE LA FAIM »

Les sillons de la faim : toute l'aggravation des déficits alimentaires des pays que l'on dit en développement est contenue dans l'accolement de ces deux mots a priori antinomiques. Il est des sillons creusés qui engendrent pourtant la faim. Jacques Berthelot, enseignant à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse, François de Revignan, chargé de recherche à l'INRA, en apportent des preuves. Dans leur ouvrage (1), ils recensent les témoignages exprimés en juillet 1979, lors de la rencontre organisée par le groupe de la déclaration de Rome, en opposition avec la conférence mondiale sur les réformes agraires et le développement rural, qui se tenait alors sous l'égide de la FAO.

Les paysans adivasis (membres des communautés tribales) tentent-ils de s'organiser en plusieurs endroits de l'Inde ? Les grands propriétaires et leurs forces paramilitaires sauront les en empêcher. Lorsque la Société de développement forestier du Bihar veut « améliorer » la production en plantant du teck, elle prive les Adivasis des essences locales comme le saal dont ils tirent une part de leur subsistance. Le teck, sans doute meilleur pour l'économie de l'Etat, crée des emplois ailleurs, est utilisé ailleurs, fournit richesse et revenu ailleurs que chez les Adivasis.

Rompre avec les échanges

Lorsque le gouvernement philippin entend, avec l'aide de la Banque mondiale, « développer » le bassin du Chico par la construction de barrages qui devraient réduire les importations pétrolières, il se heurte à la résistance des Igorots, une ethnie d'un demi-million de personnes. Ces barrages feront disparaître les terrasses qu'ils cultivent depuis des siècles.

De l'examen des réformes agraires imposées aux paysans du Bangladesh, d'Algérie ou du Togo, à l'étude plus complète consacrée à la Thaïlande, où l'agro-business a établi des bases solides, avec son cortège de compromissions politiques et de répression policière, la démonstration que veulent faire MM. de Ravignan et Berthelot est la même : le développement dicté par les gouvernements et les organisations internationales comme la FAO et la Banque mondiale tend à retirer aux paysans le contrôle des moyens de production. Il conduit des peuples qui avaient trouvé un modèle de subsistance à périr aujourd'hui de faim.

Des exemples encore pour convaincre. L'accession prochaine du Brésil au rang de pays développé est partout proclamée. Dans le même temps, six millions de « boias frias », ou « gamelles froides », sont ou ne sont pas embauchés à la journée. L'insécurité d'emploi et de salaire plonge la moitié de la population rurale brésilienne dans des conditions misérables. A la Dominique, les symptômes du sous-développement vont croissant, et pourtant l'économie bananière se porte plutôt bien.

Arrêtons-nous plus longuement à Seberi, village du Niger, à 30 kilomètres en aval de Niamey. La nourriture est assurée par un système d'échanges entre cultivateurs et éleveurs. Le projet de « développement » échafaudé par les experts prévoit de transformer la cuvette de Seberi en un périmètre rizicole moderne. Les habitants seront conduits à acheter du matériel et des engrais, pour être « dans le coup », et de la nourriture aussi : il n'y aura plus de lait, l'élevage ayant disparu, plus de mil non plus. Les auteurs calculent que la production globale de calories sera finalement inférieure à celle du système agraire en vigueur.

Mais alors pourquoi, ce développement-là, fondé sur la monoculture du riz, quand on peut y opposer un développement « multidimensionnel » qui conserve en l'améliorant chacun des éléments de l'écosystème traditionnel : riz, mil et élevage ?

La réponse est simple. Trop simple même : il faut raisonner à l'occidentale, diviser le travail, le rationaliser, créer de grandes surfaces, mécaniser, intégrer le paysan au marché. Parce que c'est efficace ? Il semble que non. Alors ? Serait-ce simplement que les petites surfaces, le progrès maîtrisé par ceux-là mêmes qui le créent, ne sont pas rentables pour les grands capitaux ?

Selon le discours en vigueur dans les Etats du Nord, dans les « machins » internationaux, c'est de l'échange que naît la croissance. Marché de dupes, vont expliquer MM. Berthelot et de Ravignan. La notion d'échange suppose celle d'égalité. Dans les échanges entre le Nord et le Sud il y a tout de même des intervenants économiques plus « égaux » que d'autres. Le contrôle du marché par le négoce international, les grandes compagnies, les effets pervers de l'aide alimentaire, l'obligation pour les pays du Sud de payer en cultures d'exportation leurs achats de vivres et d'équipements, rendent illusoire l'égalité des échanges.

Aussi, renversons le dogme. Le protectionnisme, soutiennent les auteurs, n'est pas un frein au développement, bien au contraire.

Sans rupture de l'échange entre le Nord et le Sud, aucune logique de développement ne peut se mettre en place dans les pays pauvres, écrivent-ils. Cette rupture signifie qu'au Sud on mangera « par son travail » et non d'un éventuel travail. Mais elle implique aussi un bouleversement du comportement des pays du Nord. Et ce n'est pas la proposition la moins intéressante de l'ouvrage.

La rupture de l'échange qu'ils appellent de leurs vœux implique pour les pays développés, selon les auteurs, la recherche d'une plus grande autonomie économique, le freinage du gaspillage et de la consommation, la diversification des cultures à l'échelle des régions, la récupération des déchets, la satisfaction enfin prioritaire des besoins locaux par les produits locaux. Le mouvement coopératif et les associations de consommateurs sont invités, dans cette stratégie de rupture et d'autonomie, à retrouver un sens à leur action. Et l'Europe elle-même, cette jeune vieille idée, pourrait, par les diversités complémentaires de ses régions — les auteurs ne suppriment pas tous les échanges, — redorer son blason défraîchi.

Discours utopique ? Peut-être, mais en tout cas plus lucide que les adresses larmoyantes sur la pauvreté du tiers-monde, plus honnête que les effets de tribune des industriels et des paysans d'ici, plus soucieux de vendre que de nourrir.

JACQUES GRALL.

(1) *Les Sillons de la faim*, de J. Berthelot et F. de Ravignan. Editions l'Harmattan, 7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 MARS

Irrégulier mais résistant

Les hésitations manifestées par la Bourse de Paris, après le petit trot mené en début de semaine, ont persisté mercredi. La tendance à l'irrégularité observée la veille a été plus marquée encore mais finalement le marché a bien résisté et, à la clôture, l'indicateur instantané n'avait pratiquement pas varié (+ 0,02 %).

Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments avec, en pointe, Métallurgique navale Dunkerque (+ 8,8 %), Bellon (+ 4,2 %), C.F.A.O. (+ 3,4 %), Esso (+ 3,1 %), Maisons Phénix (+ 3 %), et en retrait Saulnes (– 3,2 %), Schneider (– 3,1 %), Bouygues (– 2,7 %) et Club Méditerranée (– 2,3 %).

La prestation du chef de l'Etat à la télévision a fait bonne impression sur les milieux boursiers, son impact, toutefois, a été nul sur la tenue des cours.

De l'avis des professionnels, le flottement observé depuis quarante-huit heures est en bonne partie dû aux prises de bénéfices résultant du dernier train de hausses de ces quinze derniers jours. L'explication est plausible. Cela étant, autour de la corbeille nul ne se plaint, jugeant le comportement de la bourse très satisfaisant dans l'environnement actuel.

L'action Suez a été de nouveau très entourée. Après avoir baissé la veille, elle a regagné quelques points. D'après certaines rumeurs recueillies dans les travées, des investisseurs arabes s'intéresseraient à l'affaire.

L'or a reculé à Londres, revenant de 487,25 dollars l'once à 475,50 dollars. Sur le marché parisien, cependant, le lingot n'a pas varié à 85 000 F. A parité, le prix théorique du métal jaune a même monté sur notre place (532,08 dollars l'once contre 531,78 dollars). La baisse du napoléon s'est poursuivie, ce dernier perdant encore 4 F à 860 F.

Le volume des transactions a presque doublé : 19,52 millions de francs contre 10,45 millions de francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PIRELLI. – Pour la première fois depuis dix ans, le groupe italien est entré, en 1980, dans l'ère des bénéfices, avec un résultat positif de 3,5 milliards de lires (17,5 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 1 300 milliards de lires (6,5 milliards de francs), dont 45 % proviennent de la division pneumatiques et le reste, pour la plus grande partie, de la fabrication de câbles métalliques. Ce retour au profit a été en grande partie dû aux gains de productivité obtenus dans la branche « pneus ».

DE BEERS. – Les résultats se sont inscrits en légère hausse en 1980 : 853,8 millions de rands sud-africains, contre 834,3 millions de rands, le dividende global passant de 70 cents à 72,5 cents. Ces résultats ont été enregistrés après une modification des données comptables, qui comprennent, pour la première fois, les bénéfices non distribués des compagnies associées dans lesquelles De Beers détient entre 20 % et 50 %. Sous le régime antérieur, une diminution des résultats aurait été inscrite : 670 millions de rands, contre 742 millions de rands.

Les revenus tirés du diamant ont fléchi de 15 %, en raison de la crise mondiale, de la hausse du cours du rand et de la montée du coût du crédit. Mais ceux tirés des activités hors diamant ont augmenté de 18 %.

MONTUPET. – Le groupe Alusuisse a acquis une participation de 20 % dans le capital de cette holding française, qui détient, notamment, 97 % des aciéries de Montupet. Les autres actionnaires de Montupet sont PUK (20 %), les familles Montupet et Primet, et le public (55 %).

CHAPELLE-DARBLAY. – Les papeteries poursuivront trois mois encore leur activité, sous le régime de la suspension provisoire de poursuite. Ainsi en a décidé le tribunal de commerce de Rouen.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	9 mars	10 mars
Valeurs françaises	100,4	100,2
Valeurs étrangères	105,3	105,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,9	111,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 mars ...... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/3	11/3
1 dollar (en yens)	206,40	207,70

NEW-YORK

Retournement de tendance

Les séances se suivent mais ne se ressemblent pas nécessairement. Wall Street, qui avait ouvert la semaine en fanfare, a fait volte-face mardi et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 3,76 points à 972,66. Cette baisse peut paraître minime. En fait, elle a été beaucoup plus importante, le Dow Jones ayant encore monté de près de 12 points durant les deux premières heures de transactions.

« Les opérateurs ont été déçus par le projet de budget présenté au Congrès, qui risque de relancer l'inflation et de pousser à nouveau les taux d'intérêt vers le haut. » Tel est du moins l'explication de ce revirement de tendance que les spécialistes donnaient. Quelques-uns cependant affirmaient qu'il ne s'agissait là que d'un prétexte, les opérateurs ayant, par mesure de prudence, pris leurs bénéfices après la hausse précédente.

Les dégâts causés à la cote n'ont toutefois pas été très importants, 820 valeurs seulement sur 1 926 traitées ayant fléchi, tandis que 710 poursuivaient leur avance. L'activité a augmenté et 56,61 millions de titres ont changé de mains contre 46,18 millions précédemment.

VALEURS	Cours 9 mars	Cours 10 mars
Alcoa	34 1/4	34 1/8
A.T.T.	50 7/8	51 1/2
Boeing	35 7/8	35 1/4
Chase Manhattan Bank	47 1/4	46 7/8
Du Pont de Nemours	50	49 1/2
Eastman Kodak	80	79 1/8
Exxon	69 7/8	70 1/4
Ford	22 5/8	21 3/4
General Electric	67 1/8	67 1/4
General Foods	33 7/8	34 1/4
General Motors	52 3/8	51 1/4
Goodyear	18 3/4	18 1/2
I.B.M.	62 7/8	62 1/2
I.T.T.	29 1/4	29 7/8
Kennecott	26 1/2	25 7/8
Mobil Oil	64 1/4	64 1/4
Pfizer	52 1/4	52
Schlumberger	105 3/4	102 1/8
Texaco	37 3/4	37 3/8
U.A.L. Inc.	24 7/8	....
Union Carbide	58 5/8	59
U.S. Steel	30 3/4	30 1/8
Westinghouse	29 3/4	29 1/2
Xerox Corp.	56 1/4	55 3/4

BOURSE DE PARIS 11 MARS COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 90	1 332
5 %	41 05	0 634
3 % amort. 45-54	71	1 833
4 1/4 % 1963	95	2 108
Emp. N. Eq. 6 % 66	112	2 883
Emp. N. Eq. 6 % 67	98 50	4 668
Emp. 7 % 1973	7690	..
Emp. 8,80 % 77	98 50	7 064
Emp. 9,80 % 78	81 40	6 524
E.D.F. 7,8 % 61	115	0 993
E.D.F. 14,5 % 80-82	.....	10 281
Ch. France 3 %	186 50	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	....
Ass. Groupe Paris-Vie	1910	1910
Concorde	345	340
Epargne de France	380	379
Financ. Victoire	290	291
France I.A.R.D.	145	145
GAN (Sté Centr.)	748	749

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	176	175 50	Immobail B.I.P.	221 40	216 50	(M) S.O.F.I.P.	90 50	....
U.A.P.	565	566	Immobanque	302	299	Fonc. Lyonnaise	1300	1270
Actibail	145	143	Immofice	285	282 20	Immob. Marseille	1800	1810
– (oblig. conv.)	164 20	....	Interbail	240 60	245	Louvre	280	280
Alsacienne Banque	402	406	– (obl. conv.)	240	....	Sinvim	155	160
Banque Hervet	200	200	Lafitte-Bail	186	186	Cogifi	202 10	202
Bque. Hypoth. Eur.	328	328	Locabail Immob.	320	320 10	Foncina	156 20	157
Bque. Nat. Paris	280	280	Loca-Expansion	136	136 50	Gr. Fin. Constr.	200	201
B.O.I.C.	27	27 10	Locafinancière	169	170	Immindo	176 80	177
(Li) B. Scalb Dep.	145	146	Marseille Créd.	280	280	Immoinvest	153	153
Banque Worms	209	208	Paris-Réescompte	484	485	Cie Lyon. Imm.	137 50	137 50
C.G.I.B.	30 95	30	Séquanaise Banq.	280	280	Ufimeg	95 60	95 20
Cie Crédit Univ.	365	367	Sicotel	144	140	Ugimo	161 30	160 50
C.A.M.E.	93	94	Silminco	290	288	Union Habit.	270	272
Crédibail	107	108	Sté Cent. Banq.	78	79	Un. Imm. France	250	250
Créd. Gén. Ind.	248	250	Société Générale	285	283	Sofragi	285	282
Crédit Lyonnais	284 80	285	Soficomi	245 20	....	Applic. Hydraul.	232	225
Electro-Banque	171 20	171 20	Sovabail	315	320	Artois	320	311
Eurobail	146	146	Unibail	315	314	Centen. Blanzy	390	397
Financière Sofal	348	350	Un. Ind. Crédit	228 50	228 90	(NY) Centrest	111	....
Fr. Cr. et B. (Cie)	148 70	150	Cie Foncière	158 40	....	(NY) Champex	130 50	130 50
France Bail	329	326	C.G.V.	210	210	Comindus	411	412
Hydro-Energie	20 80	20 05	Fonc. Ch.-d'Eau	960	960	Cie Industrielle	305	302

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
O.F.P.-Omn. F. Paris	420	414 50	La Mure	90	....
Publicis	703	710	Métallurgique Minière	163 80	162
Safaa	65	60 60 o	Océanic	26 60	14 90 o
Sellier-Leblanc	320 10	315	Pétrofigaz	410	....
Waterman S.A.	195	194 50	Promopéa	279	....
Brass. du Maroc	223	....	Sabl. Morillon Corv.	120	....
Brass. Ouest-Afr.	41 60	40 80	Total C.F.N.	89	90
A.E.G.	135	....	Ulinex	223	223
Akzo	37	37 10	Voyer S.A.	1 45	....
Alcan Alum.	173	175	Rorento NV	284	286 50

SICAV

10/3	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		
Uni-Japon	494 07	471 67
Univers	1244 88	1203 96
Valorem	244 14	233 07
Worms Investiss.	409 92	391 33

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

[illegible]		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la *cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette* raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					
	U.I.S.	296	296	296	293
	U.C.B.	161	160	160	158
	Un. Fr. Banque	173	173	173	170
	U.T.A.	161	160 50	161	161
	Usinor	8 65	8 65	8 65	8 65
	– (obl.)	94 20	94 50	94 50	94 20
245	Gen. Motors	258 50	251	251	247 20
48	Goldfields	48 20	48 50	48 40	47 50
87	Harmony	93 40	89 80	88 10	89 80
8	Hitachi	8 15	8 20	8 20	8 10
265	Hoechst Akt.	270 50	269 50	269 50	268
33	Imp. Chemical	28 90	28 20	28 20	28 40
[illegible]					
395	Dome Mines	385	376	374	379
230	Du Pont-Nem.	249	246 50	246	245
365	Eastman Kodak	397	392 50	393	391 30
93	East Rand	97 90	90 90	90 90	92
147	Ericsson	143	141 30	141 30	140 50
375	Exxon Corp.	353 50	353 50	353 50	352 10
105	Ford Motor	113 50	110	110	110
230	Free State	226	214	212 50	215
88	Gencor	90	87 50	88	87
320	Gen. Electr.	340	336 40	334 90	333
575	Siemens A.G.	582	589	589	581
76	Sony	87	88 20	88 50	87
270	Unilever	277 60	275	275	....
97	Un. Min. 1/10	97 50	97	97 10	95 20
270	Unit. Techn.	278 10	276 20	276 20	278
380	West Driet.	362	349	349	354
280	West Deep	260	252	248 50	248
355	West Hold.	338	331	329	331 10
285	Xerox Corp.	284	282	282	280
2 70	Zambia Corp.	2 97	2 92	2 93	2 91

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 971	4 990	4 860	5 110
Allemagne (100 DM)	236 800	235 820	229	241
Belgique (100 F)	14 389	14 392	13 600	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	213 280	213 270	206	217
Danemark (100 krd)	75 100	75 040	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 450	92 460	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 015	11 074	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 710	9 702	....	....
Italie (1 000 lires)	4 869	4 888	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 220	257 800	252	265
Suède (100 krs)	107 690	107 970	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 380	33 340	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 787	5 793	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 790	8 800	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	4 158	4 171	4 030	4 260
Japon (100 yens)	2 408	2 402	2 320	2 450

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/3
Or fin (kilo en barre)	85200	85100
Or fin (en lingot)	85000	85000
Pièce française (20 fr)	864	860
Pièce française (10 fr)	480	479
Pièce suisse (20 fr)	600 20	600
Pièce latine (20 fr)	589	581
Souverain	750	750
Pièce de 20 dollars	3300 40	3299 60
Pièce de 10 dollars	1580	1500
Pièce de 5 dollars	775	.....
Pièce de 50 pesos	3370	3369
Pièce de 10 florins	610	611

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1981 a été tiré à 547 478 exemplaires.

LE DÉTOURNEMENT DE L'APPAREIL PAKISTANAIS

Les pirates de l'air ont une nouvelle fois reporté leur ultimatum

Les pirates de l'air détenant cent deux otages dans le Boeing détourné depuis le 2 mars et immobilisé sur la piste de l'aéroport de Damas ont repoussé, à jeudi 12 mars, à 16 heures G.M.T., l'ultimatum qu'ils avaient fixé, mercredi à 10 heures G.M.T. Ils ont indiqué que c'était le « dernier ultimatum » et qu'ils se livreraient à une « action grave » si le gouvernement pakistanais ne libérait pas cinquante-cinq (et non plus quatre-vingt-douze) prisonniers politiques. Les autorités syriennes qui, apparemment, conduisent les pourparlers avec les auteurs du détournement espèrent encore parvenir à un compromis avec eux. Elles ont fait savoir leur opposition formelle « à toute solution militaire qui aboutirait à massacrer des innocents ». Un échange simultané des otages et des prisonniers aurait été envisagé. Plus de trente détenus, dont des parents des trois pirates de l'air, se préparaient à partir pour Damas, indiquait-on, mardi 10 mars, de source officieuse, à Karachi.

La situation sanitaire à bord de l'avion semble se détériorer. Certains otages sont malades et l'un d'entre eux a été autorisé à quitter l'appareil. Les pirates de l'air ont accepté que des médicaments soient introduits à bord mais se sont opposés à la venue d'un docteur. Un porte-parole syrien a accusé le Pakistan d'avoir une attitude intransigeante dans cette affaire. « Le général Zia est un instrument des Américains, un sioniste, et un dictateur qui ne veut pas régler le problème », aurait déclaré, par l'intermédiaire de la tour de contrôle, le chef du commando, après le report de son ultimatum.

L'opération « pourrait avoir été montée » par les fils Bhutto écrit « The Guardian »

Dans deux articles, The Guardian du 11 mars fait un rapprochement entre le détournement de l'avion pakistanais et les activités des deux fils Bhutto, Murtaza et Shahnawaz, âgés tous les deux de moins de trente ans, contre le régime militaire du général Zia Ul Haq, qui fit condamner et exécuter leur père. Murtaza, en particulier, aurait noué clandestinement des contacts au niveau international depuis 1979, faisant à partir de Londres, où il est installé, plusieurs déplacements dans des pays comme la Libye, l'Afghanistan et la Syrie. Ces déplacements auraient eu initialement pour but de rechercher des appuis en vue d'obtenir la libération de Z.A. Bhutto, mais auraient eu aussi par la suite d'« autres motifs ». A Kaboul, notamment, il aurait « parlé à des conseillers soviétiques » du gouvernement afghan.

En décembre 1980, Murtaza Bhutto fut jugé et condamné « en son absence » par une cour militaire de Peshawar, pour activités subversives et pour avoir tenté de « faire la guerre au Pakistan ». L'intention lui a été prêtée de constituer un front de gauche contre le régime militaire d'Islamabad. Deux anciens ministres du gouvernement Bhutto auraient été mêlés à ces activités, M. Kausar Niazi, qui a été récemment arrêté à Lahore, et M. Mustafa Khar, qui aurait été mis en relations, affirme The Guardian, avec le terroriste Carlos, dont l'un des bras droits aurait été hébergé dans l'appartement londonien des fils Bhutto. Toujours, selon les deux journalistes, citant des sources en Grande-Bretagne, le colonel Kadhafi aurait, en 1978, proposé une aide financière et un avion pour « sortir M. Bhutto de la prison de Rawalpindi », mais ce projet fut par la suite abandoné. Même sans lien avec le chef de l'Etat libyen, le détournement « pourrait avoir été monté par les deux frères Bhutto », écrivent les auteurs des articles.

Nouvelles brèves

● Le « Journal officiel » du 11 mars publie trois décrets portant dissolution des conseils municipaux des communes d'Argilly (Côtes-d'Or), de Nonville (Seine-Maritime) et de Catllar (Pyrénées-Orientales) à la suite des dissensions au sein de ces assemblées.

● L'Académie nationale de médecine, lors de sa séance du mardi 3 mars, a élu membre titulaire dans sa huitième section (membres non résidents) le professeur Jacques Mirouze, de Montpellier.

[Né en 1921 au Vigan (Gard), le professeur Mirouze est chef du service des maladies endocriniennes et métaboliques à la faculté de médecine de Montpellier. L'essentiel de ses travaux a porté sur le traitement du diabète : il a notamment participé à la mise au point d'un pancréas artificiel extra-corporel, le premier installé en France, le troisième dans le monde. Il a en outre contribué au développement des traitements par dialyse (rein artificiel) à Montpellier.

Le professeur Mirouze est président de l'université de Montpellier-I.]

● LE 35e congrès de l'Union des grandes écoles (UGE), s'est réuni à Lyon du 7 au 9 mars. Cent dix délégués ont, en raison de la rapide rotation des effectifs, renouvelé les instances dirigeantes de l'Union.

M. Bruno Lalande, ancien président, militant communiste a été remplacé par un autre adhérent du P.C., M. Fabrice Lecomte, qui a défini les trois principales préoccupations de l'UGE : « La baisse des bourses et la détérioration des œuvres universitaires ; une formation inadaptée aux aspirations des étudiants, conséquence d'une politique d'austérité ; enfin l'absence de démocratie dans les grandes écoles où l'autoritarisme empêche l'expression étudiante. » — (Corresp.)

● Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à 373 856 millions de francs fin février, en augmentation de 6 403 millions. Ces avoirs se répartissent de la façon suivante : en or : 226 983 millions ; ECU : 79 906 millions ; en devises : 44 610 millions ; position créditrice au FECOM : 11 919 millions ; créance sur F.M.I. : 10 438 millions.

Le 30 juillet prochain

PARIS-BORDEAUX PAR AUTOROUTE

Les dirigeants de la société des Autoroutes du sud de la France (A.S.F.) ont fait le mardi 10 mars le point sur leurs réalisations et leurs projets, notamment pour ce qui est de la desserte du sud ouest de la France.

Paris - Bordeaux : ces deux villes seront reliées par une autoroute continue lorsque, cet été, la section Poitiers-Bordeaux sera mise en service, cela en deux étapes : Bordeaux (Saint-André-de-Cubzac) - Saintes, soit 90 kilomètres, le 5 juin ; Saintes-Poitiers, soit 129 kilomètres, le 30 juillet.

L'autoroute Poitiers - Bordeaux, construite et gérée par l'A.S.F., aura coûté 3 460 millions (15,8 millions au kilomètre) ; un trafic journalier de neuf mille véhicules par jour est attendu. Le taux du péage n'est pas encore fixé définitivement.

AU CONSEIL DES MINISTRES

• L'aide aux chômeurs dépourvus de prestations • L'application de la loi d'orientation agricole

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 11 mars au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme des travaux, M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée a indiqué que la communication du ministre des affaires étrangères M. Jean François-Poncet, avait porté sur les travaux et les conclusions du vingt-sixième congrès du parti communiste de l'Union soviétique.

M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, a rendu compte des travaux du conseil des communautés des ministres chargés de la pêche, réuni le 10 mars. Ce conseil n'a pas permis d'aboutir à un accord. La France a réaffirmé catégoriquement sa détermination de préserver les droits des pêcheurs français.

Le gouvernement a évoqué la question des demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits aux prestations de chomage : il a souhaité qu'une aide soit accordée aux « fins de droit » dont les ressources sont insuffisantes. Il y a dans cette situation actuellement vingt-cinq mille personnes qui, au cours des années passées, sont arrivées en fin de droit. Il y a chaque année un flux de six mille personnes qui arrivent dans cette situation.

Une convetion avec l'UNEDIC prévoit une aide intégralement financée par le budget de l'Etat et versée par les ASSEDIC par période de trois mois renouvelable. Bénéficieront de cette aide les demandeurs âgés d'au moins quarante ans ou ceux qui justifient d'au moins cinq ans de pratique professionnelle et dépourvus de ressources familiales excédant un certain plafond. Des dérogations pourront être attribuées. Cet accord est conclu avec les partenaires sociaux jusqu'au 30 juin 1982, date à laquelle il sera réexaminé. Cette aide assure à titre gratuit, aux bénéficiaires et à leurs familles, le droit à la Sécurité sociale pendant toute la durée de son versement et pendant les douze mois qui suivent.

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a entretenu le conseil de l'actualisation des programmes dans les I.U.T. (instituts universitaires de technologie). M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a rendu compte de l'application de la loi d'orientation agricole. A ce sujet, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« La totalité des décrets d'application de la loi d'orientation agricole a été publiée jusqu'aujourd'hui grâce à l'effort du ministère de l'agriculture et des organisations professionnelles. Cette importante réforme est complètement engagée. Elle constitue désormais le cadre du développement à venir de notre production agricole. Elle doit être complétée par une politique cohérente des prix, assurant la juste rémunération du travail des agriculteurs. »

Enfin, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a évoqué le développement des industries de la mécanique : il s'agit de mettre en pratique une véritable révolution : la révolution de l'automatisation. L'Etat apportera son soutien aux industriels, tandis qu'un réseau de conseils techniques auprès des P.M.E. sera mis en place.

La crise au sein de la C.G.T.

M. GEORGES (S.N.I.) : on retrouve les conditions qui ont conduit à l'éclatement en 1947

« La direction de la C.G.T. dit aujourd'hui clairement les choses après les avoir masquées pendant quelque temps », a déclaré à l'A.F.P. M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, l'une des plus importantes organisations de la FEN. « On retrouve dans la position de la direction actuelle de la C.G.T. les raisons qui ont conduit à l'éclatement de la C.G.T. en 1947-1948. La C.G.T. était devenue alors le relais d'un parti politique », a-t-il poursuivi, évoquant la période de la scission entre la C.G.T. et F.O., où la Fédération de l'éducation nationale (FEN) avait maintenu son unité en optant pour l'autonomie. « Je me demande s'il ne s'est pas installé à l'intérieur du SNI-P.E.G.C. un processus de scission syndicale, qui serait nourri par la minorité communiste du syndicat. Voilà trente ans que notre syndicat a sauvegardé son unité et résisté aux attaques », a conclu M. Georges.

A Toulon

DES MILITANTS C.G.T. REFUSENT D'ÊTRE « ATTELÉS A UN PARTI POLITIQUE »

« Nous ne voulons pas être attelés à un parti de gauche quel qu'il soit. » C'est ce qu'ont déclaré mardi soir 10 mars, à Toulon, une centaine de militants de la C.G.T., s'élevant ainsi contre la position prise par la centrale ouvrière en faveur de M. Marchais. En termes de moins en moins voilés, ces nouveaux signataires de l'« appel du 12 février » lancé à Marseille par un collectif syndical demandent, eux aussi, l'ouverture d'un débat démocratique. Ils exigent l'« application des statuts et des résolutions du quarantième congrès ». Ils souhaitent que la C.G.T. modifie sa position sur l'élection présidentielle « et se batte pour l'unité des deux plus grand partis ouvriers pour qu'ils aillent ensemble à la bataille ».

Pour ces militants varois, « il faudrait que la C.G.T., au premier tour des élections, ne s'engage sur aucun parti pour que la grande diversité des opinions puisse s'exprimer sur un des candidats de gauche ». Pour le second tour, la C.G.T. pourrait « faire bloc derrière le candidat de gauche le mieux placé ». (Corresp.)

M. CARASSUS : risque de tendances.

De son côté, M. Pierre Carassus, l'un des cinq socialistes membres de la commission exécutive, estime que « s'il y a risque de tendances, c'est dans le blocage de la démocratie qu'il réside ».

Or, M. Carassus rappelle que le 40e congrès de la C.G.T. s'était prononcé pour l'organisation d'un débat démocratique au sein de la centrale, y compris dans la presse confédérale, avant toute décision importante. « Un tel débat fut refusé aux militants et aux syndiqués avant et après que le comité confédéral national eut adopté la position de la C.G.T. sur le changement et les présidentielles. Le syndiqué C.G.T. a donc été tenu soigneusement à l'écart de ce qui aujourd'hui est présenté par le bureau confédéral comme le résultat d'une décision démocratique. »

M. KRASUCKI : mettre en cause la légitimité.

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., interrogé sur la lettre que Mme Lambert et M. Buhl ont adressée le 5 mars à M. Lomet, responsable du secrétariat fédéral, a déclaré que la C.G.T. n'y répondrait pas. Ces deux membres de la commission exécutive écrivaient que les affrontements qu'avait connus la réunion de cet organisme, le 3 mars, « comportaient un risque grave de l'organisation de tendances ». « La correction syndicale, a ajouté M. Krasucki, consiste à reconnaître ce qui a été décidé démocratiquement. Essayer de dire que le quarantième congrès n'est pas appliqué, c'est mettre en cause la légitimité de la C.G.T. »



